

Rodolfo Stavenhagen
sociologue (El Colegio de Mexico)
1969

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Rodolfo Stavenhagen, sociologue mexicain
Professeur à la retraite, El Colegio de Mexico.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Rodolfo Stavenhagen, **Les classes sociales dans les sociétés agraires**. Paris : Éditions Anthropos, 1969, 402 pages. Collection : Sociologie et tiers-monde.

[Autorisation accordée par l'auteur le 9 juillet 2003]
Courriel : (staven@colmex.mx)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 5 novembre 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

[Présentation de l'auteur](#)

Chapitre I: [Sociétés agraires et sous développement](#)

1. [Les critères du sous-développement](#)
2. [La dynamique du sous-développement](#)
3. [Les obstacles au développement](#)

Chapitre II: [Classes sociales et stratification](#)

1. [La stratification sociale](#)
2. [La mobilité sociale](#)
3. [Les classes sociales](#)
4. [Les relations entre la structure des classes sociales et la stratification](#)
5. [Caste, Race et Minorité](#)
 1. [La caste](#)
 2. [Races et minorités](#)

Chapitre III: [Les classes sociales et le sous-développement](#)

1. [Les classes et la stratification dans les pays sous-développés](#)
2. [Les structures traditionnelles](#)
 1. [L'Amérique pré-colombienne : Aztèques et Incas](#)
 2. [L'Inde pré-britannique](#)
 3. [Madagascar](#)
 4. [L'Afrique pré-coloniale ; le Nigéria](#)
 5. [L'Afrique pré-coloniale : les royaumes interlacustres](#)
 6. [Conclusions](#)

Chapitre IV: [Les processus de changement](#)

1. [L'introduction d'une économie monétaire](#)
2. [L'introduction de la propriété privée de la terre, et de la monoculture commerciale](#)
3. [Les migrations des travailleurs et l'exode rural](#)
4. [L'urbanisation](#)
5. [L'industrialisation](#)
6. [L'intégration nationale des pays sous-développés](#)

Chapitre V: [La population rurale et ses structures de classes](#)

1. [Population rurale et paysannerie](#)
2. [Économie agricole et classes sociales rurales](#)
3. [Les classes et les stratifications rurales dans les pays sous-développés](#)

Chapitre VI: [L'Amérique latine](#)

1. [Le Mexique](#)
2. [L'Amérique Centrale](#)
3. [Conclusions](#)

Chapitre VII: [L'Afrique](#)

1. [L'Afrique du Nord](#) (l'Égypte)
2. [L'Afrique Noire](#)
 - a) [Le travailleur migrant](#)
 - 1) [Les migrations saisonnières en Afrique occidentale](#)
 - 2) [Les migrations saisonnières au Béchouanaland](#)
 - b) [L'ouvrier agricole des plantations](#)
 - 1) [Le Libéria](#)
 - 2) [Le Cameroun](#)
 - c) [Le planteur](#)
 - d) [Conclusions](#)

Chapitre VIII: [Le pays Agni de la côte d'Ivoire](#)

1. [Introduction](#)
2. [Organisation politique](#)
3. [La stratification sociale](#)
4. [Le régime foncier](#)

Chapitre IX: [L'économie de plantation](#)

1. [Le développement de l'économie de plantation](#)
2. [La terre et la main-d'œuvre familiale](#)
3. [L'héritage des plantations](#)
4. [La nouvelle catégorie sociale des planteurs](#)

Chapitre X: [Relations ethniques et relations de classes](#)

1. [L'étranger immigré en tant que planteur](#)
2. [L'étranger immigré en tant que manœuvre](#)
 - a) [Le contrat abou-san](#)
 - b) [Les autres formes de contrat](#)
 - c) [La formation d'une nouvelle classe sociale](#)

Chapitre XI: [Classes et économie de plantation](#)

1. [L'endettement](#)
2. [L'extension des plantations](#)
3. [Statut socio-économique et situation de classe des planteurs](#)
4. [La structure de classes et la stratification sociale au pays agni](#)

Chapitre XII: [Le pays Maya de la zone montagneuse du Mexique et du Guatemala](#)

1. [Introduction](#)
2. [La communauté et le municipio](#)
3. [Indios et Ladinos](#)

Chapitre XIII: [Un bref aperçu historique](#)

1. [L'époque coloniale](#)
2. [L'époque indépendante](#)

Chapitre XIV: [La terre et les relations entre les hommes](#)

1. [Les relations de production.](#)
 - a) [L'agriculture de subsistance](#)
 - b) [L'agriculture commerciale](#)
 - c) [Les travailleurs agricoles](#)
2. [La tenure de la terre](#)
 - a) [La propriété communale](#)
 - b) [L'ejido](#)
 - c) [La propriété privée de la terre](#)

Chapitre XV: [Les relations commerciales](#)

1. [La constellation des marchés régionaux](#)
2. [D'autres relations commerciales](#)
3. [Conclusions](#)

Chapitre XVI: [La stratification sociale](#)

1. [La stratification intra-ethnique](#)
 - a) [La hiérarchie sociale chez les Indiens](#)
 - b) [Les strates sociales chez les Ladinos](#)
2. [La stratification inter-ethnique](#)
 - a) [Les critères de la stratification](#)
 - b) [La mobilité sociale](#)

Chapitre XVII: [La dynamique des relations inter-ethniques classes, colonialisme et acculturation](#)

- a) [Les relations coloniales](#)
- b) [Les relations de classes](#)
- c) [La stratification sociale](#)
- d) [La « ladinización »](#)

[Conclusions générales](#)

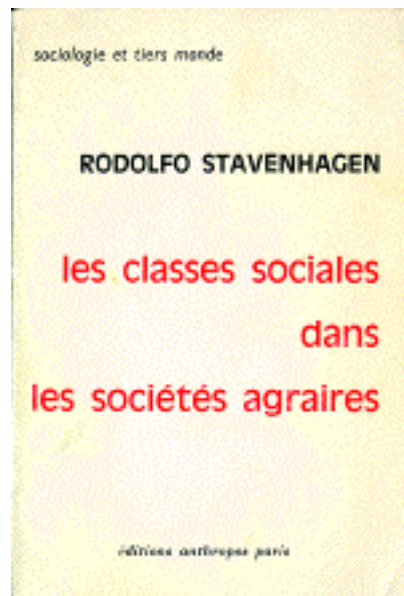
[Bibliographie](#)

Rodolfo Stavenhagen

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Paris : Éditions Anthropos, 1969, 402 pages.

Collection : sociologie et tiers monde,



[Retour à la table des matières](#)

Rodolfo Stavenhagen



[Retour à la table des matières](#)

Né en 1932, citoyen mexicain, a fait ses études universitaires au Mexique, aux États-Unis et en France, où il a fait un Doctorat de Troisième Cycle à l'EPHE, sous la direction du Pr. Georges Balandier.

Il est professeur de sociologie à l'Université Nationale Autonome du Mexique depuis 1956, et a enseigné également à l'Institut d'Études du Développement Économique et Social de l'Université de Paris (1960-61) et à l'Université Catholique de Rio de Janeiro (1962). En outre, il a fait des conférences dans plusieurs universités de l'Amérique du Sud et des États-Unis.

Il a commencé ses activités professionnelles comme chercheur de l'Institut National Indigéniste de Mexico (1953-56), où il a participé au programmes de développement du Gouvernement mexicain auprès des peuples les indigènes de son pays. Entre 1962 et 1965 il était d'abord Secrétaire Général du Centre Latino-américain de Recherches In Sciences Sociales à Rio de Janeiro (UNESCO), puis Directeur du Bureau sous-Régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes du centre, à Mexico. En 1965 était également chercheur au Colegio de Mexico, institution d'éducation supérieure au Mexique.

Entre 1966 et 1968, il a été Chef du Projet de Recherche sur réforme agraire au Mexique, patronné conjointement par le Centre de Recherches Agraires de Mexico et le Comité Inter-américain pour le développement agri-

cole. À partir de 1969, il est chargé d'un programme latino-américain à Institut International d'Études Sociales du Bureau International du Travail, à Genève.

Il est membre de plusieurs sociétés scientifiques de son pays et à l'étranger ainsi que Conseiller de la Fédération Nationale Paysanne du Mexique. En 1957 il a été nommé membre du Comité Directeur du conseil Latino-américain des Sciences Sociales.

« In every part of the world, generally speaking, peasantry have been a conservative force in social change, a break on revolution, a check on that disintegration of local society which often comes with rapid technological change. »

Robert Redfield - Peasant Society and Culture

« ... il est clair que, dans les pays coloniaux seule la paysannerie est révolutionnaire. Elle n'a rien à perdre et tout à gagner. Le paysan, le déclassé, l'affamé est l'exploité qui découvre le plus vite que la violence, seule, paye. »

Frantz Fanon - Les Damnés de la Terre.

[Retour à la table des matières](#)

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre I

Sociétés agraires et sous-développement

1. Les critères du sous-développement.

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les différents critères que les spécialistes ont employés pour décider si un pays doit être considéré comme sous-développé ou non, celui de la prédominance du secteur agricole est pris par tous comme un facteur de premier ordre. En effet, avec des critères tels que la forte poussée démographique, la sous-alimentation, le faible revenu national moyen, l'hypertrophie du secteur commercial, une industrialisation réduite, et le sous-emploi, pour ne citer que les aspects les plus couramment mentionnés, il est clair que dans les pays du tiers monde la plus grande part de la population vit de l'agriculture et généralement l'essentiel du revenu national est également dû aux activités agricoles ¹.

Sauf les quelques exceptions des pays producteurs de minerais ou de pétrole dont les caractéristiques sont forcément différentes, les pays sous-développés se composent surtout de sociétés agraires. Cela veut dire que leurs

¹ Voir notamment l'ouvrage collectif publié sous la direction de Georges Balandier - Le « Tiers Monde ». Sous-développement et développement, Paris, INED, Cahier no 27, 1956.

institutions sociales, leurs structures du pouvoir, leurs activités économiques, leurs systèmes de valeurs et leur histoire sont directement liés à l'exploitation du sol. Dans ces pays toute croissance économique doit démarrer d'abord à partir d'une base agricole. Le développement entraîne en premier lieu des modifications dans les structures agraires et dans les caractéristiques de la population agricole.

Mais tout en étant l'un des critères principaux du sous-développement, l'importance du secteur agricole et des structures agraires dans un pays n'est pas en lui-même un signe de sous-développement.

Ce qu'on appelle l'état de sous-développement n'est pas seulement la somme d'une série de traits discrets quantifiables. C'est, surtout, une condition historique, le résultat de longues années, voire de siècles de rapports spécifiques que les pays ainsi nommés ont entretenus et entretiennent encore avec les pays développés. Il s'agit surtout du colonialisme, qui a établi entre les pays colonisateurs et les pays colonisés de relations d'inégalité (la mise en rapport des sociétés inégales a entraîné une inégalité croissante) ; de relations de dépendance (politique et économique) ; de relations de domination-subordination (sur le plan politique et économique également) ; et de relations d'exploitation économique (enrichissement des pays colonisateurs, épuisement des richesses naturelles des pays colonisés, courant de capitaux des pays sous-développés aux pays développés, etc.).

Le sous-développement, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est le résultat de l'implantation du capitalisme dans les sociétés non industrialisées¹. Il apparaît comme un aspect essentiel du système capitaliste à l'échelle mondiale. Entre les pays industrialisés et les pays sous-développés il s'est établi, au cours de l'histoire, un réseau de relations économiques, dont les traits sont bien connus, qui ont entraîné quelques-unes des manifestations les plus graves du sous-développement : la destruction de l'agriculture traditionnelle d'auto-consommation, la perte de capitaux, l'instabilité monétaire, l'inflation, la faible épargne, etc.

Mais le retard économique est lié aux structures sociales dites arriérées : certaines structures de la parenté, des régimes politiques autoritaires, des hiérarchies sociales rigides, une multiplicité de petites communautés « folk », etc. L'importance sociologique de l'opposition entre milieu coutumier et milieu moderne, ou entre économie pré-capitaliste et capitaliste, etc., a été soulignée dans les pays sous-développés, ainsi que l'existence des sociétés à « rythme lent », opposées aux sociétés à « rythme rapide »². Ces facteurs ont souvent été considérés des obstacles au développement. Cependant, ce ne sont

¹ René König : Introduction à une sociologie des zones dites sous-développées. Cité par Georges Balandier : « Sociologie des régions sous-développées », loc. cit. Voir aussi, Furtado, Celso : *Desenvolvimento e Subdesenvolvimento*, Rio de Janeiro, 1961, qui écrit : « Le sous-développement... est un processus particulier qui résulte de la pénétration d'entreprises capitalistes modernes dans des structures archaïques. » (p. 191). Et encore, « ce processus n'est pas le résultat de transformations endogènes d'une économie pré-capitaliste, mais d'un processus de greffe, sur celle-ci, d'une ou plusieurs entreprises liées au commerce des économies industrielles en expansion. » (p. 196).

² Georges Balandier : « Sociologie des Régimes Sous-développés », *Traité de Sociologie* ; et « Le contexte socioculturel et le coût social du progrès », in *Le Tiers Monde*, op. cité.

pas les structures traditionnelles en elles-mêmes qui sont le signe du sous-développement. C'est seulement lorsqu'elles participent au nouveau système capitaliste que ces structures tendent à devenir des structures « sous-développées ». Elles sont même renforcées, souvent, par le capitalisme venu du dehors : c'est le cas de certaines castes en Inde, des féodalités en Afrique et en Indonésie, des régimes politiques autoritaires en Amérique Latine, des tribalismes fomentés par les puissances coloniales en Afrique, etc. G. Germani, quand il parle des idéologies des pays développés et de leur influence sur les structures traditionnelles, signale leur « effet de fusion ». Il veut dire par là que des idéologies dites avancées sont réinterprétées dans le contexte des structures traditionnelles. Cette réinterprétation sert à renforcer ces structures au nom du modernisme ¹. Paul Baran souligne clairement les aspects les plus négatifs de ce processus : « Cette superposition des mores commerciaux sur l'ancienne oppression des aristocraties foncières, eut comme résultat une exploitation double, une corruption plus scandaleuse et des injustices encore plus frappantes ² ».

2. La dynamique du sous-développement.

[Retour à la table des matières](#)

Les études statistiques entreprises par les organismes spécialisés des Nations Unies après la deuxième guerre mondiale ont montré que l'écart entre les pays développés et sous-développés s'aggrave, qu'il y a une inégalité croissante entre les nations industrialisées et celles qui ne le sont pas. Quel que soit le rythme de croissance des pays sous-développés, celui des pays déjà industrialisés dépasse de loin les taux de développement de ceux-là. Si l'on traduit ce fait en revenu national par tête, il en ressort que par rapport aux pays évolués, les nations sous-développées subissent un processus de paupérisation relative ³. Cependant, cette situation n'est pas seulement le résultat d'une évolution plus rapide et d'un niveau de vie croissant dans les pays industrialisés. Elle est aussi le résultat des processus qui interviennent à l'intérieur des pays sous-développés.

Le premier fait à souligner, c'est l'accroissement de la population dans les pays sous-développés. Bien qu'à l'échelle mondiale la production alimentaire par habitant ait augmenté plus que la population, les indices de production alimentaire sont inférieurs à la poussée démographique dans les pays sous-développés. Il en ressort que la paupérisation du tiers monde n'est pas seulement relative par rapport aux pays développés, mais absolue.

¹ Gino Germani : *Politica y sociedad en una época de transición*, Buenos Aires, 1962, p. 104.

² Paul Baran : « On the Political Economy of Backwardness », in Agarwala, A.N. et S.P. Singh (éd.) : *The Economics of Underdevelopment*, Bombay, 1958.

³ Voir, par exemple, J.L. Zimmerman, *Poor Lands, Rich Lands, the Widening Gap*, New York, Random House, 1965.

Mais cette paupérisation n'est pas seulement le résultat de la pression démographique. Il y a des facteurs économiques qui renforcent cette tendance. L'un des principaux facteurs est l'évolution des termes d'échange entre les matières premières exportées par les pays sous-développés, et les biens manufacturés qu'ils importent. Ces termes d'échange sont défavorables aux pays sous-développés, du fait de la dégradation et des fluctuations intenses à court terme des prix d'exportation des matières premières. Il en résulte « une autre loi d'airain », « une spoliation progressive des nations pauvres, qui vendent des matières premières dans des conditions de plus en plus désastreuses »¹.

Une autre tendance d'importance considérable pour l'avenir des pays sous-développés, c'est le fait que malgré les investissements provenant des pays industriels, le courant des capitaux des pays sous-développés vers les pays développés est plus grand que ces investissements. En outre, les investissements étrangers en pays sous-développés ont souvent le but de provoquer et d'intensifier ce courant de capitaux. G. Myrdal écrit que « dans l'ensemble, dans plusieurs pays d'Asie, le courant de capitaux privés vers les pays d'origine, provenant des pays sous-développés, a été probablement supérieur aux investissements étrangers nouveaux, et plus grand encore si l'on ajoute au calcul la fuite des capitaux de leurs propres citoyens »². En Amérique Latine le même problème se pose³. Cette « décapitalisation » progressive des pays sous-développés réduit, pour reprendre la formule de P. Baran, le surplus économique réel dont le pays pourrait faire usage pour financer son développement⁴.

Au sujet des pays d'Amérique du Sud, D. Lambert affirme : « ... l'absence d'intégration des marchés internes tend également à s'aggraver en fonction du degré de dépendance à l'égard des marchés extérieurs », et l'auteur signale que les investissements étrangers dans quelques secteurs-clés de l'économie accroissent la désarticulation économique⁵.

La tendance à l'inégalité croissante entre les nations riches et les nations pauvres, de même que la tendance à la désintégration internationale et la désarticulation au sein d'un pays sous-développé, s'expliquent, selon G. Myrdal⁶, par un processus de causalité circulaire et cumulative. Ce processus de causalité ne sera arrêté que par l'intervention de changements compensateurs d'origine externe qui mettront le système en repos ou déclencheront le processus en direction opposée. En fait, les deux processus du sous-développement cumulatif et de la croissance sont dialectiquement liés et ils sont tous deux caractéristiques des pays sous-développés d'aujourd'hui. Si, d'une part, le développement des pays industrialisés d'Europe et d'Amérique a eu comme corollaire la spoliation des pays pauvres, d'autre part l'implantation des capitaux étrangers dans les pays sous-développés a stimulé dans ceux-ci

¹ Pierre Moussa, *Les nations Prolétaires*, Paris, PUF, 1958, p. 16.

² Gunnar Myrdal, *Solidaridad o desintegracion*, Mexico, FCE, 1956, pp. 147-148.

³ Voir le rapport CN. 12/659 présenté par la Commission Économique pour l'Amérique Latine (CEPAL) à la dixième session, Mar del Plata, Argentine, mai 1963.

⁴ Paul A. Baran : *The Political Economy of Growth*, N. Y. 1957, ch. 6.

⁵ Denis Lambert : *Les inflations sud-américaines*, Paris 1959, p. 12.

⁶ Gunnar Myrdal : *Teoria economica y regiones sub-de-sarrolladas*, Mexico, FCE, 1957.

un certain développement capitaliste particulier. Une infrastructure a commencé à être mise en place répondant, en premier lieu, aux besoins des capitaux étrangers. Mais elle n'en représente pas moins les bases d'un développement futur. En tout cas, il ne faut pas oublier les faits signalés par H. Frankel, lorsqu'il dit : « L'histoire de ces « investissements » en Afrique et dans les autres régions du monde apporte de nombreux exemples de chemins de fer, routes, ports, oeuvres d'irrigation, etc., qui ont été construits dans des « emplacements erronés » et qui, au lieu de contribuer à un développement qui aurait engendré un revenu plus élevé, ont freiné, en fait, le développement économique qui aurait pu être réalisé si ces investissements n'avaient pas existé » ¹.

D'autre part, le développement économique engendre des relations, des structures et des catégories sociales nouvelles qui contribuent à accélérer les changements socio-économiques.

3. Les obstacles au développement.

[Retour à la table des matières](#)

À l'heure actuelle il n'existe aucun pays sous-développé qui n'ait pour but national le développement économique, c'est-à-dire, l'accroissement de la production par tête de biens matériels au cours du temps. Aussi simple que puisse paraître cette formule les voies du développement sont multiples, et les moyens comme les chemins choisis par les économistes sont très variés.

Il n'est pas rare d'entendre dire que, pour accélérer leur développement les pays sous-développés n'ont qu'à suivre la voie empruntée au XIXe siècle par les pays aujourd'hui développés. On compare facilement la situation actuelle du tiers monde avec les conditions de l'Europe d'alors, qu'on présente comme modèle pour les pays en voie de développement. Mais la comparaison n'est pas valable, et l'imitation des procédés de développement des pays industrialisés n'est pas possible. G. Ardant a signalé que l'infrastructure économique de l'Europe est déjà très ancienne, que l'héritage intellectuel s'est lentement diffusé dans la population européenne bien avant les débuts de l'industrialisation et que certaines structures sociales de l'Europe ont favorisé le développement économique ². Ces conditions préalables n'existent pas dans les pays sous-développés. Cependant, il faut aussi ajouter, comme nous l'avons signalé ci-dessus, que si les pays d'Europe ont pu se développer, cela n'est pas seulement dû à des conditions internes, mais aussi à l'exploitation de leurs colonies et à leur expansion économique. Les pays sous-développés d'aujourd'hui ne jouissent pas des mêmes conditions internes qui ont permis l'expansion de

¹ S.H. Frankel : « Some conceptual aspects of International Economic Development of Underdeveloped Territories », Princeton, 1952, p. 14. Cité par Paul Baran : op. cit., p. 194.

² Gabriel Ardant : Le Monde en Friche, Paris, PUF, 1959.

l'Europe¹. Ils n'ont pas non plus la possibilité d'expansion vers l'extérieur qui caractérisa les pays européens, et c'est, d'ailleurs, justement leur condition de colonies ou d'ex-colonies qui leur a imposé certains des obstacles qui gênent considérablement aujourd'hui leur développement.

La comparaison entre les pays sous-développés et l'Europe d'autrefois ne serait qu'une erreur d'appréciation des réalités économiques du sous-développement, si elle ne cachait pas souvent certaines intentions politiques. En effet, l'appel à l'imitation de la voie empruntée par les pays capitalistes industrialisés sert très souvent à glorifier le rôle du « chevalier d'industrie » et l'accumulation des grandes fortunes dans les pays industrialisés et à déplorer l'absence d'un « esprit d'entreprise » dans les pays sous-développés. Le même argument présente le développement capitaliste de l'Europe comme un processus lent, harmonieux, sans heurts ni convulsions.

Quant à la structure des classes, on sait le rôle que joua dans le développement des pays aujourd'hui évolués une bourgeoisie ascendante et progressiste, indépendante des structures féodales traditionnelles. Les conditions d'existence de cette bourgeoisie ne se retrouvent pas dans les pays sous-développés². Le développement économique n'est plus l'affaire d'un individu entreprenant auquel il échoit de prendre des décisions économiques de grande portée. Aujourd'hui les entreprises appartiennent à des trusts et des consortiums internationaux ; même les capitaux nationaux des pays sous-développés sont en grande partie dépendants de l'étranger. Les décisions sont prises par des techniciens salariés ou par des conseils de directeurs qui contrôlent d'immenses ressources. D'autre part, ces classes moyennes dont on entend parler si souvent ne jouent pas non plus le rôle indépendant et novateur qu'on leur prête. Elles sont composées souvent de catégories dépendantes : bureaucrates, techniciens, salariés, etc. qui sont le sous-produit du développement économique dans les pays sous-développés, mais rarement moteur³.

La grande inégalité des revenus des différentes couches sociales des pays sous-développés est peut-être l'un des principaux obstacles au développement. Le style de vie des petites couches supérieures qui concentrent la plus grande partie du revenu national, et l'emploi qu'elles font de leurs richesses, est un des freins les plus puissants au développement de ces pays. L'ancien secrétaire général de la Commission Économique pour l'Amérique Latine (CEPAL), R. Prebisch a noté qu'en Amérique Latine, le revenu moyen des couches supérieures (représentant 5 % de la population) est 15 fois plus élevé que celui des couches inférieures (50 % de la population). Si cette inégalité pouvait être réduite à 9 fois, alors le taux de croissance de l'économie latino-américaine

¹ Simon Kuznets : « Underdeveloped Countries and the Pre-Industrial Phase in the Advanced Countries : an Attempt at Comparison », signale que les pays sous-développés n'ont pas les caractéristiques que les pays avancés avaient il y a cent ans : ni par rapport au revenu par tête, ni aux indices démographiques, ni à la composition de la population. Dans Argawala & Sing : op. cit. Voir aussi Paul Bairoch, *Révolution Industrielle et Sous-développement*, Paris 1963.

² « La possibilité de résoudre l'impasse économique et politique existant dans les pays sous-développés, suivant les lignes d'un capitalisme progressiste a presque disparu. » Paul Baran : « On the Political Economy of Backwardness », loc. cit.

³ Cf. INCIDI : *Le développement d'une classe moyenne dans les pays tropicaux et subtropicaux*, Bruxelles, 1955. À l'égard de l'Amérique Latine, voir Rodolfo Stavenhagen : « Sept thèses erronées sur l'Amérique Latine », *Partisans*, 26-27, 1966.

pourrait être élevé de 1 % à 4 % par an ¹. L'Afrique Noire, elle aussi, est « mal partie », en ce sens, comme l'a montré de manière si poignante René Dumont ².

Il y a un « obstacle » au développement économique auquel la plupart des spécialistes attribuent une importance toute particulière. C'est le prétendu manque d'esprit d'entreprise dans les pays sous-développés. Cet esprit d'entreprise aurait marqué le processus d'industrialisation des pays d'Occident. Il est considéré comme une vertu spéciale des « classes moyennes » et selon ces chercheurs, il est indispensable qu'il soit entretenu (et que ces classes moyennes se multiplient) pour que le développement économique ait lieu. Pourtant, il n'a jamais été montré que les peuples des pays sous-développés manquent d'esprit d'entreprise. Ce que ces spécialistes déplorent, en fait, c'est que cet esprit ne se soit pas manifesté dans une accumulation primaire de capital, dans le cadre d'une économie capitaliste compétitive, comme ce fut le cas en Europe et aux États-Unis. Mais pour que l'« esprit d'entreprise » se manifeste de cette manière, il faut que les conditions historiques d'une économie compétitive, d'une acquisitive society surgissent. Comme nous l'avons déjà vu, elles ne surgissent pas dans les pays sous-développés à l'époque actuelle. Le développement économique accéléré de ces pays, la planification centralisée de l'État, la mise en œuvre de grands chantiers et l'investissement de capitaux qui dépassent largement les possibilités d'un individu, les immenses organisations employant des milliers de personnes et ayant des liens avec les gouvernements ou les trusts internationaux n'ont nullement besoin de ce type d'esprit d'entreprise. Au contraire, on pourrait affirmer que ce genre d'esprit de compétition est même nuisible au développement à l'heure actuelle, car il contribue à une multiplication superflue des efforts et au gaspillage des ressources.

Dans les pays sous-développés, le développement économique, la « course au progrès », entraînent des changements considérables dans la vie des populations. Ces changements ne vont pas toujours dans le même sens que le développement ; ils produisent parfois des résultats opposés aux prévisions. On les considère comme le « coût social du progrès » ³, c'est-à-dire comme les déséquilibres sociaux qui accompagnent le processus de développement, particulièrement le développement non planifié. Citons, parmi les faits qui ont retenu l'attention : les migrations rurales-urbaines, la poussée brutale des villes et des bidonvilles, l'instabilité du marché du travail, les différentes « pathologies » sociales et les comportements délictueux, les bouleversements de la structure démographique et des structures familiales traditionnelles. Il ne s'agit cependant pas de facteurs secondaires du développement économique mais, à notre avis, de caractéristiques sociologiques inhérentes à l'état même du sous-développement.

¹ Raul Prebisch : *Hacia una dinamica del desarrollo latinoamericano*, document présenté à la dixième session de la CEPAL, Mar del Plata, Argentine, mai 1963.

² René Dumont : *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

³ Georges Balandier : « Le contexte socio-culturel et le coût social du progrès », loc. cit. Voir aussi : Henri Janne et S. Bernard : « Analyse critique des concepts relatifs aux implications sociales du progrès technique », in *Les implications sociales du progrès technique*, Paris, 1959.

L'expérience récente de l'évolution des pays sous-développés nous montre que de vrais progrès économiques ne peuvent être réalisés que lorsque des modifications profondes des structures sociales, voire même des révolutions sociales, ont lieu. Cela signifie que la croissance ne dépend pas seulement du montant des investissements mais de leur nature ; qu'elle ne dépend pas seulement d'un certain taux de développement mais du sens qu'il prend ; pas seulement de la quantité de capitaux disponibles mais de la manière dont l'État s'en sert ; pas seulement d'une aide étrangère mais d'une modification totale des rapports avec l'étranger ; pas seulement d'une intervention éventuelle de l'État dans la vie économique mais de la prise en main par l'État de l'économie dans ses aspects principaux, etc. Le développement économique, on le reconnaît de plus en plus, n'est pas un problème technique mais surtout politique. Le problème qui se pose donc est celui de la nature même de l'État, et des rapports de celui-ci avec les classes principales de la société. En somme, le développement économique implique un bouleversement des rapports de classes existants et, le plus souvent, la substitution au pouvoir, d'une classe par une autre.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre II

Classes sociales et stratification

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse des structures de classes et des stratifications est un instrument méthodologique qui a été développé par les sociologues des pays occidentaux dans l'étude de leurs propres sociétés. Les efforts pour appliquer ces concepts à l'étude des sociétés non-occidentales et des pays sous-développés ont été peu systématiques. D'autre part, même dans les pays industrialisés, l'analyse des classes s'est souvent limitée au cadre social industriel et urbain. Peu nombreuses, par rapport aux ouvrages traitant de la société industrielle, sont les études de classes rurales. On les retrouve principalement dans la littérature marxiste.

Avant de procéder à l'étude des classes sociales dans les sociétés agraires des pays sous-développés, il conviendra d'analyser brièvement les problèmes méthodologiques et théoriques auxquels se heurtent les chercheurs dans ce domaine, surtout en ce qui concerne la confusion très généralisée entre classes sociales et stratification.

1. La stratification sociale.

[Retour à la table des matières](#)

Par stratification sociale on entend généralement le processus par lequel des individus, des familles ou des groupes sociaux sont rangés hiérarchiquement sur une échelle, les uns sur les échelons supérieurs, les autres sur les échelons inférieurs. Cette conception pose plusieurs problèmes :

1) D'après Davis et Moore ¹, les stratifications sont universelles et elles consistent dans la distribution inégale des droits et des obligations dans une société. La société a besoin de situer les individus dans la structure sociale et de leur donner des motivations pour remplir certains rôles spéciaux. La base de cette motivation s'explique par le prestige qu'ont les diverses positions dans la société et les personnes qui occupent ces positions. Les stratifications s'établiraient donc sur la base du prestige des différentes positions sociales. Mais quelle est la base du prestige de chacune de ces positions ? Il y a quatre possibilités : a) l'opinion du chercheur ; b) l'opinion d'un individu sur lui-même c) l'opinion d'un individu sur la position des autres d) l'acceptation unanime des positions par toute la société. Les difficultés inhérentes à ces démarches sont faciles à voir. Par exemple, l'école de W. Lloyd Warner qui a étudié la stratification d'une communauté américaine et qui a pu établir son fameux schéma des cinq classes sociales, a été critiqué à diverses reprises justement parce qu'elle n'arrive pas à faire la distinction entre ces différents aspects du « prestige » comme base de la stratification. Warner emploie tantôt sa propre opinion du prestige de certaines positions sociales, tantôt l'opinion de certains de ses informateurs à l'égard du prestige des autres. Parfois il combine ces critères avec des indices objectifs. Alain Touraine, entre autres, a montré les limites de cette orientation ².

2) Si l'on accepte - avec la plupart des auteurs - que la stratification repose sur des bases objectives réelles, et non pas seulement sur une conception subjective, alors le problème est de savoir quels sont les critères sur lesquels elle s'établit. Là encore les différents auteurs ne sont nullement d'accord. Davis et Moore signalent l'existence de deux facteurs qui détermineraient le rang social des différentes positions dans la société : leur importance pour la société, c'est-à-dire, leur fonction, et la formation ou le talent nécessaires pour les occuper. Dans les enquêtes empiriques qui ont été entreprises dans divers

¹ K. Davis et W. Moore : « Some principles of social stratification », in *American Sociological Review*, vol. 10, no 2, 1945.

² Alain Touraine : « Classe sociale et statut socio-économique », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XI, 1951.

pays, ce sont généralement les critères suivants qui ont été retenus comme les indices propres à l'établissement des systèmes de rang social : l'éducation, la richesse, l'origine du revenu, le montant du revenu, l'occupation, l'aire géographique de la résidence, la race ou l'ethnie, et d'autres critères secondaires. L'école de Warner emploie plusieurs de ces critères, outre les évaluations des informateurs et des chercheurs, pour établir la position des personnes dans la société. La grande majorité des études sur la stratification dans tous les pays se fondent sur ces critères, qu'ils soient pris individuellement ou en combinaison. Par rapport à chacun de ces critères il est possible d'établir un système de rangs, c'est-à-dire une stratification. Mais il est évident qu'une stratification sociale fondée sur un seul de ces critères (le montant du revenu ou l'occupation, par exemple) ne saurait correspondre à une réalité sociale complexe. C'est pourquoi il est devenu de plus en plus commun d'élaborer des indices multiples par des calculs statistiques et de parler de systèmes multi-stratifiés.

Lorsqu'on considère les différents critères de la stratification, il est nécessaire de distinguer nettement entre ceux qui sont quantitatifs et qui peuvent être représentés par des gradations ou des courbes (tels que le montant des revenus et l'éducation), et ceux qui sont qualitatifs (tels que la possession ou la non possession de certains biens, le caractère du travail - manuel, intellectuel - l'accomplissement de fonctions directrices ou subalternes, la position des différents groupes raciaux ou ethniques dans les sociétés où il y a des minorités, etc.).

Il y a encore un problème important concernant les critères de la stratification, c'est la délimitation de l'univers social dans lequel tel ou tel système de stratification serait valable. Le système de stratification idéal serait celui qui serait applicable à une société toute entière. Mais peu d'auteurs ont essayé d'établir des systèmes généraux de ce genre. Les études empiriques prennent généralement comme univers une communauté déterminée. Cependant, les communautés ne sont pas représentatives de la société globale, ce qui fait que leurs schémas ne sont plus valables si l'on cherche à les appliquer à des cas généraux ¹. En fait, considérée comme un tout, la société-nation n'est en général pas une véritable unité en ce qui concerne la stratification ; on devrait distinguer au moins deux secteurs régionaux ayant chacun son système de stratification propre, le secteur rural et le secteur urbain ².

3) Le troisième problème que nous devons nous poser est de savoir quelle est l'unité d'un système de stratification : l'individu ou le groupe social. C'est l'un des problèmes fondamentaux de la stratification parce qu'il reflète toute la différence qu'il y a entre la description taxonomique et l'analyse structurelle de la société. La position d'un individu dans un système de stratification comme résultat d'une série d'attributs individuels, est généralement considérée comme son statut social ³. C'est pourquoi l'étude de la stratification se transforme si

¹ L'anthropologue W. Goldschmidt fait cette critique à l'égard de l'école de Warner. Cf. « Social Class in America. A Critical Review », in *American Anthropologist*, vol. 52, 1950.

² T.H. Marshall, « General Survey of Changes in Social Stratification in the Twentieth Century », in *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam, 1956.

³ Kingsley Davis : « A Conceptual Analysis of Stratification » in *American Sociological Review*, vol. 7, no 3, 1942. Originellement le terme statut n'impliquait pas une stratifi-

souvent en une recherche des statuts individuels, et que pour cette même raison on parle fréquemment de systèmes de statuts, au lieu de systèmes de stratification.

Cependant, certaines recherches sur la stratification font état non pas d'une échelle de statuts individuels, mais de l'existence objective d'une série hiérarchisée de catégories sociales plus ou moins homogènes. Les individus appartenant à ces catégories auraient en commun la possession d'un certain nombre de critères pris comme indices de la position sociale. Ces catégories ou groupements discrets sont appelés strates ou couches ou bien, et c'est là la source majeure de la confusion, classes. Il ne s'agit, généralement, que de catégories statistiques (par exemple, une série de personnes ayant en commun un nombre déterminé de caractéristiques mesurables, c'est-à-dire un statut commun) ou bien de groupements de personnes caractérisées par un comportement semblable ou par des attitudes et des opinions communes ou encore par un certain degré d'association mutuelle. Dans la presque totalité de la littérature sociologique contemporaine, le concept de classes sociales a cette signification de groupements discrets, hiérarchisés, dans un système de stratification.

Le fait de considérer les classes comme de simples strates ou couches statistiques hiérarchisées a permis l'élaboration d'un nombre indéfini de schémas à deux, trois, quatre ou cinq parties, dont les extrêmes sont toujours les classes dites « supérieures » et « inférieures », et dans lesquels abondent les classes ou couches « moyennes ». La plupart des chercheurs américains ont trouvé aux États-Unis l'existence de cinq classes, d'autres parlent d'un système de quatre classes ; les plus orthodoxes, y compris la plupart de chercheurs latino-américains ¹ se contentent du schéma aristotélicien de trois classes sociales.

En dernière analyse, le système de stratification va dépendre des indicateurs employés. Il sera représenté, soit par un continuum de statuts individuels sans coupures ni divisions déterminées, soit par une hiérarchie de catégories discrètes et délimitées.

4) Il reste à voir quelles sont **les relations entre la stratification et la structure sociale**. Plusieurs sociologues prennent comme point de départ la distinction qu'a faite Weber ² entre trois dimensions de la société : la classe comme dimension économique, le statut ou état (Stand) comme dimension sociale et le pouvoir comme dimension politique, pour affirmer que la société comprend trois systèmes de stratification bien distincts, correspondant à chacune de ces dimensions. La classe, basée sur la dimension économique, serait,

cation. Cf. Ralph Linton *The Study of Man*, 1936, et la discussion de T.H. Marshall « A Note on Status », in Ghurye *Felicitations Volume*, Bombay, 1954.

¹ José Iturriaga : *La estructura social y cultural de Mexico* ; Mendieta y Nunez, Lucio : *Las clases sociales* ; Monteforte Toledo : *Guatemala* ; G. Germani : *La estructura social de Argentina* ; Carlos H. Rama : *Las clases sociales en el Uruguay*, pour n'en citer que quelques-uns.

² Max Weber : *Essays in Sociology*. Eds . H.H. Gerth & C.W. Mills, Londres, 1948, ch. VII.

selon T.H. Marshall¹, en train de perdre de son importance dans la société moderne au profit du statut comme élément primordial de la stratification sociale.

Les divers schémas des stratifications (contenant des classes - ou statuts - supérieures, inférieures et moyennes, avec toutes leurs variations) relèveront de la structure sociale seulement si l'on prend en considération d'autres facteurs externes aux stratifications elles-mêmes. C'est pourquoi la critique principale que l'on fait généralement aux schémas de la stratification, c'est qu'ils ne dépassent pas le niveau de l'expérience², qu'ils consistent en de simples descriptions statiques³, qui aboutissent à des stéréotypes et non à la compréhension des structures⁴. Marshall affirme qu'il faut une analyse dynamique, des tensions et ajustements, des Processus. Lipset et Bendix demandent l'emploi d'une perspective historique, pour une analyse qui comprendrait surtout le facteur de processus et de changement social. Pour que le phénomène de la stratification prenne cet aspect dynamique et structure], il faut qu'il soit lié à une analyse de la structure des classes sociales, telle que nous allons l'étudier ensuite.

2. La mobilité sociale.

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, avant d'examiner ce problème, il faut encore mentionner un trait important qui passe parfois pour l'analyse « dynamique » dans l'étude de la stratification. Il s'agit des études sur la mobilité sociale qui occupent une place de premier ordre dans ce champ de recherches. La mobilité sociale implique « un mouvement significatif dans la position économique, sociale et politique d'un individu ou d'une strate »⁵. Cependant, c'est la mobilité individuelle qui est étudiée le plus souvent, car les changements dans la position relative des strates relèvent plutôt, comme le signale Touraine⁶, de l'évolution sociale qui ne saurait être confondue avec la mobilité. Les études sur la mobilité ont pour base le fait que les systèmes de stratification du monde moderne ne sont pas rigides, et qu'ils permettent le passage d'un individu d'un statut ou d'une « classe » à l'autre. La mobilité sociale telle qu'on l'entend dans le domaine de la stratification est une mobilité verticale, ascendante ou descendante. Les chercheurs voient surtout dans les changements de profession le point de départ de la mobilité sociale.

¹ Cf. « General Survey... » loc. cit.

² Touraine, op. cit.

³ Marshall, « General Survey... », loc. cit.

⁴ S.M. Lipset et R. Bendix : « Social Status and Social Structure : a Re-examination of Data and Interpretations in The British Journal of Sociology, vol. II, 1951.

⁵ S.M. Miller : « The Concept and Measurement of Mobility », in Transactions of the Third World Congress of Sociology, Amsterdam, 1956.

⁶ Op. cit.

La prolifération des études sur la mobilité, surtout dans la sociologie américaine, est liée à certaines considérations théoriques qu'il est nécessaire de signaler brièvement :

a) Lipset et Zetterberg¹ signalent deux types de mobilité sociale : l'offre de statuts vides (« le vide démographique » des classes supérieures), et l'échange de rang social (pour chaque mouvement vers le haut, il y en a un autre vers le bas). Dans la pratique, les études sur la mobilité n'ont pour objet, généralement, que la mobilité ascendante, et ignorent le mouvement inverse. Ceci contribue à donner une vision fautive de la réalité sociale.

b) La plupart des études sur la mobilité ont une tendance nettement psychologique, lorsqu'elles traitent des problèmes de motivation, d'attitudes, de conscience de classe, etc... de l'individu mobile et qu'elles ignorent les conditions sociales et économiques propres au phénomène de la mobilité. À cet égard, elles ne contribuent que peu à l'étude des structures sociales.

c) Ces études ont fait penser que les États-Unis constituent une société hautement mobile. Mais il a été signalé récemment² que cette société est beaucoup moins mobile qu'on ne l'avait imaginé, et moins que certaines sociétés de l'Europe Occidentale. En général, on prétend que la mobilité accrue de la société industrielle occidentale depuis le dix-neuvième siècle est cause de la disparition des antagonismes entre les classes dans ces sociétés, et qu'elle rend caducs les « vieux » concepts de classe (c'est-à-dire la théorie marxiste)³.

d) En général, on ne saurait sous-estimer les tendances politiques des études sur la mobilité sociale. Van Heek⁴ dit qu'elles sont et doivent être policy oriented. Beaucoup de ces études ont pour objet de montrer que la société occidentale est égalitaire (il y aurait une égalité mathématique de chances pour les individus de monter dans l'échelle sociale), que le « passage » d'une classe à une autre a remplacé les « conflits » entre les classes, etc. Cet aspect du concept de la mobilité a été critiqué à maintes reprises⁵.

La mobilité sociale est un fait important dans toutes les sociétés. Elle est surtout intéressante si on l'étudie par rapport aux structures du pouvoir, au comportement politique et en relation avec les changements des structures sociales. Mais elle ne saurait se substituer aux études sur la structure de classes, et ne peut pas être prise, isolément, comme un indice de modifications

¹ S.M. Lipset et H.L. Zetterberg « A Theory of Social Mobility », in Transactions..., op. cit.

² Ibid. Voir aussi S.M. Lipset et R. Bendix : Social Mobility in Industrial Society, Berkeley, 1959.

³ Cf. Marshall, « General Survey... », loc. cit., Ralf Dahrendorf : Soziale Klassen und Klassenkonflikt in der Industriellen Gesellschaft, Stuttgart, 1957 ; Henri Janne : « Les classes sociales : l'approche marxiste et la notion sociologique d'Out Group », in Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. XXIX, 1960.

⁴ Van Heek, « Some Introductory Remarks on Social Mobility and Class Structure », in Transactions, op. cit.

⁵ Voir par exemple A. Boiarski : « À propos de la "mobilité sociale" », in Études sociologiques. Recherches Internationales. no 17, 1960.

déterminées dans la structure de classes, comme le prétendent certains sociologues.

3. Les Classes Sociales.

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu que les strates dans un système de stratification sont communément appelées « classes ». Mais ce concept de « classe » en tant que strate n'a qu'un faible rapport avec le concept de « classes » tel que nous allons le discuter ici. Cependant, malgré les efforts qui ont été faits par divers auteurs on ne dispose pas encore d'une définition univoque et généralement acceptée des classes sociales ¹. La plupart des auteurs, pour qui une structure de classes n'est pas une simple stratification, trouvent leur inspiration dans les oeuvres de Marx et de l'école marxiste, et on peut difficilement parler des classes sans s'y rapporter. On sait que dans les oeuvres de Marx on ne trouve pas une définition exhaustive de « classe » mais, au contraire, plusieurs interprétations du phénomène. Raymond Aron signale, chez Marx, trois concepts différents de « classes », qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles entre eux : le concept historique, le concept économique et le concept philosophique qui se trouveraient, respectivement, dans les analyses historiques de Marx, dans le *Capital*, et dans ses oeuvres de jeunesse ². Nombreux sont les exposés critiques de la conception marxiste de la classe ³. Ils dégagent tous les aspects essentiels concernant l'approche qu'on pourrait appeler structurelle-fonctionnelle et dynamique. Cette approche comporte plusieurs ordres de problèmes.

1) Tandis que les strates (« couches », « classes », dans le cadre d'une stratification), sont des catégories descriptives, statiques, comme nous l'avons vu, les classes sociales, d'après la conception que nous essayons de présenter ici, sont des catégories analytiques. On pourrait dire qu'elles sont une partie de la structure sociale, avec laquelle elles ont des relations précises ; leur étude mène à la connaissance des agencements sociaux et des dynamismes sociaux.

¹ Voir, entre autres, Georges Gurvitch : *Le Concept de Classes Sociales, de Marx à nos Jours*, Paris, 1954, et Sorokin, Pitirim : « Qu'est-ce qu'une classe sociale ? », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, II, 1947.

² Raymond Aron : « Social Structure and the Ruling Class », in *The British Journal of Sociology*, vol. I, 1950.

³ Nous signalons notamment ceux que nous avons consultés : les ouvrages déjà cités de Georges Gurvitch et de Ralph Dahrendorf ; R. Bendix et S.M. Lipset : « Karl Marx, Theory of Social Classes », in *Class, Status and Power*, Londres, 1959 ; René Duchac : « Bourgeoisie et Proletariat à travers l'œuvre de Marx », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXX, 1961 ; E. Grolier : « Classes et rapports de classes dans les premières oeuvres de Karl Marx » et « Classes et rapports de classes dans la théorie marxiste (de 1859 à 1865) », in *Cahiers Internationaux*, vol. 6, nos 55 et 60, 1954 ; Stanislas Ossowski : « Les différents aspects de la classe sociale chez Marx », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XXIV, 1958.

Elles permettent de passer de la description à l'explication dans l'étude des sociétés. Le concept de classe prend toute sa valeur dans le cadre d'une théorie de classes, fait sur lequel insistent Dahrendorf et Gurvitch.

2) **La classe sociale est aussi, et surtout, une catégorie historique.** Cela signifie que les classes sont liées à l'évolution et au développement de la société. Elles se trouvent dans des structures sociales données par l'histoire. Les différentes classes existent dans des formations socio-économiques spécifiques. C'est pourquoi nous pouvons difficilement accepter qu'on parle de classes supérieures, moyennes et inférieures dans toutes les sociétés et dans tous les temps (comme le font les sociologues de l'école de la stratification). Les classes ont un contenu sociologique spécifique ; cela ressort de l'analyse des catégories sociales déterminées qui peuvent être décrites en termes précis. C'est ce que fait Marx dans ses analyses, lorsqu'il parle du « prolétariat », de la « petite bourgeoisie », etc. termes qui ont une valeur et un contenu concrets.

Les classes ne sont pas figées dans le temps : elles se forment, se développent, se modifient, au fur et à mesure que se transforme la société. Elles représentent les contradictions principales de la société ; elles en sont le résultat et elles développent, à leur tour, ces contradictions. Il y a donc entre les classes et la société en général, et entre les classes elles-mêmes, un mouvement dialectique constant, dont seule la recherche empirique concrète peut rendre compte. On peut aussi considérer les classes comme les acteurs de la transformation des structures sociales ; elles sont partie intégrante du dynamisme de la société et sont poussées, en même temps, par leur propre dynamisme interne ¹. Dahrendorf dit, à cet égard : « Les classes sont des groupements d'intérêt qui surgissent de certaines conditions structurelles, qui interviennent comme telles dans les conflits sociaux et contribuent aux transformations des structures sociales » ².

3) L'aspect principal des classes sociales que l'on doit signaler c'est celui-ci : il n'existe pas de classes prises isolément, mais seulement des systèmes de classes. Les classes n'existent que les unes par rapports aux autres. Ce qui définit les classes et les distingue les unes des autres ce sont les relations qui s'établissent entre elles ; une classe ne peut exister qu'en fonction d'une autre. Or ces relations sont des relations d'opposition, d'antagonisme, car dans des formations socio-économiques données, on trouve des classes opposées les unes aux autres. Ces oppositions sont le résultat des positions différentielles qu'elles occupent dans la structure sociale, et des intérêts objectifs de classe qui découlent de ces positions. Les positions différentielles que les classes occupent dans la structure sociale se manifestent dans l'accès différentiel qu'elles ont au Pouvoir politique de la société. D'après la position qu'elles occupent par rapport au Pouvoir politique, les classes ainsi opposées peuvent être considérées comme des classes dominantes ou des classes dominées.

S. Ossowski a montré comment prédomine chez Marx la vision dichotomique des classes en opposition. Mais il signale aussi que ce n'est là qu'un des

¹ Gurvitch : « Le dynamisme des classes sociales », in *Transactions*.

² Op. cit., p. IX.

aspects de la classe sociale chez Marx, et qu'elle ne s'oppose nullement à des schémas beaucoup plus complexes, par exemple à ceux de ses analyses historiques ¹.

En effet, outre la division générale de la société en une classe dominante et une classe dominée, on voit aussi des couples de classes opposées. Il faut ajouter à ceci le problème des groupements sociaux intermédiaires (selon les différents schémas de classification), qui ne sont généralement que des couches et des strates, mais non pas des classes, comme nous les envisageons.

4) Le problème qui a le plus divisé et opposé les divers courants sociologiques est celui des critères qui servent à la distinction des classes sociales. Depuis la distinction weberienne de la dimension économique, politique et sociale, certains sociologues n'ont voulu reconnaître dans le concept de classe qu'une base économique, et c'est généralement l'intention que l'on a prêtée au marxisme ².

Pour certains savants les similarités culturelles, mentales, morales et de comportement entre les membres d'une classe sociale sont dues à la base objective des positions similaires sur le plan des occupations, de l'économie et du droit de leurs membres (Sorokin). D'autres, soucieux de vider le concept de classe de son contenu économique, n'y voient que la base politique (prise dans son sens large, de relations de pouvoir) (Dahrendorf).

La position marxiste sur ce projet a été le plus nettement exprimée par Lénine. « On appelle classes, écrit-il, de vastes groupes d'hommes, qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par la loi) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail et donc, par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses publiques dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, par suite de la différence de la place qu'ils tiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale ³ ». Cette définition ne comprend pas toutes les nuances ni toutes les implications du concept de classe dans la littérature marxiste, mais elle montre quelle est, pour le marxisme, la base économique de la constitution des classes sociales : le rapport aux moyens de production. Il ne s'agit pas seulement, selon la définition de Lénine, de classer les individus, de distinguer ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les moyens de production, ou ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, etc. Ces distinctions, qui ont été reprises ailleurs, ne sont qu'une partie de la conception générale de la classe. Ce qui importe, c'est que ces distinctions se font au sein d'un système économique donné dans lequel des classes en opposition (dominantes-dominées) sont aussi complé-

¹ S. Ossowski : « La vision dichotomique de la stratification sociale », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XX, 1956 ; et « Old Notions and New Problems : Interpretation of Social Structure in Modern Society », in *Transactions...*, op. cit.

² La conception que Weber avait de l'ordre économique ne correspond, pourtant, pas du tout à celle de Marx.

³ V.I. Lénine : « La grande initiative », *Oeuvres Choiesies*, vol. II, Moscou, 1947, p. 589.

mentaires, et sont dialectiquement liées entre elles, puisqu'elles sont partie intégrante du fonctionnement d'un tout (exploiteurs - exploités) ¹.

5) Les oppositions entre les classes ne sont pas seulement verbales, elles se manifestent à tous les niveaux de l'action sociale, dans les conflits et les luttes de classes, surtout dans les domaines économiques et politiques. Les classes ne sont donc pas seulement des groupements structurels de la société, mais deviennent des groupements d'intérêts ² conscients d'eux-mêmes, qui ont tendance à s'organiser en vue de l'action politique pour la conquête du pouvoir de l'État. C'est ainsi qu'une « classe en soi », groupement dont la position spécifique dans l'ordre social et économique lui donne des intérêts objectifs « latents » devient une « classe pour soi » en tant que « classe politique.... groupe de pouvoir qui tend à s'organiser pour le conflit » ³, dont les intérêts sont devenus « manifestes » ⁴. Ce passage est le résultat de la prise de conscience de classe. Les difficultés du problème de la prise de conscience de classe et de la signification même de cette « conscience de classe » ont été démontrées par Gurvitch ⁵. Il s'agit d'un des problèmes les plus importants de cette conception de la classe sociale comme groupement d'action politique en puissance. Mais la conscience de classe ne surgit pas automatiquement de la « situation de classe », pas plus que tout groupement organisé pour le conflit politique (partis, et autres) ne repose toujours sur une classe. Les relations spécifiques qu'il y a entre la place qu'une classe tient dans un régime déterminé de l'économie sociale, selon la formule de Lénine, et son action politique consciente visant soit à la transformation radicale des structures sociales soit au maintien des structures existantes, varient selon les circonstances particulières.

6) Les luttes et les conflits entre les classes sont l'expression des contradictions internes des systèmes socio-économiques donnés. La contradiction principale, qui anime en premier lieu les luttes de classes, c'est la contradiction entre les forces de production et les rapports de production. D'autres contradictions se produisent dans les sociétés, mais celle-ci est la cause des principaux antagonismes entre les classes opposées. La classe dominante et la classe dominée représentent, l'une, les relations de production établies dans la société, et l'autre, les forces de production nouvelles qui tôt ou tard entreront en contradiction avec ce système de relations. C'est ainsi que Marx et Engels ont pu dire que l'histoire de l'humanité a été l'histoire des luttes de classes. Car les transformations structurelles des sociétés signifient l'élimination des relations de production qui ne correspondent plus aux forces

¹ C'est ici qu'il faut évoquer la théorie marxiste de la plus-value et de la valeur comme expression du travail. Il est étonnant que la plupart des auteurs qui se réclament en partie de Marx aient ignoré ce point capital.

² Ralph Dahrendorf : « Social Structure, Class Interests and Social Conflict », in *Transactions...*, op. cit.

³ Cox o.c : *Class, Caste and Race*, N, Y., 1959.

⁴ Pour le concept d'intérêts « manifestes » et « latents » des classes, voir Ralph Dahrendorf : *Soziale Klassen und Klassenkonflikt...*, op. cit.

⁵ Le Concept de classes sociales..., op. cit.

de production en développement et leur remplacement par d'autres. Et ceci signifie le remplacement d'une classe au pouvoir par une autre. Une classe ascendante, montante, est celle qui correspond aux forces de production en développement ; la même classe, après la conquête du pouvoir, se fige dans un nouveau système de relations de production, créé par elle, et entre en contradiction avec de nouvelles forces de production, déclenchées par sa propre prise du pouvoir. C'est le processus dialectique de l'évolution et du développement de la société et des classes en opposition, nuancé et modifié à chaque tournant de l'histoire par d'autres facteurs politiques et sociaux. Ainsi, une certaine classe est toujours liée à une structure socio-économique donnée ; et des transformations dans le caractère même de la classe accompagnent tout changement structurel de la société.

Le pouvoir de l'État reflète toujours le rapport existant, à une époque donnée, entre les classes de la société. Bien que l'État représente, théoriquement, les intérêts de la classe dominante, en pratique il peut exprimer, parfois, des compromis entre différentes classes ou fractions de classes. Mais tant qu'il y aura des contradictions entre les forces de production et les rapports de production dans la société, c'est-à-dire entre les classes sociales, la lutte politique des classes aura pour but le contrôle du pouvoir de l'État.

4. Les relations entre la structure des classes sociales et la stratification.

[Retour à la table des matières](#)

Étant donné que les oppositions de classes dans la société sont des oppositions asymétriques, qu'en face de ceux qui ont le pouvoir, les moyens de production, la richesse, il y a ceux qui ne les ont pas, que ceux qui ne travaillent pas avec leurs moyens de production utilisent le travail d'autrui bref, que les uns sont « en haut » et les autres « en bas » ; étant donné tous ces facteurs, il est facile de voir que les différentes positions occupées par les classes dans la société représentent effectivement une stratification. Mais il ne s'agit certainement pas d'un continuum à l'américaine ni d'une « glace napolitaine », selon l'expression d'un sociologue britannique. Les hiérarchies ainsi formées groupent aux extrêmes les classes ou les blocs de classes en opposition, et au milieu les couches ou strates intermédiaires. Mais on aurait tort de croire que ceci peut être réduit à un seul schéma universellement valable. Notre hypothèse est que les caractéristiques spécifiques de chaque système de stratification dépendent étroitement du contenu spécifique des rapports et des oppositions de classes sous-jacents.

Il y a des stratifications qui, à première vue, ne reposent pas sur les rapports de classes. Ainsi, par exemple, les catégories occupationnelles de presti-

ge ou certaines hiérarchies fondées sur l'appartenance raciale ou ethnique, dans les sociétés multi-ethniques. Mais nous pensons que ces stratifications ont leur origine dans une situation de classe et ne peuvent être comprises vraiment que par rapport à celle-ci. Ainsi, la position de l'ouvrier industriel sur une échelle de prestige lire son origine de la situation objective du prolétariat aux débuts du capitalisme industriel, et cette position se trouve encore enracinée dans le système de valeurs de lit société actuelle, malgré les changements intervenus dans la situation du prolétariat depuis lors. De même, la discrimination du Noir aux États-Unis, même si elle est coupée de toute implication économique (ce qui n'est d'ailleurs pas du tout le cas, surtout dans le Sud), tire son origine aussi bien de l'esclavage que du développement du capitalisme industriel aux États-Unis après l'abolition de l'esclavage. Elle repose donc, nettement au départ sur une situation de classe qui, dans une grande mesure, se prolonge encore jusqu'à nos jours ¹.

À notre avis, les stratifications représentent dans la plupart des cas des fixations ou projections sociales, par-fois même juridiques, et en tout cas, psychologiques, de certains rapports sociaux de production représentés par les rapports de classes. Dans ces fixations sociales, d'autres facteurs secondaires et accessoires interviennent (par exemple religieux, ethniques), qui renforcent la stratification et qui, en même temps, ont la fonction sociologique de la « libérer » de ses attaches avec sa base économique, c'est-à-dire de lui donner une existence autonome ². Comme tous les phénomènes de la superstructure sociale, celui-ci acquiert une dynamique propre, ou plutôt, une inertie propre, qui maintient la stratification, même lorsque les conditions dont elle est issue au départ ont été modifiées. Au fur et à mesure que les rapports de classes se modifient, fait dû à la dynamique des oppositions de classes, aux luttes et aux conflits de classes, les stratifications deviennent des fossiles de rapports de classes dont elles sont issues. Elles peuvent donc ne plus correspondre à ceux-ci, et même entrer en contradiction avec eux, particulièrement lors d'un bouleversement révolutionnaire des rapports de classes. C'est pourquoi certains types de stratification n'ont, apparemment, aucun rapport avec leur base économique ; par exemple, une certaine stratification sociale établie autour de l'aristocratie dans diverses monarchies de l'Europe, et les vestiges d'une stratification ethnique, correspondant à l'époque coloniale, dans certains pays d'Amérique Latine.

Il ressort de ce qui vient d'être dit, que les stratifications, en tant que phénomènes de la superstructure, étant le produit de certains rapports de classes, agissent, à leur tour, sur ces rapports. Elles n'en sont donc pas seulement le reflet passif. En établissant des catégories intermédiaires, elles servent surtout à réduire les oppositions les plus aiguës qui pourraient exister entre leurs strates polarisées, en tant que classes. Dans les systèmes de stratification permettant la mobilité sociale entre les strates, celle-ci a la double fonction de rendre moins aiguës les oppositions de classes et de renforcer la stratification elle-même. On voit donc que la stratification joue un rôle éminemment

¹ Cette thèse, qui est, considérée comme anathème par la plupart des sociologues américains, a été développée par Cox dans *Caste, Class and Race*, op. cit.

² Elles pourraient donc être considérées aussi comme des justifications, ou rationalisations, du système économique ; c'est-à-dire, comme des idéologies.

conservateur dans la société, tandis que les oppositions et les conflits de classes sont d'ordre dynamique, par excellence.

La stratification sociale, tout en divisant la société en plusieurs groupements sociaux, a surtout des fonctions d'intégration sociale et de consolidation des structures socio-économiques déterminées. Les divisions principales des sociétés ne sont pas celles de la stratification, mais celles des oppositions des classes. On peut parler des intérêts des strates de la même façon qu'on peut parler des intérêts des classes. Ainsi, on peut dire que toute stratification sert aux intérêts de la strate supérieure. Mais il ne s'ensuit pas que toute stratification serve les intérêts de la classe dominante d'une société. Au contraire, seuls certains types spécifiques de stratification servent aux intérêts de la classe dominante. La classe dominante et la strate supérieure peuvent ne pas être identiques ; c'est le cas lorsque les rapports entre les classes ont débordé le cadre des stratifications fixées dans la société. Il semble bien que les deux types de groupements peuvent coexister pendant un certain temps et se recouper dans la structure sociale, selon les circonstances historiques particulières. Mais tôt ou tard se développera un nouveau système de stratification, correspondant mieux à la structure des classes existantes. Ainsi serait expliquée la coexistence de multiples systèmes de stratification dans une société, tandis qu'une seule structure de classes seulement est possible dans le cadre d'un système socio-économique quelconque.

Les classes sont incompatibles entre elles, comme l'affirme Gurvitch, mais les strates des différents systèmes de stratification ne le sont pas. Si les stratifications représentent des systèmes de valeurs acceptées par la société, les oppositions entre les classes, en revanche, créent des systèmes de valeurs en conflit. Les contradictions qui peuvent se produire donc, entre un système de stratification et une structure de classes, impliquent aussi des conflits multiples entre des systèmes de valeurs ¹.

5. Caste, Race et Minorité.

[Retour à la table des matières](#)

Les schémas des classes sociales et des stratifications sont souvent compliqués par l'introduction des termes tels que caste, race et minorité. Surtout dans les pays sous-développés, mais également aux États-Unis, on entend parler d'une stratification raciale, ou d'une stratification de castes par opposition à un système de classes. Il convient donc de préciser ces quelques

¹ Plus la stratification cesse de correspondre aux rapports entre les classes, moins elle est acceptée comme système de valeurs par toutes les couches qui l'intègrent, qui, au contraire, mettent en avant leurs propres systèmes de valeurs. D'où la multiplicité de conflits entre systèmes de valeurs dans une société à la fois multi-stratifiée et divisée en classes sociales. Cf. W.F. Wertheim : « La Société et les Conflits entre Systèmes de Valeurs », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXVIII, 1960.

termes et de voir comment ils font partie de la théorie de la stratification et des classes sociales.

1) *La Caste.*

[Retour à la table des matières](#)

Les discussions qui surgissent entre les spécialistes sur la signification et la caractérisation sociologiques de la « caste » et du système de castes, nous montrent que l'essence du phénomène n'est pas encore tout à fait comprise et que beaucoup de divergences existent à son sujet entre les savants.

Tout le monde est d'accord pour affirmer qu'un système de castes est un système de stratification, et que parler d'une « caste » sans faire référence à un système de castes, n'a pas de sens. Mais à partir de ce consensus, deux tendances divergentes occupent la scène. La première considère qu'un système de castes est une forme particulière de stratification caractérisée par plusieurs traits structurels spécifiques (rigidité du système, appartenance à une caste par la naissance, impossibilité de changer de caste, endogamie, hiérarchie de castes absolue dans tous les domaines, particulièrement dans le système de valeurs). D'après cette tendance, tout système de stratification qui montrerait quelques-unes de ces caractéristiques peut être considéré comme un système de castes, ou comme une variante d'un système de castes. Selon cette tendance, la caste représente un cas extrême, rigide, immobile de stratification, par opposition à une stratification de « classes sociales », ouverte, mobile, etc.¹.

La deuxième tendance considère le système de castes comme un phénomène culturel, spécifiquement hindou, enraciné dans le système de valeurs et la philosophie hindous, et incompréhensible en dehors de ceux-ci. Il s'agirait donc, d'après cette tendance, d'un phénomène sui generis dont on ne peut trouver d'égal nulle part ailleurs².

Une position quelque peu intermédiaire est adoptée par certains savants britanniques, qui considèrent le système de castes du point de vue structurel, mais limité à l'aire culturelle pan-indienne. Outre les caractéristiques de ces castes, déjà mentionnées, ces savants insistent surtout (comme le font

¹ Cette tendance est représentée surtout par A.L. Kroeber (cf. « Caste », in *Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, 1930) et par l'école américaine de Warner, Davis (y compris Myrdal) qui considèrent les race relations aux États-Unis sous l'angle de la caste. Elle est partagée par le sociologue indien, G.S. Ghurye (cf. *Caste and Class in India*, Bombay, 3e édition, 1957). L'anthropologue britannique S.F. Nadel s'en fait l'écho quand il écrit : « Lorsque le statut uniforme dans chaque strate est attribué de manière rigide sur la base de la descendance, nous parlons de castes ; là où le statut uniforme est fondé sur des qualifications acquises, permettant, ainsi, la mobilité entre les strates, nous parlons de classes sociales ». Cf. *The Foundations of Social Anthropology*, London, 1958, p. 174.

² Cette tendance est représentée, surtout, par Cox, op. cit. aux États-Unis et par Louis Dumont en France (cf. « Caste, Racisme et 'Stratification' », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXIX, 1960.

d'ailleurs Cox et Dumont) sur certains traits relationnels du système de castes : les droits et les obligations mutuels des différentes castes, leur interrelation fonctionnelle. Ainsi, Leach voit dans la caste « une entité fonctionnelle avec une série spéciale de caractéristiques culturelles qui la distinguent ». Et Bailey insiste sur le fait qu'un système de castes ne se trouve que dans des sociétés de petite échelle et non complexes (les villages indiens), qui perd ses caractéristiques structurelles à l'échelle de l'État et avec la complexité politique et économique de la société moderne ¹.

Quoi qu'il en soit dans l'aire culturelle pan-indienne, il importe de savoir si le concept de caste peut être appliqué à d'autres systèmes de stratification.

À notre avis, l'usage du concept de caste hors de l'aire pan-indienne ne se justifie pas. Si l'emploi de ce terme sert à caractériser une stratification rigide par opposition à une stratification ouverte dite de classes, alors il nous semble que son emploi amène plus de confusion que d'éclaircissements. Une stratification rigide peut être une partie d'un système de classes tel que nous l'avons défini plus haut. Si, d'autre part, le concept de caste est employé pour caractériser des systèmes de relations où interviennent des races (comme aux États-Unis et en Afrique du Sud), ou des ethnies diverses (comme en Amérique Latine), alors son emploi (en arrivant implicitement à des comparaisons avec l'aire indienne) prête également à des confusions car il voile trop souvent les facteurs historiques qui sont intervenus dans l'établissement de ces systèmes de relations : l'esclavage, le colonialisme, la conquête militaire, les travaux forcés, etc., éléments qui sont associés tous à l'expansion économique de l'Europe. Nous ne voyons donc aucun avantage méthodologique à l'usage du terme caste, comme catégorie analytique dans l'étude des stratifications et des systèmes de classes hors de l'aire culturelle pan-indienne.

2) Races et minorités.

[Retour à la table des matières](#)

Étant donné que ces deux catégories sont mentionnées souvent dans les études sur la classe et la caste, et sur la stratification en général, il convient d'essayer de déterminer leurs caractéristiques principales. Du point de vue sociologique, la « race est un groupement humain défini culturellement dans une société donnée », qui est distinct d'autres groupements par des caractéristiques biologiques qui lui sont attribuées, et qui peuvent varier d'un endroit à un autre ². Le concept acquiert toute sa valeur sociologique dans des conditions spécifiques que les Américains ont nommé des « relations raciales » (race relations), c'est-à-dire, des systèmes de rapports sociaux déterminés,

¹ R. Leach : *Aspects of Caste in South India, Ceylan and North-West Pakistan*, Cambridge, 1960, Introduction, et F.G. Bailey : *Social Stratification in India*, article ronéotypé, Université de Manchester, 1961.

² P.L. Van den Berghe : « The Dynamics of Racial Prejudice : An Ideal Type Dichotomy », in *Social Forces*, vol. 37, no 2, 1958. Les critères anthropologiques de la race sont, évidemment, bien différents.

imbriquant deux ou plusieurs groupement qui peuvent être caractérisés par des termes raciaux. Chaque fois que deux ou plusieurs races, ainsi définies, agissent ensemble dans un système de rapports sociaux, il est important de caractériser le type de relations dont il s'agit : politiques, économiques, sociales. Des groupements raciaux peuvent s'affronter dans des systèmes de classes (comme aux États-Unis) et dans des systèmes coloniaux (comme en Afrique coloniale), ou bien dans des structures sociales qui comportent les deux genres de relations (comme en Amérique Latine). Généralement, lorsqu'on parle de relations raciales on parle de domination et de subordination, ainsi que de conflits sociaux, économiques et politiques entre les groupements raciaux, ayant pour objet le maintien ou la destruction de certains privilèges économiques ou politiques détenus par l'une des races, ou la compétition entre les groupements raciaux pour la conquête de certains privilèges ou de certains droits. Il est évident, par conséquent, que lorsqu'il est question de relations raciales, il importe de découvrir l'essence sociologique interne des liens qui unissent les races ou des conflits qui les séparent.

Parfois il est question des minorités. Une minorité peut être définie comme « un sous-groupe au sein d'une société plus large, dont les membres sont exposés à des incapacités qui prennent la forme de préjugés, discrimination, ségrégation ou persécution de la part d'un autre type de sous-groupe, considéré généralement comme une majorité »¹. Les minorités se distinguent, en plus, par une tendance vers l'endogamie et, le plus souvent, par des caractéristiques culturelles propres, qui font d'elles des sous-cultures, selon l'expression des ethnologues. Les minorités sont généralement rangées sur une échelle de statuts, et leurs membres rivalisent avec la majorité pour le statut et les privilèges. Les minorités peuvent être nationales, linguistiques, ou religieuses². Tout comme les races, elles peuvent constituer donc, à la fois, des strates dans un système de stratification et des groupements de pouvoir engagés dans un conflit politique (et parfois, économique) avec d'autres minorités ou avec le groupement dominant dit « majorité ». Le conflit peut avoir pour but soit l'émancipation, soit l'assimilation, selon le cas. Les minorités ne sont pas des classes, principalement parce que la base de leur intégration n'est pas représentée par leur rapport avec les moyens de production, ni par leur place dans le processus de production de la société. Néanmoins, il est possible qu'une minorité se trouve dans une situation de classe, et que sa lutte politique contre la « majorité » devienne une lutte de classe. Ces cas particuliers doivent être saisis dans le cadre des études empiriques spécifiques, mais il faut, surtout, ne pas confondre les deux termes, malgré le fait qu'ils peuvent parfois se recouvir et s'entrecroiser.

¹ Harris, Marvin : « Caste, Class and Minority », in *Social Forces*, vol. 37, no 3, 1959. En général, la sociologie américaine comprend les races dans les minorités.

² La connotation numérique de « minorité » et de « majorité » est malheureuse. Il s'agit, bien entendu, de groupements qui participent plus ou moins à la culture dominante, indépendamment de leur nombre. Pour Harris, les termes caste - minorité - classe forment un continuum : Ainsi, un système de castes dont les castes commencent à entrer en compétition les unes avec les autres se transformerait en système de minorités, qui se transformerait, à son tour, en système de classes. C'est ce qui serait en train de se passer en Inde, et ce qui se serait passé dans l'Europe féodale. Une telle conception ne correspond évidemment pas à celle que nous avons développée dans ce chapitre.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre III

Les classes sociales et sous-développement

1. Les classes et la stratification dans les pays sous-développés.

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse des structures des classes sociales et les études sur la stratification ont été développées surtout dans les pays capitalistes industriels. Il devient donc nécessaire de se demander si ce genre d'analyses est applicable aux pays sous-développés. Il est évident d'abord que les problèmes théoriques dont nous avons parlé se compliquent dans les pays sous-développés. D'une part, le système capitaliste, qui est le cadre classique d'une analyse structurelle des classes sociales, ne s'y trouve pas à l'état « pur » et a été importé de l'extérieur. Par conséquent, il n'est pas le résultat d'un développement interne propre, mais a été superposé à des structures antérieures. D'autre part, en raison de la coexistence dans les pays sous-développés de structures économiques diverses et d'étapes d'évolution économique et sociale différentes, les stratifications dans ces pays ont des aspects multiples qu'elles n'ont pas dans

les pays développés. En conséquence, les modalités d'une analyse des classes sociales dans les pays sous-développés sont forcément différentes que dans les pays industriels.

Pour orienter notre recherche, il faut rappeler que l'évolution historique des pays aujourd'hui sous-développés porte l'empreinte de l'évolution du système capitaliste mondial dans son ensemble depuis l'expansion européenne. Quelques-uns des pays sous-développés (l'Amérique Latine) ont emprunté ce chemin plus tôt que d'autres, mais tous ont été affectés très profondément par l'expansion mercantiliste et par le développement économique des grands pays foyers. Il s'ensuit que l'évolution des structures des classes des pays sous-développés a reflété également les rapports changeants des classes des pays avancés. Mais les pays sous-développés sont des pays agricoles et les structures sociales et politiques traditionnelles antérieures au premier contact de ces pays avec le système capitaliste en expansion, étaient des structures agraires. La population agricole joue donc un rôle beaucoup plus important dans ces pays que dans les pays industriels. Elle ne représente pas seulement, dans presque tous les cas, la majorité numérique, mais de plus la production agricole est souvent la branche la plus importante de l'économie.

J. Lambert a noté, avec raison, que les pays sous-développés sont surtout des sociétés inégalement développées¹ ; c'est-à-dire, des sociétés dualistes, où un secteur capitaliste moderne coexiste avec un secteur d'économie de subsistance arriéré. Ce dualisme est particulièrement remarquable dans les structures agraires. Mais on aurait tort de croire, comme le font quelques chercheurs, qu'il s'agit là de deux sociétés ou structures économiques indépendantes. Très souvent l'histoire des pays coloniaux nous le montre le secteur archaïque de la société dualiste est le sous-produit, justement, d'un certain développement économique localisé et limité régionalement. Les liens économiques entre les deux secteurs - le traditionnel et le moderne - sont très étroits ; l'un ne pourrait plus subsister sans l'autre. Étant donné ce dualisme, voire ce pluralisme, plusieurs systèmes de stratification coexistent dans les pays sous-développés. Quelques-uns de ces systèmes de stratification peuvent être considérés comme des obstacles au développement économique, dans la mesure où ils correspondent à des structures économiques antérieures au capitalisme et qu'ils sont bouleversés Par le développement économique. Pour bien comprendre la dynamique des classes dans l'actualité, il devient-donc indispensable de passer en revue, brièvement, quelques aspects des structures dites traditionnelles qui ont été affectées par les processus de changement déclenchés par l'expansion européenne.

¹ J. Lambert : « Les Obstacles au développement provenant de la formation d'une société dualiste », in *Resistências à Mudança*, Rio de Janeiro, 1960.

2. Les structures traditionnelles.

[Retour à la table des matières](#)

Nous ne prétendons pas donner une définition des structures traditionnelles, mais disons cependant qu'il s'agit de formes culturelles et d'organisation sociale qui sont restées plus ou moins en marge de la civilisation dite occidentale et du système économique industriel, ou bien des vestiges des systèmes pré-industriels. Elles comprennent donc aussi bien les sociétés « primitives » ou « archaïques »¹ que les systèmes féodaux ou semi-féodaux que connurent certaines régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique avant l'expansion du mercantilisme et dont quelques-uns subsistent encore à l'époque actuelle. Dans le cadre de notre recherche, les structures traditionnelles nous intéressent dans la mesure où elles se rapportent aux classes sociales et aux stratifications.

La plupart des sociétés primitives ou archaïques sont des sociétés pré-classistes : l'organisation sociale y est basée principalement sur les liens de parenté, la technique est simple, les unités de production économique sont petites, l'accumulation de capital est faible et lorsqu'elle prend des proportions importantes, la société dispose de certaines institutions dont la fonction sociologique est d'empêcher la capitalisation et d'assurer la circulation de la richesse². La terre, comme moyen principal de production dans ces sociétés, n'est pas l'objet d'une appropriation privée, et le concept même de propriété privée y est peu ou pas du tout développé. Ces sociétés ne connaissent donc pas de division en classes sociales, bien que certaines oppositions économiques entre leurs membres et entre des groupes de membres, et une certaine spécialisation du travail puissent être considérées comme contenant en puissance des oppositions de classes. L'étude du développement indépendant des classes à l'intérieur d'une société primitive ou archaïque est une démarche historique ou ethno-historique, car à l'heure actuelle, partout dans le monde sous-développé, la formation et l'évolution des classes est le résultat de changements dus à des influences extérieures à la société dont il s'agit.

¹ À propos des difficultés de l'emploi de ces termes, cf. Jean Cazeneuve : « Le concept de société archaïque », in G. Gurvitch *Traité de Sociologie*, tome II, Paris, 1960 ; Claude Lévi-Strauss « La notion d'archaïsme en ethnologie », in *Anthropologie Structurale*, Paris, 1958 ; et Emilio Willems : « Primitive Gesellschaften », in René König : *Soziologie*, Francfort, Fischer Lexicon, 1958.

² Ces institutions, comme le malaki et le bilaba en Afrique Centrale et des institutions analogues ailleurs, resserrent les liens sociaux d'une société, et empêchent ainsi la formation d'une classe sociale ayant un pouvoir économique supérieur, au sein de la collectivité. Elles ont comme but la transformation d'une supériorité économique quelconque en prestige social soit d'un lignage, soit d'un individu. Cf. Georges Balandier : « Structures sociales traditionnelles et changements économiques », in *Cahiers d'Études Africaines*, no 1, 1960 ; et « Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXX, 1961.

Mais si dans ce type de sociétés on ne peut pas parler des classes sociales, il en va autrement en ce qui concerne la stratification sociale. C'est dans ces sociétés primitives qu'on trouve des stratifications indépendantes d'une structure de classes. Cependant, ces stratifications ne comprennent jamais une hiérarchie de plusieurs couches superposées, mais plutôt de statuts différentiels de certains individus et de certains lignages, qui peuvent être liés à des prééminences politiques, religieuses ou même économiques ¹.

À part les communautés primitives ou archaïques, que nous n'étudierons pas, les régions sous-développées du monde comprenaient aussi, avant l'expansion du capitalisme, des sociétés de classes.

La nature générale et la caractérisation théorique de ces sociétés de classes sont devenues l'objet d'importantes discussions parmi les savants ; discussions qui n'ont pas manqué parfois de parti-pris politiques.

Bien que Marx ait esquissé le concept de mode de production asiatique et les lignes générales des « formes qui précèdent la production capitaliste » ², la plupart des marxistes, suivant Morgan et Engels, n'ont voulu voir dans les sociétés de classes des pays non-occidentaux que des sociétés esclavagistes ou féodales, ou bien, des sociétés au stade de la barbarie ou de la démocratie militaire. Le concept de mode de production asiatique fut repris voici quelques années par Karl Wittfogel pour développer sa théorie des sociétés hydrauliques gérées par des énormes bureaucraties agraires au profit du pouvoir absolu du despotisme oriental - théorie qu'il voulait appliquer pour expliquer les sociétés socialistes contemporaines ³. Malgré sa grande érudition, la contribution théorique de Wittfogel est plutôt faible. Récemment des nouvelles discussions autour de ce sujet ont eu lieu entre les marxistes ⁴ et la notion de mode de production asiatique est employée à nouveau comme instrument de recherche fécond. Maurice Godelier avance l'hypothèse du mode de production asiatique correspondant à « une forme d'organisation sociale propre au passage de la société sans classes à la société de classes, une forme contenant la contradiction du passage de la société sans classes à la société de classes », et qui serait caractérisée par « l'unité de structures communautaires et d'un embryon de classe exploiteuse » ⁵.

¹ Des recherches faites en Afrique nous donnent des exemples de ces prééminences, quoique l'analyse systématique de la stratification dans les sociétés non classistes n'occupe pas une place de premier choix dans la plupart des études. Cf. M. Fortes et E.E. Evans-Pritchard : *African Political Systems*, Londres, 1950 ; J. Middleton et D. Tait : *Tribes Without Rulers* ; Georges Balandier : *Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, 1955.

² Karl Marx : « Formes antérieures à la production capitaliste », *L'Homme et la Société* (Paris, éditions Anthropos), no 1, 1966.

³ Karl Wittfogel : *Le Despotisme oriental*, Paris, 1964.

⁴ Voir *La Pensée*, numéro 114, avril 1964.

⁵ Maurice Godelier. La notion de « Mode de Production Asiatique » et les *Schémas Marxistes d'Évolution des Sociétés*, Paris, Centre d'Études et de Recherches Marxistes, sans date, p. 28. Maxime Rodinson, par contre, met en doute la valeur de cette notion dans l'étude des sociétés musulmanes. Voir M. Rodinson, *Islam et Capitalisme*, Paris, 1966, eh. III.

Quoi qu'il en soit pour certaines sociétés de l'Extrême-Orient ou de l'Amérique pré-colombienne, d'autres parties du monde - telles que l'Inde prébritannique ou l'Afrique pré-coloniale - ont été caractérisées nettement comme des structures féodales ou semi-féodales.

Nous employons ces termes d'une façon générique, sans prétendre à une définition rigoureuse. Il s'agit de structures sociales qui, selon l'expression de Maurice Dobb, sont caractérisées par « une obligation, imposée au producteur par la force et indépendamment de sa propre volonté, de satisfaire un certain nombre d'exigences économiques d'un seigneur, soit que ces exigences prennent la forme de services à rendre ou de tributs à payer en monnaie ou en espèces... »¹.

Quelques exemples nous suffiront.

1) L'Amérique pré-colombienne : Aztèques et Incas

[Retour à la table des matières](#)

Un exemple particulièrement intéressant d'États organisés et de structures de classes existant avant l'expansion de l'Occident et n'ayant pas survécus à celle-ci, nous est offert par les sociétés aztèque et inca en Amérique, qui furent, toutes les deux, détruites violemment par la Conquête Espagnole. Représentaient-elles des formes d'organisation sociale qu'on pourrait appeler « semi-féodale » ? Ou sont-ils des sociétés gentiles, des démocraties militaires ou des sociétés hydrauliques ? La question reste ouverte². Il s'agissait, en tout cas, d'États fortement centralisés qui, ayant pour base de leur organisation sociale une communauté clanique territoriale (le calpulli et l'ayllu, respectivement) entreprirent des conquêtes militaires de grande envergure. Le butin et les tributs qui en résultaient, contribuaient à l'établissement d'un pouvoir politique et économique sans égal dans le monde pré-colombien, et à une structure de classes fortement hiérarchisée, très semblable dans ces deux sociétés. Les catégories sociales (appelées « classes » par plusieurs savants) qui se retrouvent dans la société aztèque et inca, sont les suivantes :

a) **La noblesse**, qui comprend quatre divisions :

1. la noblesse héréditaire, occupant des fonctions importantes auprès du chef suprême de l'État ;

¹ Maurice Dobb : *Studies in the Development of Capitalism*, New York, 1947, p. 35.

² Voir, à propos du Mexique, Friedrich Katz, *Die Sozialökonomische Verhältnisse bei den Azteken im 15. und 16. Jahrhundert*, Berlin, 1956 ; Manuel Moreno, *La organización social y política de los aztecas*, Mexico ; M. Olmeda : *El desarrollo de la Sociedad Mexicana*, Mexico, 1966.

2. l'aristocratie « bureaucratique », créée ad hoc pour occuper les fonctions administratives de plus en plus nombreuses à la suite des conquêtes militaires ;

3. l'aristocratie des peuples conquis, qui était intégrée aux fonctions de l'administration de l'État à ses niveaux inférieurs ;

4. la noblesse clanique (c'est-à-dire, celle des lignages prééminents des *calpulli* et des *ayllus*), qui devint de plus en plus subordonnée au fur et à mesure que l'État se fortifiait.

b) **Le clergé**, qui détenait un grand pouvoir politique et économique et qui était lié à l'aristocratie ;

c) **Les commerçants et les artisans** qui étaient relativement libres dans l'État aztèque, mais subordonnés au contrôle étatique chez les incas ;

d) **Les plébéiens**, c'est-à-dire, les membres des clans locaux, qui constituaient, dans les deux sociétés, la grande majorité de la population ;

e) **Les guerriers**, qui occupaient des positions strictement réglementées, avec des privilèges spéciaux, et qui pouvaient aspirer à l'aristocratie ;

f) **Les esclaves**, qui n'étaient pas, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les prisonniers de guerre (qui étaient, eux, sacrifiés par les aztèques et généralement relâchés par les incas), mais des gens du commun tombés en esclavage à cause de leurs dettes ¹.

Il semble que l'esclavage ne joua jamais un rôle important dans ces sociétés, et qu'il était en train de disparaître au moment de la Conquête. Le pouvoir de la noblesse et de l'État était fondé, surtout, sur la conquête militaire, et elle-même était possible grâce à une productivité agricole élevée, due surtout à des systèmes ingénieux d'irrigation. C'est pourquoi l'organisation gentilice du clan pouvait coexister pendant un certain temps avec le développement d'une aristocratie dominante et d'un État centralisé. Cependant, cette organisation elle aussi, était déjà en processus de décomposition, semble-t-il, lorsque survint la Conquête Espagnole. Les groupes de commerçants, en revanche, au moins dans la société aztèque, devenaient toujours plus importants dans l'organisation sociale ². Ce qu'aurait été l'évolution ultérieure de ces deux sociétés, restera un des mystères les plus séduisants de l'histoire. En tout cas, la Conquête Espagnole désorganisa totalement l'État Inca et l'État Aztèque. L'organisation clanique disparut progressivement, et il n'en reste aujourd'hui que des vestiges dans certains groupes autochtones marginaux du

¹ Friedrich Katz : « Einige Vergleichsmomente zwischen der sozialen und wirtschaftlichen Organisation der Inka in Peru und der Azteken in Mexico », in *Estudios de Cultura Nahuatl*, vol. 2, Mexico, 1960. Voir aussi : Morre, F. Sally : *Power and Property in Inca Peru*, New York, 1958 ; Alfonso Caso : *Instituciones Indígenas en la época precolombiana*, Mexico, 1954.

² F. Katz : « The Evolution of Aztec Society », in *Past and Present, a Journal of Scientific History*, no 13, 1958.

Pérou et du Mexique. L'aristocratie indigène jouissait encore de certains privilèges dans le cadre de l'administration coloniale espagnole, pendant un certain temps, au moins à ses niveaux inférieurs. Mais, en général, la population indigène constituait, pendant l'époque coloniale, la base paysanne d'une nouvelle structure de classes, et occupait, dans son ensemble, une position précise dans le système rigide de stratification imposé par les Espagnols. Désormais, l'évolution de la structure de classes dans les pays d'Amérique Latine reflétait, mutatis mutandis, le développement économique de l'Europe, surtout du Royaume Espagnol jusqu'au début du XIXe siècle, puis celui de l'Angleterre, de la France et des États-Unis.

2) *L'Inde pré-britannique*

[Retour à la table des matières](#)

Dans d'autres parties du monde il y a eu aussi des structures féodales avant le contact avec l'Europe en expansion ; et ces structures ont été transformées de diverses façons par l'expansion européenne. La situation en Inde nous en apporte des exemples. L'ancien féodalisme en Inde était caractérisé par l'absence de noblesse féodale terrienne et de propriété privée de la terre ¹. La terre était la propriété collective de la communauté villageoise, et celle-ci avait l'obligation de payer un tribut régulier à une noblesse féodale non terrienne, chargée par le roi de recevoir l'impôt et d'administrer le royaume. Le pouvoir politique était fondé sur la conquête militaire, mais à part le paiement des impôts, la communauté villageoise administrait ses propres affaires et maintenait sa structure économique traditionnelle ². Ce type de féodalisme n'était caractéristique de l'Inde qu'avant le quatorzième siècle, et certains historiens l'ont appelé « féodalisme d'en haut » ³. Après cette période, il s'est développé un « féodalisme d'en bas », dû aux changements de structure dans la communauté villageoise. En effet, il se développa une classe de détenteurs de la terre (sinon de propriétaires de la terre), dont les domaines étaient travaillés par des esclaves d'abord, et par des paysans sans terre, par un genre de serfs plus tard. L'absence d'une féodalité politique héréditaire et d'une stricte hiérarchie sociale, qui controlât la terre à tous les niveaux de la propriété, permettait le développement d'une classe féodale « villageoise », dont est issu Plus tard le système du zamindariat, employé par les Britanniques pour établir la grande propriété capitaliste dans l'agriculture. Au seizième siècle, sous

¹ Cf. A.R. Desai : *Social Background of Indian Nationalism*, Bombay, 1948 (3e édition, 1959). Voir aussi la lettre d'Engels à Marx du 6 juin 1853, dans laquelle il écrit : « L'absence de propriété foncière est, en effet, la clé de tout l'Orient, pour l'histoire politique comme pour l'histoire religieuse... »

² Dans *le Capital*, Marx écrit : « Dans ces pays, l'unité de la petite agriculture et de l'industrie domestique constitue la grande base du mode de production ; il faut y ajouter pour les Indes, la forme des communes rurales reposant sur la propriété foncière en commun qui était d'ailleurs également la forme primitive en Chine. Aux Indes, les Anglais, souverains et rentiers fonciers, déployèrent simultanément leur puissance politique et économique pour faire éclater ces petites communautés économiques. » Livre III, ch. 20, p. 342 (Paris, Éditions Sociales).

³ Cf. D.D. Nosambi : *An Introduction to the Study of Indian History*, Bombay, 1956.

l'empire des Moguls, la forme principale du contrôle de la terre était le Dschagir, propriété de l'État. La paysannerie non différenciée qui travaillait ces terres payait une rente aux représentants directs du Sultan, les mukta et les iktadare (qui ne constituaient pas, cependant, une noblesse héréditaire). La base économique de cette classe sociale était la perception de la rente et de l'impôt et non pas l'exploitation directe de tel ou tel domaine ¹. On voit, donc, que plusieurs systèmes d'exploitation féodale ou « asiatique » pouvaient coexister en Inde pendant longtemps avec une économie villageoise traditionnelle, et même avec les débuts d'un système d'exploitation bourgeoise, le zamindariat. Vers la moitié du dix-huitième siècle, le système du féodalisme étatique ou « agro-bureaucratique » basé sur la perception de l'impôt et de la rente se trouvait déjà en décomposition. Cette décomposition fut accélérée par l'administration britannique, qui augmenta les impôts levés sur la paysannerie et les établit sur une base monétaire fixe. Ceci contribua à la ruine des grandes masses de la paysannerie. En même temps, par le moyen du « Permanent Settlement », donnant aux zamindars le droit de propriété permanente et héréditaire sur les terres qu'ils occupaient, les Anglais établirent les bases de l'agriculture capitaliste en Inde ². Dans certaines parties de l'Inde, les Anglais établirent encore un autre système, celui de la petite propriété appelée Rvotwari, par lequel le paysan traditionnel conservait ses droits sur la terre, et qui s'étendit sur 51 % du territoire indien ³. Cependant tous les deux représentaient un abandon du système traditionnel de propriété villageoise collective. « Ainsi - écrit un auteur indien - la conquête britannique de l'Inde produisit une révolution agraire. Elle créa les conditions préalables pour le développement capitaliste de l'agriculture en introduisant la propriété foncière privée, à savoir, la propriété paysanne et la grande propriété foncière. À côté des forces commerciales et d'autres forces économiques nouvelles qui s'infiltrèrent et pénétrèrent dans le village, tout ceci mina et l'économie agraire et le village autarcique de l'Inde de la période pré-britannique. Cette transformation des relations avec la terre était le chaînon le plus important dans la chaîne des causes qui ont transformé toute l'économie féodale pré-capitaliste de l'Inde en une économie capitaliste existante » ⁴. Désormais, ainsi que cela

¹ K.A. Antonowa : « Die Hauptformen des feudalen Grundbesitzes im Mogul-Indien des 16. Jahrhunderts », in W. Ruben : *Die Okonomische und Soziale Entwicklung Indiens*, vol. I, Berlin, 1959.

² E.N. Komarow : « Zur Einführung der ständigen Veranlagung durch das Semindari System in Bengalen », in W. Ruben (Ed.), op. cit. et R.P. Dutt : *India Today and Tomorrow*, Londres, 1955. Dans une note du passage du Capital, que nous avons cité précédemment, Marx ajoute : « Si jamais l'histoire d'un peuple nous offre des expériences économiques manquées et réellement ridicules (bien qu'en réalité infâmes), c'est bien l'histoire de l'administration des anglais aux Indes. Au Bengale, ils créaient une caricature de la grande propriété terrienne anglaise ; dans les Indes du sud oriental, une caricature de la propriété parcellaire ; dans le nord-ouest, ils transformaient dans la mesure du possible la communauté économique hindoue basée sur la propriété foncière commune en une caricature d'elle-même ».

³ Cf. R.P. Dutt : op. cit., qui signale, cependant : « In practice, through the process of subletting, and through the dispossession of the original cultivators by money-lenders and others securing possession of their land, landlordism spread extensively and at an increasing pace in the Ryotwasi areas. This extending chain of landlordism in India, increasing most rapidly in the modern period, was the reflection of the growing dispossession of the peasantry and the invasion of moneyed interests, big and small, which sought investment in this direction, having failed to find effective outlets in productive industry (pp. 83-84).

⁴ A.R. Desai : op. cit., p. 37.

avait été le cas en Amérique deux siècles et demi plus tôt, le développement de la structure de classes sociales en Inde reflétait le développement du capitalisme instauré par le colonialisme britannique.

3) Madagascar

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à ce qui s'est passé en Amérique Latine et en Inde, les structures féodales traditionnelles d'Afrique, avec leurs propres particularités, ont survécu jusqu'à l'époque contemporaine, fait dû, sans doute, à la conquête relativement tardive de l'Afrique par les pays colonialistes de l'Europe.

Madagascar, par exemple, fut pendant longtemps un des principaux et des plus forts États féodaux de cette partie du monde, avant la conquête définitive par la France à la fin du XIXe siècle. La société des Mérina était constituée originellement par 3 « castes » : les nobles (Andriana), les hommes libres (Hova) et les esclaves (Andevo). La traite d'esclaves et l'introduction de la monnaie au XVIIIe siècle, facilitèrent l'enrichissement progressif des Hova. Deux classes antagonistes se développèrent : celle des chefs et des guerriers nobles qui vivaient du pillage et de la vente d'esclaves, et celle des marchands et artisans plus pacifiques, qui étaient alliés à la paysannerie. Vers la fin du XVIIIe siècle, après des années de luttes, l'État réussit à équilibrer la lutte entre les deux classes principales, et il s'établit une stratification qui comprenait les catégories suivantes

- a) **les nobles** (Andriana), divisés en plusieurs « castes » hiérarchisées ;
- b) **les hommes libres** (Hova), **marchands**, qui étaient une classe montante en évolution
- c) **les esclaves affranchis** (hova-vao) ;
- d) **les anciens hova réduits en esclavage pour dettes ou condamnations** (zaza-hova) ;
- e) **les esclaves royaux** (tsiarondahy)
- f) **les esclaves** (andova).

Pendant les années qui suivirent le premier contact avec l'Europe, les oppositions de classes devinrent plus aiguës, parallèlement à l'expansion du royaume. Vers la moitié du XIXe siècle, la classe marchande prit le pouvoir et commença une politique de collaboration avec les intérêts français. Avec la conquête définitive de Madagascar, l'économie malgache fut transformée en une économie typiquement coloniale, les classes dirigeantes autochtones

entrèrent en décomposition, et l'exploitation de la paysannerie sans terre s'accrût. Désormais, l'évolution de la structure de classes à Madagascar suivit l'évolution de l'économie coloniale, semblable à celle d'autres parties de l'Afrique. Cependant, l'existence d'une bourgeoisie commerçante relativement importante à Madagascar, (contrairement à ce qui était le cas dans la plus grande partie de l'Afrique noire) tirait son origine de la situation antérieure à la colonisation française. De même, l'importance, dans les dernières années, du mouvement de libération nationale est due, en partie, à l'existence avant la Conquête Française d'un État national fort, contrôlant des espaces importants ¹.

4) *L'Afrique pré-coloniale ; le Nigéria*

[Retour à la table des matières](#)

Dans d'autres parties d'Afrique Noire, des systèmes féodaux traditionnels subsistaient encore tout récemment. Le royaume féodal de Nupe, au Nigéria, a été étudié par l'anthropologue britannique Nadel. Deux classes en opposition se trouvaient nettement définies dans cette structure féodale :

a) **la classe dirigeante des nobles, propriétaires fonciers absentéistes** qui étaient aussi les guerriers qui s'adonnaient à la traite des esclaves

b) **les paysans et gens du commun.**

Les relations entre ces deux classes principales se faisaient dans le cadre de droits et d'obligations précises d'un système de clientèle. En outre, deux autres catégories se trouvaient dans la structure sociale : les artisans des villes et l'intelligentsia musulmane. Ces classes et catégories étaient des groupements relativement fermés et fortement hiérarchisés. La stratification sociale était maintenue par un système rigide d'étiquette. Il existait une certaine mobilité sociale, mais l'admission à la noblesse, qui possédait une conscience de classe poussée, n'était concédée qu'après investiture formelle. En revanche, chacune des classes était hiérarchisée à son tour et comprenait des systèmes de rang social, dont les positions supérieures étaient théoriquement accessibles à tous les membres de la catégorie sociale. Au niveau du village de paysans, ce n'étaient pas les oppositions de classes, mais la stratification qui se manifestait. Il y avait une certaine compétition pour accéder aux rangs supérieurs qui estompait quelque peu les oppositions de classes. « La hiérarchie des rangs contribue à préserver la balance précaire du pouvoir dans l'État féodal. Elle est une arme efficace pour maintenir... les privilèges de classes » ². La structure féodale du royaume de Nupe est un exemple d'une structure sociale traditionnelle contre laquelle s'est heurté inévitablement le développement économique

¹ Pierre Boiteau : Madagascar. *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, 1958.

² S.F. Nadel : *A Black Byzantium, the Kingdom of Nupe in Nigeria*, Londres, 1942, p. 133.

du pays (en ce cas, la Nigéria), et qui subira en conséquence des transformations profondes.

5) *L'Afrique pré-coloniale : les royaumes interlacustres*

[Retour à la table des matières](#)

Un autre exemple de structures féodales qui se sont maintenues de nos jours mais qui ont déjà subi certaines transformations radicales dues au développement de l'économie coloniale, nous est offert par les royaumes de la région interlacustre de l'Afrique Orientale : Ankolé, Bunyoro, Ruanda, Soga, Ganda, etc. Malgré les différences qu'il y a entre ces divers États, le système féodal qui les caractérise peut être considéré comme étant d'un seul type¹. Ils se distinguent des autres structures féodales du fait que l'élevage y joue un rôle important, non seulement comme genre d'économie, mais particulièrement en tant que noyau d'un système de clientèle très spécial. Deux classes en opposition sont à la base de la structure féodale : la noblesse constituée par les pasteurs bahima (en Ankolé) ou tutsi (au Ruanda), propriétaire des troupeaux, et qui participe à l'organisation politique et militaire de l'État ; et les agriculteurs bairu (en Ankolé) ou hutu (au Ruanda), qui sont les serfs des premiers. Entre les pasteurs et leur souverain (mu-ami au Ruanda, mugabe en Ankolé, mukama en Bunyoro) il y a une relation de clientèle volontaire, caractérisée par l'hommage et le tribut que reçoit le souverain en échange de privilèges et de protection. Dans cette relation, la circulation du bétail, comme signe de richesse et symbole du statut social, joue un rôle de première importance. La noblesse produit les cadres qui occupent les chefferies locales et qui administrent le royaume. Les relations qui existent entre les pasteurs dominants et les agriculteurs bairu ou hutu, leur furent imposées à l'origine par la force des armes des tutsi (ou bahims) conquérants ; mais elles sont devenues, au cours du temps, des relations de clientèle. Les agriculteurs payent le tribut à la classe dominante des pasteurs, et constituent la véritable base économique de cette structure féodale, car le bétail représente seulement un capital productif et non pas la base de la consommation courante.

En Ankolé, ainsi qu'au Ruanda, les agriculteurs ne peuvent pas posséder de bétail productif ; ils ne peuvent pas non plus devenir des guerriers et ne jouissent d'aucun statut politique. La classe dominante des pasteurs, elle, est stratifiée, à son tour, par rapport au souverain et au lignage royal, et selon les fonctions politiques et administratives que remplissent ses membres. En Ankolé, à part les bahima et les bairu, il y avait d'autres catégories sociales : les abatoro, qui étaient des bahima conquis, et qui n'occupaient qu'une

¹ Nous nous sommes fondés, pour cet exposé, sur les études de J. Bestie : Bunyoro, an African Kingdom, New York, 1960 ; K. Oberg : « The Kingdom of Ankolé in Uganda », in E.E. Evans-Pritchard et M. Fortes : *African Political Systems*, Londres, 1940 ; et J. Maquet : « Le problème de la domination tutsi », in *Zaire*, 6, 192 ; ainsi que sur le cours professé par Georges Balandier à l'EPHE pendant l'année 1959-60.

position légèrement inférieure à ceux-ci ; les abambari, sang-mêlé, issus de l'union illégale entre hommes bahima et femmes bairu, et qui occupaient généralement la position sociale des bairu, et les esclaves abahuku, prisonniers de guerre qui n'étaient la propriété que du mugabe et de certains chefs puissants et riches propriétaires de bétail. Alors que la société Ankolé est rigidement stratifiée, il semble que la stratification est plus souple au Ruanda et en Bunyoro. L'organisation politique féodale de Bunyoro, a été comparée à l'organisation politique de l'Angleterre à l'époque de l'invasion normande.

Plusieurs des caractéristiques mentionnées ont subi, semble-t-il, des transformations pendant les années récentes, surtout dans les pays sous administration britannique. La circulation du bétail, comme partie du système de clientèle, a diminué ; le tribut payé jadis en espèces et en services par la population agricole aux pasteurs dominants a été transformé en impôt monétaire payable à l'administration coloniale ; le pouvoir des chefs territoriaux a diminué et leur revenu actuel provient surtout d'un salaire fixe payé par l'administration ; les guerres de conquête ont disparu et l'esclavage a été grandement réduit, etc. Bien que les bases économiques de la structure de classes aient été modifiées par l'administration coloniale, l'importance politique des chefs et la rigidité de la stratification sociale subsistent. Ce sont là quelques aspects des conflits dans l'organisation sociale et dans les systèmes de valeurs qui caractérisent aujourd'hui ces royaumes féodaux ¹.

6) *Conclusions.*

[Retour à la table des matières](#)

Des sociétés de classes, semblables à celles que nous venons d'examiner ont existé aussi dans d'autres parties du monde, avant d'être modifiées par l'expansion européenne. Ainsi, par exemple, en Afrique du Nord, au Moyen Orient et en Extrême-Orient. Quelles conclusions est-il possible de tirer de ce résumé de quelques structures traditionnelles ? D'abord, que certaines structures traditionnelles du monde sous-développé étaient des structures de classes, dans lesquelles se manifestaient des oppositions, des conflits et des antagonismes fondés sur l'exploitation et la domination économique et politique d'une classe par une autre. Ensuite, qu'aucune de ces structures de classes n'a pu résister à l'impact de l'expansion européenne, sans subir des modifications radicales. La destruction violente, par conquête militaire, d'une culture et d'une structure sociale autochtone, comme cela a été le cas chez les aztèques et les incas, reste, sans doute, un cas extrême. Mais on a vu que le féodalisme étatique en Inde fut profondément changé par la conquête britannique, que la structure de classes du royaume malgache se transformait

¹ Une structure féodale semblable à celles-ci, mais dans laquelle les possesseurs du bétail occupent une position inférieure aux cultivateurs dominants, existait au Dahomey. Cf. J. Lombard : « Un système politique traditionnel de type féodal : les Bariba du Nord-Dahomey. Aperçu sur l'organisation sociale et le pouvoir central », in Bulletin de l'IFAN, série B, nos 3-4, 1957 ; et « La vie politique dans une ancienne société de type féodal : Les Bariba du Dahomey », in *Cahiers d'Études Africaines*, no 3, 1960.

au cours de la lutte contre la domination française et après l'établissement du pouvoir politique et des intérêts économiques de la France, que la base économique des structures féodales sur le continent africain a été radicalement modifiée par l'administration coloniale et par le développement du capitalisme. Partout dans le monde sous-développé certains processus déclenchés par le système colonial ont contribué aux transformations radicales des structures de classes et à l'apparition de nouvelles catégories sociales qui se sont intégrées ou sont en train de s'intégrer dans de nouvelles structures de classes. En revanche, les systèmes traditionnels de stratification sociale ont tendance à résister aux transformations économiques et politiques, et à se maintenir en tant que systèmes de valeurs bien au-delà de l'étape historique à laquelle ils correspondaient originellement. Le cas le plus remarquable est, sans doute, le maintien de la stratification des castes en Inde, même dans des situations, comme celle des grandes villes industrielles, où la division fonctionnelle du travail implicite dans le système même n'existe plus. Le rôle changeant des chefferies en Afrique Noire et les conflits de valeurs que cela produit, en est un autre exemple. Il existe, bien sûr, d'autres structures traditionnelles, telles que certaines formes d'organisation familiale, certaines relations matrimoniales, certains aspects du droit coutumier et d'autres manifestations de la superstructure culturelle, qui survivent aux premiers contacts avec la civilisation occidentale, qui s'intègrent aux nouvelles structures socio-économiques, et qui sont à la base des synchrétismes bien connus des pays sous-développés. Mais la division traditionnelle (féodale ou semi-féodale) en classes sociales ne résiste pas aux changements apportés par le système colonial ; c'est l'une des premières structures sociales à subir les effets de ce système et du développement économique.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre IV

Le processus de changement

[Retour à la table des matières](#)

L'établissement du système colonial et l'expansion du capitalisme dans les pays sous-développés ont déclenché certains processus de changement social qui ont accéléré la désintégration des structures traditionnelles et qui ont donné naissance à de nouvelles catégories, voire à de nouvelles classes sociales. Les processus de changement social et d'acculturation dans les pays sous-développés sont multiples et les études qui leur sont consacrées sont nombreuses. Nous ne voulons signaler ici que les processus qui nous semblent essentiels pour situer les transformations des structures de classes et des stratifications. Il y en a six principaux.

1. L'introduction d'une économie monétaire.

[Retour à la table des matières](#)

C'est là un des aspects principaux de l'implantation du système capitaliste dans un pays sous-développé. En effet, les buts principaux du système capitaliste colonial à ses débuts - la quête des matières premières et des marchés - a rendu indispensable l'établissement d'une économie monétaire là où elle n'existait pas encore. L'économie monétaire a contribué à la désagrégation de l'économie communautaire traditionnelle, elle a permis le développement des

échanges commerciaux et a libéré la main-d'œuvre nécessaire pour le capitalisme. Analysons les principaux aspects de ce processus.

1. L'un des premiers actes de l'administration coloniale dans un pays sous-développé a été d'établir l'impôt monétaire. C'est ainsi qu'en Inde le tribut traditionnel en espèces livré au monarque fut transformé par les Britanniques en impôt monétaire que devaient payer les paysans ; la même transformation eut lieu dans l'Amérique Latine coloniale. En Afrique Noire, les chefs coutumiers furent bientôt chargés par les administrations britannique et française de collecter des revenus monétaires.

2. Parallèlement se développait le travail salarié. Ce qui a été dit à l'égard de l'Afrique Noire est vrai aussi pour d'autres pays : « pour obtenir de la main-d'œuvre locale, on eut recours, dès les premiers jours de la colonisation, à différentes pressions, depuis le travail forcé jusqu'aux impôts sur la population masculine. Dans le cadre de son économie locale, l'Africain n'était guère enclin jusqu'à présent à échanger son travail contre des salaires. Mais les pressions se multiplient avec le développement économique moderne, par suite du désir croissant des Africains de se procurer des produits de l'industrie moderne, et la situation de plus en plus précaire de l'économie de subsistance... Une offre continue et croissante d'ouvriers migrants accepte de travailler pour des salaires sur une base temporaire ; cette offre se maintient par suite de la pression des populations croissantes sur les terres et du caractère élémentaire des techniques de culture, et par suite du besoin de revenus monétaires pour payer les impôts et se procurer des objets offerts sur le marché »¹. Il est intéressant de noter que le même processus a lieu encore aujourd'hui dans certaines parties de l'Amérique indienne. Le développement du travail salarié est, naturellement, la base même de la formation d'une classe ouvrière dans les pays sous-développés.

3. Un troisième aspect de l'économie monétaire, c'est le développement des échanges commerciaux monétaires. Les comptoirs, les marchés régionaux et plus tard les réseaux de distribution commerciale imposèrent aux peuples indigènes les échanges monétaires, là où auparavant on pratiquait le troc. Les mêmes pressions qui ont poussé les membres des communautés traditionnelles à vendre leur force de travail, les ont poussés à s'engager dans les activités commerciales. En Afrique Noire, il est à remarquer que dans le développement du commerce, les femmes ont joué un rôle important. C'est cet aspect de l'économie monétaire qui se trouve à la base de la formation de nouvelles catégories sociales de commerçants, de colporteurs et d'intermédiaires².

L'économie monétaire est inséparable du développement du capitalisme ; conjointement avec d'autres processus de changement, elle a favorisé l'apparition de nouvelles catégories sociales et la transformation des structures sociales traditionnelles.

¹ « Travail, salaires et prix », étude publiée dans le recueil *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, 1952.

² Cf. pour ne citer qu'un exposé récent : B.F. Hoselitz : « The Market Matrix », in W.E. Moore & A.S. Feldman (éd.) : *Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, N.Y., 1960.

II. L'introduction de la propriété privée de la terre, et de la monoculture commerciale.

[Retour à la table des matières](#)

En réalité, il s'agit là de deux processus distincts, mais ils sont tellement liés historiquement qu'il est possible de les traiter ensemble. Le développement du capitalisme a engendré partout dans le monde l'appropriation individuelle de la terre. Nous avons vu qu'en Inde, par exemple, les Britanniques établirent la propriété privée de la terre avec le système du zamindariat. En Afrique Noire le processus de la décomposition des tenures tribales et la formation de la propriété foncière privée parmi les Africains se développe déjà depuis de nombreuses années. En même temps, et comme conséquence de la colonisation, des terres appartenant aux populations indigènes ont été systématiquement expropriées pour être occupées par les colons européens (comme en Afrique du Nord, au Kenya, et en Afrique du Sud) ou par des compagnies étrangères sous forme de concessions. En Amérique Latine, l'appropriation par les colons de vastes terrains habités par les populations indiennes eut lieu dès les XVe et XVIe siècles (aux Caraïbes elle fut accompagnée de l'extermination de la population autochtone). Cependant, dans plusieurs pays de l'Amérique Latine, les propriétés communales des indigènes ne furent abolies par décret qu'au siècle dernier. La concentration de la terre aux mains d'une minorité a généralement suivi l'établissement de la propriété foncière. C'est le cas en Amérique Latine, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient. Ce processus d'expropriation, appropriation et concentration de la terre dans les pays sous-développés, qui accompagne le développement capitaliste, a donné naissance à de nouvelles catégories sociales : le paysan propriétaire, le gros propriétaire foncier, le paysan sans terre, le métayer, le fermier, etc.

Nous avons mentionné dans la première partie de notre travail que l'un des aspects les plus caractéristiques de l'implantation du capitalisme dans les pays sous-développés est la transformation d'une agriculture de subsistance en agriculture commerciale pour l'exportation. L'établissement de la monoculture commerciale sur une grande échelle dans les pays tropicaux (canne à sucre, cacao, coton, café, etc.) est inséparable de l'appropriation individuelle de la terre¹. Ce processus, qui a bouleversé les structures sociales traditionnelles Partout où il a eu lieu, est aussi à l'origine de nouvelles catégories sociales de paysans et constitue un aspect essentiel de la formation de nouvelles classes sociales. Nous allons analyser plus loin, en détail, quelques exemples illustrant ces processus.

¹ On trouve encore, cependant, en Afrique Noire, ainsi qu'en Amérique Latine, des formes de transition entre la tenure tribale et la propriété privée, notamment l'appropriation d'arbres comme le cacaoyer et le palmier, dont les produits sont exportables. Cf. René F. Millon : « Trade, Tree Cultivation and the Development of Private Property in Land », *American Anthropologist*, vol. 57, 1955.

III. Les migrations des travailleurs et l'exode rural.

[Retour à la table des matières](#)

L'expropriation des terres, la destruction de l'agriculture traditionnelle de subsistance, l'appauvrissement des masses paysannes, les exigences de l'économie monétaire, le développement économique dans les pays sous-développés, ont produit dans ces pays un phénomène démographique qui a pris des proportions importantes au vingtième siècle. Les migrations saisonnières des travailleurs en Afrique et en Amérique Latine sont un signe de ces transformations radicales des structures économiques traditionnelles, ainsi qu'un facteur puissant dans la formation de nouvelles classes sociales. Ces migrations sont intra-nationales et internationales. En Afrique, elles ont acquis des proportions considérables. Les Africains quittent leur lieu de résidence rural pour aller travailler dans les mines, les fermes, les plantations, les centres industriels, les villes. Ils parcourent parfois de longues distances, traversent les frontières, travaillent pendant des périodes plus ou moins longues - sujets la plupart du temps à des contrats temporaires -, reviennent chez eux, et recommencent ensuite leurs migrations. Un travailleur africain peut ainsi passer une grande partie de sa vie en dehors de son foyer et de sa communauté d'origine, se déplaçant d'un endroit à l'autre et d'un emploi à l'autre. Car la mobilité des travailleurs africains est aussi bien géographique qu'occupationnelle. Des centaines de milliers d'Africains participent annuellement à ces mouvements de populations. Plusieurs pays d'Afrique importent régulièrement une grande quantité de main-d'œuvre étrangère : l'Union Sud-Africaine, la Rhodésie du Sud, l'Ouganda, le Katanga, le Libéria, le Ghana, etc. D'autres sont exportateurs de main-d'œuvre : le Béchoualand, le Mozambique, le Nyassaland, le Ruanda, pour n'en citer que quelques-uns. Au Nyassaland, par exemple, en 1954, on estimait que plus de 42 % des adultes mâles aptes au travail étaient employés hors du territoire de ce pays ; au Mozambique, plus de 50 % de la population thonga active travaille hors de son foyer, durant n'importe quelle période de l'année. En revanche, en 1957, les deux tiers de tous les mineurs africains en Union sud-africaine venaient d'autres territoires d'Afrique. Les exemples pourraient être multipliés. J. Woddis a signalé les six caractéristiques principales de ces migrations des travailleurs africains :

- a) elles sont composées presque exclusivement d'adultes mâles ;
- b) les travailleurs sont généralement embauchés pour une durée strictement limitée ;
- c) la migration se répète à plusieurs reprises dans la vie du travailleur rural ;

d) les travailleurs voyagent généralement sur des distances énormes, souvent à pied ;

e) ces émigrations sont liées à diverses formes de recrutement qui tendent souvent à n'être que des formes déguisées de travail forcé ;

f) elles se produisent à si grande échelle qu'elles provoquent un déséquilibre complet entre la population des villes et des campagnes, qu'elles aggravent terriblement une crise agricole déjà aiguë et aboutissent à ruiner totalement l'harmonie économique des territoires africains les plus affectés.

De plus, l'instabilité de la main-d'œuvre et la mobilité occupationnelle inhérente à ce système de migrations, rend difficile la qualification de la main-d'œuvre, crée des difficultés pour l'organisation syndicale et tend à dégrader les salaires ¹.

Il est évident que ces migrations ont des conséquences importantes pour la formation et le développement de la classe ouvrière en Afrique. Outre les migrations temporaires, il faut aussi considérer l'exode rural ; il ne s'agit vraiment que de deux aspects du même problème. L'exode rural peut être considéré comme un mouvement migratoire à sens unique, rural-urbain. Les causes profondes de cette émigration rurale sont multiples. En Afrique, ce processus peut être évalué d'après l'accroissement de la population des villes et des centres extracoutumiers, dû à l'abandon définitif par les travailleurs d'abord, et par leurs familles ensuite, des communautés tribales. Tandis que les migrations temporaires contribuent à l'instabilité de la main-d'œuvre et des formes d'organisation sociale traditionnelles, l'exode rural, en tant que migration définitive vers les villes, crée de nouveaux problèmes, urbains ceux-ci, que nous allons voir plus loin.

Les migrations temporaires se produisent aussi en Amérique Latine, bien que le phénomène n'y atteigne par l'ampleur qu'il a en Afrique. Dans certains pays, comme la Colombie et le Nord-est brésilien, elles peuvent être dues parfois à des conditions particulières, soit politiques, soit géographiques. Mais généralement, elles sont dues à la structure de la propriété rurale : les grandes propriétés foncières d'une part, et les petites propriétés parcellaires, de l'autre, si communes toutes les deux en Amérique Latine, sont la cause principale de l'émigration rurale. Au Mexique, l'émigration temporaire des travailleurs ruraux aux États-Unis est connu sous le nom de *bracerismo*, et encore récemment cette émigration affectait annuellement environ un demi-million d'adultes mâles, avec des conséquences importantes pour l'économie mexicaine et pour la transformation des structures sociales traditionnelles. En ce qui concerne les migrations saisonnières internes des pays d'Amérique Latine, les statistiques ne nous apportent pas d'indications précises. Mais si les migrations temporaires ne jouent pas en Amérique Latine un rôle aussi important qu'en Afrique Noire, l'exode rural, en revanche, y atteint des proportions que dépassent de loin celles atteintes par les autres pays. En effet, l'émigration massive vers les villes et leur accroissement considérable est un des phénomènes les

¹ Jack Woddis : *Africa, the Roots of Revolt*, Londres, 1960, ch. 4.

plus importants des dernières décennies en Amérique Latine ¹. On ne saurait sous-estimer l'importance des mouvements migratoires pour l'apparition de nouvelles catégories sociales et pour le développement des nouvelles classes sociales.

IV. L'urbanisation.

[Retour à la table des matières](#)

L'urbanisation n'est pas seulement le processus démographique de l'accroissement des villes et des migrations rurales-urbaines. Elle est surtout un processus social et économique qui affecte profondément les structures socio-économiques traditionnelles et c'est dans son cadre qu'apparaissent de nouvelles structures sociales ². Il a été signalé, pour l'Afrique Noire, que le degré d'urbanisation d'une population quelconque ne dépend pas seulement de la proportion entre la population urbaine et la population totale, mais aussi de la durée moyenne du séjour dans les villes, de la proportion des familles (femmes et enfants) vivant en ville avec les hommes qui y travaillent ; du degré d'indépendance économique que les populations urbaine et rurale ont l'une par rapport à l'autre, de la « stabilisation » urbaine, etc. ³. Bien que certaines villes d'Afrique soient déjà anciennes et datent de l'époque pré-coloniale ⁴, la plupart d'entre elles ont été créées par la colonisation à des fins nettement délimitées (commerciales, administratives ou industrielles) et ont gardé, jusqu'à une époque récente, plus de relations économiques avec l'Europe qu'avec leur propre hinterland africain ⁵. Toutefois, le processus d'urbanisation en Afrique Noire continue actuellement à un rythme accéléré et bien que le nombre des populations urbanisées soit encore relativement réduit, les changements structurels impliqués dans ce processus sont importants. Les

¹ Voir entre autres : José Francisco de Camargo : *Exodo Rural no Brasil*, Rio de Janeiro, 1960 ; OEA : *El exodo rural en Venezuela*, Washington, 1953 ; S. Fischlowitz : « Exodo rural en Latinoamérica en 1960 », in *Combate*, no 15, mars-avril 1961 ; M. Poblete Troncoso : *El exodo rural, sus origenes, sus repercusiones*, in *América Latina*, ano V, nos 1-2, janeiro-junho 1962. Numéro spécial de *Problemas agrícolas e industriales de México*, vol. X, nos 1-2, 1958 ; et R.H. Hancock : *The Role of the Bracero in the Economic and Cultural Dynamics of Mexico*, Stanford, 1959.

² Cf. Louis Wirth : « Urbanism as a Way of Life », in *American Journal of Sociology*, vol. XLIV, no 8, 1938.

³ M. McCulloch : « Compte rendu d'enquêtes récentes ou en cours sur les effets sociaux du développement économique en Afrique tropicale » ; J.C. Mitchell : « Urbanisation, détribalisation et stabilisation en Afrique méridionale : comment les définir et les mesurer », in D.C. Forde (éd.) : *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au Sud du Sahara*, UNESCO, 1956.

⁴ Cf. W. Bascom : « Urbanisation among the Yoruba », in *American Journal of Sociology*, 1955.

⁵ Cf. Daniel McCall : « Dynamics of Urbanisation in Africa », in *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1955.

études à ce sujet sont nombreuses, et on y signale fréquemment le développement de nouvelles classes et catégories sociales ¹.

En Amérique Latine, où l'on trouve tout de même certaines villes déjà anciennes, l'urbanisation a pris des proportions considérables durant les années récentes ; à tel point que d'un recensement à l'autre, la structure démographique de certains pays change radicalement. Il y a quelques années, à peine, la plupart des pays latino-américains avaient des populations agricoles représentant les deux tiers ou plus de la population totale. Aujourd'hui, quatre pays ont plus de 50 % de population urbaine, et seulement quatre pays ont moins de 30 % de population urbaine ². Ainsi qu'en Afrique, le processus d'urbanisation en Amérique Latine provoque des transformations profondes des structures sociales et des problèmes sociaux et économiques particuliers.

Le développement des villes n'a pas les mêmes caractéristiques dans tous les pays sous-développés ; en effet, différents types de villes y peuvent être signalés. Au Moyen Orient, par exemple, les villes se sont développées principalement en suivant un processus d'évolution nationale. Il s'agit surtout de villes commerciales et artisanales avec leurs vieux quartiers et leur « ville ancienne », où les formes modernes d'industrialisme s'établissent surtout aux alentours. En Afrique du Nord, il s'est produit une juxtaposition d'un noyau européen assez récent avec un noyau urbain préexistant, et de nouveaux quartiers surgissent, généralement occupés par des ethnies différentes, comme résultat de l'exode rural et des immigrations. Dans les villes nouvelles d'Afrique Noire, le noyau est constitué par la ville européenne, autour de laquelle se forment les bidonvilles, les « brazzavilles », les centres extra-coutumiers, ou « quartiers de croissance spontanée » ³.

Le problème des « bidonvilles » est l'un des plus graves problèmes de l'urbanisation dans les pays sous-développés ; il se retrouve en Afrique Noire, en Asie et en Amérique Latine ⁴. Les conditions de vie et de travail dans ces villes forment le cadre du développement de nouvelles classes sociales, comme l'ont signalé plusieurs sociologues. La vie urbaine, dans son ensemble, ne contribue pas seulement à la transformation des structures de classes, mais aussi au développement de nouveaux systèmes de stratification. La contradiction villes-campagnes, qui a été signalée pour l'Europe dès le siècle dernier, se retrouve aussi à ce niveau dans les pays sous-développés.

¹ Cf. Georges Balandier : « Le fait urbain en Afrique occidentale et centrale : orientation pour la recherche », et d'autres études dans D.C. Forde, op. cit. ; K. Little : « West African Urbanization as a Social Process », in *Cahiers d'Études Africaines*, no 3, 1960 ; Paul Mercier : « La vie politique dans les centres urbains du Sénégal », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXVII, 1959 ; Georges Balandier : *Sociologie des Brazzavilles Noires*, Paris, 1955 ; G. Lasserre : *Libreville*, Paris, 1958 ; etc.

² P.M. Hauser : *La urbanizacion en América Latina*, UNESCO, 1961. Pour une appréciation historique du phénomène urbain en Amérique Latine, voir aussi : M. Richard Morse : « Cidades Latino-Americanas : Aspectos da Função e Estrutura », in *América Latina*, ano VI, no 3, julho-setembro 1962, et le compte rendu du même auteur : « Recent Research on Latin American Urbanization : a Selective Survey with Commentary », *Latin American Research Review*, I, 1, 1965.

³ Pierre George : *Précis de Géographie Urbaine*, Paris, 1961.

⁴ Voir les comptes rendus des séminaires organisés par l'UNESCO sur ces problèmes dans ces trois parties du monde.

V. L'industrialisation.

[Retour à la table des matières](#)

Le processus d'industrialisation accompagne partout celui d'urbanisation, mais il ne saurait être confondu avec celui-ci. C'est le processus qui plus que tout autre a contribué à la transformation des structures traditionnelles de classes, car il est à la base de la formation et du développement du prolétariat industriel. Bien qu'en Europe et aux États-Unis l'industrialisation ait suivi un processus de croissance spontanée qui a mis en marche tous les autres processus de changement, dans les pays sous-développés, au contraire, l'industrialisation est le résultat de l'implantation du capitalisme de l'extérieur et ne paraît en scène qu'à une date récente, même après le début d'autres processus de changement que nous avons mentionnés. Cette situation particulière est d'une importance capitale pour comprendre le développement des pays sous-développés. Mais nous avons déjà vu dans la première partie de notre travail que le développement industriel de ces pays se heurte à des problèmes graves qui découlent de la structure même de l'économie coloniale et semi-coloniale. En Afrique, par exemple, « l'industrialisation locale n'a jamais sérieusement été entreprise car elle aurait conduit à une accumulation locale de capital, corrélative à une véritable augmentation des salaires et des droits des travailleurs africains », et les capitalistes « se sont toujours montrés hostiles à la création d'industries locales permettant de transformer des matières premières sur place, en contribuant ainsi à l'enrichissement des pays ; ces créations auraient ruiné les monopoles des compagnies commerciales »¹.

Cependant, la situation est en train de changer dans quelques pays, surtout après l'indépendance, car au Ghana et en Guinée, par exemple, ainsi que dans d'autres nations, des efforts sont faits par les gouvernements pour stimuler l'industrialisation nationale. En Amérique Latine, quoique les mêmes pressions économiques aient été ressenties, le processus d'industrialisation date du début de ce siècle dans certains pays. En Uruguay l'industrialisation fut entreprise consciemment par l'État dès les premières années du siècle². Au Brésil, dans la région de Sao Paulo, l'industrialisation est très poussée, et certains facteurs particuliers, tels que l'immigration européenne, y ont joué un rôle important³. Au Mexique, c'est la Révolution de 1910 qui a jeté les bases, non

¹ Pierre Naville : « La structure de l'industrie et du commerce », in *Le Travail en Afrique Noire*, op. cit.

² Cf. Carlos Rama : *Sociologia del Uruguay*, Buenos Aires, 1965 et *Las classes sociales en el Uruguay*, Montevideo, 1960. L'industrialisation de l'Uruguay ne peut être comparée, cependant, à celle des autres pays industriels, car elle est basée principalement sur une seule industrie et ses dérivés (celle de la viande), et le pays est aussi dépendant des marchés extérieurs que n'importe quel autre pays sous-développé.

³ Octavio Ianni : « Factores humanos de la industrializacion en Brasil », en *Ciencias Politicas y Sociales*, no 20, Mexico, 1960. Celso Furtado : *A Formacao Econômica do Brasil*, Rio de Janeiro, 1959 (ch. 32), montre comment l'industrialisation de Sao Paulo a

seulement d'une réforme agraire totale, mais aussi de l'industrialisation du pays. Cependant, dans la plupart des pays latino-américains l'industrialisation est faible et ne se manifeste que dans quelques branches de l'économie.

Quoique le nombre de personnes employées dans l'industrie soit relativement faible dans les pays sous-développés, leur importance économique est grande. En Afrique Noire, où l'industrialisation ne fait que commencer et où le secteur minier domine de loin tous les autres, le nombre d'ouvriers salariés industriels, par rapport à la population, est loin d'être négligeable. En effet, on peut compter un total de 1.400.000 à 1.500.000 ouvriers salariés dans l'industrie en Afrique Noire, par rapport à une population totale d'environ 90 à 95 millions d'habitants ¹. Dans certains pays, comme le Ruanda-Urundi, la Rhodésie du Sud, le Congo ex-belge, et, bien entendu, l'Union Sud-Africaine, la proportion des salariés dans l'industrie de transformation, les transports et la construction est beaucoup plus élevée que dans d'autres pays plus agricoles. Dans l'ensemble de l'Amérique Latine, en 1960, presque la moitié de la population active était engagée dans l'agriculture ; les industries de transformation et l'industrie minière occupaient 24 % main-d'œuvre.

L'industrialisation, comme processus social et non seulement technique et économique dans les pays sous-développés, a été analysée minutieusement par W. Moore, qui signale les obstacles représentés par les structures et les attitudes traditionnelles, les alternatives possibles qui se présentent aux populations non industrialisées, les pressions sociales et politiques et les motivations individuelles qui favorisent l'industrialisation ². Il s'agit, répétons-le, d'un des processus capitaux qui conduisent à la transformation des structures de classes traditionnelles et au développement de nouvelles classes sociales.

VI. L'intégration nationale des pays sous-développés.

[Retour à la table des matières](#)

Les pays d'Amérique Latine - sauf quelques exceptions - ont obtenu leur indépendance politique au début du siècle dernier et la plupart des États organisés qui y existent aujourd'hui ont plus d'un siècle d'existence. Ceci n'est pas le cas en Afrique Noire ; non seulement l'indépendance des pays africains est dans un processus de nos jours qui n'est pas encore achevé, mais encore la

été stimulée dans les années trente par une combinaison favorable de facteurs liés à la crise de 1929 et à la politique de prix de soutien du café du Gouvernement brésilien.

¹ BIT : *Les Problèmes du Travail en Afrique Noire*, Genève, 1958.

² Wilbert Moore : *Industrialization and Labor*. Plus récemment on a commencé à parler de « labor commitment », comme élément essentiel du processus de modernisation des pays sous-développés. Cf. W.E. Moore & A.S. Feldman : *Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, N. Y., 1960.

constitution même des unités politico-administratives qui sont devenues les États ou les Colonies d'aujourd'hui ne remonte pas plus haut qu'à l'implantation du colonialisme en Afrique, au siècle dernier. Tandis qu'en Amérique Latine le processus de formation de la nation tire son origine de la Conquête Espagnole et a continué pendant les trois siècles de vie coloniale et de métissage progressif de la population, en Afrique Noire il existe encore des espaces politico-administratifs traditionnels qui sont en contradiction avec les unités politiques formées par la colonisation. Le processus d'intégration nationale sur le plan politique et psychologique, le regroupement ou, le cas échéant, l'éclatement de groupes ethniques, l'établissement de réseaux administratifs, fiscaux, de communication, etc., sur le plan national, la formation d'appareils bureaucratiques et militaires nationaux, la planification économique étatique, et d'autres processus semblables, sont autant de problèmes qui affectent les structures de classes sociales ¹. Si l'on pouvait parler encore, il y a dix ans, des structures économiques de l'Afrique Occidentale Française par exemple, aujourd'hui on doit distinguer nettement le développement économique de la Guinée de celui de la Côte-d'Ivoire. En conséquence, les structures de classes sociales, qui ne peuvent être comprises que dans le cadre de systèmes socio-économiques déterminés, seront en définitive assez différentes dans ces deux pays. Le processus de la formation de nouvelles unités politico-administratives est un problème d'actualité pour les nouveaux États d'Afrique Noire ; nous pensons qu'il peut avoir des conséquences importantes en ce qui concerne le développement de nouvelles classes sociales. En Amérique Latine, cependant, l'intégration nationale est loin d'être achevée. Les décalages régionaux et ethniques marquent le visage de plusieurs pays latino-américains. Leur « pluralisme » bien connu, et l'asynchronisme de leur développement sont souvent signalés. C'est ce qui explique, d'ailleurs, en partie, les divers nationalismes qui y ont surgi et qui conditionnent de façon plus ou moins forte les relations entre les classes sociales ².

Les six processus de changement que nous venons de signaler, soit l'introduction d'une économie monétaire, l'introduction de la propriété privée de la terre et de la monoculture commerciale, les migrations des travailleurs et l'exode rural, l'urbanisation, l'industrialisation, et, finalement, l'intégration nationale, nous semblent être les conditions essentielles de la transformation des structures de classes traditionnelles. Ces processus de changement n'affectent pas seulement la structure de classes, mais tout l'ensemble de la structure sociale.

Chacun d'eux mérite, évidemment, des analyses profondes au point de vue de leurs relations avec les structures de classes en transformation. Des ouvrages importants traitent ces problèmes, et en particulier l'urbanisation et l'industrialisation. Parmi les six processus signalés, les trois premiers ont une importance particulière pour les structures de classes en milieu rural. Il est à signaler que, d'une façon générale, ces processus de changement ont suivi

¹ Cf. Immanuel Wallerstein : « Ethnicity and National Integration in West Africa », in *Cahiers d'Études Africaines*, no 3, 1960.

² Cf. Roger Bastide : « Les mythes nationaux en Amérique Latine », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXXIII, 1962 ; Helio Jaguaribe : *Desenvolvimento Econômico e Desenvolvimento Politico*, Rio de Janeiro, 1962 ; Alain Touraine : *Industrialisation et mouvements sociaux en Amérique Latine*, rapport présenté au séminaire sur la Stratification et la Mobilité Sociale, Rio de Janeiro, 1962.

historiquement dans les pays sous-développés l'ordre dans lequel nous les avons mentionnés. Exception faite de l'intégration nationale, qui, du point de vue administratif et politique, a eu lieu en Amérique Latine bien avant l'urbanisation et l'industrialisation. De même, en Amérique Latine, les trois premiers processus que nous avons signalés, se sont développés il y a longtemps ; mais dans plusieurs parties de ce continent ils continuent encore à se développer. Or, le fait qu'ils aient leur origine dans le passé colonial (XVI^e siècle), ne réduit pas leur importance dans les transformations qui ont lieu encore aujourd'hui. Car il ne s'agit, en fait, que d'un seul long processus de transformation structurelle que nous n'avons divisé que pour des raisons analytiques. Il faut remarquer également que ce changement structurel a été beaucoup plus lent en Amérique Latine qu'en Afrique, et que ce continent depuis cent ans a « brûlé les étapes » que l'Amérique Latine a parcourues en 400 ans.

La transformation des sociétés traditionnelles en sociétés modernes a retenu l'attention des sociologues d'un autre point de vue. Nombreux sont ceux qui parlent aujourd'hui de la modernisation des attitudes, des valeurs et des mentalités. Du « social mobilization » (Deutsch) au « labor commitment » (Moore), de la sécularisation (Redfield) à l'universalisme (Parsons) et au « achievement motivation » (McClelland), certains sociologues ont préféré mettre le doigt sur les facteurs psychologiques. Ils opposent ainsi la société dite traditionnelle, où certains facteurs psychologiques seraient absents, à la société moderne (en prenant comme modèle de celle-ci les nations de l'Europe Occidentale et les États-Unis), qui est caractérisée par la présence de ces facteurs. À notre avis, il y a un danger dans ce procédé, qui est celui de confondre (comme le fait Hoselitz, par exemple) ¹ l'illusoire société folk avec les nations sous-développées. Pour une analyse des structures de classes, ce modèle simplifié de la « transition », comme l'appelle Germani, est peu satisfaisant.

¹ Bert F. Hoselitz : La Estratificación social y el desarrollo económico. *América Latina*, 7, 1, 1964. Une critique solide de ces tendances a été entreprise par André Gunter Frank : « Sociologie du Développement et Sous-développement de la Sociologie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 42, 1967.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre V

La population rurale et ses structures de classes

1. Population rurale et paysannerie.

[Retour à la table des matières](#)

L'économie agricole étant la base des transformations économiques des pays sous-développés, il est important surtout de déterminer les structures sociales agraires et leurs transformations. Le milieu rural dans les pays sous-développés est un champ d'études propice aux analyses des classes et de la stratification. Les processus de changement, qui ont commencé avec l'extension du capitalisme, ont modifié les structures agraires et les caractéristiques des populations rurales. Leur étude montre la variété infinie des types ruraux et des genres de vie agricoles dans les pays sous-développés, car rien n'est plus faux que l'idée que l'on s'est faite pendant longtemps d'une masse paysanne non différenciée, d'un substratum rural homogène et interchangeable, auquel de nouvelles structures externes auraient été imposées de manière mécanique. Mais, d'autre part, toutes ces populations, si diverses soient-elles, ont des choses en commun. Nous retrouvons des structures semblables, des réactions analogues des populations en face de nouveaux stimulants, des agencements qui varient peut-être dans la forme, mais pas dans leurs fonctions et leurs dynamismes sociaux. Qu'il s'agisse de l'Asie, de l'Afrique ou de

l'Amérique Latine, nous retrouvons partout ces petites communautés relativement fermées et isolées qui ont été décrites par Robert Redfield¹ ; partout nous voyons des structures sociales traditionnelles qui s'ébranlent lentement sous l'assaut d'une économie nouvelle, et dont les valeurs sont progressivement mises en doute ; partout, des populations rurales bien différentes, certes, mais qui, aux prises avec des problèmes semblables, ont trouvé des solutions et des réponses communes ; partout, enfin, la transition d'une intégration sociale, basée sur la parenté, la localité et les relations primaires en train de disparaître, vers une intégration nationale en train de se faire.

Mais quelles sont donc ces populations rurales qui vivent généralement de l'agriculture ? Comment les caractériser, les définir ? Dans la plupart des pays africains, elles dépassent 90 % de la population totale, et en Amérique Latine en 1960, elles atteignaient 54 %². On parle facilement de paysans et de paysannerie, à propos de la population rurale mais dans la littérature sociologique ces termes ont parfois des significations diverses ne s'appliquant pas toujours à l'ensemble de la population rurale. Les cultivateurs des communautés tribales qui n'ont pas encore subi des transformations structurelles résultant du contact avec l'économie capitaliste ne sont pas toujours considérés comme appartenant à la paysannerie. Il reste encore de ces groupes « marginaux » en Afrique et en Amérique Latine, ainsi que dans d'autres parties du monde. Les ethnologues d'antan les appelaient « sauvages ». Mais la société paysanne à proprement parler n'existe que par rapport à une société globale plus étendue, dont elle est une partie. La dichotomie ville et village sert à placer la paysannerie dans un cadre ample³. Or, le « paysan » est considéré par certains spécialistes comme le cultivateur traditionnel, « archaïque » ; qu'il faut distinguer de l'agriculteur moderne, du farmer⁴. Un sociologue américain distingue en Amérique Latine le paysan (« peasant ») et l'agriculteur de subsistance, le métayer, le travailleur agricole sans terres, l'agriculteur-entrepreneur capitaliste, etc. Il limite ainsi considérablement le concept⁵. Parlant de l'Afrique Noire, L.A. Fallers suit la pensée de A.L. Kroeber et de Redfield en définissant la société paysanne comme une société partielle, ayant une culture partielle, qui n'existe que par rapport à des centres urbains. Les unités constituantes de la société paysanne seraient des communautés locales, semi-autonomes, ayant une culture semi-autonome, et se distinguant aussi bien des segments tribaux que de la communauté moderne. Ces communautés seraient définissables par rapport à trois critères : économique, politique et culturel. Fallers reconnaît que les cultivateurs de l'Afrique Noire ont toutes les caractéristiques économiques d'une société paysanne : la production sert surtout pour la consommation, mais il y a aussi des excédents destinés au marché. Il écrit : « Du point de vue économique, la majorité des Africains étaient

¹ Robert Redfield : *The Little Community*, Chicago, 1953.

² Cf. CEPAL, *Boletín Económico de América Latina*, vol. VI, Suplemento Estadístico, novembre de 1961. Les différences entre les divers pays latino-américains sont énormes : à Haïti la population rurale représente 89 % de la population et en Uruguay seulement 18 %. Mais les critères de classement sont aussi très divers.

³ Robert Redfield : *Peasant Society and Culture*, Chicago, 1956.

⁴ Henri Mendras : « Sociologie du milieu rural », in Georges Gurvitch, *Traité de sociologie*, vol. I, Paris, 1958. Voir aussi Éric Wolf, « *Peasants* », Englewood N.J. Prentice Hall, 1966.

⁵ Eric Wolf : « Types of Latin-American Peasantry : A Preliminary Discussion », in *American Anthropologist*, vol. 57, no 3, juin 1955.

traditionnellement des paysans, et lors de l'ouverture du continent au commerce d'outre-mer, ils s'adonnaient facilement et naturellement à la production des cultures industrielles pour l'exportation en échange des biens importés »¹. Du point de vue politique, aussi, les populations rurales de l'Afrique étaient des paysans. Deux dimensions politiques existaient dans la communauté semi-autonome : la communauté locale, hostile à l'extérieur, partageant certains droits communs sur la terre et gouvernée par des mécanismes locaux, parfois non formels, de contrôle social ; et la hiérarchie des relations patrimoniales ou féodales de supériorité, de responsabilité personnelle, de dépendance et de subordination, qui lie la communauté locale avec un ensemble politique plus large. Cependant, c'est du point de vue culturel que Fallers doute de l'application adéquate du terme « paysan » aux cultivateurs africains. En effet, il affirme que du point de vue culturel les communautés rurales agricoles de l'Afrique Noire ne constituent pas des « cultures partielles semi-autonomes ». Entre la base de la population et ses élites il y a, selon Fallers, une communauté de culture très marquée qui aurait existé même dans les grandes villes traditionnelles des Yoruba (mais qui n'existe pas dans les régions musulmanes où un certain clivage entre la masse et les élites religieuses et lettrées existe déjà depuis longtemps). Ainsi, le vrai « paysan » en Afrique, avec ses caractéristiques économiques, politiques et culturelles, n'apparaît qu'après l'introduction d'une culture littéraire qui accentue la division existante entre la masse des agriculteurs et l'élite lettrée, entre la campagne et les villes, entre la culture « folk » et la culture urbaine, pour reprendre les termes de R. Redfield. À propos de ce schéma de Fallers, nous dirons que du point de vue d'une analyse structurelle des classes sociales, il est peu satisfaisant de faire de la culture le critère déterminant de la paysannerie en tant que catégorie sociale. En effet, ce qui déterminerait la société paysanne, d'après E. Wolf, ce seraient les éléments structurels, les relations entre les parties constituantes de la société, et non pas le contenu culturel de ces parties. Si on accepte cette position, on pourra dire que du point de vue économique et politique, les pays sous-développés avaient leur paysannerie ainsi que leurs « segments tribaux » bien avant les conquêtes européennes. Or, ce qui importe, c'est de déterminer les catégories sociales nouvelles qui sont issues de la paysannerie et des populations rurales dans leur ensemble, en conséquence du développement économique.

II. Économie agricole et classes sociales rurales.

[Retour à la table des matières](#)

Les structures de classes et les stratifications dans les milieux ruraux dépendent des systèmes économiques et, en particulier, des structures agraires et des types d'entreprises agricoles en tant qu'unités économiques de base. Les structures agraires sont des complexes socio-économiques qui résultent de la combinaison de plusieurs facteurs dont, principalement, les formes domi-

¹ L.A. Fallers : « Are African Cultivators to be called Peasants ? », in *Current Anthropology*, vol. 2, no 2, 1961.

nantes de propriété et de tenure de la terre, et les rapports de production dans la campagne. Les structures agraires dans le monde sont très variables, mais elles peuvent être ramenées à quelques types généraux. Un sociologue américain a classé récemment les relations de classes rurales par rapport à ces types ¹.

a) Le système du manoir ou de la hacienda, qui est basé sur le péonage, comprend deux types d'agriculture : la production de cultures commerciales par le labour des serfs ou des péons, sur les terres du seigneur, et l'agriculture de subsistance en petites parcelles distribuées aux paysans du domaine. La valeur du travail est basse, et la productivité est peu élevée dans ce système. La classe des seigneurs, propriétaires de la terre et des instruments du travail, jouit d'un pouvoir presque absolu sur la classe des paysans. Dans ce système, les classes ont des niveaux de vie et des privilèges légaux très différents ; la classe dominante est très politisée, tandis que la paysannerie, dominée, n'a guère d'activité et de compétences politiques. La connaissance technique de l'agriculture appartient surtout à la paysannerie dominée. Ce système était caractéristique du féodalisme européen, et il existe encore dans de nombreux pays sous-développés, surtout au Moyen-Orient et en Amérique Latine.

b) Le fermage familial, système dans lequel les droits de propriété appartiennent aux capitalistes rentiers. La rente est fixée en espèces ou en nature, ou bien la base du bail peut être une sorte de métayage. Dans ce genre de système, on trouve généralement quatre conditions :

- 1) la terre a une productivité et une valeur d'échange élevées ;
- 2) l'intensité du travail est forte et la mécanisation de l'agriculture est peu développée
- 3) la main-d'œuvre est bon marché ;
- 4) le cycle agricole est d'un an ou moins.

C'est la production commerciale sur de petites parcelles qui prévaut. Ces systèmes sont très instables du point de vue politique et conduisent souvent aux révolutions et aux réformes agraires, pour être transformés finalement en systèmes de petites propriétés. Le revenu de la paysannerie pauvre - classe de fermiers ou métayers - est très variable, et il représente souvent la cause principale des conflits avec la classe des rentiers. Les niveaux de vie varient beaucoup entre les deux classes, particulièrement lorsque le rentier est aussi citadin. Ce système existe surtout dans les régions à pression démographique élevée : en Orient, en Afrique du Nord et dans quelques pays de l'Amérique Latine.

c) La petite propriété familiale est semblable au système du fermage familial dont elle est probablement issue. La taille moyenne des fermes exige

¹ Arthur Stinchcombe : « Agricultural Enterprise and Rural Class Relations », *The American Journal of Sociology*, septembre 1961.

le travail de deux adultes, ou moins ; il semble qu'une tendance vers cette extension moyenne existe en Europe où le système est très répandu. Il peut apparaître comme résultat d'une colonisation de terres agricoles, par exemple aux États-Unis, ou comme conséquence des forces du marché dans les pays industrialisés. Les coûts de production sont généralement stables : il n'y a pas de rente à payer, pas de coûts variables de main-d'œuvre. Par contre, la fluctuation des prix et le coût du crédit pèsent lourdement sur la classe paysanne. Par conséquent, les mouvements politiques de cette paysannerie sont généralement orientés contre les commerçants et les créanciers, et le capital financier est considéré comme l'ennemi de classe.

d) L'agriculture de plantation est caractérisée par des cultures commerciales exigeant de gros investissements à long terme. Ce genre d'entreprise est fondé sur le travail salarié ou l'esclavage. La main-d'œuvre, dans les deux cas, est bon marché ; le travail est intensif, souvent saisonnier ; les travailleurs sont des manœuvres non qualifiés, leur niveau de vie et leurs privilèges légaux sont inférieurs à ceux des autres couches de la population. La classe dominante des gros propriétaires, qui se trouve au pouvoir, empêche la formation de la petite propriété sur des terres non cultivées, et tend même à l'éliminer là où elle existe. En outre, étant donné que les manœuvres agricoles ne sont pas porteurs, dans ce système, de la culture technique de l'agriculture, la redistribution de la terre, lorsqu'elle est entreprise sans autres mesures, ne tend le plus souvent qu'à rendre l'agriculture plus inefficace. Ce type d'entreprise agricole est caractéristique des régions tropicales, donc des pays sous-développés, mais existe aussi dans quelques pays évolués, notamment aux États-Unis (dans la région du Sud et en Californie).

e) L'agriculture capitaliste extensive, basée sur le travail salarié, c'est-à-dire, le système du ranch, existe dans des régions où la terre n'a pas une grande valeur d'échange, et où le prix de la main-d'œuvre est élevé. Celle-ci ne représente, en conséquence, qu'une proportion relativement faible des coûts de production, car il y a une tendance à la mécanisation de l'agriculture parmi les propriétaires. La main-d'œuvre également est flottante et saisonnière. Les deux classes principales de ces systèmes, propriétaires-entrepreneurs et travailleurs agricoles salariés, ont à peu près un niveau semblable de connaissances techniques, et les différences entre leurs niveaux de vie ne sont pas importantes. Ces systèmes existent dans les pays où l'agriculture reçoit une partie convenable du revenu national ; on les trouve communément aux États-Unis et dans quelques pays d'Europe. La classe des travailleurs ruraux n'est pas organisée politiquement.

Cette typologie générale doit forcément subir des modifications lorsqu'on essaie de la comparer avec la situation réelle dans telle ou telle région du monde. Ainsi, un auteur latino-américain distingue en Amérique Latine sept types d'établissements ruraux ¹ :

¹ Manuel Diégues Junior : *Estabelecimentos Rurais na América Latina*, Genève, 1963.

1) La plantation, grande entreprise commerciale, produisant des cultures pour l'exportation (canne à sucre), fondée au début sur le travail esclave, puis sur le travail salarié, caractéristiques des régions tropicales.

2) Le latifundium ou hacienda, de type traditionnel, fondé sur le péonage des paysans indiens.

3) Le grand domaine consacré à l'élevage, employant peu de main-d'œuvre, caractéristique surtout de la partie sud du continent.

4) La petite propriété familiale, fréquemment développée par des colons immigrés, surtout au XIXe siècle, et caractéristique au Brésil, en Argentine, au Costa-Rica et dans quelques autres pays.

5) La communauté indienne avec ses terres communales ou ses petites parcelles et son agriculture de subsistance, caractéristique des pays andins et de l'Amérique Centrale (Mexique, Guatemala).

6) L'ejido, système particulier de tenure communale de la terre, issu de la réforme agraire au Mexique.

7) Le minifundium, toute petite propriété dont la production est insuffisante pour satisfaire aux besoins d'une famille paysanne.

III. Les classes et les stratifications rurales dans les pays sous-développés.

[Retour à la table des matières](#)

Dans les pays sous-développés où coexistent des structures économiques pré-capitalistes et capitalistes, la différenciation de la population paysanne présente des caractères divers et les processus de différenciation se trouvent encore en pleine évolution. Il est impossible, en conséquence, d'établir un nombre déterminé de catégories sociales paysannes qui seraient communes aux pays sous-développés. Les auteurs qui se sont penchés sur ces problèmes dans les différents pays ont trouvé les structures les plus diverses, qui comprennent depuis des simples divisions dichotomiques, jusqu'à neuf « statuts socio-économiques » (au Liban)¹, en passant par des schémas ayant des « classes », « couches », « castes », « types » et « sub-cultures » multiples de la paysannerie. À cette diversité sociale s'ajoute la diversité des méthodes et des procédés employés par les savants. Dans les sociétés plurales des pays sous-développés, les structures des classes sont étroitement imbriquées dans les systèmes de stratification, et il n'est pas toujours possible, même dans les

¹ G.K. Hirabayashi et L. Armstrong : « Social Structure and Differentiation in Rural Lebanon », in *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam, 1956.

études les plus sérieuses, de les distinguer l'une de l'autre. Ainsi, par exemple, en Amérique Latine, plusieurs auteurs identifient respectivement les trois éléments raciaux : Blanc, Métis et Indien, avec les trois classes : supérieure, moyenne et inférieure, qui existeraient dans certains pays¹. Au Brésil, les relations entre la structure de classes et la stratification raciale ont été étudiées minutieusement par différents sociologues, avec toutefois, une nette préférence pour l'analyse de la stratification. Malgré l'existence de stratification comportant des strates raciales multiples, les auteurs de ces études ont trouvé que dans l'évolution des campagnes brésiliennes, « la répartition par classes sociales est, en ce qui concerne la société rurale brésilienne, la plus importante et la plus significative, et qu'en général le type racial n'est que l'une des raisons pour lesquelles un individu se trouve rangé dans telle ou telle classe sociale. Il faut donc considérer les relations interraciales comme l'un des aspects des relations entre les classes sociales, l'un des éléments s'inscrivant dans un cadre social qui détermine la nature des relations entre individus et entre groupes au sein de la communauté rurale brésilienne »². En Afrique, surtout dans les régions où s'est développée une colonisation de peuplement, on identifie trop souvent les groupements sociaux de la situation coloniale avec des « classes » sociales³. Dans les milieux ruraux, de nouvelles catégories sociales sont apparues, qui modifient la stratification sociale et dont quelques-unes contribuent à transformer la structure de classes. Dans la société fang, Georges Balandier a signalé six nouvelles catégories, dont trois (qui s'entrecroisent, d'ailleurs, avec les autres) peuvent être considérées comme ayant les caractéristiques de classes. Une lutte pour le pouvoir s'est établie entre les anciennes et les nouvelles catégories⁴. Pourrait-on la qualifier de lutte de classes et de lutte entre deux systèmes de stratification, voire de valeurs ? En Inde, la hiérarchie des castes et la division de classes s'entrecroisent au niveau de la société paysanne. De nouvelles classes sociales surgissent dans l'agriculture après la Conquête Britannique, et elles se conformaient d'abord au système de castes pré-existant⁵. Mais de plus en plus les luttes de classes sociales se recourent avec les hiérarchies traditionnelles des castes⁶. Dans les sociétés paysannes c'est surtout par rapport à la terre que l'on situe les différents groupements sociaux. Plusieurs critères peuvent être employés pour délimiter ces groupements la possession ou la non-possession de la terre l'extension de l'exploitation agricole, les relations de l'agriculteur avec le propriétaire de la terre, l'emploi de main-d'œuvre salariée, etc. Les uns ou les

¹ Cf. Ralph Beals : « Social Stratification in Latin America », in *American Journal of Sociology*, vol. 58, no 4, 1953 ; pour le Pérou, avec modifications, voir F. Bourricaud : « Quelques caractères originaux d'une culture métisse en Amérique Latino-Indienne », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XVII, et Richard N. Adams : « A Change from Caste to Class in a Peruvian Sierra Town », *Social Forces*, vol. 31, no 3, 1953 ; pour le Mexique, voir l'étude d'un sociologue mexicain, Andrés Molina Enriquez, qui écrivit avant la Révolution : *Los grandes problemas nacionales* (Extrait publié sous le titre : « Las clases sociales durante el Porfiriato », in *Las clases sociales en México*, México, 1960).

² Charles Wagley : *Races et Classes dans le Brésil Rural*, UNESCO, 1952.

³ Cf. par exemple, Kenneth Little : « Social Change and Social Class in the Sierra Leone Protectorate », in *The American Journal of Sociology*, vol. LIV, no 1, 1948.

⁴ Georges Balandier : *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, 1955.

⁵ A.F. Desai : *Social Background of Indian Nationalism*, Bombay, 1959.

⁶ Cf. Kathleen Gough : « Caste in a Tanjore Village », in R. Leach : *Aspects of Caste in South India, Ceylan and North West Pakistan*, Cambridge, 1960.

autres de ces critères prennent plus ou moins d'importance selon le système socio-économique donné. Les nouvelles catégories sociales que l'on peut déceler dans le milieu rural des pays sous-développés ont des origines diverses, par exemple, une base culturelle, comme c'est le cas des *lettrés* et des *chrétiens* dans les sociétés africaines ¹, ou des *cholos* et d'autres catégories raciales ou culturelles intermédiaires issues du métissage en Amérique Latine ². Mais pour notre étude ce sont les catégories sociales liées aux transformations structurelles qui nous intéressent le plus. Quelles sont donc les catégories caractéristiques des structures agraires actuelles des pays sous-développés, et comment se développent-elles ? Nous essaierons de répondre à ces questions dans les pages qui suivent.

¹ Cf. Georges Balandier : op. cit. et K. Little : « Structural Change in the Sierra Leone Protectorate », in *Africa*, vol. XXV, no 3, juillet 1955.

² Cf. F. Bourricaud : op. cit et Ch. Wagley et M. Harris : « A Typology of Latin American Subcultures », in *American Anthropologist*, vol. 57, no 3, 1955.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre VI

L'Amérique latine

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce chapitre et dans le suivant, nous examinerons à grands traits la population rurale et ses différentes catégories sociales en Amérique Latine et en Afrique. Avant l'expansion européenne il y avait dans ces deux continents des sociétés de classes. Tous les deux ont subi l'impact de la conquête coloniale, de l'expansion du mercantilisme d'abord et de l'agriculture capitaliste de plantation ensuite. Ils sont liés également par l'esclavage ; des populations africaines ont été transplantées par millions, durant trois siècles, sur le continent américain. Sur toute la côte atlantique de l'Amérique Latine, depuis le Plata jusqu'aux Caraïbes les influences culturelles et raciales africaines sont notables. L'élément africain est l'un des trois grands éléments (avec l'indien et l'europpéen) des populations latino-américaines. Mais ne sous-estimons pas les différences entre ces deux continents. La conquête de l'Amérique se fit aux débuts de l'expansion mercantiliste, tandis que l'emprise coloniale sur l'Afrique s'établit à l'époque classique de l'impérialisme. Ainsi, tandis qu'en Amérique les Espagnols et les Portugais pouvaient encore établir des systèmes d'exploitations agricoles fondés sur l'esclavage et le servage (plantation et *hacienda*, respectivement), l'agriculture nouvelle en Afrique était plus nettement capitaliste (parce qu'elle répondait à des intérêts économiques européens

beaucoup plus évolués - ceux du XIXe siècle). En outre, la colonisation de l'Amérique a eu comme résultat la destruction définitive des sociétés autochtones et leur transformation totale ou partielle. Les mêmes transformations n'ont pas eu lieu en Afrique. Ainsi, du point de vue culturel, l'Amérique Latine dans son ensemble est plus dans le courant de la civilisation dite occidentale que l'Afrique noire. Cependant, au niveau du village, des structures corporatives existent dans les deux continents et, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, des transformations structurelles similaires ont lieu à ce niveau.

En Amérique Latine, pendant plusieurs siècles après la Conquête Espagnole et Portugaise, la société rurale était caractérisée par une nette dichotomie qui opposait une aristocratie blanche de propriétaires fonciers à une masse peu différenciée d'esclaves noirs (surtout au Brésil) ou de *peones* Indiens. L'économie de plantation et le régime du *latifundium* constituaient la forme dominante de la production agricole. À côté de ces types d'économie il subsistait toujours, et il subsiste encore à notre époque, des groupes d'Indiens marginaux qui s'adonnent à une agriculture de subsistance, mais ce ne sont pas eux qui nous intéressent dans cette étude. L'évolution économique des campagnes latino-américaines n'a pas été un processus continu et unilatéral. Au contraire, à des époques d'expansion économique au XVIIIe siècle et de nouveau à la moitié du XIXe siècle, succédaient des périodes de dépression économique, de recul de l'agriculture commerciale et de plantation. Ce développement cyclique a imprimé des caractéristiques spéciales aux types de paysannerie latino-américaine, et c'est ainsi que des communautés de paysans qui se livraient pendant une époque à une agriculture commerciale pour les marchés extérieurs se sont refermées et ont repris les cultures vivrières pour leur subsistance. Le développement inégal de l'économie agricole des différents pays d'Amérique Latine a contribué à l'existence des types les plus divers de paysannerie sur ce continent. Mais c'est surtout après l'abolition de l'esclavage et les réformes foncières du XIXe siècle qui ont permis l'abolition des terres communales et des fonds immobiliers de l'Église et qui ouvrirent la porte à la concentration capitalistes de la terre, que se sont développées les nouvelles catégories paysannes que l'on peut étudier aujourd'hui.

Un certain nombre de types généraux de paysans ont été signalés en Amérique ¹ :

a) Sur les hauts plateaux et dans les montagnes de l'Amérique « nucléaire » il y a des paysans qui pratiquent une agriculture intensive de produits vivriers, surtout pour la consommation. Mais au moins 25 % de leurs cultures sont destinées au commerce, et l'économie de marché occupe une place importante dans la vie de ces paysans. Ils habitent des communautés qui ont été appelées « corporatives », dans lesquelles il y a un certain contrôle de la communauté sur la terre ; une hiérarchie politico-religieuse rigide ; parfois des dépenses somptuaires (une économie de prestige) qui contribuent à niveler les statuts socio-économiques de leurs membres ², des moyens communautaires

¹ Eric Wolf : op. cit.

² Comparer les études de Georges Balandier sur le *bilaba* et le *malaki* en Afrique Centrale.

pour résoudre les conflits et maintenir l'intégrité corporative du groupe ; enfin, une certaine importance des groupes de parenté. Mais ce sont les liens du sol et non pas ceux du sang qui donnent à la communauté sa caractéristique structurelle. Du point de vue culturel, des éléments indiens subsistent à côté des éléments espagnols de l'époque coloniale. Ces communautés comprennent généralement deux groupes ethniques distincts avec des différences culturelles importantes entre eux. Très souvent les relations interethniques qui s'établissent entre ces éléments ne représentent que les aspects culturels des relations de classes dans la communauté.

b) Sur les pentes inférieures des chaînes montagneuses américaines et dans les régions tropicales et humides des « terres chaudes » habitent des paysans qui se livrent surtout à la culture de produits industriels tels que la canne à sucre, le café, la banane, le cacao, le tabac, etc. Bien qu'ils gardent une partie de leur production et qu'ils cultivent aussi des produits vivriers pour leur subsistance, on peut considérer que la moitié, approximativement, de ce qu'ils produisent est destiné au marché. Ces paysans sont liés davantage au système capitaliste par le truchement des financements extérieurs. Leur agriculture est capitaliste, leurs attitudes sont individualistes ; la terre est ici nettement une propriété privée. Cependant, une technologie primitive et les conditions mêmes d'une agriculture tropicale¹ ne permettent pas une capitalisation suffisante : d'ailleurs, le but de l'exploitation agricole est encore la consommation, non pas le réinvestissement. Il s'agit encore de « paysans pauvres ». Cependant, la communauté corporative n'est pas caractéristique de ce type de paysannerie ; leur communauté est « ouverte » aux influences étrangères, aux changements. Selon l'ethnologue américain Erie Wolf, les deux types de paysannerie que nous venons de voir constituent historiquement les deux piliers des campagnes latino-américaines. Les changements cycliques de l'économie qui ont caractérisé le développement de l'Amérique Latine auraient produit aussi des changements cycliques d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, et cet auteur présente l'hypothèse que des communautés « corporatives » se seraient transformées en communautés « ouvertes », et auraient pu se retransformer en communautés corporatives, selon les oscillations de l'économie agricole².

c) A côté de ces deux types de paysans, nous trouvons aussi en Amérique Latine, les petits et moyens propriétaires autonomes, qui sont beaucoup plus près de leurs homologues des États-Unis que des types que nous venons de mentionner. Dans les régions de langue espagnole, ils sont connus sous le nom de *rancheros* ; au Brésil ils seraient les *sitientes*³. Du point de vue culturel, ce sont les éléments européens qui prédominent parmi cette paysannerie.

¹ Cf. P. Gourou : *Les Rays Tropicaux*, Paris 1948 ; et B. Kayser : *Économies et Sociétés Rurales dans les Régions Tropicales*, Paris, 1960.

² Au sujet des relations sociales qui s'établissent dans ces villages ouverts, par contraste avec les communautés corporatives, voir G.S. Foster : « The Dyadic Contract : a Model for the Social Structure of a Mexican Peasant Village », *American Anthropologist*, 63, 6, December 1961.

³ Cf. Roger Bastide : *Sociologie du Brésil*, Paris.

d) Deux autres types d'agriculteurs existent en Amérique Latine, que l'on trouve parmi les travailleurs des grandes plantations de cultures commerciales, surtout au Brésil et aux Caraïbes ¹. D'une part, il s'agit des *colons ou mozos* des plantations de canne à sucre (*ingenios ou engenhos*) traditionnels. Ces plantations sont les propriétés de familles patriarcales, qui appartiennent, généralement à la « vieille aristocratie » de ces pays. Les relations qui s'établissent ici entre l'agriculteur et le patron sont de type personnel et intime, la stratification sociale est rigide. Ces plantations sont aujourd'hui en voie de disparition, pour être substituées par *l'usina* moderne : la plantation mécanisée et capitaliste, fondée sur le travail salarié et les relations contractuelles. Généralement, la famille patriarcale y a disparu et les propriétaires habitent dans les villes, ou bien ce sont des corporations capitalistes qui possèdent la plantation. C'est ici qu'un prolétariat rural est en train de se former.

Pour pouvoir juger jusqu'à quel point ces types généraux de paysans constituent des éléments pour une analyse de la structure des classes rurales en Amérique Latine, nous allons étudier brièvement la situation dans un certain nombre de pays latino-américains.

1. Le Mexique

[Retour à la table des matières](#)

Au Mexique, la division dichotomique d'une poignée de grands propriétaires fonciers possédant la presque totalité du territoire national, opposée à une majorité de paysans sans terre et misérables était caractéristique jusqu'à la Révolution de 1910. La Réforme Agraire qui fut décrétée en 1915, mais qui s'est développée à un rythme varié depuis lors, a transformé totalement la structure agraire du pays et a produit de nouvelles catégories sociales à la campagne. Ses principaux résultats ont été les suivants :

a) une meilleure répartition de la propriété foncière ² ;

b) la disparition du *latifundium* comme forme prédominante de l'économie agricole

c) l'apparition d'une nouvelle forme de tenure de la terre, *l'ejido*. Dans ce système, la terre est donnée en possession mais non pas en propriété à des communautés d'agriculteurs, dont les membres ont le droit de cultiver individuellement une parcelle donnée de sol cultivable. Bien qu'il s'agisse d'une

¹ Voir l'ouvrage collectif, *Plantation Systems of the New World*, Washington, 1959, surtout J.H. Steward : « Perspectives on Plantations ».

² En 1960, 42 % de la population active agricole étaient des propriétaires ou possesseurs de terres, contre 5 % seulement avant la Révolution.

tenure collective, du point de vue économique la plupart des agriculteurs *ejidatarios* sont des petits paysans parcellaires¹ ;

d) l'extension du *microfundium*, car 67 % des propriétaires privés de la terre ne disposaient, en 1960, que de 6,4 % du sol cultivable. Malgré la réforme agraire, de grandes disparités existent encore dans les campagnes mexicaines : un pour cent de la population active dans l'agriculture est encore propriétaire de presque 30 % de la surface cultivable du pays, d'où elle tire 46 % de tous les revenus du secteur privé (*non-ejidal*) de l'agriculture.

D'autre part, 50 % de la population active agricole ne possède pas de terre du tout : il s'agit d'aides familiales, de métayers et de journaliers agricoles. Une classification des propriétés privées nous renseigne plus précisément sur la situation de la paysannerie. 66 % de toutes les exploitations ont Moins de 5 ha. ; on y pratique généralement une agriculture de subsistance avec les techniques les plus primitives, sur des sols arides et peu fertiles. Économiquement, ces petits lopins de terre ne suffisent nullement à maintenir une famille, si pauvre et misérable soit-elle. Le sous-emploi agricole se manifeste ici dans toute son intensité, et ces paysans, outre leurs activités agricoles propres, s'embauchent généralement comme journaliers agricoles dans des propriétés plus grandes. Ils ont aussi des activités artisanales avec lesquelles il leur est possible, parfois, d'obtenir des revenus monétaires modestes. Au-dessus de ces microfundaires, dans l'échelle de l'extension des propriétés privées, nous trouvons ceux qui possèdent des exploitations de 5 à 25 ha. Ils sont peu nombreux au Mexique, représentant 17 % des propriétaires privés, mais l'extension de leur propriété suffit, en moyenne, pour assurer la subsistance d'une famille paysanne, et même pour leur permettre la vente d'excédents sur le marché. Ils constituent une véritable couche moyenne de la paysannerie. Une troisième strate de propriétaires agricoles comprend ceux qui possèdent de 25 à 200 ha. Bien qu'ils ne représentent que 13 % des propriétaires privés, ils reçoivent le tiers de tous les revenus de ce secteur. Ce sont généralement des exploitations où l'on pratique une agriculture commerciale intensive et où l'on emploie l'énergie mécanique et la main-d'œuvre salariée. Une partie de ces terres sont données régulièrement en métayage. Nous avons caractérisé cette strate comme bourgeoisie paysanne. Outre l'agriculture, elle s'adonne aux activités commerciales : le petit commerce villageois, l'usure, le financement des récoltes, qui est la source principale de ses revenus. C'est aussi le moyen par lequel le petit paysan parcellaire est exploité par elle. Enfin, il existe une couche de grands propriétaires fonciers qui possèdent plus de 200 ha. de terre. Leur situation est exceptionnelle, car la constitution mexicaine interdit ces propriétés ; néanmoins, ils possèdent encore 24 % des aires cultivables du pays. L'agriculture qu'ils pratiquent est hautement mécanisée et capitaliste, une grande partie des cultures y est destinée à l'exportation. À proprement parler, cette couche ne peut être classée parmi la paysannerie, elle appartient déjà à la grande bourgeoisie mexicaine ; elle fait partie de la classe dirigeante du pays, et c'est seulement en violant les normes constitutionnelles qu'elle peut se maintenir. À côté des *ejidatarios* et des propriétaires privés,

¹ L'*ejidatario* ne dispose en moyenne que de 6,8 ha de terre cultivable. Les *ejidatarios*, qui représentent 25 % de la population active dans l'agriculture, détiennent 43 % de la surface cultivable du pays. Il y a aussi des *ejidos* collectifs, des coopératives de production, mais leur importance est négligeable.

plus de la moitié de la population agricole active est composée d'agriculteurs sans terre, dont la plupart sont des journaliers. Beaucoup d'entre eux sont des migrants qui travaillent dans les grandes entreprises agricoles capitalistes du Nord du pays, et environ un demi-million, connus sous le nom de *braceros*, franchissent annuellement la frontière des États-Unis pour travailler comme main-d'œuvre à bon marché sur les plantations du Sud-ouest de ce pays. Ces journaliers migrants constituent les débuts d'un prolétariat agricole au Mexique.

Nous avons donc trouvé, dans les campagnes mexicaines, six catégories sociales : quatre couches de propriétaires privés : les petits paysans parcellaires, les paysans intermédiaires, la bourgeoisie paysanne, et les grands propriétaires fonciers ; les *ejidatarios*, qui ont un statut légal spécial mais dont la condition peut être rapprochée de celle des deux premières couches des propriétaires privés ; et enfin, les sans-terre, les journaliers agricoles, dont beaucoup de migrants y compris les *braceros* internationaux. Or, ces couches et catégories ne représentent pas simplement une classification arbitraire de la population agricole. Elles deviennent, en effet, des forces sociales dynamiques dans le cadre de structures socio-économiques données. Au Mexique, comme dans d'autres pays sous-développés, un secteur moderne d'agriculture capitaliste coexiste avec un secteur traditionnel, arriéré. Ces deux types principaux d'agriculture se trouvent répartis dans les différentes régions : le secteur moderne fonctionne surtout dans le Nord du pays et dans quelques plantations de cultures commerciales (canne à sucre, café, henequen) du Sud et du Sud-est. Le secteur traditionnel subsiste surtout dans les régions montagneuses du Mexique méridional. La Réforme Agraire, en effectuant une meilleure répartition de la propriété et en éliminant le système des latifundia, n'a cependant pas pu bouleverser les caractères essentiels de cette structure traditionnelle¹. Dans le cadre de cette structure, des paysans microfundaires qui se livrent principalement à une agriculture de subsistance, sont liés par certaines relations de marché et de travail semi-féodal à cette moyenne bourgeoisie paysanne qui constitue une véritable classe dirigeante dans les régions dont il s'agit. Nous avons donc ici des relations d'opposition et d'exploitation qui mettent en face deux classes sociales dans le sens que nous avons donné à ce terme dans le deuxième chapitre. Le maintien de cette structure régionale d'exploitation semi-féodale exige aussi le maintien de la structure « corporative » de la communauté paysanne. Le contenu culturel de cette structure communautaire est souvent celui de l'« Indien », et au niveau des relations sociales visibles, ce sont les relations interethniques entre Indiens et Métis (connus sous le nom de *ladines ou gente de rason*) qui sont les plus frappants ; de même, il s'établit une stratification surtout culturelle fondée sur ces éléments ethniques (voir la troisième partie). À côté de cette structure traditionnelle, qu'englobe encore un pourcentage important de la population paysanne du Mexique, des relations de classes nettement capitalistes se sont établies dans le secteur moderne de l'agriculture. Des moyens et des grands propriétaires fonciers y emploient de la main-d'œuvre salariée, dont les rangs grossissent de plus en plus, fait dû à l'insuffisance économique du microfundium et du système des *ejidos*, au sous-emploi chronique, et à la pression démographique. Un semi-prolétariat rural

¹ Cf. Pablo Gonzalez Casanova : « Société plurielle et développement : le cas du Mexique », *Tiers Monde*, IV, 15, 1963, qui donne une analyse statistique du « marginalisme » au Mexique.

de travailleurs migrants, ayant encore parfois des attaches avec la petite propriété parcellaire, est en train de se développer au Mexique ¹.

II. L'Amérique Centrale.

[Retour à la table des matières](#)

Passons maintenant à la situation agraire en Amérique Centrale. Au Guatemala ² le latifundium a toujours été la forme principale d'exploitation agricole ; à côté d'une grande extension de terres nationales, non cultivées ou gérées par des administrateurs gouvernementaux, la propriété privée s'y trouve très concentrée. 2 % de toutes les exploitations occupent 72 % du territoire, et 22 exploitations (*fincas*), à elles seules, occupent 13,4 % du territoire. Dès la fin du XVIIIe siècle, mais surtout pendant le XIXe, l'agriculture commerciale pour l'exportation devint l'activité principale dans le milieu rural. D'abord le café, et puis la banane, sont devenus les cultures principales. La culture du café se fait surtout dans des grandes *fincas* nationales, mais celle de la banane se trouve principalement dans les immenses plantations de l'United Fruit Co., trust international de propriété américaine. Les propriétés étrangères comprennent 25 % de toute la superficie cultivée du pays. Après la Révolution de 1944, les débuts d'une réforme agraire furent amorcés, mais elle n'affecta jamais la base de la structure du latifundium, et elle fut réduite à néant par les gouvernements contre-révolutionnaires qui suivirent le coup d'état de 1954.

Plusieurs catégories sociales existent à la campagne. Du point de vue culturel, plus de la moitié de la population du pays est classée comme « indienne », et au Guatemala, comme au Pérou et, à un moindre degré, dans le Sud-est du Mexique, les relations entre « ladinos » (Métis) et Indiens caractérisent l'univers social. Les Indiens, comme ailleurs, appartiennent aux classes exploitées de la société, mais ils ne constituent pas une masse homogène non différenciée.

a) Presque la moitié de la population rurale est composée de petits paysans minifundaires qui possèdent moins de 7 hectares de terre chacun. Comme partout, ces minifundaires ont une existence misérable, basée sur l'agriculture de subsistance, et se trouvent dans les régions les plus arriérées du pays. Au lieu d'une véritable réforme agraire, les gouvernements qui se sont succédés depuis 1954 ont fait, ici et là, des répartitions des terres nationales en friche, et ainsi le nombre d'exploitations minifundaires est en train d'augmenter.

¹ Cet exposé sur la situation agraire au Mexique est tiré de notre étude sur « La réforme agraire et les classes sociales rurales au Mexique », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXXIV, 1963, quelques données statistiques ayant été mises à jour.

² Mario Monteforte Toledo : *Guatemala, monografía, sociológica*, Mexico, 1959 ; et Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola ; *Tenencia de la Tierra y Desarrollo Socioeconómico del Sector Agrícola*. Guatemala, 1965.

b) Il subsiste encore, dans les régions arriérées, peuplées par les Indiens, des formes de tenure communale. Environ 10 % de la population rurale sont des comuneros, des exploitants de terres communales. Leur condition de vie est semblable à celle des paysans parcellaires. Ces deux catégories ensemble constituent le secteur traditionnel, de subsistance, de l'agriculture guatémaltèque. C'est là où l'on trouve ces communautés corporatives dont il a été question, qui sont les cellules de base d'un système régional semi-féodal (ainsi qu'au Sud-est du Mexique, région avec laquelle les hauts plateaux du Guatemala ont de fortes ressemblances culturelles et sociales).

c) Une partie importante de la population rurale au Guatemala ne possède pas de terres ; une de ses catégories principales est celle des mozos colonos, les travailleurs agricoles permanents des fincas de café et de banane. On les trouve sur les plantations de plus de 100 ha., dont les propriétaires sont généralement absentéistes. Leur logement appartient à la plantation¹, leur salaire peu élevé, est payé irrégulièrement, et parfois ils reçoivent, en plus de l'argent, un paiement en nature ; souvent on leur donne le droit de cultiver une petite parcelle, mais dans l'ensemble, leur niveau de vie est très bas, et l'exploitation dont ils sont l'objet, ainsi que les possibilités de leur organisation, font d'eux un élément révolutionnaire dans les campagnes du Guatemala.

d) Des journaliers agricoles migrants et sans terre (plus de 200.000 hommes, femmes et enfants) font les circuits des régions agricoles chaque année à l'époque des récoltes de café. Une partie d'entre eux franchissent clandestinement la frontière sud du Mexique, pour y travailler pour des revenus encore plus bas que ceux des journaliers mexicains (lesquels, nous l'avons vu, cherchent du travail, à leur tour, dans le Nord du Mexique et aux États-Unis). La vie de ces migrants - constituant des groupes familiaux de nomades - est désorganisée, et le niveau de leurs revenus est sans doute le plus bas de toutes les catégories rurales dans le pays.

e) Environ 10 % de la population rurale est constitué par des métayers, fermiers et d'autres types de paysans qui ne sont pas des propriétaires de terres mais qui la travaillent sous forme individuelle, tout en étant liés au propriétaire par divers types de contrat. Ils s'adonnent à l'agriculture de subsistance, et bien que leur sort ne soit pas meilleur que celui des microfundaires, l'exploitation plus directe dont ils sont l'objet fait d'eux une catégorie sociale plus instable, et, en l'occurrence, plus révolutionnaire. Leur nombre tend à diminuer, car, comme nous l'avons déjà indiqué, une certaine politique gouvernementale, ainsi que la modernisation de l'agriculture dans certaines régions, contribue à augmenter le nombre de petits propriétaires parcellaires d'une part, et celui des travailleurs agricoles migrants, de l'autre.

f) Une couche de paysans indépendants possédant plus de 7 ha. de terre, mais n'employant pas plus de 5 travailleurs agricoles permanents, se livre surtout aux cultures vivrières pour la consommation nationale. Ils sont peu

¹ Pendant la période 1944/54 la réforme agraire avait concédé à ces travailleurs la propriété de leurs cabanes ; après 1954, elles furent remises de nouveau aux propriétaires fonciers, et les loyers furent rétablis.

nombreux et ne jouent pas un rôle important dans les campagnes guatémaltèques.

g) Une couche de propriétaires et de gérants de plantations (surtout de café) qui emploient de 5 à 25 travailleurs agricoles de façon permanente, constitue la bourgeoisie paysanne, semblable à celle que nous avons signalée au Mexique. Elle cumule l'agriculture et le commerce, les activités de financement et d'usure ; elle représente l'autre pôle du secteur traditionnel de l'agriculture.

h) Finalement, il y a au Guatemala, la couche des grands propriétaires fonciers, généralement absentéistes, et de leurs administrateurs et gérants. Ils possèdent la plus grande partie de la terre cultivable du pays, exploitée sous forme de plantations de cultures industrielles (café et banane, surtout), sur lesquelles sont employés, généralement, plus de 25 travailleurs agricoles permanents. Il ne s'agit pas, ici, d'entreprises de type capitaliste progressiste, mais plutôt d'un système latifundaire, dont l'objet est la rente et la consommation, et non pas le réinvestissement. Étant composée de guatémaltèques et d'étrangers, cette couche est totalement tournée vers l'étranger, et leur agriculture pour l'exportation dépend surtout des cours des marchés étrangers (des États-Unis).

Au Guatemala comme dans les autres pays d'Amérique Latine, deux secteurs agricoles coexistent : le secteur traditionnel de subsistance et le secteur d'agriculture pour le marché. Mais tous les deux retardent l'évolution d'un capitalisme progressiste et national dans l'agriculture du pays. Le premier, par son microfundisme, ses techniques arriérées, sa structure semi-féodale du travail et par des marchés locaux ; et le deuxième par la monoculture pour l'exportation et sa dépendance à l'égard de l'étranger. Des huit catégories sociales de la campagne, trois, les microfundaires, les *comuneros* et la fraction des métayers et fermiers, constituent la base de cette structure traditionnelle, semblable à celle que nous avons décrite à propos du Mexique. Elles sont en opposition avec la bourgeoisie paysanne de type traditionnel. Deux autres catégories, les travailleurs permanents des fincas (*mozos colonos*) et les travailleurs migrants, constituent la base du secteur capitaliste, où ils sont exploités par la couche des grands propriétaires fonciers nationaux et étrangers, et leurs représentants (administrateurs, gérants). Les *mozos colonos* ne constituent cependant pas encore un prolétariat agricole, car leurs conditions de travail et les conditions politiques du pays (depuis la contre-révolution de 1954) les placent dans une situation qui évoque celle des *peones* mexicains d'avant la Révolution de 1910. La couche intermédiaire de paysans indépendants ne joue pas un rôle important, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays de l'Amérique Centrale.

En effet, en Costa-Rica, la plus grande partie de la population rurale était traditionnellement propriétaire de terres. Mais l'extension de la monoculture du café pour l'exportation produisit certains changements structurels, les cultures vivrières perdirent leur importance, et les grandes fincas de café commencèrent à absorber les propriétés plus petites. Trois catégories de propriétés existent en Costa-Rica à l'heure actuelle : la grande propriété, plantation de café ; la propriété moyenne indépendante (dont le propriétaire est connu sous le nom de *gamonal*) ; et les microfundia, dont beaucoup de petits

propriétaires ne travaillent, en effet, que pour les grandes *haciendas*. Les effets de l'extension du capitalisme monoproducteur et des changements dans la structure de classes, ont été notés par deux chercheurs américains ¹, qui signalent que Costa-Rica « semble se trouver dans une phase de transition dans laquelle les propriétés paysannes sont en train d'être étranglées progressivement par les grandes *fincas* et corporations, ce qui réduit le statut du peuple de celui de paysannerie à celui de pèonage... un nombre croissant de personnes deviennent des *jornaleros* et travaillent pour un salaire de subsistance comme péons pour les grands propriétaires fonciers ».

Dans l'ensemble de l'Amérique Centrale la propriété de la terre est très concentrée. D'une part, 90 % des unités d'exploitation ne possèdent que 20 % de la terre ; et de l'autre, 1,4 % des unités possèdent 52 % de la surface totale ². Marroquin classe la population rurale centro-américaine en trois grandes couches :

a) la classe dominante qui représente 5 % de la population rurale et comprend les gros propriétaires traditionnels et les entreprises agricoles (y compris les compagnies étrangères) ;

b) la classe moyenne (15 %) qui comprend les petits et moyens propriétaires, fermiers et métayers et les commerçants et fonctionnaires ruraux ;

c) la classe inférieure (80 %), composée de journaliers, *mozos colonos* et petits artisans.

III. Conclusions.

[Retour à la table des matières](#)

En général, en Amérique Latine, les quatre siècles d'histoire agraire (à partir de la Conquête) ont produit une polarisation caractérisée par l'existence de beaucoup de gens avec peu de terres et de peu de gens avec beaucoup de terre. Cette concentration de la propriété foncière a déterminé les relations entre les classes sociales à la campagne et a beaucoup influencé les formes de la stratification sociale. Une étude récente dans sept pays d'Amérique Latine qui n'ont pas encore eu une réforme agraire montre à quel point le développement économique et social de l'agriculture est entravé par le complexe latifundium-minifundium et comment la structure de classes et du pouvoir

¹ Charles P. Loomis & Reed M. Powell : « Class Status in Rural Costa Rica. A peasant Community compared with an Hacienda Community », in *Materiales para el estudio de la clase media en América Latina*, vol. V. Washington, 1950.

² Alejandro Marroquin : « Cambios en la agricultura y sus repercusiones sociales », *América Latina*, VIII, 3, 1965.

est dominée dans les campagnes par les grands propriétaires fonciers ¹. Cette étude a distingué quatre classes d'entreprises agricoles dans ces pays, selon la taille de l'exploitation :

1) *l'exploitation sous-familiale* dont les terres sont insuffisantes pour donner le plein emploi et un niveau de vie adéquat à une famille paysanne disposant d'une capacité de travail de deux hommes par an (Minifundium) ;

2) *l'exploitation familiale*, disposant de terres suffisantes pour satisfaire aux besoins d'une famille paysanne et pour donner le plein emploi de 2 à 4 hommes par an ;

3) *l'exploitation multi-familiale moyenne* qui a besoin d'une main-d'œuvre de 4 à 12 hommes par an ;

4) *la grande exploitation* qui donne de l'emploi à plus de 12 personnes par (Latifundium).

¹ Voir les études que sur la Tenure de la Terre et les conditions Socio-économiques du Secteur Agricole en Argentine, Brésil, Colombie, Chili, Équateur, Guatemala et Pérou qu'a fait le Comité Interaméricain pour le Développement Agricole, et qui ont été publiées en sept volumes en 1965-66. Cf. la synthèse et l'analyse comparative de ces études dans S. Barraclough et A. Domike : « La estructura agraria en siete países de América Latina », *El Trimestre Económico*, 130, 1966. Comparer également avec Maurice Bouvier-Ajam *Le Nord de l'Amérique du Sud*, Paris, 1956, et René Dumont : *Terres Vivantes*, Paris, 1961.

Dans les pays étudiés les unités agricoles se distribuent de la manière suivante

Nombre et superficie exploitée des unités agricoles selon la taille de l'exploitation (pourcentages)					
<i>Argentine</i>					
Nombre	43,2	48,7	7,3	0,8	100
Superficie	3,4	44,7	15,0	36,9	100
<i>Brésil</i>					
Nombre	22,5	39,1	33,7	4,7	100
Superficie	0,5	6,0	34,0	59,5	100
<i>Chili</i>					
Nombre	36,9	40,0	16,2	6,9	100
Superficie	0,2	7,1	11,4	81,3	100
<i>Colombie</i>					
Nombre	64,0	30,2	4,5	1,3	100
Superficie	4,9	22,3	23,3	49,5	100
<i>Équateur</i>					
Nombre	89,9	8,0	1,7	0,4	100
Superficie	16,6	19,0	19,3	45,1	100
<i>Guatemala</i>					
Nombre	88,4	9,5	2,0	0,1	100
Superficie	14,3	13,4	31,5	40,8	100
<i>Pérou</i>					
	88,0	8,5	2,4	1,1	100
	7,4	4,5	5,7	82,4	100

Sources : S. Barraclough et A. Domike, article cité.

Dans chacun des sept pays, les exploitations multi-familiales (c'est-à-dire, celles qui doivent employer de la main-d'œuvre familiale) possèdent plus de la moitié de la terre en exploitation mais représentent partout moins de 25 % des unités agricoles (sauf au Brésil où ils dépassent à peine le tiers de toutes les unités agricoles). Dans cinq pays elles représentent moins de 10 % des exploitations, et dans trois pays moins de 5 %. Dans deux pays, ces grandes propriétés contrôlent plus de 90 % de la terre en exploitation. Par contre, les unités sous-familiales représentent dans trois pays presque 90 % de toutes les entreprises agricoles, et ne possèdent même pas 20 % des terres exploitées. Dans les quatre autres pays les superficies qui leur appartiennent représentent moins de 5 % et dans deux pays moins de 1 %. Les plus grandes concentrations de la terre nous les trouvons en Équateur, au Guatemala et au Pérou.

Dans tous ces pays la possession de la terre confère un pouvoir économique et politique et un statut social élevé. Les auteurs des études ont classé la population agricole en trois statuts socio-économiques :

1) *le statut supérieur*, comprenant les chefs de grandes et moyennes exploitations ;

2) *le statut moyen*, compose d'administrateurs de grandes et moyennes exploitations et des chefs d'exploitations de taille familiale ;

3) *le statut inférieur*, qui comprend les chefs d'exploitations sous-familiales et les travailleurs agricoles sans terre.

La répartition des statuts est donnée dans le tableau suivant :

Distribution des familles agricoles d'après leur statut socio-économique (pourcentages)						
Statut	Argentine	Brésil	Chili	Colombie	Équateur	Guatemala
Supérieur	5,2	14,6	9,5	5,0	2,4	1,6
Moyen	33,9	17,0	19,8	24,8	9,5	10,0
Inférieur	60,9	68,4	70,7	70,2	88,1	88,4
(chefs d'exploitations sous-familiales)	(25,9)	(8,6)	(23,1)	(47,0)	(53,6)	(63,6)
(travailleurs sans terre)	(35,0)	(59,8)	(47,6)	(23,2)	(34,5)	(24,8)
Total	100	100	100	100	100	100

N.B. - Les données pour le Pérou ne sont pas comparables et ont été exclues. Les chiffres entre parenthèses sont des pourcentages partiels dont la somme appartient au « statut inférieur ».

On voit que la couche inférieure est majoritaire partout et que le nombre d'agriculteurs sans terre (journaliers, ouvriers agricoles, métayers) est élevé par rapport aux autres catégories sociales, surtout au Brésil et au Chili.

Les stratifications sociales dans les campagnes latino-américaines ne reposent pas exclusivement sur les données de l'économie agricole. Comme nous le verrons plus loin, en étudiant une région particulière de l'Amérique Moyenne, d'autres facteurs (ethniques, culturels) y jouent également un rôle important.

Dans un article qui donne une vision générale de la stratification sociale en Amérique Latine, Ralph Beals ¹ nous dit qu'un système féodal à deux classes, opposant blancs et indiens (ou, le cas échéant, blancs et noirs), qui caractérisa pendant longtemps la société latino-américaine, a été transformé, avec l'apparition du Métis, en un système à trois classes, dans lequel le Métis prend la position d'une classe moyenne. Mais, ajoute Beals, les attitudes propres à un système à deux classes subsistent, et ce groupe moyen de métis s'identifie plutôt avec la classe supérieure, dont il est, d'ailleurs, généralement descendant.

¹ Article cité.

Cette vision un peu simpliste des choses ne rend pas compte de la complexité de la structure de classes et des systèmes de stratification en Amérique Latine. En ce qui concerne les campagnes, les rapports de production mettent face à face des catégories sociales diverses qu'on ne peut pas réduire à une classe « supérieure » et à une classe « inférieure ». D'autre part, les systèmes de stratification en Amérique Latine sont multiples, et, parfois, contradictoires. Ils rangent hiérarchiquement, soit des types culturels, soit des types physiques, soit des catégories socio-économiques. Ces types culturels et raciaux spécifiques qui abondent en Amérique Latine, comme le *ladino*, le *cholo*, le *caboclo*, l'*indio*, le *negro*, etc., ne constituent pas des classes sociales dans le sens où nous l'entendons ici. Ils ne constituent même pas toujours des éléments précis d'une stratification sociale, car ils représentent des catégories locales, relatives et subjectives, dont le contenu est très variable.

Les relations raciales et ethniques en Amérique Latine peuvent être prises comme reflétant des rapports de classes, mais ne doivent pas être confondues avec celles-ci. D'autre part, elles ont une dynamique propre et peuvent être étudiées en elles-mêmes, mais on ne saurait les considérer indépendamment de leurs fondements dans la structure de classes. Il ne suffit pas d'établir des « hiérarchies du prestige », fondées sur la race, comme cela a été fait, par exemple, au Brésil ¹. On ne peut oublier qu'en Amérique Latine, ainsi qu'il a été signalé par J. Comas ², « l'idée de *race* a servi - et sert malheureusement encore - à justifier l'exploitation socio-économique et politique de larges secteurs de la population latino-américaine ». En analysant la structure de classes à la campagne, au Mexique, nous avons retranché de notre étude les relations entre indiens et métis car, à ce niveau de notre analyse, elle nous aurait empêché de déterminer les catégories socio-économiques qui constituent les vrais éléments d'une structure de classes, mais nous y reviendrons plus loin. Au Pérou, F. Bourricaud prévoit que « le conflit entre Indien et Métis prendra socialement la forme d'une lutte agraire » ³. Nous dirons plutôt, en nous appuyant sur notre exposé théorique antérieur, que la lutte agraire au Pérou, (qui est une lutte de classes), prendra socialement la forme d'un conflit entre Indien et Métis.

¹ Cf. Ch. Wagley : *Races et Classes dans le Brésil Rural*, Paris, UNESCO, 1952.

² Juan Comas : « L'Amérique Latine », in *Revue Internationale des Sciences sociales*, vol. XIII, 2, numéro spécial sur « Les recherches récentes en matière de relations raciales (II) », 1961, p. 290.

³ Op. cit., p. 40.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre VII

L'Afrique

I. L'Afrique du Nord (l'Égypte).

[Retour à la table des matières](#)

En Afrique du Nord, où de vieilles civilisations et des États féodaux contrôlant des espaces géographiques importants, se sont établis pendant longtemps sur la base d'une paysannerie nombreuse, les rapports entre les paysans et la terre sont à l'origine, tout comme en Amérique Latine, de la différenciation sociale. Les zones agricoles en Afrique du Nord ne s'étendent qu'au long de la Méditerranée, et en Égypte le long du Nil, et ne représentent, ensemble, qu'une faible fraction du territoire de ces pays. Il y a, en conséquence, une forte pression démographique sur les terres agricoles, ce qui a entraîné la « généralisation des *microfundia*, des entreprises trop petites pour être exploitées dans des conditions économiques normales »¹, ainsi que l'exode rural, qui a pris des proportions considérables. Dans la plupart des pays de l'Afrique du Nord, sauf en Égypte, mais particulièrement en Algérie, les problèmes agraires se sont aggravés considérablement depuis l'installation du colonialisme, à la suite de l'appropriation, par les Européens, d'une grande

¹ René Dumont : « Les données agricoles », in Centre d'Études de Politique Étrangère : *Industrialisation de l'Afrique du Nord*, Paris, 1952, p. 49.

partie des meilleures terres agricoles. La superposition d'une économie « européenne » à une économie agraire musulmane traditionnelle a établi des conditions particulières pour les rapports de classes dans ces pays ¹. La forte colonisation européenne surtout en Algérie, ne permet pas de considérer ces pays comme des cas « typiques » des pays sous-développés. Malgré l'abondance de matériel dont on dispose à propos de ces pays, nous allons donc nous pencher plutôt sur l'Égypte.

Si l'Égypte est plus « typique », dans ce sens que le développement a été conditionné plutôt par un colonialisme politique et économique que par l'immigration de colons venus de la métropole, sa structure socio-économique n'en est pas moins *sui generis*, à cause d'un certain nombre de facteurs surtout géographiques et démographiques. En effet, la vallée du Nil a joué dès l'aube de l'histoire, et joue encore, le rôle principal dans l'économie agricole et dans la distribution de la population du pays. Le développement du capitalisme à la campagne, vers la fin du XIXe siècle, et la pression démographique montante, ont produit en Égypte la juxtaposition d'un système traditionnel et d'une structure économique « moderne » dont les relations sont très étroites, et dont les caractéristiques sont en quelque sorte distinctes des économies « dualistes » des autres pays sous-développés ². Avant l'occupation britannique de l'Égypte, la densité de population dans la vallée du Nil pouvait supporter un système d'exploitation qui assurait à chaque famille paysanne son plein emploi, bien que la distribution de la propriété ait été très inégale. Le nombre de paysans sans terre n'était pas élevé, et la plus grande partie de la population rurale était constituée par de petits propriétaires ou de petits fermiers (dont l'exploitation était de 5 à 10 feddans) ³. Sans doute, le niveau de vie des petits propriétaires était supérieur à celui des fermiers, car ils n'avaient pas de rente à payer. Par rapport aux propriétaires des grands domaines, qui représentaient une fraction peu nombreuse de la population rurale, ces petits propriétaires et ces fermiers avaient des conditions de vie assez semblables. Une catégorie de paysans intermédiaires était en train de se former, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. À cette époque, l'agriculture de l'Égypte était surtout une agriculture de subsistance, dont les excédents étaient livrés en nature à l'État pour être commercialisés dans les villes. Les circuits monétaires n'avaient donc pas atteint les campagnes. Plusieurs changements survinrent à la fin du XIXe siècle, qui ont contribué à modifier totalement la structure des campagnes égyptiennes :

¹ Cf. Bureau International du Travail : *Les Problèmes du Travail en Afrique du Nord*, Genève, 1960 ; Albert Ayache : *Le Maroc, Bilan d'une Colonisation*, Paris, 1956 ; Y. Lacoste, A. Nouschi, et A. Prenant : *L'Algérie, Passé et Présent*, Paris, 1960 ; J. Dresch : « La Situation Économique et Sociale de l'Afrique du Nord et l'Industrialisation », in Centre d'Études de Politique Étrangère : *op. cit.* ; Raymond Barbé : « Les classes sociales en Algérie », in *Économie et Politique*, no 62, 1959. Mais la décolonisation ne redresse pas nécessairement la situation. « Le Maghreb de 1970 - nous dit un économiste - offrira le tableau d'une société musulmane rurale beaucoup plus différenciée qu'à l'époque coloniale ». Cf. Amin Samir : *L'Économie du Maghreb*, Paris, 1966, vol. 2, p. 162.

² Notre description des données sociales et économiques de l'Égypte rurale est fondée sur les études suivantes : Bureau International du Travail : *op. cit.* ; Y. Durrelles : « Structure et développement de l'économie égyptienne », in *Économie et Politique*, no 72, 1960 ; Un groupe d'étude de l'IEDES : « Pression démographique et stratification sociale dans les campagnes égyptiennes », in *Tiers Monde*, Tome I, no 3, 1960 ; Hassan Riad : *l'Égypte Nassérienne*, Paris, 1964.

³ 1 feddan = 0,42 hectare.

a) la commercialisation de l'agriculture, surtout l'introduction de la culture du coton pour l'exportation, et le recul de la production vivrière ;

b) la pression démographique dont les résultats ont été la généralisation des *microfundia*, le développement d'une masse nombreuse de paysans sans terre, et le sous-emploi massif ;

c) l'extension du système d'exploitation faisant appel à la main-d'œuvre salariée et le recul parallèle du système de la location par petites parcelles.

Le système capitaliste actuel des campagnes égyptiennes est établi sur la base d'une agriculture intensive qui maintient les techniques de production arriérées, avec l'emploi intensif de la main-d'œuvre salariée, mais à faible intensité du capital. Le résultat en est l'appauvrissement progressif de la population paysanne. La réforme agraire qui fut mise en train en 1952, a affecté partiellement quelques grands propriétaires et a donné la terre à un certain nombre d'anciens locataires et métayers, dont le niveau de vie s'est quelque peu amélioré. Mais, dans son ensemble, elle n'a pas modifié la physionomie sociale et économique des campagnes égyptiennes. Actuellement, les catégories sociales de la société rurale en Égypte sont les suivantes :

a) Sur une population rurale de 19 millions d'âmes (par rapport à une population totale de 27 millions), la masse des personnes qui ne sont pas exploitantes, donc, les sans-terre, représentent 75 (Le sous-emploi se manifeste parmi eux, car il a été calculé que cette main-d'œuvre n'est employée qu'à concurrence de 33 % ; mais cela ne signifie pas qu'un tiers soit employé à plein temps, les deux autres tiers ne l'étant pas du tout. Dans leur ensemble, les sans-terre reçoivent seulement 12,5 % des revenus de l'agriculture (au niveau de la production), soit 3,5 livres égyptiennes par tête et par an, un des plus bas niveaux de vie du monde. C'est parmi la masse des sans-terre que se recrutent les ouvriers agricoles, et les revenus dont ils disposent sont des salaires. Étant donné que l'agriculture égyptienne n'est pas essentiellement une agriculture de subsistance, il y a peu de chances que ces revenus soient augmentés par des facteurs « invisibles », non comptabilisés. Mais même si l'on accepte une telle possibilité, le revenu par tête de ces sans-terre ne dépasserait guère 5 à 6 livres égyptiennes par an (une livre égyptienne équivalant à deux dollars, environ, sur le marché libre).

b) Les propriétaires microfundaires d'exploitations naines de moins d'un feddan représentent environ 5 % de la population rurale. Ils exploitent en moyenne 1/2 feddan par famille (de 4 personnes actives). Étant donné qu'un homme peut aisément cultiver 1 feddan et demi, le sous-emploi est grand parmi ces exploitants, peut-être même pire que parmi la masse des sans-terre. Quand les conditions le leur permettent, ils cherchent d'ailleurs à s'employer aussi comme ouvriers agricoles. Cette catégorie sociale dispose seulement de 1,7 % de la superficie exploitée du pays, et d'un pourcentage sensiblement égal du revenu agricole, avec une moyenne de 6,1 livres égyptiennes par an et par tête. Leur situation n'est donc nullement supérieure à celle des ouvriers agricoles sans-terre. Il faut ajouter que le nombre de propriétés dans cette catégorie est bien supérieur à celui des exploitants. Il semble même que la

plupart de ces propriétaires, étant incapables de tirer de leurs terres un revenu suffisant pour subsister, soient des absentéistes citadins, qui donnent leurs propriétés en location. Ils ne sont pas mis au compte de la population rurale, et ne figurent donc pas dans les catégories que nous énumérons ici.

c) Une catégorie de « petits exploitants » de 1 à 5 feddans représente 15 % de la population rurale. Ces paysans exploitent ensemble environ 21 % de la superficie cultivée, avec une moyenne de 2,3 feddans par famille. Ils reçoivent presque 20 % du revenu agricole, soit 26,8 livres égyptiennes par tête et par an, ce qui représente déjà un revenu nettement supérieur à celui des deux catégories antérieures. Les mieux placés de ces exploitants (qui exploitent 4 à 5 feddans) ont un degré d'emploi satisfaisant et font même appel à une aide salariée saisonnière. Les plus mal placés (1 à 2 feddans) sont nettement sous-employés. On compte dans cette catégorie une majorité d'exploitants propriétaires, mais aussi un certain nombre de petits exploitants non propriétaires. Ce sont eux les locataires, soit des grands domaines, soit de plusieurs de ces petites propriétés de moins de 1 feddan dont les propriétaires sont absentéistes. Ils relèvent du mode traditionnel de mise en valeur des grands domaines, mais leur nombre est aujourd'hui en nette régression numérique, alors qu'il y a une augmentation du nombre des propriétaires.

d) Au-dessus des catégories mentionnées, nous trouvons les exploitants de plus de 5 feddans, qui constituent une véritable masse de « privilégiés », par rapport à ces autres catégories, car ils emploient régulièrement de la main-d'œuvre salariée et, chose importante pour l'Égypte rurale, ils mangent à leur faim. Dans leur ensemble, ils représentent 5 de la population rurale, et obtiennent 65 % du revenu agricole. Il y a parmi eux des exploitants locataires et des propriétaires. Le fossé qui les sépare, économiquement et sociologiquement, des catégories précédentes, est si grand, qu'on les classe ensemble, bien que trois sous-groupes de cette catégorie puissent être distingués aisément.

1) Les paysans riches qui exploitent, en location ou non, de 5 à 20 feddans. « Homogène, cette catégorie l'est dans la mesure où tous, propriétaires ou non, sont d'authentiques « paysans », presque toujours originaires du village, de mentalité réactionnaire et de comportement traditionaliste »¹. Il semble donc que nous retrouvions ici cette « moyenne bourgeoisie paysanne » traditionaliste que nous avons signalée en Amérique Latine.

2) Les grands exploitants (de plus de 20 feddans), non propriétaires, qui représentent l'élément le plus « capitaliste », le plus « entrepreneur » des campagnes égyptiennes. Mais la tendance progressiste de ces exploitants est limitée par les conditions mêmes de la société rurale : leur « propension à innover » est nécessairement limitée, l'investissement des capitaux est réduit, comme nous l'avons vu, et les activités commerciales et usurières accompagnent souvent l'activité nettement agricole.

3) Les grands propriétaires (de plus de 20 feddans), qui exploitent généralement une partie seulement de leur domaine. Étant propriétaires, les membres de cette fraction sont plus « féodaux » et moins « capitalistes » que le sous-

¹ Un groupe d'étude de l'IEDES : op. cit., p. 329.

groupe antérieur. Ses couches supérieures, propriétaires de plus de 100 et de plus de 200 feddans, peuvent être considérées comme l'aristocratie foncière de la société rurale égyptienne.

On serait tenté de voir dans la catégorie des sans-terre les débuts d'un prolétariat agricole, et dans celle des paysans pauvres microfundaires, un « semi-prolétariat » tout aussi exploité que ceux-là. Mais ceci ne semble pas être le cas. Les auteurs de l'étude citée classent ensemble ces deux catégories sous le nom de « masses populaires ». En effet, il semble qu'il y ait une ligne de partage extrêmement nette entre ces masses populaires et les « autres ». Les conditions de vie de cette majorité du peuple égyptien sont tellement misérables, elles sont, dans leur ensemble, si déclassées, si « *clochardisées* », si déshumanisées, qu'on a pu écrire que « ces masses populaires apathiques ne participent en aucune manière à la vie générale du pays, ne désirent pas et ne croient pas faire leur histoire »¹. La masse des « autres », on l'a vu, est plus hétérogène. On y trouve, d'abord, cette « couche intermédiaire » de petits paysans exploitants de 1 à 5 feddans, qui constituent un ensemble homogène, malgré le fait qu'elle comprenne des propriétaires et des locataires. C'est ici que l'on trouve le « fellah » de la littérature ; il s'agit du paysan conservateur, traditionnel, conscient de son immense supériorité par rapport aux « masses populaires », malgré son infériorité frappante par rapport aux « privilégiés ». Il semble que ce paysan moyen ait représenté le type dominant de la société rurale à la fin du XIXe siècle, avant que les processus que nous avons mentionnés n'aient troublé les rapports de force numérique. La réforme agraire a quelque peu augmenté le nombre de ces paysans intermédiaires, mais leur croissance ne représente rien par comparaison avec la « clochardisation » des masses populaires. Finalement, la catégorie des « privilégiés », malgré leur hétérogénéité, constitue un ensemble qui se définit surtout négativement par rapport aux « pauvres ». Cette classe est solidaire sur le plan politique, bien que l'une de ces couches supérieures, l'ancienne aristocratie foncière liée à la royauté, ait souffert des effets de la réforme agraire de 1952².

¹ Ibid. p. 325. Ce jugement semble fort sévère, certes, mais la distance sociale qui sépare ces « masses populaires » des « autres » (de tous les autres !), est sûrement un obstacle à la constitution d'une classe sociale consciente d'elle-même. Les auteurs affirment : « Et c'est pourquoi ces masses, politiquement absentes, sans conscience de leur intérêt, qui ne croient même pas en un système mythique quelconque en fonction duquel elles auraient quelques intérêts à défendre, méritent peu la dénomination de « prolétariat » et de « semi-prolétariat » rural. »

² Les lois décrétées par le gouvernement égyptien en juillet 1961, limitant la propriété à 40 hectares, modifieront le rapport de forces rurales, mais il reste à savoir si ces mesures seront appliquées. En tout cas, les observateurs s'accordent à voir l'avenir des campagnes égyptiennes de façon très pessimiste. Il semble qu'aucune solution purement agricole (comme on pourrait en envisager en Amérique Latine) ne soit valable ; seule l'industrialisation accélérée du pays permettrait de réaliser les progrès économiques indispensables pour permettre une amélioration des conditions de vie des paysans.

II. L'Afrique Noire.

[Retour à la table des matières](#)

Par rapport aux pays que nous venons de voir, les difficultés d'une reconnaissance adéquate, et, en l'occurrence, d'une définition des classes sociales à la campagne, deviennent multiples en ce qui concerne l'Afrique Noire. Nous avons déjà mentionné les difficultés de l'application du concept de « paysan » aux cultivateurs de l'Afrique Noire. Les difficultés que nous y rencontrons sur le chemin d'une caractérisation sociologique des campagnes, en tenant compte seulement des éléments propres d'une structure de classes, sont d'ordre divers. Il y a, en premier lieu, les difficultés d'ordre technique. La littérature sociologique et ethnologique sur l'Afrique Noire n'a pas traité systématiquement le problème des classes et des catégories sociales rurales : elle se limite, le plus souvent, à l'étude de telle ou telle tribu ou ethnie, à signaler les changements survenus depuis la colonisation, à l'étude des « effets » de ceux-ci sur la vie tribale, des problèmes des villes, ou bien des conflits entre les anciens et les nouveaux systèmes de valeurs en ce qui concerne les « élites », le rôle changeant des chefferies, etc. En deuxième place, les difficultés relèvent des conditions mêmes du développement des campagnes africaines, et on se demande si l'absence d'une littérature abondante sur ces problèmes ne serait pas due au fait qu'il est encore très hasardeux, à l'heure actuelle, de parler d'une structure de classes dans les campagnes africaines, hormis les quelques royaumes féodaux que nous avons évoqués à propos des structures traditionnelles. En effet, il ne semble pas que les campagnes en Afrique Noire, sauf quelques exceptions, aient connu les mêmes conditions de développement qui ont permis l'évolution d'une structure de classes dans les autres parties du monde.

Parmi les conditions particulières à l'Afrique Noire certaines sont déterminantes. D'abord, il n'y a pas eu, jusqu'à Présent, de pression démographique sur la terre, semblable à celle qui s'est produite en Égypte ou en Asie. Là où cette pression s'est manifestée récemment, elle a été locale et a contribué, effectivement, au développement des classes sociales, comme nous allons le voir. Deuxièmement, les structures politiques féodales traditionnelles de l'Afrique Noire n'ont pas eu comme fondement un accès différentiel à la terre, mais plutôt le contrôle du bétail. C'est ainsi que les classes traditionnelles de ces systèmes ont été les pasteurs dominants, les agriculteurs dominés et les esclaves domestiques ; et les stratifications se sont établies par rapport au pouvoir politique dans le cadre des structures de parenté. Troisièmement, avant la conquête européenne, la propriété privée de la terre n'était, semble-t-il, pas connue, et celle-ci n'était pas considérée comme une valeur d'échange. Kenyatta signale, il est vrai, que les Gikuyu pratiquaient l'achat et la vente de

la terre comme propriété privée, même avant l'arrivée des Anglais¹. Mais cette information contredit tout ce que d'autres auteurs nous disent de la « propriété communale » des tribus africaines². Malgré le fait que le concept de « propriété » n'était pas développé, il ne fait pas de doute que des droits de possession lignageaires, familiaux et individuels sur la terre existaient. Mais il n'y avait pas de rente foncière ni de terres privées cultivables en friche, ni de paysans sans terre. Quatrièmement, une agriculture de subsistance généralisée, dont les quelques excédents servaient à entretenir, dans certaines régions, les classes non agricoles (noblesse politique dominante et guerriers, ainsi qu'artisans et commerçants, dont le statut fut souvent inférieur à celui des agriculteurs), ne constituait pas une base suffisante de différenciation de la paysannerie.

Hormis les agriculteurs traditionnels des « tribus sans gouvernants » et les paysans des États féodaux traditionnels, que nous n'allons pas étudier ici, les nouvelles catégories de paysans africains sont le résultat de la colonisation européenne. Nous avons déjà mentionné, dans un chapitre précédent, les divers processus de changement qui ont modifié les structures de classes traditionnelles dans les pays sous-développés. En Afrique ces processus sont relativement récents, et ils nous montrent comment se sont formées et sont en train de se former encore à l'heure actuelle, les nouvelles catégories paysannes. Il faut d'abord mentionner, comme l'un des processus principaux, l'expropriation des terres qui, bien entendu, s'est opérée plus intensément dans certaines régions que dans d'autres. Au Kenya, elle a eu des effets catastrophiques sur la population indigène, détruisant les bases de l'économie traditionnelle, réduisant les Africains à des réserves surpeuplées, les obligeant à s'embaucher dans les villes et sur les domaines européens, comme main-d'œuvre bon marché³. Au Béchoualand, les réserves indigènes furent créées à la fin du siècle dernier, et n'occupent que 37 % du territoire ; la pénurie de terres pour l'agriculture de subsistance y est un des facteurs de l'apparition de nouvelles catégories sociales⁴. Dans l'ancien Cameroun Méridional (ex-mandat britannique), l'expropriation des terres commença avec les Allemands et continua sous l'administration anglaise. Là aussi, l'agriculture traditionnelle souffrit et de nouvelles formes de travail s'imposèrent aux Africains⁵. En Afrique Équatoriale Française et au Congo Belge, et, à un moindre degré, en A.O.F., le régime des concessions agricoles et forestières déplaça les populations et modifia les structures anciennes⁶. Au Libéria, les concessions ont été

¹ Jomo Kenyatta : *Au pied du Mont Kenya*, Paris, 1960, chap. II.

² Cf. V. Liversage : *Land Tenure in the Colonies* ; Raymond Barbé : « Les problèmes agraires dans les ex-colonies françaises d'Afrique Noire », in *Recherches Internationales*, no 22, 1960 ; Fleuri Labouret : *Paysans d'Afrique Occidentale*, Paris, 1941, Chap. II. Daniel Biebuyck : *African Agrarian Systems*, Londres, 1963, dans l'Introduction, il écrit : « La terre... n'avait pas ou presque pas de valeur d'échange » (p. 14).

³ Fenner Brockway : « Les revendications agraires africaines au Kenya », in *Le Travail en Afrique Noire*, op. cit. ; Jomo Kenyatta : op. cit.

⁴ I. Schapera : *Migrant Labour and Tribal Life*, Londres, 1947.

⁵ S. Ardener ; E. Ardener & W.A. Wormington : *Plantation and Village in the Cameroons*, Londres, 1960.

⁶ Raymond Barbé : op. cit. ; Pierre Gourou : *Les pays Tropicaux*, Paris, 1948, écrit : « Les grandes concessions d'Afrique Équatoriale Française et du Congo Belge et la cueillette par contrainte qu'elles ont imposée à des populations clairsemées, ont appauvri et dépeuplé les territoires où elles se sont exercées » (p. 154).

données à une compagnie américaine. S'il est vrai que les concessions et les expropriations en Afrique Noire ne représentent qu'un faible pourcentage de l'extension totale du territoire africain, elles sont cependant importantes par rapport aux surfaces cultivées et cultivables. Car les densités de population par unité de terre cultivable sont élevées, en Afrique Noire, et c'est sur ces terres que les expropriations se sont pratiquées. D'autres processus ont accompagné celui de l'expropriation des terres. L'établissement de l'impôt monétaire, une des premières démarches faites par les puissances coloniales, lorsqu'elles se sont établies sur le sol africain, est d'une importance fondamentale pour les transformations de la paysannerie africaine. Les formes de cet impôt ont été multiples¹ ; pour pouvoir le payer, les agriculteurs africains ont été obligés, d'une part, de commercialiser leurs cultures, d'autre part de chercher un travail salarié. Un troisième processus a été, justement, le développement des cultures dites industrielles : l'arachide au Sénégal, la banane en Guinée, le café et le cacao en Côte d'Ivoire, le cacao au Ghana, le palmier d'huile au Dahomey, la banane au Cameroun, etc. Là où les stimulants économiques n'étaient pas suffisants pour transformer le paysan de subsistance en producteur de cultures industrielles, les administrations coloniales eurent recours à toutes sortes de pressions. Ainsi H. Labouret écrit que le gouverneur de la Côte d'Ivoire « contraignit les indigènes à une véritable culture forcée du cacaoyer »². Et les mêmes procédés ont été signalés en Guinée³. Plusieurs facteurs ont joué, donc, dans la transformation agraire de l'Afrique Noire. Il est peut-être encore trop tôt pour parler d'une division de classes rurales sur la base de l'extension de la propriété de la terre. L'affirmation de la notion - et du fait juridique - de la propriété privée de la terre n'en est qu'à ses débuts⁴. D'ailleurs, il n'existe pas de données statistiques suffisantes sur ce problème, qui nous permettraient une analyse détaillée par pays.

Il ne manque, certes, pas d'essais de classification générale de la paysannerie africaine. Ainsi, M. Diop distingue parmi les paysans d'Afrique Noire les paysans riches, les paysans moyens, et les paysans pauvres ou prolétaires ruraux, et signale, en plus, l'existence de propriétaires fonciers « féodaux »⁵. Mais si une telle classification est valable dans les pays où la différenciation de la population rurale est déjà ancienne (comme en Amérique Latine et en Égypte), on peut se demander si elle l'est en Afrique Noire, région en plein processus de transformation. D'autres classifications ont été faites sur la base

¹ Par exemple, l'impôt de capitation, l'impôt sur la case, sur le bétail, sur les ménages polygames, le droit de marché, etc. Voir : Werner Maas : « Die Besteuerung der Eingeborenen in Afrika », in H.A. Bernatsik : *Afrika, Handbuch der angewandten Völkerkunde*, Graz, 1947.

² *op. cit.*, p. 243.

³ Jean Suret-Canale : « La Guinée dans le système colonial », in *Présence Africaine*, no XXIX, décembre 1959 - janvier 1960.

⁴ En Uganda, cependant, le système *mailo* de propriété privée de la terre fut établi par les Britanniques en 1900, et il a été à l'origine d'une nouvelle « classe dominante héréditaire » basée sur la propriété foncière. Voir Audrey I. Richards : « Some Effects of the Introduction of Individual Freehold into Buganda », in Biebuyck, Daniel : *op. cit.*

⁵ Majhemout Diop : *Contribution à l'étude des problèmes politiques en Afrique Noire*, Paris, 1958. Voir aussi Osende Afanda : « Les classes sociales en Afrique Occidentale », *Partisans*, no 10, mai-juin 1963, qui présente un schéma semblable. On peut consulter également Raymond Barbé : *Les classes sociales en Afrique Noire*, Paris, Économie et Politique, 1964, qui présente des renseignements statistiques précieux au sujet de la population agricole.

d'études intensives localisées. Ainsi, au Ghana, l'existence de quatre « classes » a été signalée dans un village de producteurs de cacao : 1) les propriétaires des exploitations, 2) les adultes qui reçoivent une certaine partie de la récolte, 3) des travailleurs s'apparentant aux métayers, et 4) une petite « classe » comprenant des travailleurs annuels ou saisonniers salariés ¹. Mais, comme le signale J. Boyon, en parlant de ces catégories sociales, « en fait, elles constitueraient dans un pays plus évolué de véritables classes sociales, mais elles ne sont ici que subdivisions, ébauches de différenciation à l'intérieur du groupe des producteurs de cacao » ². Ces quelques commentaires ne sont qu'une indication des difficultés que l'on rencontre si on veut étudier les classes sociales rurales en Afrique Noire. Si, d'une part, il est hors de doute que les anciennes structures agricoles sont en train d'être radicalement transformées depuis quelques décennies et que de nouvelles catégories sociales se sont formées, d'autre part de nouvelles structures de classes rurales ne se sont établies nulle part d'une façon fixe. En faisant des schémas généraux qui ne rendent pas compte de la complexité des processus de changement, on ne contribue pas au développement de l'étude sociologique des campagnes africaines.

Ces processus de changement, dont le début a été provoqué par la colonisation, ont été à l'origine des nouvelles catégories sociales à la campagne. En termes généraux, il y a trois nouvelles catégories sociales rurales en Afrique Noire : a) Le travailleur migrant, généralement saisonnier ; b) Le travailleur des grandes plantations de cultures commerciales pour l'exportation ; c) Le planteur, producteur individuel de cultures commerciales pour l'exportation. Chacune de ces trois catégories n'est pas homogène, et les limites exactes entre l'une et l'autre ne sont pas toujours faciles à déterminer. Il ne fait cependant pas de doute que si de nouvelles structures de classes remplacent, dans la campagne africaine, les traditionnelles structures féodales ou lignagères, ce sera par le truchement de ces trois catégories sociales.

À côté de l'agriculture de subsistance, l'Afrique Noire connaît l'agriculture commerciale. C'est surtout cette agriculture commerciale qui nous intéresse dans le cadre de notre étude. La proportion de la population qui vit de l'agriculture de subsistance et la quantité de produits récoltés, sont difficiles à préciser ³. « Une agriculture de subsistance, échappant au marché capitaliste, reste un obstacle à la constitution d'une main-d'œuvre salariée massive, dont la disposition est une exigence du capital. Si d'autre part cette agriculture s'améliore et parvient à produire pour des marchés locaux, elle risque de faire concurrence aux productions de l'agriculture capitaliste, dont les coûts de production sont supérieurs. Le capitalisme s'emploie donc à développer l'agriculture de marché, les récoltes commercialisables, à condition d'en prendre la direction et d'assurer lui-même la « commercialisation » pour en tirer profit. De sorte que dans cette voie l'agriculteur africain, même « indépendant », se verra, en échange d'une production améliorée, accablé de dettes, d'impôts et

¹ W.H. Beckett : *Akokoaso : A survey of a Gold Coast Village*, Londres, 1956.

² J. Boyon : *Naissance d'un État africain : Le Ghana*, Paris, 1958, p. 112.

³ Barbé nous dit qu'elle « représente suivant les pays, de 35 à 85 % de la valeur de la production agricole » et qu'elle « demeure le fondement des 9/10 de la population ». Op. cit., p. 23.

de prestations, qui sont, dans ce régime, la rançon du développement ¹ ». Une partie de la production agricole commercialisable est consommée, évidemment, en Afrique même. Il en est ainsi de la plupart des céréales, légumineuses, et tubercules. Mais les cultures les plus importantes sont destinées à l'exportation, et leur production augmente : elles sont, en plus, la base même de l'économie de la plupart des pays africains. Ainsi, le cacao représente le produit principal pour l'exportation du Ghana, du Nigéria, du Togo, du Cameroun ; de même, le caoutchouc du Libéria ; l'arachide du Sénégal ; le café de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Kenya et de l'Ouganda, etc.

Il n'est pas possible de chiffrer exactement la population agricole dans les différents pays d'Afrique Noire ² ; il l'est moins encore de chiffrer celle qui s'adonne à chaque type d'agriculture. Mais on dispose de quelques données générales : un rapport du BIT, citant les documents de l'O.N.U., établit que dans l'agriculture africaine 27 % de la population active de plus de 15 ans s'adonne aux cultures marchandes, 60 %, à l'agriculture de subsistance et 13 % sont des salariés. La proportion de salariés dans l'agriculture, par rapport aux totaux de salariés atteint 5,5 % en Sierra Leone, 16 % au Ghana, 20 % au Ruanda-Urundi, 25,7 % au Congo Belge, 40 % en Rhodésie du Sud, 45 % au Kenya et 49 % au Tanganyika ³. Ces chiffres nous indiquent l'importance d'une des nouvelles catégories sociales des campagnes, celle des ouvriers agricoles.

a) Le travailleur migrant.

[Retour à la table des matières](#)

Cette catégorie sociale est le produit direct de tous les processus de changement que nous avons signalés. Il ne s'agit pas d'une classe sociale nouvelle, mais à tous égards d'une catégorie de transition. Nous lui donnons une place spéciale, parce que les travailleurs migrants représentent le passage des structures traditionnelles aux nouvelles structures sociales en formation. Deux types de migrations de travail existent en Afrique, celles qui se déplacent vers les centres industriels, miniers, urbains, qui se trouvent surtout dans le sud de l'Afrique, dans le « Copperbelt » de Rhodésie et au Katanga, et dans les régions minières et industrielles de l'Union Sud-africaine ; et celles qui se déplacent vers les régions à agriculture commerciale, surtout dans l'Est et dans l'Ouest africain. Le premier type de migrations conduit à la formation du prolétariat industriel africain ; le deuxième type de migration conduit à la formation d'un prolétariat rural, et nous en discuterons les caractéristiques au

¹ « Revenu national et agriculture en Afrique Noire », in *Le Travail en Afrique Noire*, op. cit., p. 196.

² Barbé estime que la population agricole représente de 71 % jusqu'à 96 % de la population totale dans treize pays francophones de l'Afrique Noire, op. cit., p. 16.

³ Cf. Babatunde Williams : « The African Revolution », in *New University Thought*, vol. I, no 3, 1961 ; et Bureau International du Travail : *Les Problèmes du Travail en Afrique*, Genève, 1958.

paragraphe suivant. Le fait sur lequel nous voulons insister ici c'est que dans la mesure où les migrations dont il s'agit sont temporaires, donc de courte durée, et qu'elles conservent leur base tribale et villageoise, elles donnent lieu à de nouvelles catégories dans le milieu rural. Il n'est point besoin d'insister sur l'étendue de ces migrations de travail, que nous avons évoquées précédemment. Citons encore H. Labouret qui montre comment ces travailleurs migrants restent attachés au village et ne peuvent être étudiés sans y faire constamment référence : « Les motifs déterminant les migrations sont les mêmes partout. Il faut citer d'abord le besoin d'argent pour combler le déficit des budgets ruraux. Il est attesté qu'autrefois les chefs de familles désignaient parmi leurs jeunes gens ceux qui devaient partir pour travailler au loin ; ces derniers envoyaient régulièrement chez eux leurs salaires et économies, mais en gardaient une partie pour acquérir des cadeaux coutumiers à distribuer à leur retour, ou bien l'employaient à quelque commerce dont ils escomptaient un profit appréciable. Aujourd'hui le chef de famille n'a plus à intervenir, son autorité diminuée et discutée ne lui permettrait plus de formuler des injonctions efficaces. Les jeunes gens des deux sexes partent librement vers les chantiers et vers les villes, ce qui ne les empêche pas de continuer à envoyer de l'argent à leurs parents demeurés au village... Dans la zone géographique des saisons alternées qui compte la plus forte proportion de migrants, ceux-ci s'absentent en moyenne de six à sept mois, de novembre à mai, c'est-à-dire entre la rentrée des récoltes et la remise en état des champs aux premières pluies »¹. Nous voyons donc que ces travailleurs migrants, au moins durant une première étape du développement des nouvelles structures, demeurent essentiellement des agriculteurs, des membres de la société paysanne, même si leur évolution ultérieure les rapprochera et les intégrera progressivement aux structures capitalistes plus avancées. Chez les Thonga, au Nyassaland, les travailleurs migrants - même ceux qui habitent pendant longtemps dans les villes - gardent des liens très étroits avec leur tribu et son milieu rural, et les migrations des travailleurs ont même été considérées comme un facteur positif pour le maintien de la cohésion tribale². Le travail migratoire, industriel ou agricole, est conditionné par la société agricole elle-même. Étudions de plus près deux cas de travail migrant saisonnier.

1) Les migrations saisonnières en Afrique occidentale.

[Retour à la table des matières](#)

Dans les pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française, où la production de cultures industrielles a pris des proportions considérables, des travailleurs saisonniers se déplacent régulièrement des zones à agriculture de subsistance (surtout du Mali et de la Haute-Volta) vers les régions productrices d'arachide au Sénégal, et de cacao et café en Côte d'Ivoire et au Ghana.

¹ Henri Labouret : « sur la main-d'œuvre autochtone », in *Le Travail en Afrique Noire*, op. cit., pp. 128-129.

² Van Velsen : « Labour Migration as a Positive Factor in the continuity of Tonga Tribal Society », in Aidan Southall : *Social Change in Modern Africa*, Oxford, 1961.

Il a été estimé qu'en Côte d'Ivoire il y a de 150 000 à 300 000 travailleurs migrants provenant d'autres pays pendant la saison de travail du cacao ; 90 % de la main-d'œuvre des plantations provient de la Haute-Volta¹. Au Sénégal, les migrants saisonniers sont connus sous le nom de *navétanes*. Ils viennent du Soudan (Mali) pour cultiver l'arachide pendant l'hivernage. Ils y restent généralement six à sept mois, avant de rentrer chez eux. Le *navétane* travaille pour les producteurs, généralement sur de petites exploitations. Plusieurs types de contrats peuvent lier le *navétane* à son employeur. Communément, le planteur fournit au *navétane* le logement, la nourriture et des semences, et lui prête une petite parcelle qu'il peut cultiver lui-même. En retour, le *navétane* s'engage à travailler un certain nombre de jours sur la plantation de son employeur, et, à la récolte, il rembourse les semences qui lui ont été avancées, et garde pour lui le reste de ce qu'il a cultivé sur la parcelle. Un autre type de contrat engage le *navétane* à travailler non pas un certain nombre de jours, mais à la tâche, sur une superficie déterminée. Encore un autre type de contrat oblige le *navétane* à apporter ses propres outils et semences et à verser au propriétaire du champ une certaine somme en argent, en plus d'un nombre déterminé de journées de travail. Dans ce cas il a droit à la nourriture, au logement et à toute la récolte qu'il obtient sur son champ. Dans certaines régions, le *navétane* reçoit un salaire fixe pour les jours de travail qu'il donne à l'exploitant ; dans d'autres, il paye une rente, après la récolte, pour l'emploi du champ qu'il cultive. Dans ce cas, évidemment, la notion de location et de bail rural s'affirme². Des formes de travail semblables existent sur les exploitations cacaoyères et caféières du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Le *navétane* est lié à son employeur par un contrat verbal, temporaire. Sa situation comporte des éléments du métayage, du fermage et du travail salarié agricole, mais il n'est, d'une façon précise, ni métayer, ni fermier, ni prolétaire agricole. Il n'est pas attaché de manière stable à la terre qu'il cultive, ni au possesseur de cette terre, et le revenu monétaire ne représente qu'une partie, parfois petite, de sa subsistance. Les relations qui s'établissent entre le planteur et le travailleur saisonnier sont de type personnel, intime. Bien que le *navétane* rentre chez lui une partie de l'année, il peut cependant revenir régulièrement chez le même employeur. D'autre part, il n'est pas rare que le migrant saisonnier s'établisse plus ou moins définitivement dans la région de son travail, en obtenant des agriculteurs qui y sont installés un champ et le droit de le cultiver en permanence. Ceci est possible tant que la notion de propriété privée de la terre ne s'est pas encore affirmée. Il est donc évident que le migrant saisonnier en Afrique Occidentale est un type de paysan nouveau, lié au développement spécifique du capitalisme dans l'agriculture dans cette partie du monde. Mais on doit considérer ces paysans comme une catégorie sociale transitoire, dont les membres s'intégreront dans une des classes sociales en formation. C'est encore H. Labouret qui signale « que l'apport du saisonnier à la main-d'œuvre locale tend à diminuer à mesure que les cultures industrielles se développent en même temps que les moyens de transport permettant de les évacuer »³.

¹ Jean Rouch : « Second Generation Migrants in Ghana and the Ivory Coast », in Aidan Southall : *Social Change in Modern Africa*, Oxford, 1961.

² Henri Labouret : *Paysans d'Afrique Occidentale*, Paris. 1941.

³ Henri Labouret : « Sur la main-d'œuvre autochtone », loc. cit., pp. 129-130.

2) Les migrations saisonnières au Béchouanaland

[Retour à la table des matières](#)

Le travail migratoire a été étudié aussi dans le Sud de l'Afrique Noire, au Béchouanaland, particulièrement par rapport à la vie tribale rurale ¹. Dans cet ancien protectorat britannique, les migrants saisonniers se dirigent surtout vers les centres miniers de l'Union Sud-africaine où ils s'engagent pour des périodes qui ne dépassent pas généralement un an, comme manœuvres non spécialisés. Bien que l'agriculture tribale soit encore essentiellement une agriculture de subsistance, les besoins d'une économie monétaire introduite par les Anglais, obligent une grande partie de la population active des réserves indigènes à chercher régulièrement du travail salarié en dehors de leurs frontières. Ainsi, avant qu'un homme valide ne s'établisse définitivement comme agriculteur dans sa réserve, il est possible qu'il passe de six à dix ans dans les circuits migratoires. Et lorsqu'il rentre chez lui pour des périodes plus ou moins longues, avant de regagner de nouveau temporairement les lieux de travail, c'est pour participer à la vie agricole de sa communauté. Le nombre de personnes qui émigrent définitivement est réduit, atteignant à peine 6 % de tous ceux qui partent au travail. Le travail migratoire est conditionné essentiellement par des besoins économiques de la vie tribale, par le manque de terres cultivables, par exemple. I. Schapera écrit que « la population autochtone dans son ensemble dépend de la migration des travailleurs pour maintenir son niveau actuel de vie » (p. 141).

Mais le travail migratoire n'est cependant pas la source principale des revenus des émigrants. Celle-ci reste toujours l'agriculture. Il ne fait donc pas de doute que cette catégorie sociale au Béchouanaland, malgré le fait que lors des migrations les paysans s'adonnent surtout à des occupations industrielles, est encore essentiellement une catégorie agricole. On pourrait considérer, certes, étant donné le travail dans les mines, qu'il s'agit ici d'un semi-prolétariat industriel, d'une catégorie en transition vers de nouvelles structures économiques. Cette impression est renforcée par les informations qu'apporte Schapera. Cet auteur mentionne, en effet, les différentes mesures prises à diverses époques par les agents recruteurs des compagnies minières, par l'administration britannique et même par les chefs locaux, pour obliger les jeunes gens de la tribu à s'embaucher temporairement. Mais le caractère temporaire de ce travail salarié est accentué par ceux-là mêmes qui en ont besoin. En effet, les compagnies minières et l'administration britannique mettent tout en œuvre pour s'assurer que le travailleur rentre dans sa réserve aussitôt terminée la période de son contrat. Elles ont le plus grand intérêt à ce que le travailleur migrant reste attaché à sa communauté et à ses activités agricoles. Ce faisant, les mines s'assurent une main-d'œuvre bon marché, réduisent au minimum leurs coûts de production et augmentent leurs bénéfices. Shapera cite un rapport d'une commission minière chargée d'enquêter sur les salaires

¹ Cf. I. Schapera : op. cit.

des indigènes : « Il est avantageux pour les mines que les travailleurs indigènes soient encouragés à retourner chez eux aussitôt que leur période ordinaire de service est terminée. Le maintien du système grâce auquel les mines sont capables d'obtenir une main-d'œuvre non qualifiée à un taux moindre que celui qui est ordinairement payé dans l'industrie dépend de ceci, car autrement les moyens subsidiaires de subsistance (*entendons par là, les récoltes locales*) disparaîtraient et le travailleur tendrait à devenir un résident permanent du Witwatersrand, ayant des besoins plus élevés... » (p. 204), Pour arriver à ses buts, l'administration a recours à divers procédés : les contrats de travail sont d'une durée strictement limitée ; les conditions de travail et de séjour dans les mines sont telles que le travailleur ne peut nullement songer à y amener sa famille ; une fois rentré chez lui, une période de temps minimum doit s'écouler avant qu'il lui soit permis de s'engager de nouveau ; les personnes ne pouvant pas justifier leur présence par un contrat de travail ne sont pas autorisées à séjourner dans les régions extra-tribales ; une partie du salaire payé aux travailleurs, connu sous le nom de *deferred pay*, ne lui est versée qu'à la fin de son contrat, lorsqu'il rentre chez lui ; et, finalement, l'administration et les chefs locaux font de leur mieux pour empêcher et arrêter la « détribalisation », c'est-à-dire, pour que le travailleur migrant reste psychologiquement et physiquement intégré à sa tribu. Malgré tout ceci, les effets du travail migratoire sur la vie tribale sont multiples. Les revenus monétaires ainsi obtenus contribuent au bien-être matériel de la tribu, en permettant l'achat de marchandises. « En général, cependant, - signale Schapera, - la migration a eu des effets défavorables sur l'économie paysanne traditionnelle des réserves (p. 163) ». Elle a désorganisé l'agriculture : les rendements agricoles ont baissé, l'élevage a diminué ; et elle a eu des effets défavorables sur l'organisation sociale de la tribu : le mariage, la vie familiale, la hiérarchie des chefs coutumiers, et aussi l'état de santé et le taux de natalité, ont subi les conséquences négatives du travail migratoire.

En conclusion nous pouvons affirmer qu'au Béchouanaland, ainsi que c'est le cas en Afrique Occidentale, le travailleur migrant - souvent saisonnier - représente une nouvelle catégorie sociale de la paysannerie, mais une catégorie de transition qui ne constitue pas, en elle-même, une classe sociale. Au Béchouanaland, la population africaine constitue une réserve de main-d'œuvre bon marché pour les entreprises capitalistes de l'Union Sud-africaine. Le capitalisme a intérêt à ce que l'agriculture de subsistance se maintienne, mais les conditions mêmes du travail tendent à la désagréger¹. Les contradictions entre le développement du capitalisme industriel et l'agriculture tribale ne pourront donc, à notre avis, que s'accroître au cours des années. L'étude de I. Schapera date déjà d'une vingtaine d'années, et nous sommes convaincu-, que

¹ Lord Hailey écrit : « Du point de vue du patron et de l'économie qu'il représente, le système du travail migrant a certains avantages. D'abord, il fournit un grand réservoir de travail non qualifié parmi lequel le patron peut sélectionner les hommes valides et sains et rejeter les vieux et les malades. Puis, la main-d'œuvre est trop instable pour pouvoir exercer une force effective dans le marchandage collectif. En troisième lieu, elle dispose d'une source supplémentaire de revenus dans la production villageoise de subsistance, qui peut être employée pour le maintien de la famille du travailleur ou du travailleur lui-même lorsqu'il est en chômage ou en vacances, et ceci peut permettre à l'individu d'accepter moins qu'un salaire vital complet. En quatrième lieu, les relations tribales fournissent un système indépendant de sécurité sociale qui permet que l'économie du patron évite la responsabilité directe pour le maintien des chômeurs ou des anciens travailleurs. » Lord Hailey : *An African Survey Revised*, Londres, 1956, pp. 1277-1278.

les tendances qu'il a signalées ont produit dès lors des modifications importantes dans les structures économiques du Béchouanaland. Les travailleurs migrants de cette région sont à la fois un prolétariat industriel, du point de vue de leurs conditions objectives de travail dans les mines, et une paysannerie traditionnelle en décomposition ; un semi-prolétariat mi-rural, mi-industriel.

b) L'ouvrier agricole des plantations.

[Retour à la table des matières](#)

En Afrique Noire, là où le capitalisme colonial a installé de grandes plantations de cultures industrielles pour l'exportation, les vieilles structures économiques ont craqué et une nouvelle catégorie sociale, celle des ouvriers agricoles salariés, a surgi, prenant sa place dans une économie commerciale. Cette catégorie sociale garde ses ressemblances avec celle des travailleurs migrants, et souvent les ouvriers agricoles des plantations ne sont que des travailleurs migrants saisonniers. Mais l'économie de plantation exige une certaine organisation, et dans plusieurs parties de l'Afrique, les conditions de travail ont fait naître une couche rurale, qui d'ores et déjà peut être considérée comme un prolétariat agricole. Deux cas nous suffiront pour nous faire une idée de cette nouvelle couche rurale.

1) Le Libéria

[Retour à la table des matières](#)

Le Libéria nous fournit un exemple particulièrement instructif du fonctionnement du capitalisme en Afrique Noire, car il s'agit là d'un pays politiquement indépendant où, néanmoins, une véritable « situation coloniale » forme le cadre sociologique du pays. Seulement, c'est une compagnie américaine, la Firestone Co, qui occupe la place de la « société coloniale ». Cette compagnie possède une concession pour une durée de 99 ans d'une grande partie des meilleures terres cultivables du pays, destinées exclusivement à la production du caoutchouc. Cette nouvelle activité économique a bouleversé l'agriculture traditionnelle non seulement parce que les tribus ont été déposédées de leurs terres sur une grande échelle, mais aussi parce que « tout leur système d'économie doit maintenant s'adapter à la vie d'une région forestière qui ne fournit plus de palmes, de café, de cacao, de bambous, de coton, de bois pour les canoës, ni d'herbes à usage rituel ou médicinal »¹. Le travail salarié sur les plantations de caoutchouc a été la seule solution économique pour un nombre important d'hommes des tribus. La compagnie occupe,

¹ George Brown : *Economic History of Liberia*, cité par Georges Balandier : *op. cit.*

d'ailleurs, une place de premier ordre dans toute l'économie du pays. « Cette implantation de Firestone, véritable enclave américaine au sein de la République du Libéria, a une importance exceptionnelle ; elle dispose de 835 000 hectares concédés, elle emploie de 25 à 30.000 salariés, elle s'impose comme source de revenus pour l'État sur lequel elle pèse, comme source de salaires et de marchandises d'importation pour les populations autochtones ¹ ».

Bien qu'un certain nombre de travailleurs des plantations soient des saisonniers, la grande majorité sont des travailleurs permanents, et le deviennent de plus en plus. On construit sur les plantations des villages-types pour les hommes des tribus ; les autorités y voient la possibilité de former des groupes de salariés stables. Non seulement le logement, mais aussi l'assistance médicale gratuite et l'instruction, constituent des facteurs d'attrait et de stabilisation de la main-d'œuvre. Le travail des manœuvres non spécialisés (qui représentent la majorité des travailleurs des plantations) se fait à la tâche. Les travaux se font sous une discipline stricte et sont encadrés par une organisation minutieuse. « Le rassemblement et le pointage des manœuvres se font à l'appel du gong et au lever du soleil ; la récolte du latex dure quatre heures, et le chef d'équipe doit s'assurer que tous les arbres sont bien saignés, que les pots de latex sont vidés et récurés soigneusement et que les déchets et le latex tombés par terre sont récupérés... Un nouveau rassemblement a lieu, entre 10 et 11 heures... Chaque manœuvre s'assied devant sa tâche effectuée, qui est alors pesée, mesurée et stockée dans des cuves en ciment... Il ne reste plus au manœuvre qu'à assurer l'entretien et le binage de ses arbres... » ². Le salaire de ces ouvriers agricoles est extrêmement bas, et ils sont payés à la fin du mois (ou bien au moment où ils veulent quitter la plantation), par journée effective de travail. En ce qui concerne la nourriture et le commerce, la compagnie exerce un monopole sur le ravitaillement de ses plantations. Mais si les salaires sont maigres, les facilités en nature sont appréciables, et il semble que les travailleurs jugent leurs conditions satisfaisantes. En tout cas, il ne fait pas de doute que le Libéria constitue une véritable colonie économique des États-Unis, et une « chasse-gardée » d'une seule compagnie. Celle-ci est en train d'agrandir ses exploitations ; on peut donc prévoir que la classe d'ouvriers agricoles se développera de plus en plus. Et nous ne doutons pas qu'une prise de conscience de cette classe suivra tôt ou tard sa constitution objective, influencée, sans doute, par les mouvements nationalistes des pays frontaliers, notamment la Guinée. Le caractère hiérarchisé de la société libérienne (avec sa bourgeoisie américanisée et coupée du reste du pays) en fournit, d'ailleurs, les conditions objectives.

¹ George Balandier : « La main-d'œuvre chez Firestone-Libéria », in *Le Travail en Afrique Noire*, op. cit., pp. 347-348.

² *Ibid.*, p. 351.

2) Le Cameroun

[Retour à la table des matières](#)

La formation d'un prolétariat rural a lieu également sur les plantations du Cameroun Méridional¹. Dans ce pays, les expropriations des terres tribales eurent lieu dès le siècle dernier. Lors de la première guerre mondiale, les compagnies allemandes étaient déjà propriétaires de centaines de milliers d'acres des meilleures terres du pays. Aujourd'hui, c'est le Cameroon Development Corporation, un organisme gouvernemental, qui administre les plantations, où l'on cultive surtout la banane, mais aussi le palmier à huile, le cacao, le caoutchouc et d'autres produits de moindre importance. L'organisation économique des plantations représente un véritable complexe à multiples activités, mais environ 75 % de tous leurs employés s'adonnent aux travaux agricoles, et ce sont eux qui nous intéressent ici. Le volume de l'emploi sur les plantations subit des fluctuations saisonnières, dues surtout aux variations de l'offre de main-d'œuvre, car les ouvriers gardent certains liens avec leurs communautés d'origine. Ces dernières années, le volume total de l'emploi a diminué ; en 1945, 16 000 ouvriers agricoles étaient au travail dans les plantations de la Corporation. La majorité d'entre eux ne sont pas spécialisés ; leur travail est encadré de façon semblable à celui des plantations du Libéria, que nous avons vu. Le salaire est payé mensuellement, mais sur une base journalière, la semaine de travail étant de 45 heures réparties sur six jours.

Les travailleurs proviennent de plusieurs tribus du Cameroun Méridional et du Nigéria. La demande de main-d'œuvre est supérieure à l'offre, et la plupart des travailleurs viennent de régions lointaines, car les zones où sont installées les plantations n'ont pas une population suffisante pour fournir à celles-ci toute la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Ceci provoque, d'ailleurs, encore d'autres problèmes, car l'agriculture de subsistance des populations voisines des plantations ne produit pas d'excédents suffisants pour nourrir ces milliers de travailleurs agricoles des plantations. C'est donc la Corporation, elle-même, qui doit importer les produits et assurer le ravitaillement de sa main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre est encore relativement mobile, mais il est significatif que pour beaucoup de travailleurs, leur emploi dans les plantations représente le début d'un travail pour un salaire. Et même s'ils interrompent leurs périodes de service, ils tendent à revenir dans la même plantation. La majeure partie de la main-d'œuvre avait accompli, lors de l'enquête, des périodes de service continu dépassant un an. Si nombre d'entre eux n'avaient pas encore fait un an de service, c'est aussi parce que les jeunes, les nouvelles recrues, sont nombreux. Mais une tendance vers la stabilisation de l'emploi se manifeste nettement. L'influence de la famille et des conditions

¹ Notre description est fondée sur l'ouvrage de E. Ardener, S. Ardener et W.A. Wormington : *Plantation and Village in the Cameroons*, Londres, 1960. Cette étude fut faite lorsque le Cameroun Méridional était intégré à la Fédération du Nigéria. Nous ne savons pas si le rattachement de cette région à la République du Cameroun a changé la situation des plantations, et comment ; et nous ne tiendrons pas compte de ce changement politique dans notre exposé.

de vie dans les communautés d'origine sur les travailleurs est manifeste : elle détermine le plus souvent le fait qu'ils vont s'embaucher dans les plantations, les interruptions du travail, l'envoi de l'argent à des parents restés chez eux, etc. Mais si des raisons économiques ont poussé les gens à chercher du travail, l'économie des villages d'origine ne semble pas pour autant affectée aussi négativement par l'émigration que c'était le cas au Béchouanaland. On n'y trouve pas les déséquilibres démographiques, économiques et sociaux bien connus. En revanche, ces déséquilibres se rencontrent sur les plantations, mais beaucoup moins qu'on ne croirait. Bien que le contingent de célibataires y soit important, plus de la moitié des ouvriers agricoles sont mariés, et les trois quarts d'entre eux habitent avec leurs femmes et leurs enfants à la plantation ou dans ses alentours. En effet, pour 100 ouvriers agricoles, il y a 106,5 personnes dépendantes qui habitent à la plantation. En outre la plupart des ouvriers n'ont pas l'intention de rentrer chez eux, d'après les résultats d'une enquête, même pas au cas où de meilleures occasions économiques s'y présenteraient. L'un des auteurs de l'étude citée écrit, dans un autre travail, que dans cette région rurale se présentent des problèmes qui ont été souvent considérés comme appartenant au milieu urbain en Afrique Noire ¹.

Les conditions de vie sur les plantations n'ont pas été considérées comme satisfaisantes par les enquêteurs. Le logement est insuffisant et en mauvais état ; la nourriture est chère et la plupart des travailleurs et leurs familles souffrent de déficiences alimentaires. Le besoin économique oblige les travailleurs à se livrer à des activités économiques secondaires durant leurs heures libres, ou bien, ce sont leurs femmes qui s'y adonnent. Ainsi, c'est le petit commerce, les manufactures artisanales, ou bien une agriculture de jardinage sur de petites parcelles obtenues aux alentours des plantations, qui augmentent le maigre revenu des salariés. La plupart de ceux-ci, d'ailleurs, vivent constamment endettés, et ils s'organisent en associations ou clubs d'épargne, dont le modèle est bien connu dans d'autres sociétés africaines. Ces associations sont le plus souvent fondées sur le principe tribal ; il y en a de différents types : les *esusu*, fondés sur le principe de la rotation, ou les « clubs de Noël », car l'argent ainsi gardé est retiré généralement juste avant les fêtes de Noël. Les travailleurs immigrants, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de leurs familles, cherchent de plus en plus à s'établir dans la région des plantations. En plus de leur travail sur les plantations, il n'est pas rare qu'ils essaient d'obtenir des populations voisines, des parcelles de terre cultivable pour y pratiquer une agriculture de subsistance, ou même pour s'y adonner, à leur propre compte, à la culture des bananes. Ceci a été relativement facile jusqu'à présent, car la terre ne manquait pas, et les tribus voisines des plantations cédaient librement des lopins non cultivés à ceux qui en demandaient. Mais le flot d'immigrants, et l'augmentation de l'extension des plantations a produit des changements. La notion de propriété privée de la terre est en train de s'affirmer ; les parcelles sont de plus en plus vendues aux immigrants, et une carence de terres cultivables se fait déjà sentir dans la région. Mais contrairement aux conditions existant au Béchouanaland où, on l'a vu, le travail salarié ne représente pas la source principale des revenus des agriculteurs migrants, dans le Cameroun Méridional, le travail salarié sur les plantations est la source principale, et parfois la seule, des revenus de l'ouvrier agricole. Nous voyons ici la

¹ Cf. Edwin Ardener : « Social and Demographic Problems of the Southern Cameroons Plantation Area », in Aidan Southall : *Social Change in Modern Africa*, Oxford, 1961.

différence essentielle entre la catégorie des travailleurs migrants, et celle des ouvriers agricoles, véritable prolétariat rural en formation, comme nous l'avons déjà indiqué à propos du Libéria.

c) Le planteur

[Retour à la table des matières](#)

Dans les régions d'Afrique Noire à forte colonisation européenne, surtout dans l'Union Sud-africaine et au Kenya, une classe de « farmers » blancs s'est tôt développée sur les territoires d'où furent chassés les habitants autochtones. Mais cette classe s'est imposée à la société d'en haut ; elle est une partie du groupement colonial dans la situation coloniale. Dans le cadre de notre recherche, nous sommes plutôt intéressés par les catégories sociales issues des transformations structurelles de la société africaine, et ayant leur origine dans le développement du capitalisme. Partout en Afrique Noire, mais particulièrement en Afrique Occidentale, le développement des cultures industrielles et de la monoculture commerciale a engendré cette nouvelle couche de la paysannerie : le planteur.

Le planteur africain a pu s'établir dans les régions où il n'y a pas eu de grandes concessions à la colonisation avec monopole sur les cultures industrielles. Le planteur se distingue de l'agriculteur traditionnel de subsistance, du fait qu'il s'adonne principalement (mais presque jamais exclusivement) à la production d'une culture industrielle : l'arachide, le cacao, le café, etc. ; du fait qu'il est totalement intégré dans une économie monétaire, où il vend au marché sa production, et y achète les marchandises dont il a besoin ; du fait qu'il emploie, de plus en plus régulièrement, de la main-d'œuvre salariée ; du fait qu'il passe de plus en plus d'une agriculture extensive à une agriculture intensive, en faisant usage de la charrue, des animaux de trait, des fumures, etc. ; du fait, en conséquence, que la terre est considérée de plus en plus comme propriété privée, et que les anciennes formes de possession et de droit foncier tendent à disparaître. À ce propos, H. Labouret écrit : « La possession précaire, souvent collective, va se changer en propriété individuelle, transformer probablement le régime successoral, la constitution de la famille, et entraîner une évolution complète des sociétés intéressées ¹ ».

Le planteur constitue donc une catégorie sociale nouvelle, aux caractéristiques sociologiques et économiques propres. Au Ghana, ce groupe « est né de la déformation du droit de possession de la terre en droit de propriété individuelle, brisant par là même le cadre de la famille étendue : ceci est surtout vrai dans les régions où il existe des terres vacantes et où celui qui les défriche acquiert un droit sur elles, et dans les régions où les récoltes sont commercialisées. On dit en Ashanti : « le cacao tue la famille ». La pénétration des idées occidentales a entraîné un développement de la notion de

¹ H. Labouret : *Paysans d'Afrique Occidentale*, p. 238.

propriété, qui s'est progressivement répandue dans les régions les plus évoluées et qui existait sous la forme de propriété mobilière familiale étendue, et même de propriété mobilière individuelle. Cela peut être la base d'une différenciation sociale dès lors qu'elle permet une accumulation de capitaux. Mais, pour qu'elle se réalise, il faut que l'on soit passé du stade de l'économie domaniale fermée au stade d'une économie d'échange ouverte sur le reste du pays et sur l'étranger, c'est-à-dire d'une économie à base d'agriculture de subsistance à une économie fondée sur une agriculture exportatrice ou commercialisée.

« À ce titre, la région la plus à même d'être le cadre d'une ébauche de stratification sociale a été la zone forestière productrice de cacao dans la Colonie et l'Ashanti. La conjoncture des prix mondiaux d'après-guerre a même renforcé le rythme et l'ampleur de cette stratification. Aujourd'hui il semble que la catégorie des producteurs de cacao forme un groupe bien à part, qui a des intérêts propres et qui en a pris conscience. Dans l'ensemble de la Gold Coast, c'est le seul groupe qui ait vu son pouvoir d'achat réel augmenter, ou du moins celui qui l'a vu croître dans les plus grandes proportions depuis la guerre. Il est géographiquement très localisé dans le pays. Il a le sentiment qu'il a des intérêts particuliers à défendre et que ces intérêts sont supérieurs à ceux que détermine et commande la structure tribale existante. Il est significatif que la première réaction nationale, - nationaliste même, pourrait-on dire - a été le boycottage commun par les producteurs de cacao de l'Ashanti et de la Colonie devant la baisse des prix d'achat pratiqués par les sociétés européennes. Depuis la guerre, les producteurs de cacao forment un groupement particulier, dont les pouvoirs publics ont reconnu l'existence. L'Office de Commercialisation du Cacao (C.M.B.) comprend trois représentants des producteurs sur neuf membres ¹ ». Environ 300000 personnes se consacrent au Ghana à la production du cacao, comme propriétaires ou fermiers. Les exploitations sont petites, elles dépassent rarement 2,5 hectares ; mais il n'est pas rare qu'un planteur en ait plusieurs.

Chez les yoruba, au Nigéria, le développement des plantations de cacaoyers a été spontané, sans contrainte de la part des autorités gouvernementales. Il est significatif que malgré les avantages économiques considérables de la culture du cacao, la plupart des planteurs yoruba consacrent encore une partie importante de leur temps et de leurs terres aux cultures vivrières. Un autre fait significatif chez les yoruba : le régime foncier n'a pas été transformé radicalement par les cultures industrielles et malgré l'établissement de plantations pérennes et de l'appropriation individuelle des produits agricoles, la propriété de la terre ne s'est pas encore développée dans ce pays. Néanmoins, la catégorie des planteurs se dessine comme une classe sociale, car sa prospérité économique (malgré des conditions agricoles - techniques et géographiques - plutôt défavorables) est le résultat de l'exploitation d'une main-d'œuvre immigrante mal payée. En général, plusieurs facteurs de l'organisation traditionnelle et de la culture yoruba ont contribué à ce que la nouvelle

¹ Jacques Boyon : op. cit., pp. 11-12.

économie put s'établir sans que les structures traditionnelles se fussent ébranlées de manière violente ¹.

Il est du plus haut intérêt pour notre analyse de savoir si au sein même de la nouvelle catégorie de planteurs, une différenciation a lieu, ayant pour base l'extension de la propriété ou le volume de la production. Malheureusement, ces données ne figurent que partiellement dans les publications ; il est donc encore difficile de parler de gros, moyens et petits planteurs, de façon systématique. Mais il n'y a pas de doute qu'une telle différenciation a lieu. À cet égard, Olderogge et Potechin écrivent : « En ce qui concerne le caractère social de la production agricole, on ne peut pas partir de la base de la participation relative des petites plantations dans l'ensemble de la production agricole. On doit déterminer dans quelles mains se trouve la masse principale de la production. Du point de vue numérique, les *farmers* riches constituent, certes, une minorité insignifiante parmi les agriculteurs, mais ce sont justement eux qui fournissent la masse principale des produits, et c'est pour cela qu'ils sont les seigneurs dans le village. Par exemple, au Ghana, selon une enquête effectuée en 1945, la moitié de la récolte de cacao appartenait à 9-10 % de propriétaires des plantations de cacao ² ».

Cette différenciation socio-économique au sein même de la catégorie des producteurs de cultures industrielles, est basée sur la propriété différencielle de cacaoyers, sur la propriété du sol, sur la forme de travail, etc. Une enquête au Ghana a montré que le revenu moyen tiré du cacao par les producteurs d'un village a été de £ 5,8 pour un exploitant propriétaire, de £ 3,4 pour un métayer, et de £ 3,5 pour un travailleur salarié ³.

Chez les yoruba la différenciation au sein du groupe des planteurs est très marquée : presque la moitié des planteurs produisent moins de 10 % de la récolte totale de cacao, tandis que moins de 15 % des planteurs en produisent plus de la moitié. Ce sont d'ailleurs les membres de l'ancienne classe dominante, de la noblesse et de l'aristocratie guerrière yoruba, qui détiennent les plus grandes plantations et obtiennent les revenus les plus élevés. C'est encore un exemple d'une nouvelle structure de classes en formation qui n'entre pas immédiatement en contradiction avec l'ancienne stratification sociale. Cette adaptation mutuelle de l'ancien système de stratification et de la nouvelle structure de classes est facilitée par le fait que le « gros » planteur yoruba ne se transforme pas automatiquement en capitaliste : les réinvestissements dans l'agriculture sont faibles, et les revenus obtenus par la vente du cacao sont le plus souvent dépensés pour l'achat de biens de consommation, et dans le cadre d'obligations familiales et communautaires.

La nouvelle catégorie sociale des planteurs en Afrique Occidentale, sera l'objet d'une analyse détaillée dans la troisième partie de ce travail.

¹ Cf. Pierre Gourou : « Les plantations de cacaoyers en pays yoruba : un exemple d'expansion économique spontanée », in *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 15e année, no 1, 1960.

² D.A. Olderogge et I.E. Potechin : « Die Völker Afrikas, Berlin, 1961, p. 400.

³ Cité dans J. Boyon : op. cit. p. 112.

d) Conclusions.

[Retour à la table des matières](#)

Des trois catégories sociales rurales nouvelles en Afrique Noire : les travailleurs migrants, les ouvriers agricoles et les planteurs, la première, celle des travailleurs migrants, est à tous égards une catégorie en transition. Elle apparaît là où l'agriculture traditionnelle de subsistance est entrée en décomposition face aux stimulants et aux besoins nouveaux imposés par le développement d'une économie monétaire. En même temps, c'est le maintien de l'économie de subsistance d'une part, et les besoins de main-d'œuvre de l'économie capitaliste de l'autre, qui donnent à cette catégorie son caractère de transition, mais pas nécessairement un caractère transitoire. C'est la participation de ces travailleurs migrants à une économie monétaire, qui leur donne un caractère de classe ; mais c'est le maintien d'une économie de subsistance qui empêche que ce caractère s'établisse définitivement. Tant que la source principale de leurs revenus est encore l'agriculture de subsistance, tant qu'ils restent attachés essentiellement à un mode de vie tribale, les travailleurs migrants ne constituent certes pas une classe. C'est justement la situation qu'ont intérêt à conserver, nous l'avons vu, les compagnies minières de l'Union Sudafricaine qui emploient la main-d'œuvre venue du Béchoualand. Les deux autres catégories sociales nouvelles des campagnes africaines ont davantage le caractère de classes. Les ouvriers agricoles salariés représentent définitivement une nouvelle classe sociale, car ils sont intégrés dans une nouvelle structure socio-économique, un nouveau mode de production, dans lequel ils occupent une position spécifique. Ils vendent leur force de travail, ils sont créateurs de plus-value, ils ont dans leur ensemble des intérêts communs qui découlent de leur situation commune dans la production, et qui les placent face à ceux qui, occupant d'autres positions dans la production, ont des intérêts différents, voire contraires à eux. C'est, par exemple, le cas des ouvriers agricoles des plantations du Cameroun Méridional. Mais cette situation de classe ne devient définitive, que si la nouvelle position dans la production est stable et permanente. Ce n'est pas toujours le cas : l'ouvrier agricole des plantations a très souvent la possibilité d'abandonner son travail et de reprendre, dans sa communauté d'origine, l'agriculture de subsistance. La troisième catégorie sociale nouvelle, celle des planteurs, est à l'origine d'une ou de plusieurs classes sociales nouvelles. Cela dépend du développement futur de l'agriculture en Afrique Noire. Le planteur se trouve, en effet, dans une situation de classe, dans la mesure où il produit pour le marché, qu'il subit directement les conséquences des fluctuations sur les marchés internationaux, des prix des produits qu'il cultive, qu'il est employeur de main-d'œuvre, etc. Mais cette situation de classe peut être à l'origine de la formation non pas d'une seule mais de plusieurs classes sociales, selon l'extension de la propriété foncière là où celle-ci se développera, selon la quantité des récoltes commercialisées, selon la quantité de main-d'œuvre employée, et aussi selon l'usage que le planteur fera de ses revenus monétaires.

En somme, il ne semble pas que nous trouvions dans les campagnes africaines des structures de classes nettement établies. Les anciennes structures traditionnelles ont été modifiées, et les nouvelles structures, issues du développement du capitalisme sont encore en formation. Ceci est particulièrement vrai depuis l'indépendance politique de la plupart des États africains dans lesquels la « situation coloniale » a maintenant disparu et où la mobilité sociale s'est donc considérablement accrue. Si nous pouvons parler de systèmes de classes, c'est dans le cadre de structures économiques partielles et non globales. Le travailleur migrant se définit par rapport à un système capitaliste industriel qui a besoin de lui, mais aussi par rapport à l'économie traditionnelle de subsistance. L'ouvrier agricole des grandes plantations, lui, se définit par rapport à une structure économique caractéristique du sous-développement (la monoculture pour l'exportation), mais qui n'est qu'un seul aspect du cadre économique général des pays sous-développés. Enfin le planteur se définit par rapport aux manouvriers, en tant qu'employeur, mais aussi par rapport au marché international et aux maisons de commerce en tant que producteur. De plus, il se définit par rapport à d'autres planteurs avec lesquels il s'identifie, ou bien dont il se distingue d'après les facteurs de différenciation mentionnés.

Les nouvelles couches sociales dans les campagnes africaines annoncent déjà des nouvelles structures de classes rurales. Mais les formes définitives de ces structures dépendent aussi de facteurs qui ne sont pas toujours saisissables dans la société rurale : à savoir, le « style » de croissance choisi par telle ou telle nation, les rapports extérieurs de la société globale, etc. Chacune des trois catégories évoquées aura un avenir étroitement déterminé par l'évolution particulière des différents pays africains, laquelle n'est pas encore prévisible.

Troisième partie

Deux études de cas :
L'Afrique et l'Amérique latine

A. Agriculture commerciale et relations de classes en Côte d'Ivoire.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre VIII

Le pays Agni de la Côte d'Ivoire

I. Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Dans la bande forestière qui s'étend le long de la côte du Golfe de Guinée, en Afrique Occidentale, de la Guinée jusqu'au Nigéria, il n'y a pas de régime de grandes concessions aux compagnies étrangères (sauf au Libéria). Les cultures industrielles qui s'y sont développées depuis le début du siècle (surtout le café et le cacao, mais aussi le cola, le palmier et la banane), ont été le produit de planteurs africains, qui ont transformé progressivement une agriculture traditionnelle de subsistance en agriculture commerciale et monétaire. Cette transformation a modifié la structure de classes de ces pays ; de nouvelles catégories sociales sont apparues, et de nouvelles stratifications se sont substituées aux stratifications et hiérarchies traditionnelles.

Au Nigéria, au Ghana, en Côte d'Ivoire, et ailleurs, ces processus de transformation socio-économique sont très semblables. Cependant, les différences existent, qui sont dues aux différences des structures traditionnelles antérieu-

res, aux différents systèmes d'administration coloniale des Britanniques et des Français et à d'autres facteurs secondaires. Tout en tirant nos exemples de la région toute entière, nous allons étudier de plus près un cas particulier, celui des planteurs agni de la Basse-Côte d'Ivoire Orientale, qui ont des traits communs avec les planteurs ashanti du Ghana, et au sujet desquels nous disposons d'une bibliographie assez complète ¹.

L'économie traditionnelle des peuples habitant la zone forestière de l'Afrique occidentale était une économie de subsistance, dont les caractéristiques sont bien connues. Cependant, même avant l'introduction des cultures industrielles, elles n'étaient pas des économies autarciques, fermées et isolées. Au contraire, les relations commerciales existaient couramment, à un certain degré, tant à l'intérieur du pays entre les différentes tribus, qu'à l'extérieur, soit avec la région trans-saharienne, soit avec l'Europe dont les comptoirs étaient établis sur les côtes. Dans le pays agni, notamment, les échanges commerciaux avec les Hollandais, les Anglais et les Français, s'établirent dès le dix-septième siècle, et un axe commercial, une piste de caravanes, qui s'étendait de la côte jusqu'aux confins du Soudan, a traversé cette région pendant plusieurs siècles, avant de voir son importance réduite par l'introduction du chemin de fer qui part d'Abidjan vers le Nord. « Dans les débuts, nous dit G. Rougerie, cette voie commerciale ne drainait guère que des fers et des outils... - et peut-être des esclaves - dans un sens, et de la poudre d'or et des colas plus tard, dans l'autre ; ... mais elle pourvoyait de droits de péage les chefs des villages riverains des très nombreuses rivières franchies et elle entretenait une certaine activité dans les gîtes d'étape... » (p. 89).

¹ L'analyse qui suit est déduite des études suivantes :

Pour la Côte d'Ivoire :

J.-L. Boutillier : *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, Paris, 1960.

J. Causse et J. Gauthier : *Enquête agricole du 1er secteur de la Côte d'Ivoire, 1957-58*, République de la Côte d'Ivoire, Ministère du Plan.

M. Dupire : *Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire Orientale*, Études Eburnéennes, VIII, Abidjan, 1960.

A. Köbben : *Le planteur noir*, Études Eburnéennes, V, Abidjan, 1956.

A. Köbben : « Land as an Object of Gain in a Non Literate Society. Land Tenure among the Bete and Dida (Ivory Coast, West Africa) », in D. Biebuyck (éd.) : *African Agrarian Systems*, London, 1963.

Claude Meillassoux : *Anthropologie Économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton & Co., 1964.

Henri Raulin : *Problèmes Fonciers dans les Régions de Cagnoa et Daloa*, Paris, 1957.

G. Rougerie : *Les pays Agni du Sud-est de la Côte d'Ivoire Forestière*, Études Eburnéennes, VI, Abidjan, 1957.

Pour le Ghana :

W.H. Beckett : *Akokoaso. A. Survey of a Gold Coast Village*, Londres, 1956.

J. Boyon : *Naissance d'un État Africain - le Ghana*, Paris, 1957.

Polly Hill *The Gold Coast Cocoa Farmer*, Londres, 1956.

Polly Hill « Three Types of Southern Ghanaian Cocoa Farmers », in Biebuyck, Daniel (éd.) : *African Agrarian Systems*, London, 1963.

Pour le Nigéria :

D.C. Forde & R. Scott : *The Native Economies of Nigeria*, Londres, 1946.

Pierre Gourou : « Les plantations de cacaoyers en pays Yoruba : un exemple d'expansion économique spontanée », in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 15e année, no 1, 1960.

L'activité économique de la région prit un premier essor lorsqu'apparut la demande du caoutchouc vers la fin du XIXe siècle. « Le pays agni vit alors son rythme de vie profondément modifié... Aux modestes transactions des marchés locaux tendant seulement à assurer quelque outillage et quelques étoffes à la cellule familiale, aux courants organiques qui se nouaient aux points de contact entre genres de vie complémentaires, à l'activité des revendeurs littoraux, se surajoute ici le commerce typique de traite. Des comptoirs sont établis, qui collectent les apports indigènes intéressant l'économie métropolitaine et commencent à diffuser directement à l'intérieur du pays les marchandises européennes ». La cueillette du caoutchouc sauvage de la forêt, et plus tard l'exploitation commerciale des bois, contribuent déjà à transformer le genre de vie des gens de la forêt, même avant l'introduction de l'économie de plantation. « À l'aube du XXe siècle - dit encore G. Rougerie - l'économie de plantation est prête à éclore dans le monde agni... ces hommes sont déjà des pré-planteurs... » (p. 92).

II. Organisation politique.

[Retour à la table des matières](#)

La société agni était une société guerrière, organisée en royaumes autour d'un pouvoir politique centralisé et fortement hiérarchisé. Il semble que le royaume du Sanwi, au Sud, était plus centralisé que celui du Ndénié, au Nord. Mais dans leur organisation sociale les agni ressemblent assez aux Ashanti du Ghana, auxquels ils sont liés, d'ailleurs, par une origine commune. Le pays agni fut conquis militairement, à une époque assez récente - XVIIIe siècle - par des peuplades venant de l'Est et du Nord-est. Plusieurs autres peuples qui habitaient le pays furent soumis, ainsi que d'autres encore, qui sont venus depuis, et qui se sont soumis volontairement à la suzeraineté de la royauté agni. Ce qui n'est pas le cas des nouveaux immigrants de ce siècle, qui contestent d'ailleurs, comme nous allons le voir, le droit d'ancienneté des agni. Cependant, l'État agni n'était pas fortement structuré et à côté du roi et de sa cour, qui étaient installés dans la capitale de l'État, les chefs de villages, occupant des « chaises » (« stools », en pays Ashanti) locales, et en dessous d'eux, les chefs de lignages, jouissaient d'une certaine autonomie et d'une certaine autorité propres, sur les terres et les populations qui leur étaient soumises. L'intégration politique du royaume agni était la plus marquée au moment des conquêtes militaires, mais s'est relâchée progressivement au cours du dix-neuvième et du vingtième siècles. Les rapports de vasselage liant le pouvoir central (constitué par le roi, son conseil, trois lieutenants et, éventuellement, des princes du sang) aux chefs de provinces, de villages, et de lignages, ont subi des modifications au cours des années. Mais en général, « le roi concentre entre ses mains essentiellement la garde des traditions, la justice, la disposition des terres, et, évidemment, les affaires militaires. Il délègue une partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne notamment la justice et les terres, à

ses lieutenants et chefs de provinces qui, à leur tour, agissent de même à l'égard des chefs de village »¹. L'existence d'une structure politique relativement intégrée et d'une pénétration coloniale française plus ou moins pacifique, dans la région, est la cause du maintien d'un certain pouvoir autochtone et des chefs coutumiers. A. Köbben signale que « les Agni se sont organisés en petits États bien solidement construits, qui offrent une résistance sérieuse au travail destructif des temps nouveaux et qui ont par conséquent conservé jusqu'à nos jours une réelle valeur en ce qui concerne l'organisation politique. L'Administration française qui, en général, n'applique pas le système de *l'indirect rule* a bien dû, ici, reconnaître les chefs traditionnels et les laisser en fonction bien que soumis à son contrôle »². C'est ainsi que les conseils de notables et les tribunaux coutumiers (surtout en ce qui concerne les litiges fonciers) fonctionnent encore davantage que les tribunaux franco-indigènes établis par l'administration coloniale. Comme tout système politique, celui des agni contient des oppositions et des tensions et, comme le signale M. Dupire : « L'organisation administrative française en surajoutant de nouveaux cadres d'autorité aux anciens, n'a fait que renforcer ces oppositions contenues dans le système politique traditionnel » (p. 153).

La structure socio-économique traditionnelle des agni est une structure de classes, dans laquelle les nobles, les hommes libres et les esclaves étaient les trois termes d'une relation précise. Les nobles, chefs de province, de village et de lignage - occupants des « chaises » - expriment leur allégeance au roi par un tribut, des cadeaux et des prestations de travail, par exemple, dans le défrichage de terres. Les hommes libres, ceux qui n'occupent pas de « chaises », sont soumis à l'autorité de leurs chefs, auxquels ils doivent aussi un tribut, des cadeaux, et des prestations de travail. Tant que l'agriculture de subsistance était la forme prédominante de la vie économique, ces prestations de travail servaient surtout à augmenter le trésor du lignage, qui était géré par le chef et dont l'emploi était limité aux échanges cérémoniaux lors des mariages, des funérailles, etc. Dans certaines régions, en l'absence d'une structure politique centralisée comme celle du Sanwi, le lignage constitue l'unité réelle du système social, au sein duquel existent des rapports hiérarchisés précis. « À la tête du lignage, l'héritier de la branche aînée détient l'autorité sur tous les membres du lignage ; son pouvoir a des assises religieuses, juridiques et économiques, dont le symbole est représenté par la chaise Bya³ ».

Mais lorsque l'expansion du système capitaliste introduisit l'économie de plantation, les prestations de travail au chef de lignage ou de village exprimaient de nouvelles relations de classes, comme nous le verrons plus loin. Les esclaves étaient généralement les descendants des peuples étrangers soumis par conquête à l'autorité des Agni, et quoiqu'ils fussent chargés de travaux pénibles et ne jouissant pas des droits des citoyens agni (par exemple, en ce qui concerne l'héritage), ils étaient relativement intégrés aux familles et aux lignages agni, et « leur sort n'est guère pitoyable et ne l'a jamais été »⁴. Aujourd'hui, l'esclavage étant aboli, les descendants des esclaves occupent encore, néanmoins, un statut social d'infériorité. « Ces membres de la tribu qui

¹ G. Rougerie : *Les pays Agni du Sud-Est de la Côte d'Ivoire Forestière*, pp. 62-63.

² *Op. cit.*, p. 37.

³ Boutillier : *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, p. 31.

⁴ Köbben *Le planteur noir*, 1956, p. 38.

n'étaient pas des descendants utérins... étaient toujours considérés comme les serviteurs ou les clients des lignages nobles. Le passage d'une catégorie sociale à l'autre était impensable ¹ ».

III. La stratification sociale.

[Retour à la table des matières](#)

La société agni traditionnelle, guerrière et basée sur l'esclavage, était donc, comme d'autres sociétés africaines, une société de classes. Sa richesse, appropriée par les nobles et la royauté, était le produit du butin militaire, des prestations de travail des hommes libres, et du travail des esclaves. Mais les conquêtes militaires et l'esclavage disparurent et une économie différente a donné à cette société des bases nouvelles. Néanmoins, la structure traditionnelle était à la base d'une hiérarchie ou d'une stratification qui existe encore de nos jours et qui ne change, à présent, que lentement.

Cette stratification traditionnelle, expression des rapports de classes qui ont à peu près disparu, est composée des catégories suivantes : « Au sommet se trouve la famille royale, descendants utérins des premiers chefs de la tribu... Elle possède la dignité la plus éminente et la totalité de l'espace où est installé le monde agni. Au-dessous, vient la classe des grands du royaume, descendants, toujours utérins, soit des chefs des divers groupes de la tribu... soit des chefs de guerre... Le roi a partagé son territoire : sous sa haute autorité, ils sont revêtus de la dignité attachée à leur chaise, témoignage de la noblesse de leur famille, et ils possèdent des droits sur la portion de territoire strictement définie que leur a accordée le souverain. Puis ceux que l'on pourrait considérer comme la petite noblesse, guerriers fameux auxquels le roi a accordé comme insigne un tambour Aboua (panthère), chefs de groupes mineurs arrivés ultérieurement, chefs de villages issus de l'éclatement d'un groupe. Ils ont, à leur mesure, autorité et prérogatives et, clans leur circonscription, des droits sur les terres. La masse du peuple agni est celle des hommes libres ». Les trois strates supérieures qui sont évoquées ici, constituent la classe dominante traditionnelle ; elles « se caractérisent par des droits et des charges essentiellement définis pour la marche de l'organisme politique et administratif. Leurs membres possèdent bien des terres cultivées, mais elles sont surtout le fruit du travail, à tour de rôle, des habitants des villages ; et les revenus sont assurés par la perception de droits, justice, péage, pêcheries » ². Les hommes libres, eux, vivent de l'agriculture. Tout en bas de la stratification sociale traditionnelle se trouvent les descendants des esclaves. Leur travail de jadis est aujourd'hui rempli par les manœuvres salariés, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

¹ Dupire *Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale*, p. 224.

² Rougerie : op. cit., p. 64.

La stratification traditionnelle comporte, donc, cinq catégories, dont trois strates supérieures que nous pouvons considérer comme la classe dominante (leur domination se manifestant par leur contrôle traditionnel sur la terre, sur le travail des hommes libres et sur les activités militaires) ; puis une classe majoritaire d'agriculteurs libres, « sans autre dignité que celle de chef de famille ou de ménage, ou simplement de membre de l'une ou de l'autre », qui représente une strate intermédiaire ; et finalement la catégorie inférieure des esclaves et de leurs descendants, dont les auteurs ne nous révèlent pas l'importance numérique. Quoique les bases économiques de cette hiérarchie aient disparu à peu près totalement, la stratification en tant que système de valeurs et conditionnant le comportement social des membres de la société, est encore une chose bien vivante ; sur ce point, tous les auteurs sont d'accord. Outre les catégories mentionnées, l'espace agni comptait aussi parmi ses habitants les membres de tribus étrangères qui se sont fixés bénévolement en territoire agni. Rougerie affirme que « l'installation d'un étranger, ou d'un groupe d'étrangers se fit sans autre formalité que sa présentation au chef local, ou au roi s'il s'agissait d'une importante collectivité. Le chef qui l'accueillait lui concédait alors une terre à titre toujours gracieux, sur laquelle, bien que non sujet agni de fait, l'émigrant vivait désormais en homme libre, au même titre qu'un Agni » (p. 65). Mais, ne participant pas à l'organisation politique de la société, l'étranger occupait, en fait, une position inférieure à l'homme libre agni, dans le système de stratification. Nous allons voir comment l'immigration toujours croissante d'étrangers en pays agni, a été dans ces conditions, un des facteurs du bouleversement et de la structure de classes et du système traditionnel de stratification de la société agni. En effet, si, jadis, l'étranger avait un statut, soit comme esclave, client ou assimilé, aujourd'hui, en revanche, « les étrangers arrivent en masse, non point dans l'intention de s'assimiler, mais pour faire fortune, et ils n'apportent plus à la société qui les reçoit cette participation nouvelle et sociale à la vie collective du village » ¹.

IV. Le régime foncier.

[Retour à la table des matières](#)

Il n'y a pas de propriété privée de la terre chez les Agni, et les droits fonciers sont des droits collectifs. En principe, c'est toute la société agni qui possède le territoire sur lequel elle est établie ; elle est représentée par le roi, dont l'autorité sur la terre est sanctionnée par la religion. En fait, ce sont les chefs de village et de lignage qui contrôlent la terre, qui sont « les maîtres de la terre ». Dans les sociétés où la propriété individuelle n'est pas consacrée par les lois, parler de « propriété » ou de « possession » de la terre a un sens seulement si l'on spécifie l'activité par rapport à laquelle cette propriété ou possession s'établit. Traditionnellement, dans la société agni, la terre n'était pas un objet d'échange, que l'on vendait et achetait. « Un des principes

¹ Dupire : op. cit., p. 22.

essentiels - dit Boutillier - est que chacun a accès à la terre, c'est-à-dire le droit de cultiver une superficie qui lui permette, ainsi qu'à sa famille, de vivre décemment (p. 57) ». La possession de la terre s'établit donc en fonction du travail agricole, Mais bien que la totalité de la terre ne soit pas cultivée - loin de là - il n'existe pas de terres sans maîtres, puisque la terre est du ressort des ancêtres, donc du village ou de la tribu ; et, d'autre part, le travail donne, à celui qui l'accomplit, des droits sur la terre qu'il cultive. Si, en principe, seul le roi peut disposer des terres du pays agni, avec l'accord de ses conseillers, en fait c'est la communauté villageoise qui contrôle une certaine partie du territoire, sur laquelle la « chaise » a une autorité totale. Mais la possession directe du sol est celle du droit d'usage individuel et familial. Il y a donc chez les Agni trois ou même quatre niveaux différents de possession de la terre, qui n'étaient pas traditionnellement opposés entre eux, mais qui le deviennent de nos jours : le droit de la société agni toute entière, représentée par le roi ; le droit du chef de village occupant une « chaise » ; le droit du lignage, et, finalement, le droit d'usage individuel. La possession familiale et individuelle du sol est possible seulement si les possesseurs reconnaissent l'autorité du chef de village. Mais cette « possession » qui est un droit d'usage, peut être transmissible, malgré le fait que le sol lui-même soit inaliénable. Traditionnellement, c'est le défrichage qui confère la « possession » ; elle pouvait donc s'étendre sur les jachères et la forêt inculte jusqu'au moment où l'agriculteur se trouvait en face d'un autre, habitant soit le même village que lui, soit un village voisin. Traditionnellement, les conflits sur les terres au sein d'un village n'étaient pas courants, mais les conflits entre villages l'étaient davantage.

L'installation d'étrangers sur la terre agni n'était pas difficile. Au contraire, le roi et les chefs de village concédaient gracieusement de la terre à ceux qui en demandaient, en échange des cadeaux d'usage ou de certaines redevances. Il ne s'agissait pas d'une vente, ni d'une rente foncière, mais de la reconnaissance de la souveraineté de la chaise, non pas tant sur le sol lui-même que sur celui qui le cultivait. Le droit d'usage ainsi acquis par l'étranger était transmissible à la condition que le chef de village donnât son accord. Cette situation, qui, en principe, règle encore les rapports entre les agriculteurs étrangers et les Agni, s'est modifiée en raison de l'immigration croissante et de la raréfaction progressive de terres cultivables. Ces transformations ont créé, comme nous allons le voir, de graves problèmes dans la société agni. Il ressort de cette forme de tenure des terres, que ce n'était pas la « propriété » du sol qui conférait à l'individu ou à la famille le droit de cité dans la société agni, mais que c'était, au contraire, l'incorporation à la société agni, par le truchement de l'allégeance au roi et de la reconnaissance de la souveraineté du chef de village, qui conférait le droit d'usage, c'est-à-dire la possession du soi. Les relations entre Agni et étrangers ne s'établissaient pas par le moyen de la terre, mais directement. La renommée et la puissance des royaumes agni dépendaient du nombre de personnes sur lesquelles ils étendaient leur autorité, et la concession de la terre n'en était qu'un moyen. « La politique royale était en effet essentiellement préoccupée de voir s'accroître le royaume par l'adjonction de nombreux clients, dont la descendance assurait non seulement l'extension des villages, l'exploitation et l'enrichissement du territoire, mais

aussi la garde des frontières, la continuité du culte des ancêtres et par là la renommée du royaume de Sanwi ¹ ». La situation était semblable au Ndénié ².

Cependant, l'introduction des cultures industrielles a profondément transformé cet état de choses, comme nous le verrons, et ce principe traditionnel de tenure de la terre est entré en conflit avec la situation socio-économique nouvelle. De même, il devient de plus en plus rare que la terre soit concédée à des étrangers, et les rapports entre étrangers déjà établis et Agni se sont modifiés à leur tour.

La société agni est matrilineaire, et la succession des biens et du droit d'usage des terres prend la ligne collatérale, de l'oncle maternel aux enfants de la sœur. Or, le principe résidentiel est la patri-localité, ce qui contribue à une dispersion des lignages ³. Ces principes traditionnels de l'organisation sociale se trouvent actuellement en opposition avec les changements socio-économiques récents, et nous aurons l'occasion de mentionner les conflits qui s'ensuivent.

Tant que prédominait dans la société agni l'agriculture de subsistance, le concept de propriété privée de la terre ne pouvait se développer et la terre ne pouvait être la base d'une différenciation en classes sociales. Or, les changements qui survinrent au début de ce siècle ont transformé les rapports entre l'homme et la terre et ceux des hommes entre eux ; en même temps ils ont remis en question tous les principes de l'organisation sociale des Agni.

¹ Dupire : op. cit., p. 158.

² Cf. Köbben, op. cit., ch. 8. La même situation existait dans le pays Ashanti.

³ J.-L. Boutillier : op. cit., p. 32.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre IX

L'économie de plantation

I. Le développement de l'économie de plantation.

[Retour à la table des matières](#)

Au Sanwi, du moins, le pas entre agriculture forestière et économie de plantation ne fut pas franchi spontanément ; plusieurs facteurs économiques et politiques intervinrent avant que les cultures industrielles s'y fussent établies définitivement. En 1903, le protectorat y fut aboli et l'administration française directe fut établie. Les habitants furent contraints à payer un impôt direct à l'administration coloniale, et en même temps une bonne part des revenus du roi agni fut supprimée. Ceci entraîna une crise de régime et un affaiblissement progressif de la royauté. Pendant la première guerre mondiale s'effondrèrent les prix du caoutchouc, dont l'effet fut immédiatement ressenti par les Agni qui s'adonnaient à la cueillette du latex ; en même temps le monopole commercial de la piste des caravanes disparaissait devant l'ouverture du chemin de fer Abidjan-Bouaké. Ces facteurs entraînèrent l'émigration des populations vers la Gold Coast, émigration qui atteignit des proportions considérables lorsque le recrutement militaire se fit sentir en pays agni dans les années 1916 et 1917. Mais, dès 1915, l'administration française avait imposé, comme base

nouvelle d'une économie de profit, la culture du cacao. Au début, les paysans s'y refusèrent en détruisant les plantes. Mais la culture industrielle se maintint, et au retour des émigrés, après la guerre, elle s'étendit de plus en plus dans le pays.

Bien que les mêmes facteurs immédiats ne jouèrent pas dans le pays Ndénié, au Ghana et dans la région forestière du Nigéria¹, néanmoins la même évolution générale d'une agriculture de subsistance vers une agriculture de profit eut lieu. Et aujourd'hui, dans toute cette région de l'Afrique Occidentale, la culture du cacao et du café représente la base même de l'économie de ces pays.

Avec ces cultures, l'agriculteur de subsistance s'est donc transformé en planteur². Ce processus ne peut être compris de façon isolée ; certaines conditions préalables étaient nécessaires pour que se produise la métamorphose de la société traditionnelle : l'ouverture du pays au monde extérieur, grâce aux établissements commerciaux métropolitains et à l'extension des échanges commerciaux ; l'affaiblissement de l'organisation politique traditionnelle dû à l'établissement de l'administration coloniale directe (dans les territoires français) ou à la subordination du pouvoir traditionnel à l'administration métropolitaine (*l'indirect rule* des territoires britanniques) ; l'imposition d'une économie monétaire qui a stimulé l'extension des cultures industrielles, sous la forme d'impôts à payer à l'administration et du travail obligatoire. D'autre part, ce processus de transformation a entraîné des modifications profondes non seulement dans l'économie proprement dite, mais aussi dans les formes de travail, l'organisation de la famille et les systèmes de valeurs. Nous allons analyser de plus près quelques-uns des effets de cette transformation, dans leur rapport avec la structure de classes et la stratification.

L'agriculture traditionnelle de subsistance était une agriculture itinérante sur brûlis avec jachères boisées. Les cacaoyers et les caféiers, en revanche, sont des cultures permanentes. Il faut trois ou quatre ans pour que ces plantes commencent à rapporter. Mais une fois en état d'exploitation, les plantations, si elles sont bien soignées, rapportent pendant une trentaine d'années. Il est évident qu'une telle situation modifie profondément les rapports entre l'homme et la terre. Les cultures industrielles ont besoin d'une main-d'œuvre plus abondante que les cultures vivrières de subsistance ; mais cette main-d'œuvre est surtout saisonnière, se concentrant dans la période de la cueillette du café et du cacao, qui s'étend généralement d'octobre à février. C'est aussi l'époque de la traite, la période de l'année où l'activité économique tout entière de la région s'intensifie, où les échanges commerciaux s'accroissent. Les gens disposent d'argent, et le dépensent ; le rythme de vie du pays en est affecté. Puis, après la traite, il ralentit de nouveau. Un nouveau cycle annuel, bien différent de celui de l'agriculture de subsistance, s'est établi dans les pays producteurs de café et de cacao. Mais, peut-être, l'effet le plus important de

¹ Au pays Yoruba, l'économie de plantation s'établit spontanément. Cf. Gourou, op. cit. Dans le sud du Ghana, des groupements d'étrangers s'établirent aussi, de façon spontanée, attirés par la possibilité du profit des plantations de cacao. Polly Hill (1963), op. cit.

² Titre reconnu par l'Administration française et accordé à tous ceux qui justifiaient d'au moins 4 ha plantés en caféiers ou en cacaoyers. Cf. Rougerie, p. 96. Nous employons ici le terme planteur pour tous les agriculteurs qui s'adonnent aux cultures industrielles mentionnées.

l'économie de plantation est celui qu'elle a eu sur les cultures vivrières. Pendant les premières années de la préparation d'une plantation caféière et cacaoyère, il est possible de cultiver en même temps, sur la même parcelle, les cultures vivrières traditionnelles. Mais une fois que la plantation est en production, cela n'est plus possible. L'agriculteur doit donc employer d'autres terres pour ses cultures vivrières, ou bien les abandonner complètement. Dans la région cacaoyère du Nigéria, les planteurs ont abandonné les cultures vivrières, et achètent sur le marché les produits vivriers dont ils ont besoin. L'économie monétaire a été ici entièrement substituée à l'agriculture de subsistance¹. Dans d'autres régions les transformations n'ont pas été aussi radicales. Dans un village cacaoyer du Ghana, la plupart des cultures vivrières étaient encore produites dans le village, dans les années trente². Et, au pays agni du Sanwi, Rougerie écrit que « l'agriculture vivrière traditionnelle est demeurée sous-jacente à ces implantations modernes, il n'y a pas eu substitution mais superposition : « Il semble même que les Agni du Sanwi aient un régime mieux équilibré et soient aujourd'hui mieux pourvus en produits d'origine locale que leurs frères du Ndénié³ ». Mais pour qu'il en soit ainsi, plusieurs conditions devaient être satisfaites, parce qu'il y a, malgré tout, une opposition entre cultures vivrières et cultures industrielles. En effet, dans cette région du pays agni la terre a été suffisamment abondante, au moins jusqu'à présent, pour que l'économie de plantation et les cultures vivrières puissent coexister. En plus, les besoins en main-d'œuvre ont été couverts par l'immigration de manœuvres venant du nord de la Côte d'Ivoire, de la Haute Volta et même du Soudan.

II. La terre et la main-d'œuvre familiale.

[Retour à la table des matières](#)

Exerçant son droit de possession et d'usufruit sur la terre qu'il défriche, le planteur agni a pu étendre progressivement ses plantations. Son expansion est, cependant, limitée par deux facteurs : la disponibilité des terres autour du village et la main-d'œuvre familiale. En ce qui concerne le premier de ces facteurs, le planteur qui étend ses champs se trouve bientôt en face d'autres qui en font autant. Il est donc obligé de s'éloigner de plus en plus de sa localité, de défricher de nouvelles terres dans les forêts de plus en plus éloignées. En considérant les distances, le temps disponible, la multiplicité des tâches à remplir et le nombre d'aides familiaux dont il dispose, le planteur moyen peut difficilement accumuler des plantations. Le pays agni est encore sous le régime de la petite exploitation ; au Sanwi les surfaces exploitées représentent 1,8 ha de cultures industrielles par habitant rural ; au Ndénié, elles sont de

¹ Cf. Forde & Scott : *The Native Economies of Nigéria*, pp. 86-87.

² Cf. Beckett : *Akokoaso, A Survey of a Gold Coast Village*.

³ P. 98. Cependant, dans la région de Bongouanou en Côte d'Ivoire, les cultures industrielles ont aussi déplacé les cultures vivrières, au moins partiellement, et à l'heure actuelle plus de 30 % des dépenses du planteur Agni servent à l'achat de denrées alimentaires. Cf. Boutillier, p. 85.

l'ordre de 1,2 ha. Dans la région de Bongouanou, elles sont plus grandes, atteignant en moyenne 5,3 ha. Au Ghana et au Nigéria aussi, la petite exploitation semble prédominer, ne dépassant pas, en moyenne, 2 acres (c'est-à-dire, à peu près 1 ha). Mais cette situation n'est nullement fixe ; la taille des plantations augmente au cours des années, et d'autre part, elles sont d'une grandeur inégale, problème sur lequel nous aurons à revenir.

Le deuxième facteur important qui intervient dans la nouvelle économie de plantation, est celui de la main-d'œuvre familiale. L'unité économique traditionnelle de la société agni était le lignage ou la fraction de lignage habitant un « rectangle » ou « concession » (Aouro), et composé du chef du rectangle, de son ménage, et de plusieurs ménages qui lui étaient subordonnés. À Bongouanou un rectangle moyen comprend environ 25 habitants, représentant 3 ménages ; il ne manquait donc pas de main-d'œuvre familiale pour les cultures vivrières. Lors de l'implantation des cultures industrielles, c'est à l'origine de la main-d'œuvre familiale qui s'y adonnait. Mais l'économie de plantation est une économie monétaire ; le planteur vend son cacao et son café sur le marché. Il reçoit de l'argent dont il peut disposer librement, en choisissant parmi plusieurs possibilités. Surtout, il peut accumuler de l'argent, l'investir, le dépenser et acheter des biens de consommation. Dès lors, l'unité du lignage comme cellule de production et de consommation est brisée. Les jeunes s'aperçoivent qu'avec une plantation de café ou de cacao ils peuvent obtenir des revenus monétaires en propre, les dépenser à leur gré, et se soustraire ainsi à l'autorité des aînés. Étant donné la facilité avec laquelle un membre du village peut acquérir des droits d'usufruit sur la terre, il se passe le fait que, désormais, les jeunes établissent leurs propres plantations et se rendent indépendants ainsi de l'organisation rigide du lignage. Mais, ce faisant, chaque planteur, chef de lignage ou de ménage, ne dispose plus d'une main-d'œuvre familiale nombreuse. Il a donc recours à la main-d'œuvre salariée des immigrants, et ses possibilités d'expansion se trouvent alors limitées par ses ressources financières. Le planteur agni devient employeur¹. Il y a un corollaire à cette situation. Du moment que la production agricole est vendue sur le marché, que le profit en revient au chef de lignage, et que l'aide familial (surtout lorsqu'il est chef de famille à son tour) s'aperçoit que son travail peut être mesuré en termes monétaires, les relations de production au sein du lignage revêtent - le caractère de rapports de classes. Mais tant que chaque agriculteur agni a le droit de défricher une parcelle de terre - tant que le concept de la propriété privée de la terre ne s'est pas encore établi - il préfère devenir planteur indépendant au lieu de rester dans l'emploi, qui n'est même pas rémunéré, de son chef de lignage. Ajoutons à ceci le fait que dans le système de valeurs de la hiérarchie traditionnelle, l'Agni ne doit jamais occuper une position servile, d'employé.

¹ Chez les familles matrilineaires qui s'adonnent aux plantations de cacao dans le Sud du Ghana, Polly Hill a noté qu'il n'y a pas de coopération dans le travail entre les membres du lignage. *Op. cit.*, p. 212. Chez les Gouro, la coopération familiale est utilisée à la culture des plantes commerciales et « rend ensuite possible le recours à une main-d'œuvre rémunérée ». Meillassoux : *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, p. 328.

III. L'héritage des plantations.

[Retour à la table des matières](#)

Cette nouvelle situation familiale cause encore d'autres problèmes, surtout en ce qui concerne la succession des biens. L'héritage traditionnel est transmis, nous l'avons vu, de l'oncle maternel aux enfants de la sœur ; mais étant donné que la résidence est partiellement patrilocale, des rapports étroits s'établissent parfois entre père et fils. Cette situation traditionnelle qui porte dans son sein les germes d'une opposition (matrilinéarité - patrilocalité), crée un état de crise dans l'économie de plantation. En effet, si la terre n'est pas un bien transmissible, la plantation, elle, l'est devenue. Elle représente, en outre, un capital important, étant donné les années de travail qu'elle a absorbées. Le planteur agni répugne actuellement à enlever à ses fils un héritage, une plantation, qui est aussi en grande mesure le produit de leur travail, au profit de ses neveux qu'il ne peut connaître aussi bien que ses propres fils. Les jeunes, d'autre part, qui ont participé à la création d'une plantation, ne peuvent savoir si l'héritage de leur oncle est à la mesure de la plantation à laquelle ils ont été associés. Or, il devient de plus en plus commun qu'un planteur, de son vivant, fasse cadeau à ses fils d'une partie de sa plantation, pour la soustraire à l'héritage obligatoire. D'autre part, conscients de cette situation qui leur est défavorable, beaucoup de jeunes agriculteurs commencent leurs plantations pour leur propre compte, bien avant qu'il soit question d'héritage, et limitent ainsi la possibilité d'expansion des plantations de leurs pères et chefs de lignage. Cette situation se produit également chez les Bété de la Côte d'Ivoire. Bien qu'il s'agisse ici d'un peuple patrilinéaire, l'héritage traditionnel des plantations se fait aussi par la ligne latérale : les frères plus jeunes et non pas les fils sont les héritiers des plantations. Mais comme chez les Agni, la situation a changé depuis l'introduction des cultures industrielles¹. Étant donné, en outre, que de nombreux biens hérités sont grevés d'obligations familiales, il se passe le fait que des jeunes planteurs refusent carrément l'héritage d'une plantation et préfèrent s'adonner à leurs propres exploitations de manière individuelle. Nous voyons donc comment l'économie de plantation brise l'organisation familiale traditionnelle, et comment cette rupture stimule à son tour l'extension de cette économie. Ce processus, qui n'est pas simple et univoque, mais complexe et nuancé, contribue à la formation d'une nouvelle catégorie de planteurs-entrepreneurs individualistes, et par là d'un esprit capitaliste.

¹ Cf. Köbben : in *African Agrarian Systems*, London, 1963.

IV. La nouvelle catégorie sociale des planteurs.

[Retour à la table des matières](#)

La situation que nous venons de décrire dans les pages précédentes ne se présente pas de la même manière dans toutes les régions, et les transformations évoquées n'ont pas lieu non plus d'un seul coup. En fait, bien qu'une nouvelle économie soit venue se substituer à l'ancienne économie de subsistance, les nouveaux principes d'organisation sociale ne se sont pas encore substitués complètement aux anciens ; on les voit, plutôt, en formation. Dans certaines localités, les chefs coutumiers ont bien compris - peut-être la pression des autorités coloniales y a-t-elle contribué - les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de l'économie de plantation, et profitant de leur position de supériorité, ils ont créé des exploitations importantes. « Ainsi - écrit J.-L. Boutillier - certaines caractéristiques structurelles de l'organisation sociale agni ont-elles favorisé la catégorie de planteurs comprenant chefs de village et chefs de lignage. La taille de leurs groupes familiaux et surtout les prestations gratuites de main-d'œuvre dont ils bénéficient traditionnellement de la part des villageois, des membres du lignage et des descendants de leurs captifs les rendaient maîtres d'une main-d'œuvre importante qu'ils ont pu utiliser jusqu'à la guerre à la création d'assez vastes plantations (p. 67) ».

Ici, la nouvelle situation économique a renforcé la hiérarchie traditionnelle ; la classe dominante de la société agni a su s'adapter à de nouvelles conditions économiques. Mais cela ne devait pas durer, car l'organisation sociale traditionnelle était incapable d'incorporer une économie de profit sans subir de profondes transformations. D'une part, l'administration coloniale a aboli les prestations de travail obligatoires après la guerre, et de l'autre, les spécialistes nous disent que l'Agni répugne à devenir salarié (et du moment qu'il s'agit d'une économie de profit, les prestations de travail à un chef coutumier ne revêtent plus le même caractère social et communautaire qu'auparavant). Mais, en outre, des facteurs structurels sont également intervenus. Étant donnés les principes de la tenure de la terre chez les Agni, les « maîtres de la terre », bien que contrôlant l'accès à celle-ci, ne peuvent empêcher aucun membre de la société agni de jouir de son droit d'usufruit. En conséquence, si, au début de l'économie de plantation, les chefs coutumiers (ou certains d'entre eux) pouvaient encore exercer une certaine pression sur la main-d'œuvre servile de leur juridiction, plus tard celle-ci pouvait devenir autonome, ayant, selon le droit foncier coutumier, libre accès à la terre. Les principes mêmes de l'organisation sociale coutumière - en ce qui concerne l'accès à la terre - ont contribué, donc, à empêcher les chefs coutumiers de devenir, de par leur situation hiérarchique dominante, de gros planteurs-entrepreneurs, sauf exception.

Dans d'autres localités, en revanche, les chefs coutumiers, traditionalistes et se doutant peut-être que l'introduction de l'économie de plantation signifierait tôt ou tard la fin de leur autorité, refusèrent de s'adonner à la nouvelle agriculture. Et là, c'était souvent les descendants des anciens esclaves ou captifs, gens d'un statut social inférieur, qui, plus susceptibles de subir les pressions de l'administration française et animés, sans doute, d'une volonté de libération économique, ont adopté les cultures industrielles et ont réussi à se créer des plantations d'une extension assez considérable. Dans ces cas, évidemment, l'ancienne hiérarchie a été bousculée ; les nouveaux planteurs ont accepté les valeurs propres d'une économie de profit d'autant plus volontiers qu'elle les émancipait de leur condition d'infériorité congénitale. C'est ainsi qu'est née une catégorie d'hommes nouveaux, qui « réussissent à s'élever en richesse au-dessus de la noblesse et à acquérir par cette richesse même une grande influence économique et même sociale »¹. Leur système de valeurs est entré en conflit avec ceux de l'ancienne stratification, et, entre les anciens et ces nouveaux notables, une lutte pour le pouvoir s'est désormais engagée. « Il est par conséquent né un nouveau groupe social, à côté et en face des groupes anciens, dont le prestige n'est pas basé sur la naissance mais sur l'argent, acquis grâce à ce qu'on appelle les produits industriels »².

¹ Köbben, 1956, op. cit., p. 9.

² *Ibid.*, p. 40. Chez les Gouro, « pourtant, cette tendance à la généralisation de la condition de planteur se fait de façon très inégale, et il s'établit une différenciation qui repose en grande partie sur la hiérarchie sociale et politique héritée de la société traditionnelle, renforcée ou altérée par les institutions coloniales et se perpétuant désormais sur la réussite matérielle qui s'appuie sur l'établissement des nouveaux rapports de production ». Meillassoux, op. cit., p. 336.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre X

Relations ethniques et relations de classes

I. L'étranger immigré en tant que planteur.

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'ici nous avons parlé de certaines transformations internes de la société agni, dues à l'implantation de l'économie de profit. Cependant, nous avons mentionné l'existence d'une immigration en pays agni, venant des régions septentrionales de la Côte d'Ivoire, et même hors de ses frontières. Cette immigration affecte considérablement les données économiques et sociales de notre problème ¹. Nous avons vu que l'établissement d'étrangers au pays agni n'est pas un phénomène récent. Mais depuis l'extension de l'économie de plantations, le courant migratoire vers la zone forestière est devenu très important, et aujourd'hui le rythme économique de la région est axé, en grande mesure, sur les étrangers qui y habitent. L'étranger, au pays agni, est celui qui n'est pas du territoire et « qui n'a pas de droits héréditaires tant au comman-

¹ Ce phénomène s'insère dans le cadre de grandes migrations de travailleurs sur tout le continent africain, dont il a été question dans un chapitre précédent, et ne peut être saisi dans toutes ses implications que par rapport à la situation coloniale et au sous-développement de l'Afrique. Mais pour les propos de notre analyse, nous étudierons cette migration seulement par rapport à ses effets sur la société agni de la Côte d'Ivoire.

dement qu'aux terres »¹. On trouve deux types de migrants : celui qui est venu s'installer sur une parcelle de terre pour y créer sa plantation de cultures industrielles, et celui qui vient comme manœuvre, généralement saisonnier, pour travailler sur les plantations des Agni ou d'autres étrangers. Si le premier type de migrant est caractéristique des premiers temps de l'économie de profit, le deuxième, lui, est inséparable de l'état actuel de plein développement des cultures industrielles.

Nous avons vu que pour s'installer comme planteur, l'agriculteur étranger n'a qu'à demander au maître de la terre le droit de le faire. Ainsi, une partie importante des terres a été cédée aux étrangers, et les demandes devenaient de plus en plus fréquentes, au fur et à mesure que progressait l'économie de plantation. À l'exception de certaines redevances et cadeaux, le planteur étranger n'avait aucune autre obligation à remplir envers les chefs coutumiers. Tant que la terre était libre et vide, les étrangers sont venus s'installer individuellement ou par petits groupes, établissant leurs propres villages ou campements dans la forêt qu'ils défrichaient. Les premiers venus étaient suivis de leurs parents, de leurs amis, et d'autres membres de leur village. Bientôt les nouveaux immigrés ne demandaient plus d'autorisation aux chefs coutumiers agni pour s'installer, mais la recevaient du premier immigrant, devenu chef du nouveau village. Les étrangers, généralement patrilinéaires, transmettaient leurs plantations à leurs fils. En outre, lorsqu'ils quittaient le pays, ils vendaient leurs plantations à d'autres étrangers, alors que la terre aurait dû revenir au village agni, selon les principes traditionnels de tenure de la terre. Ainsi, dans certaines localités et régions, les planteurs étrangers sont devenus une minorité importante ou même parfois une majorité². En même temps, dans certaines régions la terre devient rare, et avec les plantations elle a acquis une valeur d'échange. Les Agni, maintenant, cèdent la terre aux étrangers de plus en plus difficilement, et ne la cèdent plus du tout dans certains endroits. Mais la situation leur a échappé ; aujourd'hui les planteurs étrangers représentent une force sociale qui revendique des droits pour elle-même et défie la suprématie agni dans le pays. « Les mesures de contrôle de la part des autochtones n'intervinrent que lorsque cette fixation (*celle des planteurs étrangers, RS*) était déjà un fait accompli », et l'étranger, « d'un client rivé au destin de son hôte, il est devenu un égal et un exploitateur, puisqu'il s'arroge aujourd'hui des droits qui ne lui ont pas été librement consentis »³.

Cette poussée sociale et économique des étrangers contribue à affaiblir davantage les structures traditionnelles de la société agni. Les planteurs immigrés n'acceptent plus les principes qui régissent la tellure de la terre. Ils la considèrent déjà comme une propriété privée, comme un bien d'échange, comme un capital. Ils essaient d'établir des titres fonciers reconnus par l'administration française. En même temps, et pour mieux défendre les droits qu'ils revendiquent sur la terre qu'ils occupent, ils refusent de s'intégrer à la société agni, d'accepter ses valeurs et même de coopérer avec elle, et maintiennent leur propre identité culturelle et sociale. Ce qui n'est d'ailleurs pas difficile,

¹ Dupire, op. cit., p. 21.

² Dans une subdivision du pays agni, les planteurs étrangers représentent 30 % de tous les planteurs (Dupire) et dans leur ensemble les immigrés, planteurs et autres (manœuvres, commerçants, artisans) représentent actuellement un tiers de la population du Sanwi (Rougerie).

³ Dupire : op. cit., pp. 182-185.

étant donné les divers facteurs qui distinguent les Agni des autres peuples de la Côte d'Ivoire. Il y a non seulement conflit entre le principe de descendance matrilineaire des Agni et la descendance patrilineaire des immigrants, mais encore un grand nombre de ces immigrants, surtout les Mossi venus de la Haute Volta, sont des musulmans dont les mœurs et coutumes se heurtent au Christianisme ou à la religion traditionnelle des Agni. Les Agni, d'ailleurs, ont toujours considéré les étrangers comme inférieurs, même lorsqu'ils se sont intégrés ou assimilés à la société agni. Devant le séparatisme des communautés d'immigrés que les Agni considèrent comme une atteinte à leur souveraineté dans leur propre pays, ceux-là essaient à tout prix de maintenir en vigueur les principes traditionnels de tenure de la terre, mais ils n'arrivent plus à les faire respecter. Nous avons vu, d'ailleurs, que dans la société agni elle-même, des forces sont en mouvement qui sont en train de miner les structures traditionnelles. Les planteurs étrangers deviennent les profiteurs - conscients ou inconscients - de ces conflits internes de la société agni, et leur présence le, rend plus aigus. Les étrangers, qui ont été attirés par les profits d'une agriculture commerciale, font de leur plantation ¹ la raison d'être de leur établissement en pays agni. Ils ont donc intérêt à ce que de nouveaux principes de droit foncier s'établissent, qui consacreront définitivement la propriété privée de la terre. Dans ce sens, on pourrait dire qu'ils sont dans le courant de l'histoire. Les autochtones, par contre, sont pris entre des principes contradictoires. Ils cherchent à renforcer la tenure traditionnelle face aux étrangers mais reconnaissent le besoin d'un nouveau droit foncier (et successoral) qui s'accorde davantage avec la nouvelle économie. Il semble que, par conséquent, les planteurs étrangers (Dioula, Baoulé, Mossi - mais ceux-ci à un moindre degré) tendent à former plus nettement une nouvelle catégorie sociale. Dès lors, le conflit s'est engagé entre les Agni et les communautés d'immigrés ; ayant ses racines économiques, il devient un conflit ethnique. « Les divergences culturelles entre groupes autochtones et étrangers ne sont en fait apparues comme inconciliables que lorsque les étrangers, de clients isolés qu'ils étaient, sont devenus suffisamment nombreux et économiquement indépendants pour exiger leur totale autonomie socio-économique » ². En effet, « ... autochtone et étranger sont devenus deux pôles qui se repoussent parce que revendiquant l'un comme l'autre la même égalité de droit dans une société globale dont les valeurs hiérarchiques traditionnelles disparaissent » (p. 22).

Des problèmes ethniques découlant de l'immigration des étrangers aux zones forestières où se développent les cultures industrielles, se produisent également dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire et au Ghana. Parfois des conflits éclatent, et parfois les relations entre immigrants et autochtones sont plus cordiales. Dans la région de Divo, par exemple, ainsi que dans la région d'Aumé au pays gouro, des conflits se sont produits parce que les immigrants ne voulaient pas payer aux autochtones les redevances qui leur étaient dues, pour

¹ Nous laissons de côté, pour le moment, les étrangers qui ne sont pas des planteurs.

² Dupire, op. cit., p. 208. Un exemple d'un conflit qui influence la formation des classes sociales nous est donné par la situation créée par les ménages mixtes. Lorsqu'un homme dioula, par exemple (patrilineaire), se marie avec une fille agni (matrilineaire), les enfants peuvent hériter, en principe, des deux côtés. Mais si c'est une fille étrangère qui se marie avec un homme agni, alors les enfants risquent de ne rien hériter du tout. L'accumulation de la richesse par héritage est donc inégalement distribuée. Quoique les ménages mixtes ne soient pas chose courante, les conflits qui en découlent ne sont cependant pas rares.

l'usage de la terre. Par contre, dans la région de Gagnoa, les Bété vendent facilement la terre aux planteurs immigrés. H. Raulin écrit : « On est donc en droit de conclure que les tensions ne sont poussées à l'extrême et ne rompent l'équilibre entre les populations autochtone et immigrée que dans les régions où la compétition pour les terres est devenue très serrée et seulement dans la mesure où l'agglomération de la population immigrée en un point semble constituer une menace pour l'indépendance politique de la population autochtone » (p. 93).

Il semble que partout les planteurs immigrés sont plus dynamiques que les autochtones. Leurs plantations sont plus productives et ils accumulent plus de capitaux que les autochtones. Dans la région forestière d'Akim Abuaakwa, au Ghana, c'étaient en fait, les immigrés qui établissaient les premiers les plantations de cacao ¹. Et au pays gouro l'immigration s'est amplifiée avec l'intensification de l'agriculture commerciale et les immigrants Mossi, par exemple, « sont aujourd'hui parmi les plus gros producteurs de café de la région » ².

II. L'étranger immigré en tant que manœuvre.

[Retour à la table des matières](#)

Si le courant d'immigrés est composé, d'une part, d'agriculteurs étrangers cherchant à s'établir en pays agni, il est aussi composé, de l'autre, d'une main-d'œuvre éminemment flottante et instable, sans laquelle l'économie de plantations du pays agni n'aurait jamais pu atteindre l'essor qu'elle connaît. Les travailleurs venant s'embaucher sur les plantations de café et de cacao de la région viennent généralement seuls, sans famille, pour une durée limitée, sans autre prétention que de gagner un peu d'argent et de retourner chez eux. Mais au cours de leur séjour, leur situation peut changer ; nombreux sont ceux qui ne restent pas seulement pendant quelques mois, mais pendant quelques années, et même ceux qui se font une plantation propre et s'établissent définitivement dans le pays. Cela dépend en grande partie du type du contrat de travail par lequel ces manœuvres s'engagent sur les plantations. Il y en a plusieurs types qui représentent diverses formes de travail.

¹ Cf. Hill : in *African Agrarian System*, London, 1963.

² Meillassoux : op. cit., pp. 52-59.

a) Le contrat abou-san

[Retour à la table des matières](#)

La forme de travail la plus courante sur les plantations de cultures industrielles est connue sous le nom d'abou-san (ou abusa, en Côte d'Or), un terme ashanti qui signifie : partage au tiers. On en connaît plusieurs modalités, et il semble qu'originellement le terme décrivait une forme de métayage par laquelle un agriculteur recevait de la chaise une parcelle de terre, étant obligé de rendre le tiers de sa récolte au chef, et gardant les deux tiers pour lui-même. Aujourd'hui, réduit à sa forme la plus simple, ce genre de contrat de travail lie un manoeuvre au possesseur d'une plantation de café ou de cacao. Le manoeuvre s'engage à se charger pendant un certain temps (la durée du contrat varie selon les circonstances particulières) de la plantation ou d'une de ses parties jusqu'à la récolte, dont il reçoit le tiers. Dans certaines circonstances il peut en recevoir même la moitié, lorsque les rendements sont faibles et le travail particulièrement dur ; le système s'appelle alors abou-dvan (partage par moitié). Les modalités particulières de ce système de travail sont très variables. Parfois le planteur travaille auprès de son manoeuvre, parfois il est absentéiste. En général, le système abou-san laisse au manoeuvre une certaine initiative en ce qui concerne la quantité de café ou de cacao récoltée, les heures de travail et l'organisation des tâches à accomplir. Il peut être ou ne pas être nourri et logé par son employeur, cela dépend aussi des circonstances et conditions locales. Au Ghana, ce type de travailleur est connu sous le nom de caretaker, gardien ou gérant. Au pays agni le système a été qualifié comme une sorte de métayage (Dupire), mais le terme n'est pas tout à fait adéquat car généralement le travailleur s'engage sur une plantation déjà en production, y reste temporairement, le temps de faire une récolte, et ne prend pas « possession » de la terre comme c'est le cas d'un véritable métayage. D'autre part, le système a été qualifié aussi de type de tâcheronnage¹. Dans la mesure où la plantation est une entreprise capitaliste, on pourrait dire qu'il s'agit d'une participation aux bénéfices. Employeurs et employés y voient certains avantages. Pour le planteur ce système de travail représente les moindres risques car il associe le travailleur aux aléas de la récolte et des prix et n'est pas obligé de dépenser une somme fixe en argent. De même, il est assuré que le travailleur a intérêt à obtenir une récolte maxima, ce qui ne se produirait pas si c'était un salarié. En plus, il se libère des tâches de contrôle et de surveillance du travail de l'employé, car celui-ci a un intérêt direct au produit du travail. L'employé, à son tour, considère le système abou-san comme supérieur au simple travail salarié et le prend pour un pas vers la formation de sa propre plantation ; il lui donne plus d'indépendance et d'initiative. Cependant, lorsque les prix du cacao et du café sont en baisse, le travailleur ne profite guère de ce système ; lorsqu'ils sont en hausse, c'est l'employeur qui préfère alors le travail salarié.

¹ Causse et Gauthier : *Enquête agricole du Secteur de la Côte d'Ivoire*, 1957-58, p. 22.

Généralement, le travailleur abou-san jouit de la possibilité de cultiver à son propre compte des denrées vivrières. Un travailleur de ce genre assure la récolte d'une moyenne de 2 hectares de cultures industrielles, ce qui lui assure pour une saison de 4 à 6 mois de travail un revenu de 10 - 15 000 francs CFA. Il a été calculé, d'autre part, que les manœuvres réduisent au minimum leurs dépenses au pays agni et épargnent en moyenne 25 % de leurs revenus pour les envoyer ou rapporter chez eux. Le contrat abou-san s'achève généralement lors de la vente du produit, et pendant la période à activité économique faible entre deux récoltes, ce sont d'autres formes de travail que l'on trouve le plus fréquemment.

b) Les autres formes de contrat.

[Retour à la table des matières](#)

En fait, il existe plusieurs formes de travail dont la rémunération se fait en argent. Au Ghana, sous le nom de *Nkotokuano*, il a été établi un système dans lequel le travailleur, qui est engagé pour la récolte, reçoit une somme forfaitaire par charge de cacao récolté. Dans ce cas, les travailleurs ont les mêmes obligations que ceux du système abou-san, mais ils sont généralement plus mobiles et instables, et ont aussi, parfois, d'autres emplois. La somme qui leur est payée varie selon les prix du cacao et l'offre de main-d'œuvre, mais elle représente généralement du huitième au cinquième du prix que le planteur obtient pour cette même charge. Les travailleurs *nkotokuano* occupent donc une position nettement inférieure à celle des travailleurs abou-san, mais ceci semble dû, essentiellement, à l'offre élevée de main-d'œuvre, qui n'atteint pas les mêmes proportions dans d'autres régions.

Au pays agni, outre le système abou-san, il y a une foi-me courante d'emploi, le travail à la tâche, payé, en argent sur la base d'une journée de travail de huit heures, surveillée et contrôlée par le planteur. Ce système est pratiqué surtout en dehors des périodes de récoltes, mais peut aussi se substituer au système abou-san lors des récoltes. Une enquête en Côte d'Ivoire a montré que planteurs et employés se contentent indistinctement de l'un ou de l'autre de ces systèmes. Au contraire de ce qui se passe au Ghana, le salaire monétaire de ces manœuvres correspond à peu près aux revenus des travailleurs abou-san. En plus du travail éventuel et saisonnier des manœuvres payés à la tâche ou par journée (150 fr. par jour, ou 75 fr. s'il est nourri et logé), il y a aussi le travail salarié plus stable, sur la base de contrats mensuels et même annuels. Ce genre de travail est plus recherché par les manœuvres, mais il est moins fréquent. Il existe en outre le travail de ceux qu'on appelle les contractuels, qui sont employés surtout à l'établissement de nouvelles plantations et sont spécialisés dans certaines tâches telles que l'abattage, le défrichage, etc. Ils sont payés davantage que les manœuvres ordinaires, parce qu'ils sont considérés comme de véritables travailleurs qualifiés. Au Ghana, l'établissement de nouvelles plantations (qui représente un travail difficile qu'on ne confie pas à n'importe qui) était jadis l'occasion d'un partage par la moitié de la plantation entre le planteur et le travailleur qui l'établissait. Mais il devient

de plus en plus commun de payer les travailleurs qui établissent de nouvelles plantations par tâche spécifique.

***c) La formation
d'une nouvelle classe sociale.***

[Retour à la table des matières](#)

La multiplicité des formes de travail nous montre le caractère nouveau de l'économie de plantation, et peut être considérée comme le signe d'une époque de transition. La fréquence du système abou-san et le fait que beaucoup de manœuvres saisonniers qui sont payés en argent le sont au moment de la traite, est dû à ce que, dans la période inter-traite, l'argent manque. Il est probable qu'au fur et à mesure que se développera l'économie monétaire et que les planteurs disposeront de sommes importantes pendant toute l'année et non seulement au moment de la traite, le salaire monétaire deviendra plus courant. Le système abou-san est considéré par les immigrés comme préférable au simple travail salarié, particulièrement si celui-ci est saisonnier et éventuel. Nombreux sont ceux qui commencent leur carrière comme manœuvres éventuels, passent ensuite au système abou-san et finissent par s'établir dans leur propre plantation. Mais si l'on considère le développement de la région, il est probable que le travail salarié se substituera de plus en plus au système abou-san, et non seulement en raison des disponibilités croissantes d'argent pendant l'année. En effet, l'immigration continue augmente l'offre de main-d'œuvre et réduit, comme nous l'avons vu, les terres disponibles pour l'établissement de nouvelles plantations. En même temps, des efforts ont été entrepris en Côte d'Ivoire ainsi que dans les autres pays producteurs de cacao et de café, pour stabiliser les prix de ces produits et réduire ainsi les risques du planteur. Tout cela conduira, à notre avis, à l'extension du travail salarié et à une baisse relative de la participation du manœuvre aux bénéfices de la plantation, comme c'est déjà le cas chez les travailleurs nkotokuano au Ghana. Les différentes formes de travail représentent autant de rapports distincts entre planteurs et travailleurs. Il n'est donc pas encore possible de parler d'une seule catégorie sociale de travailleurs ou manœuvres, et moins encore d'un prolétariat rural. Sur les plantations agni, le manœuvre immigré a souvent un statut semblable à celui d'un client. « Les Agni demeurent toujours... distants... dans leurs rapports avec leurs manœuvres à cause de leurs habitudes ancestrales d'employer des subalternes pour accomplir les travaux naturels qui les déshonorerait »¹. En revanche, lorsque le manœuvre travaille chez un planteur de la même ethnie, les rapports deviennent plus familiaux, et Dupire considère que « ces relations personnelles de type patriarcal ont jusqu'ici empêché la naissance d'une conscience de classe chez les travailleurs ruraux » (p. 41). Cependant, il ne fait pas de doute qu'une situation de classe caractérise les rapports entre planteurs et manœuvres. L'exploitation dont les manœuvres sont l'objet a été signalée par Dupire, qui écrit : « ... souvent aussi (le planteur

¹ Dupire : op. cit., p. 40.

commence par satisfaire ses besoins personnels et familiaux remettant à plus tard le règlement des manœuvres, qui dans l'espoir d'être un jour payés, se résignent à rester à son service » (p. 39). Au pays agni « on ne trouve pas trace d'une organisation des manoeuvres sur une base syndicale »¹ ; au contraire, au Ghana il y a des syndicats d'étrangers, et on rapporte le fait que lorsque ceux-ci refusèrent de travailler parce que les salaires étaient trop bas, les planteurs se virent obligés de les augmenter². Les différents types de manœuvres constituent donc une classe en formation, dont certaines fractions se développeront plus vite que d'autres. Si les intérêts qui opposent planteurs et manœuvres sont surtout d'ordre économique, les facteurs ethniques interviennent aussi. Et puisque ces facteurs interviennent également pour distinguer les planteurs entre eux, on voit comment le tableau des nouvelles relations sociales se complique.

¹ Boutillier : op. cit., p. 182.

² Hill : op. cit., ch. II.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XI

Classes et économie de plantation

I. L'endettement.

[Retour à la table des matières](#)

L'administration d'une Plantation de cultures industrielles met le planteur agni en face de nouveaux problèmes qui lui étaient inconnus, lors de la phase de l'agriculture de subsistance. L'un des principaux problèmes réside dans la difficulté que les planteurs éprouvent à équilibrer leur budget. La plupart d'entre eux vivent non pas sur la traite passée mais sur celle à venir ; c'est-à-dire que les produits sont engagés bien avant la récolte, et qu'au moment de la traite le planteur doit avant tout se libérer de nombreuses obligations, dont 30 % environ pour le paiement des manœuvres. Pendant la période de la traite, les commerçants et les spéculateurs, surtout étrangers, viennent augmenter la population. Il y a ceux qui achètent les produits industriels (car les compagnies européennes qui concentrent la production de café et de cacao de ces pays ont leurs maisons dans les villes côtières, mais rarement des succursales à l'intérieur du pays), et ceux qui vendent aux agriculteurs les articles et biens manufacturés que recherchent ces derniers. Le commerce du café et du cacao est très profitable, et c'est ainsi que de nombreux planteurs autochtones s'y

adonnent à leur tour. D'aucuns se transforment aussi en petits usiniers, moyennant l'achat d'une décortiqueuse avec laquelle ils traitent leurs produits et ceux de nombreux clients. Mais ceux-ci représentent une minorité, car la majorité des planteurs, au contraire, n'arrive pas vraiment à devenir indépendante. « Les frais entraînés amènent certains planteurs à s'endetter : des maisons de commerce leur consentent des prêts à court terme, remboursables en café ou cacao sur la base du cours le plus bas de la campagne précédente ; le commerçant gagne beaucoup, mais le planteur s'appauvrit d'autant et doit donc, *a fortiori*, recourir à un nouvel emprunt pour recommencer un nouveau cycle cultural »¹. L'endettement est généralisé et représente l'un des facteurs d'une différenciation croissante entre les planteurs. En évoquant le problème au Ndénié, Köbben écrit : « Il n'y a qu'un facteur qui puisse causer en fin de compte la dépendance économique des moins fortunés et c'est leur tendance sans cesse croissante à emprunter aux riches, ce qui les place à la longue en une situation inextricable de débiteurs vis-à-vis de ceux-ci » (p. 41).

Seulement dans la région de Bongouanou l'endettement semble assez rare², mais c'est aussi la région où l'extension moyenne des plantations est plus grande et le niveau de vie en général plus élevé que dans les autres parties du pays agni. Au Ghana en revanche, l'endettement est devenu un aspect permanent de l'économie de profit, et a conduit le planteur endetté à mettre en gage sa plantation contre des prêts en argent. Ainsi, la moitié des planteurs, environ, sont aussi des créanciers, et l'autre moitié travaillent sur leurs plantations hypothéquées³. Dans le village d'Akokoaso plus de 60 % des planteurs ont des dettes, et en ce qui concerne une grande partie d'entre eux, W.H. Beckett dit que « leur revenu est tel qu'ils ne peuvent jamais aspirer à sortir du marais de l'endettement »⁴. Au Nigéria la situation est encore plus difficile pour la plupart des planteurs de cacao, et l'usure est très commune. Dans ce pays « ... l'intermédiaire occupe une position très puissante ; la récolte de cacao de ces débiteurs est hypothéquée fréquemment bien avant sa maturité, et la plantation elle-même, ou une de ses fractions peut être mise en gage pour que le propriétaire puisse se décharger de ses obligations... Ainsi, des propriétés considérables sont acquises souvent par le commerçant de cacao africain et le propriétaire dépossédé et ses fils peuvent devenir les serviteurs du créancier n'ayant que peu d'espoir ou pas du tout de délivrance »⁵.

¹ Rougerie *op. cit.*, p. 126.

² Boutillier *op. cit.*, pp. 98-99.

³ Hill : *op. cit.*, ch. 5.

⁴ *Ibid.*, ch. 5.

⁵ Forde & Scott : *op. cit.*, pp. 252-253.

II. L'extension des plantations.

[Retour à la table des matières](#)

Le commerce et l'endettement sont l'un des facteurs les plus puissants qui contribuent à la différenciation sociale des planteurs africains. Il y a un autre facteur non négligeable, l'inégalité de l'extension des plantations, l'inégalité des rendements et, en conséquence, l'inégalité des revenus que les planteurs tirent de leur exploitation. Nous avons déjà vu qu'au début certains chefs coutumiers, profitant des prestations obligatoires de travail des habitants de leur juridiction, ont pu constituer de grandes plantations. À Bongouanou, par exemple, « souvent le chef de cour que le système d'héritage favorise a de vastes plantations et peut disposer de sommes importantes... »¹. Mais non seulement les chefs sont capables d'établir de vastes plantations ; tant que de nouveaux principes régissant les tenures de la terre ne se sont pas encore établis définitivement, le petit planteur du village agni, peut lui aussi « agrandir sa plantation autant que les nouveaux notables l'ont fait, à condition - et ceci est une restriction importante - qu'il y mette autant d'intelligence et d'énergie »². En général, et tant que l'achat et la vente de plantations n'est pas encore une procédure généralisée, les planteurs les plus âgés possèdent les plantations les plus vastes, car ils les ont agrandies par leur propre travail au cours des années. Les jeunes, en revanche, qui se libèrent de la tutelle familiale, doivent commencer forcément avec des plantations assez réduites. Néanmoins, nous avons vu comment l'endettement et le commerce, ainsi que les modifications du droit foncier traditionnel, sont en train de changer cette situation. Le pays agni se trouve encore à une étape de son développement où l'initiative personnelle, l'esprit capitaliste individuel et des attitudes progressistes permettent au planteur-entrepreneur de faire fortune. Il peut profiter, s'il sait le faire, et des pressions extérieures de la culture « occidentale » et de la transformation progressive, voire du relâchement progressif, des structures sociales traditionnelles. Ainsi, comme le signale Boutillier, il « se détache de la masse des planteurs une sorte d'élite ayant une meilleure compréhension des mécanismes du marché... Grâce à des conditions foncières très favorables, cette catégorie des planteurs les plus dynamiques arrive à se créer des exploitations très importantes et à atteindre un niveau de vie élevé » (p. 103). D'autres ont pu arriver au même but dans le cadre de la grande famille, associant à l'exploitation un groupe de frères et leur aîné. « Ces grosses exploitations, lorsqu'elles sont bien gérées, savent combiner les avantages de la technique et de la législation occidentale avec les méthodes traditionnelles de travail adaptées aux besoins locaux : mécanisation partielle, main-d'œuvre permanente et saisonnière, polyculture, coopération, titre foncier, vont de pair avec le maintien de la collaboration familiale et du travail à la tâche à l'intérieur d'un système de rémunération périodique... »³.

¹ Boutillier : op. cit., p. 108.

² Köbben : op. cit., p. 41.

³ Dupire : op. cit., p. 193.

Les études faites dans la région agni ne donnent que quelques renseignements généraux et non systématiques sur l'inégalité de la propriété et des niveaux de vie. À Bongouanou, 60 % des planteurs ont des plantations de cultures industrielles de moins de 5 ha ; 28 % possèdent des plantations de 5 à 10 ha, et 12 % ont des plantations de plus de 10 ha. La distribution des revenus est semblable : 36 % des planteurs ont un revenu annuel inférieur à 75 000 fr. CFA, 51 % possèdent un revenu annuel de 75 000 à 200 000 fr., et 13 % disposent d'un revenu de plus de 200 000 fr., dont 5 % atteignent plus de 400 000 fr. CFA par an. Dans une région du Sanwi, 3,5 %, des planteurs ont des exploitations de plus de 25 ha, avec le quart de la surface cultivée ; 33 %, en revanche, cultivent moins de 2 ha, avec seulement 6 % des superficies cultivées. Dans cette région, Dupire a établi trois statuts de planteurs : les petits planteurs de type familial qui font appel parfois à un seul manœuvre, possédant moins de 5 ha, représentent 64 % du total des exploitations. Les moyens planteurs, qui possèdent de 5 à 10 ha, représentent 22,4 % des exploitants. Il s'agit généralement d'un chef d'exploitation qui, avec l'emploi de 2 manœuvres ou plus, fournit encore un travail manuel mais tend à s'en abstenir quand le nombre des manœuvres augmente. Enfin, il existe une strate de gros planteurs possédant plus de 10 ha, qui sont généralement absentéistes et qui emploient de façon permanente une main-d'œuvre nombreuse. Ils possèdent 13,6 % des exploitations. Au Ndénié aussi se trouvent des « gros », « moyens », et « petits » planteurs, mais nous ne disposons pas de données statistiques sur eux.

En nous appuyant sur les données antérieures nous pouvons encore citer les résultats d'une enquête statistique faite dans le premier secteur agricole de la Côte d'Ivoire (qui comprend la région agni), et qui sont résumés dans le tableau qui suit ¹ :

Nombre relatif d'exploitations selon leur superficie et le nombre de manœuvres (1957)

Superficie ha	Nombre relatif	Main-d'œuvre employé par exploitation Unités
0 - 2,99	45 %	0
3 - 4,99	17 %	1
5 - 5,99	15 %	2
6 - 6,99	9 %	3
7 - 9,99	6 %	4
10 et +	8 %	5 et +

Au Ghana aussi, les inégalités entre les planteurs sont grandes, en ce qui concerne le nombre de charges produites et les revenus obtenus. Dans certaines régions de ce pays, la moyenne par planteur est de 25 charges, dans d'autres, de plus de 100 charges. En général, les planteurs qui produisent moins de 40 charges par saison représentent la moitié de tous les planteurs, tandis que ceux qui produisent plus de 100 charges représentent environ 20 %

¹ Causse et Gauthier : op. cit., p. 31.

mais ils produisent, ensemble, plus du tiers du Cacao ¹. Quant aux revenus, Hill distingue quatre couches de planteurs :

a) les petits paysans, ayant des revenus annuels nets (c'est-à-dire, après le paiement des manœuvres) de moins de £ 100, et qui représentent plus de la moitié de tous les planteurs ;

b) les agriculteurs moyens, avec des revenus de £ 100 à £ 199, et qui représentent environ le tiers de tous les planteurs ;

c) les gros planteurs, avec des revenus de £ 200 à £ 500, et dont la proportion varie de la moitié au quart, selon la région ;

d) les planteurs très grands, avec des revenus supérieurs à £ 500, mais qui sont extrêmement rares ².

Les inégalités économiques de la population sont également évidentes si l'on étudie la distribution des dettes. Ainsi, à Akokoaso, au Ghana, où l'endettement est considérable pour la majorité de la population, le quart de toutes les familles endettées ont ensemble 4 % de toutes les dettes de la communauté, tandis que 10 % des familles sont accablées par 60 % de l'ensemble des dettes ³.

III. Statut socio-économique et situation de classe des planteurs.

[Retour à la table des matières](#)

Dans quelle mesure peut-on dire que les différentes catégories de planteurs représentent des classes sociales ? Divers chercheurs signalent que ces « classes » de planteurs sont indépendantes les unes des autres, que leur degré relatif de richesse ou de pauvreté ne dépend que de l'initiative et du dynamisme de chacun des planteurs ⁴. Mais si ces catégories sont indépendantes les unes des autres, elles ne sont pas des classes, selon le sens que nous avons donné à ce concept ; il ne s'agit pas de strates ou de couches définies selon l'extension de l'exploitation, la quantité de cacao récoltée ou le montant des revenus. Et s'il s'agit de strates ou de couches dont les limites sont quantitatives, il n'y a aucune restriction a priori quant à leur nombre et leur distribution. Pour que le

¹ Une charge de cacao est égale à 60 livres.

² Ch. VIII.

³ Beckett : op. cit., ch. 5.

⁴ Köbben : op. cit., p. 41 ; Rougerie : op. cit., p. 135.

concept de classe puisse être employé, il faut faire appel à des facteurs autres que des mesures quantitatives, bien que dépendants d'elles. Or, nous avons vu que le planteur qui arrive à obtenir un certain revenu monétaire a plusieurs moyens de disposer de ses excédents. Dans leur ensemble, les Agni emploient l'argent gagné à augmenter leur niveau de vie, en faisant des dépenses de consommation d'un caractère nouveau, et même des dépenses somptuaires. En ceci, les Agni se distinguent d'autres peuples de la Côte d'Ivoire, par exemple les Bété, chez qui les revenus monétaires de l'économie de plantation retrouvent le chemin des circuits économiques traditionnels et cérémoniaux ¹. Ainsi, chez les Agni, des revenus monétaires plus élevés signifient aussi des niveaux de consommation plus élevés et de nouvelles couches sociales se dégagent de la masse des planteurs, dont le signe distinctif est un statut socio-économique plus élevé. C'est le cas également au Ghana où, en fait, il a été dit que l'importance de l'endettement est davantage dû à des dépenses élevées qu'à de bas revenus.

Cependant, d'autres chemins restent également ouverts au planteur. Nombre d'entre eux thésaurisent leur argent, de préférence sous la forme d'achat d'or, qui est à la fois symbole de puissance et source de prestige ². Mais si nous voulons dégager les éléments d'une classe sociale nouvelle parmi les planteurs africains, ce n'est pas dans la consommation courante mais dans l'emploi productif de l'épargne que nous devons les rechercher. Or, lorsque les revenus des planteurs augmentent, une proportion croissante est utilisée à l'établissement de nouvelles plantations dont les produits augmenteront encore les revenus du planteur, et ainsi de suite. Mais le réinvestissement prend aussi de plus en plus la forme d'une mécanisation des cultures, surtout au niveau de la transformation des cerises et cabosses récoltées. Nous avons vu comment certains planteurs deviennent ainsi des usiniers, servant une clientèle régulière. Un processus semblable les conduit à devenir des commerçants qui achètent la récolte de plusieurs planteurs et la vendent aux maisons établies dans les villes ; ou bien des transporteurs, lorsqu'ils achètent leurs camions ; ou bien des usuriers qui tirent profit de la discontinuité de l'activité économique (la traite alternant avec une période de stagnation économique) pour prêter de l'argent à des taux élevés et pour prendre en gage les récoltes futures et même les plantations tout entières. C'est seulement ainsi que les groupes de revenus élevés se transforment de simples catégories statistiques ou strates sociales en classes sociales. C'est ainsi que les « riches » et les « pauvres », indépendants les uns des autres, se lient par des rapports de dépendance et d'exploitation. Il n'y a donc pas seulement des catégories de planteurs selon la grandeur de leurs plantations, de leurs récoltes et de leurs revenus, ou selon leur statut socio-économique mesurable par les niveaux de consommation, mais des catégories de planteurs dont la place dans l'ensemble socio-économique est déterminée par leur position vis-à-vis des moyens de production et vis-à-vis des autres catégories sociales de la société. Le moyen de production qui importe dans ce cas n'est pas la terre, car jusqu'à présent tout le monde y accède librement, mais le capital-argent disponible pour le paiement des manœuvres, le commerce et l'usure.

¹ Köbben : op. cit, ch. 5 à 7. Mais chez les yoruba les mêmes dépenses somptuaires pour la consommation sont courantes. Cf. Gourou, op. cit.

² Boutillier : op. cit., p. 99.

Il n'est pas possible, en nous appuyant sur le raisonnement antérieur, de déterminer le nombre de classes parmi les planteurs agni. Surtout parce que les structures sociales et économiques du pays, nous l'avons vu, sont encore en transition, et les classes, s'il y en a, se trouvent en formation. Mais aussi parce que les études qui ont été faites dans la région sont beaucoup plus explicites lorsqu'il s'agit des « strates » et des « statuts » que lorsqu'il s'agit des groupements se constituant autour des rapports spécifiques aux moyens de production. Il est facile de distinguer un peu partout des gros, des moyens et des petits planteurs, mais si nous essayons de définir des classes d'après des critères qualitatifs, la tâche devient plus difficile. Il nous semble qu'il faudrait distinguer d'abord les planteurs qui travaillent eux-mêmes leurs plantations avec la collaboration de leurs seuls aides familiaux, en ajoutant peut-être ceux qui emploient éventuellement de temps à autre un seul manœuvre salarié. D'après les études statistiques citées, ces planteurs représenteraient environ la moitié de tous les planteurs et ils possèdent généralement jusqu'à 3 ha de plantations de cultures industrielles, mais la moyenne est plus faible. Il est moins aisé de distinguer des catégories parmi tous les autres planteurs si l'on ne veut pas tomber dans une simple classification quantitative d'après le nombre de manœuvres employés ou l'extension des plantations exploitées. Mais si nous considérons la propension de certains planteurs au commerce, à l'usure et à la mécanisation, et les rapports spécifiques qui s'établissent sur cette nouvelle base entre les uns et les autres, nous pouvons déjà distinguer au moins une catégorie de plus. Nous n'hésitons pas à qualifier cette catégorie de « bourgeoisie rurale », car elle acquiert les caractéristiques propres de sa condition, qui se retrouvent dans d'autres parties du monde. Elle se recrute certainement parmi les planteurs qui possèdent les extensions majeures et emploient le nombre le plus élevé de manœuvres. Enfin, il y a aussi cette couche supérieure des planteurs qui devient absentéiste et tourne ses intérêts vers les villes et les activités urbaines. Elle n'est certes pas nombreuse, mais elle occupe une position sociale et économique importante et représente un chaînon entre le village et la ville. Malheureusement nous ne pouvons pas dire quelles sont les relations de cette couche avec les classes sociales urbaines, c'est pourquoi il n'est pas possible d'en donner les caractéristiques en tant que classe. De toute manière, il est clair que les planteurs dans leur ensemble ne constituent pas une catégorie homogène ; et bien qu'ils se différencient, d'une part, des agriculteurs de subsistance (dont il ne reste qu'un très petit nombre dans quelques communautés) et, d'autre part, des manœuvres, plusieurs couches et classes se distinguent déjà parmi eux. Rappelons-nous aussi le fait que les planteurs étrangers qui se sont établis au pays agni et qui gardent leur distance à l'égard des structures sociales traditionnelles agni et refusent les principes traditionnels de tenure de la terre, se différencient également en tant que catégorie sociale de la masse des planteurs agni.

Toutefois, devant les problèmes de la production et du marché, les planteurs agni et étrangers s'identifient en tant que producteurs ; c'est-à-dire, qu'ils ont des réactions de classe. Ainsi, des associations de planteurs se sont formées en Côte d'Ivoire et dans les autres pays producteurs de cacao et de café, dont le but est de défendre les intérêts communs de leurs membres. À diverses reprises, dans toute cette zone de l'Afrique, lorsque les prix des cultures industrielles sont tombés, les planteurs dans leur ensemble ont refusé de livrer leurs recettes, pour obliger les prix à remonter. Mais les efforts d'organisation sont restés localisés et temporaires ; l'analyse de l'action politi-

que et économique de ces associations, et l'étude des efforts de l'administration publique de chacun des pays pour organiser la production et stabiliser les prix, etc., dépasse les limites de notre travail.

IV. La structure de classes et la stratification sociale au pays agni

[Retour à la table des matières](#)

La situation économique et sociale décrite dans cette étude et ses diverses tendances, mettent en relief le fait qu'un certain nombre de conflits et d'oppositions se présentent dans la structure sociale du pays agni. Ces conflits n'ont pas manqué dans la société traditionnelle, mais ils se sont aggravés avec l'apparition de l'économie de profit, et de nouveaux conflits et oppositions se sont produits. Nous pouvons mentionner en premier lieu les conflits entre planteurs agni et étrangers, signalés par les divers observateurs. Quoiqu'ils prennent la forme d'un conflit entre ethnies (certains auteurs parlent même de racisme agni envers les immigrants étrangers), on ne saurait douter de leur base économique, que nous avons évoquée précédemment : la raréfaction progressive des terres disponibles pour les plantations, les litiges sur les droits fonciers, l'indépendance croissante des planteurs étrangers qui met en danger la suprématie agni et bouleverse la stratification traditionnelle, etc.

La présence en pays agni d'une catégorie de commerçants et d'intermédiaires étrangers, qui habitent généralement leurs propres quartiers - *dioulakros* - dans les villages agni, contribue à entretenir le caractère ethnique de ces oppositions. Une deuxième opposition, que nous avons longuement évoquée, se produit au sein même de la société agni, entre les besoins et caractéristiques de la nouvelle économie de plantation et la structure de la famille traditionnelle ; c'est-à-dire, entre une couche de planteurs à l'esprit capitaliste et les anciens notables : chefs de cour, de lignage, de village, etc. Une autre opposition, nettement capitaliste celle-ci, se crée entre planteurs-employeurs et manœuvres salariés ; elle exprime les rapports de classe les plus nets de la nouvelle économie de plantation. Encore une opposition, mais qui dépasse par ses caractéristiques les limites de la société rurale que nous étudions, met face-à-face les planteurs en tant que producteurs et les commerçants, représentants des maisons acheteuses d'Abidjan, qui établissent les prix en cours des cultures industrielles (au moins c'est ainsi que le voient les planteurs)¹. Enfin, des oppositions se créent entre les planteurs eux-mêmes en raison de l'endettement et d'autres liens de dépendance qui s'établissent au fur et à mesure que se développe l'économie monétaire.

¹ Le rôle important des commerçants a été signalé également chez les Yoruba. Cf. Gourou, *op. cit.*, et chez les Gouro. Cf. Meillassoux, *op. cit.*

Nous pouvons maintenant dresser une liste des nouvelles classes sociales de la société agni.

a) Les petits planteurs indépendants, n'employant pas de main-d'œuvre salariée (ou très rarement), dont les plantations ne dépassent pas 3 ha, et qui arrivent difficilement à équilibrer leur budget. Ils vivent sur la traite à venir, s'endettent facilement, et ne réussissent que lentement ou pas du tout à élever leur niveau de vie.

b) Les planteurs moyens et grands qui emploient régulièrement de la main-d'œuvre salariée et qui réinvestissent de façon productive une proportion variable de leurs revenus. Ils deviennent commerçants et usiniers, acquièrent un statut social et un niveau de vie élevé et une position économique dominante dans la société. C'est parmi eux que se recrutent les « nouveaux notables » de la société agni. Nous avons appelé cette classe « bourgeoisie rurale ».

Entre cette classe et celle des petits planteurs il peut y avoir des couches intermédiaires ayant un niveau de vie plus élevé que ceux-ci, mais n'atteignant pas la position dominante des premiers. D'autre part, il se dégage de cette classe une couche supérieure de « très gros » planteurs absentéistes, ayant des liens étroits avec la bourgeoisie urbaine. Nous ne distinguons pas, à ce niveau de l'analyse, les planteurs autochtones des planteurs étrangers, quoique des conflits d'ordre économique se produisent entre eux. En tout cas, les planteurs étrangers ne représentent que des fractions de l'une ou de l'autre des nouvelles classes sociales.

c) Les manœuvres salariés, tous étrangers au pays agni. S'ils ne constituent pas encore un prolétariat rural, leur position d'ensemble dans la structure socio-économique du pays est suffisamment homogène pour qu'on puisse parler d'une classe sociale, au moins en formation. Ils sont généralement migrants, gardant des liens avec leurs communautés d'origine auxquelles ils retournent parfois après un séjour de plusieurs années en pays agni ; ils ne possèdent pas de terres en pays agni, bien qu'ils y aspirent et qu'ils réussissent à en posséder un jour. Les rapports économiques qui les lient aux planteurs sont multiples, et nous pouvons parler au moins de deux couches au sein de cette classe : les travailleurs *abou-san*, qui reçoivent un tiers de la récolte, et les travailleurs salariés dont il existe plusieurs catégories (contractuels, éventuels, mensuels, annuels, etc.). Il est possible que ces deux couches se développent en deux classes sociales distinctes, mais nous ne le croyons pas. D'abord parce que la mobilité entre ces couches est grande, un manœuvre étant employé tantôt au tiers, tantôt avec un salaire monétaire. Puis, parce que la tendance de l'économie s'oriente vers une monétarisation progressive. Il semble, au contraire, que cette classe deviendra plus homogène et qu'elle montrera de plus en plus les caractéristiques propres d'une classe sociale.

d) La classe de commerçants et d'intermédiaires étrangers, surtout Dioula (y compris des syro-libanais, mais presque pas d'européens). Elle est le sous-produit inévitable de l'expansion d'une économie monétaire ; sa constitution est étrangère à la société agni elle-même, mais elle est déjà une partie

intégrante de la nouvelle société globale. En parlant des conditions assez anarchiques dans lesquelles se fait la commercialisation des produits dans la région de Bongouanou et plus généralement dans toute la Côte d'Ivoire, Boutillier écrit : « Les intermédiaires sont assez nombreux et l'on rencontre toute une gamme d'acheteurs, depuis le dyoula marchand de campement en campement avec sa balance romaine sur l'épaule, jusqu'au représentant de maison de commerce ou d'exportation équipé de plusieurs camions, à bord desquels les commis sillonnent la brousse pour acheter les plus gros tonnages possibles lorsque les conditions du marché sont favorables. En outre, il y a un grand nombre de traitants syro-libanais, traitants-transporteurs qui servent d'intermédiaires entre le planteur et les maisons importantes installées à Abidjan... » (p. 126).

En conclusion, nous voyons que le capitalisme a créé dans le milieu rural de la Côte d'Ivoire quatre nouvelles classes sociales, et plusieurs fractions de classes et couches intermédiaires. Il a bouleversé ainsi la structure sociale traditionnelle. Les rapports spécifiques qui s'établissent entre les nouvelles classes sont d'ordre dynamique car ils reposent sur un certain nombre d'oppositions et de conflits dont le déroulement apportera de nouveaux changements à la société agni. La nouvelle structure économique est en train de produire une stratification sociale nouvelle qui entre en conflit, elle aussi, avec la hiérarchie traditionnelle. En face des critères anciens propres de la stratification de type féodal qui existait jadis, de nouveaux critères de stratification se sont imposés. Ainsi, le montant des revenus monétaires ; les signes objectifs d'un niveau de vie élevé, tels que le type de construction de la maison, la propriété de certains objets importés, etc. ; le degré d'instruction et d'occidentalisation en général, représentent les indices d'un système de stratification nouveau. Ainsi s'aiguisent les conflits entre systèmes de valeurs. Les chefs coutumiers et les gros planteurs d'ascendance non noble rivalisent pour le prestige social ; les descendants de clients et d'esclaves s'efforcent d'effacer les traces de leur ancienne condition servile par de nouveaux signes de richesse (revenus monétaires, instruction scolaire, etc.). Vis-à-vis des immigrants étrangers les Agni (planteurs modernes compris) essaient de maintenir vivants, malgré eux, certains aspects de la vieille structure hiérarchique, tandis que les étrangers exaltent les vertus de la nouvelle société nationale et adoptent les valeurs du nouveau système de stratification. À ce propos, Dupire écrit : « Le refuge que cherchent les Agni pour résoudre ce conflit, à la fois dans une revalorisation des principes traditionnels et dans une mécanisation supplantant la main-d'œuvre, témoigne par sa rigidité de l'ampleur du conflit » (p. 226).

La nouvelle stratification sociale de la société agni a été considérée par G. Rougerie de la manière suivante : « En résumé, une société constituée d'une aristocratie terrienne agni, elle-même diversifiée en classes suivant le degré de réussite, de cellules étrangères non dépendantes des éléments agni mais volontiers tenues pour subalternes et ségréguées, enfin d'une classe inférieure de salariés étrangers » (p. 136). Si cette vision de la stratification sociale du pays agni est trop simple, voyons, pour conclure, ce qu'écrit Dupire : « Une communauté villageoise de Basse-Côte, s'adonnant aux cultures industrielles, se décompose grossièrement de la manière suivante : en haut de l'échelle quelques gros planteurs, la plupart autochtones, quelques-uns étrangers, jouissant, grâce à leur capital qu'ils investissent, d'une indépendance, économique qui leur confère dans la vie sociale une influence prépondérante ; puis la

masse des moyens et petits planteurs, ayant accédé progressivement du stade de l'entreprise familiale à celle du salarié, économiquement dépendante des intermédiaires et des traitants africains ou libano-syriens, vu la faiblesse et l'incertitude de ses revenus ; plus ou moins mêlés à la vie villageoise, les manœuvres toujours de souche étrangère, essentiellement instables, à cause du libre jeu de l'offre et de la demande, mais non détribalisés, qu'ils soient ou non saisonniers : main-d'œuvre errante, destinant ses épargnes à son pays d'origine, mais toujours capable de s'enraciner lorsque les circonstances le lui permettent ; enfin les marginaux, itinérants de profession, artisans, colporteurs ou commerçants fixés de longue date, étrangers d'origines très diverses, attirés par l'afflux d'argent chez les producteurs. Trois nouvelles catégories professionnelles, planteurs, manœuvres, intermédiaires, entre lesquelles n'existe aucune barrière sociale. Le passage de l'une à l'autre n'est en fait conditionné que par le dynamisme et la chance de ces nouveaux aventuriers du rush vers les forêts noires. Nombreux sont les petits colporteurs, tabliers ou commerçants qui se sont fait planteurs, les manœuvres ayant acquis progressivement le statut de métayer puis de planteur. À tous, autochtones ou étrangers, nobles, descendants d'esclaves ou de castés, l'accession aux échelons les plus élevés de la nouvelle échelle économique, était ouverte. Aucun obstacle infranchissable a priori ne sépare le petit planteur du gros planteur, et si les chances au départ sont inégales la persévérance et le courage peuvent venir à bout des difficultés... La rupture des cadres hiérarchiques par l'apparition de cette nouvelle échelle sociale a suivi l'adoption des valeurs économiques imposées par les cultures de profit » (pp. 224-225). Cette brève analyse de la nouvelle structure sociale agni diffère un peu de la nôtre, mais nous montre comment sur une stratification traditionnelle, « est venue s'en greffer une autre, aux principes diamétralement opposés », pour employer les mots de l'auteur.

Relations interethniques
et relations de classes
en Amérique indienne

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XII

Le pays Maya de la zone montagneuse du Mexique et du Guatemala

I. Introduction.

[Retour à la table des matières](#)

Les chaînes montagneuses du sud-est du Mexique et du Guatemala sont habitées par des groupes d'Indiens dont les différentes langues (tzeltal, tzotzil, quiché, chorti, etc.) appartiennent à la famille maya. La région a été considérée à maintes reprises comme une aire culturelle. Malgré la frontière politique qui sépare le Mexique du Guatemala et qui impose certaines différences aux populations qui habitent d'un côté et d'autre de cette frontière, les ressemblances entre leurs structures économiques, politiques, et sociales, ainsi qu'une histoire coloniale commune, justifient pleinement qu'on les traite ensemble.

L'aire culturelle maya appartient à la région communément appelée Amérique Indienne (qui comprend le Mexique, l'Amérique Centrale et les pays andins). Elle a conservé ses caractéristiques distinctives depuis la Conquête Espagnole, car l'organisation sociale et économique des peuples

autochtones et celle des Espagnols conquérants étaient assez similaires, « étant basées toutes les deux sur une agriculture intensive et l'exploitation d'une classe immense de travailleurs agricoles. Les aspects politiques et religieux des deux cultures n'offraient pas seulement des manifestations locales mais étaient organisés aussi sous la forme de bureaucraties hiérarchisées »¹. En conséquence, les Espagnols pouvaient établir leur domination plus facilement dans cette région sans qu'aient lieu les profondes transformations qui ont caractérisé la conquête des plaines et des régions côtières. Dans l'aire culturelle maya, comme ailleurs en Amérique Indienne, les Espagnols établirent leurs *encomiendas*, imposèrent les tributs et s'assurèrent le contrôle de la main-d'œuvre indigène. Mais en ce qui concerne l'État, « ils se placèrent bientôt au sommet de la hiérarchie et gouvernèrent la masse de la population par le truchement d'intermédiaires indigènes qui occupaient les échelons inférieurs de la bureaucratie »².

« Les Espagnols - écrit un savant - possédaient une vision politique claire, en tant que peuple colonisateur, de la fonction que pouvait avoir l'utilisation des vieilles hiérarchies indigènes dans le processus d'incorporation de l'Indien à l'œuvre colonisatrice de l'Espagne... Ils suivaient également une politique qui visait à capter, à gagner par la corruption, les chefs (*caciques*) les plus dociles, en respectant leurs privilèges personnels pour qu'ils se mettent au service de la cause des colonisateurs... »³.

C'est ainsi que des formes d'organisation sociale pré-colombienne et coloniale se sont maintenues dans ces régions de l'Amérique jusqu'à nos jours.

II. La communauté et le municipio

[Retour à la table des matières](#)

Les populations qui habitent ces régions montagneuses de l'Amérique moyenne vivent dispersées dans des petites communautés qui se suffisent plus ou moins à elles-mêmes, liées entre elles et avec des centres urbains ou semi-urbains par le moyen des relations économiques et de dépendance politique. Elles ne sont que médiocrement intégrées dans les structures nationales, leur dynamique étant basée plutôt sur des formes régionales d'organisation économique et politique. Du point de vue écologique, il est possible de parler de trois formes de communautés :

¹ Service, R. E [il manque une ou deux lettres ici] an : Indian-European Relations in Colonial Latin America, *American Anthropologist*, 57, 1955, p. 146.

² *Ibid.*, p. 418.

³ J.M. Ots Capdequi : *El régimen de la tierra en la América española durante el periodo colonial*. Cd. Trujillo, 1946, p. 102.

a) la communauté dispersée avec une centre politico-religieux. Le centre abrite les immeubles publics (mairie, église, école, etc.) mais presque pas de population, sauf celle qui est directement liée aux fonctions publiques. Le gros de la population vit dispersé dans des petits hameaux aux alentours du centre. Le centre lui-même reçoit une population flottante considérable à l'occasion des jours de marché et des fêtes civiles et religieuses. Il semble que cette forme d'organisation de l'espace date de l'époque pré-colombienne.

b) La « communauté nucléée », qui est sans doute le résultat de la politique de regroupement des populations indigènes pratiquées par les Espagnols. La population vit concentrée dans un village tracé le plus souvent sous une forme géométrique et divisé en *barrios* ou quartiers qui ont généralement des fonctions religieuses et politiques importantes. Les champs se trouvent à une certaine distance du village, et les agriculteurs peuvent y posséder des cabanes pour passer la nuit lorsque leur travail ne leur permet pas de regagner le village. Au centre de la communauté se trouvent les immeubles publics. Très souvent, le statut socio-économique de la population se manifeste dans une distribution écologique spécifique des maisons : la population de niveau élevé se trouve près du centre, et à mesure qu'on s'éloigne du centre, le niveau socio-économique de la population baisse. Ce type de communauté comprend aussi un certain nombre de spécialistes non agricoles (artisans, commerçants, fonctionnaires, etc.). Dans ces localités habitent toujours deux ethnies, les Indiens et les non-indiens.

c) Le troisième type de communauté est une combinaison des deux formes antérieures. Généralement une partie de la population (le plus souvent une des ethnies) vit concentrée, tandis que l'autre habite dans des maisons éparpillées au milieu de petites parcelles de terre, mais dans les limites administratives du village ¹.

Une particularité de l'aire culturelle maya c'est que chaque communauté locale constitue une unité culturelle et sociale qui se distingue des autres communautés semblables, et dont les limites coïncident, en plus, avec celles des unités politico-administratives modernes appelées *municipios* (municipalités) ou *agencias municipales* (sub-division d'une municipalité). Ainsi, la population indienne de chaque *municipio* ou *agencia municipal* se distingue des autres par ses vêtements, par son dialecte, par son appartenance et participation à une structure religieuse et politique propre, par une spécialisation économique (dans la plupart des cas), et par un sentiment très développé d'identification avec les autres membres de la communauté, qui est renforcé par l'endogamie plus ou moins générale. Le *municipio* et l'*agencia municipal*, bien qu'ils soient des unités administratives des structures politico-administratives nationales du Guatemala et du Mexique, représentent dans l'aire culturelle maya le cadre de l'unité sociale de la population indienne, que certains ethnologues ont appelée la tribu et dans laquelle d'autres voient même

¹ Sol Tax : The Municipios of the Midwestern Highlands of Guatemala, *American Anthropologist*, 39, 1937 ; Beltran Aguirre, G. et R. Pozas : *Instituciones indigenas on el Mexico actual*, Mexico, 1954.

le germe de la « nation »¹. Cette heureuse coïncidence (résultat de l'évolution historique de cette région) d'une institution moderne telle que le *municipio* avec les structures indigènes traditionnelles, a permis leur survivance dans le cadre d'un État national moderne.

III. Indios et Ladinos.

[Retour à la table des matières](#)

Dans le cadre de notre recherche sur les classes sociales, la caractéristique la plus importante du pays maya est la coexistence dans cette région et dans presque toutes les communautés locales, de deux populations, de deux groupes sociaux distincts : les Indios, les indigènes, d'une part, et les *Ladinos*, les gens qui se réclament de la tradition culturelle espagnole, de l'autre. Les relations qu'entretiennent entre elles ces deux populations nous fourniront les éléments pour l'analyse de la structure de classes de cette société.

Les ethnologues ont abordé les relations entre ces deux éléments culturels de façons diverses, mais il faut constater qu'aucun d'entre eux n'a posé le problème du point de vue des relations de classes. Quelles sont donc les deux populations qui coexistent dans l'aire culturelle maya ? Comment les caractériser, comment les définir ? Qui sont, en somme, les Indiens ? Et qui sont les Ladinos ? Ce ne sont pas des facteurs biologiques qui distinguent les deux populations ; il ne s'agit pas de deux races, dans le sens génétique du terme. Il est vrai que, de manière générale, la population dite Indienne est caractérisée par des traits biologiques correspondant à la race amérindienne, et que, de même, la population dite *ladina* montre les caractéristiques biologiques des caucasoïdes. Mais, bien que subjectivement les Ladinos s'identifient parfois aux blancs, les métis sont nombreux parmi eux et, en fait, ce sont les facteurs culturels et sociaux qui prévalent dans la différenciation des deux populations². L'ethnologue américain R. Adams parle des « composants de la population » de l'Amérique Centrale et définit chaque « composant de la population » (population *component*) de la façon suivante : ses membres

¹ Sol Tax : *loc. cit.*, et Henning Siverts : *Social and Cultural Changes in a Tzeltal (Mayan) Municipio, Chiapas, Mexico, Proceedings of the 32nd. International Congress of Americanists, Copenhagen, 1956.*

² Beltran Aguirre dit catégoriquement que « le ladino n'appartient pas au stock blanc ». *Formas de gobierno indigena*, Mexico, 1953, p. 112. Cf. aussi Julie, de la Fuente : « Ethnic and Communal Relations », in : Sol Tax (éd.) : *Heritage of Conquest, the Ethnology of Middle America*, Glencoe, 1951, qui écrit, à propos de toute l'aire culturelle mésoaméricaine : « ... La race est une construction dérivée principalement des différences culturelles, la terminologie raciale est vague et peu consistante et beaucoup de ladinos ne sont classés dans aucune race. »

partagent une culture commune qui comporte un nombre élevé de traits culturels communs et une structuration commune de ces traits aboutissant à des modèles de valeurs et de comportement (*behavioral and value patterns*). La somme des composants similaires de la population dans un pays, même s'ils ne se trouvent pas en contact géographique, constitue un *composant culturel*. Or, il y a deux composants culturels dans la région dont nous parlons : les Indiens et les Ladinos ¹.

D'autres ethnologues ont porté l'analyse plus loin. Si les Indiens et les Ladinos se différencient d'après des critères culturels, il importe de savoir lesquels. Pendant longtemps il fut commun d'évoquer une liste d'éléments culturels discrets : la langue, l'habit, la technologie agricole, la cuisine, les croyances religieuses, etc., pour différencier les éléments indiens des éléments espagnols, métis ou occidentaux.

L'avantage d'une telle liste se trouve dans le fait que pour classer des populations on peut souvent employer les résultats des recensements qui comprennent un certain nombre de ces éléments, principalement la langue. Ainsi, Whetten a pu signaler la population dite « indo-coloniale » au Mexique ² ; et au Guatemala les services de recensement indiquent la population indienne d'après l'opinion individuelle des personnes enregistrées ou des enregistreurs. Mais les insuffisances d'un tel procédé étant évidentes, il fallait reconnaître que ces éléments culturels étaient intégrés dans des complexes culturels. L'anthropologue mexicain A. Caso, partant du fait que les populations indigènes vivent dans des communautés qui se différencient assez aisément des autres, a donné de l'Indien la définition suivante : « L'Indien est celui qui se sent appartenir à une communauté indigène, et une communauté indigène est celle où prédominent les éléments somatiques non européens, où l'on parle préférentiellement une langue indigène, qui possède dans sa culture matérielle et spirituelle des éléments indigènes en forte proportion, et qui, enfin, possède un sentiment de communauté isolée par rapport à d'autres communautés qui l'entourent et qui fait qu'elle se distingue également des villages de blancs et de métis » ³. Bien que cette définition soit déjà plus acceptable du fait qu'elle considère l'Indien non plus comme un être isolé mais comme appartenant à un groupe social bien délimité, l'auteur réduit la qualité d'Indien à un sentiment subjectif et évoque, malgré lui, des considérations raciales en différenciant les communautés indiennes des communautés « de blancs et de métis ».

L'importance accordée par les ethnologues aux particularités culturelles des populations indiennes a éclipsé pendant longtemps le caractère véritable des structures socio-économiques dans lesquelles ces populations sont intégrées. Ainsi par exemple, l'ethnologue américain Sol Tax, lorsqu'il se propose d'étudier l'économie indienne au Guatemala, a choisi comme objet d'étude une communauté dont le tiers de la population n'est pas indienne mais *ladina* ⁴. Néanmoins l'auteur ne décrit que la partie indienne et laisse de côté tout à fait

¹ R. N. Adams : « Cultural Components of Central America », *American Anthropologist*, 58, 1956.

² N. Whetten : *Rural Mexico*, Chicago, 1948.

³ Alfonso Caso : Definición del indio y lo indio, *América Indígena*, 8 (5), 1948.

⁴ Sol Tax : *Penny Capitalism. A Guatemalan Indian Economy*. Washington, 1953.

la population métisse, comme si l'économie de la communauté n'était pas un ensemble complexe et intégré. Et lorsqu'il doit parler de l'interaction inévitable qui existe entre l'élément *ladino* et l'élément indien, il la traite comme s'il s'agissait des relations externes de la société indienne. Siverts emploie même le terme « commerce extérieur » en parlant des échanges monétaires entre les Indiens et les Ladinos ¹. La même orientation vers le culturel est présentée chez les savants qui suivent le schéma de Robert Redfield du *continuum folkurbain*. D'après cette conception, les communautés indiennes représenteraient le pôle *folk* du *continuum*, tandis que les Ladinos seraient les porteurs de la culture urbaine. Ainsi, on oppose la ville aux communautés rurales isolées. Mais au sein même des communautés, lorsque les Ladinos et les Indiens cohabitent, ils sont considérés comme les représentants, respectivement, des deux types idéaux et polarisés dont parle Redfield ². En conséquence, toute modification de l'état d'une des populations (généralement les Indiens) et de leurs relations, est représentée comme un mouvement sur l'axe du *continuum* vers l'un ou l'autre des pôles (généralement vers le pôle urbain, car il est considéré comme la source de tout changement culturel). La mobilité sociale est, ainsi, décrite surtout comme un processus d'acculturation.

Les études ethnologiques plus récentes et principalement les besoins de l'action indigéniste au Mexique ont mis en évidence les faiblesses d'une orientation basée exclusivement sur l'analyse des facteurs culturels, et qui ne considère pas l'évolution historique. C'est ainsi que l'ethnologue américain Eric Wolf a déclaré récemment que « la qualité d'Indien ne consiste pas en une liste discrète de traits sociaux ; elle réside dans la qualité des relations sociales trouvées dans des communautés d'un certain type, et dans l'image qu'ont d'eux-mêmes des individus qui s'identifient avec ces communautés. La qualité d'Indien est aussi un processus historique distinctif, car ces communautés tirent leur origine d'un certain point dans le temps, elles deviennent fortes, elles déclinent de nouveau, et elles maintiennent ou perdent leur étreinte face aux attaques ou pressions de la société globale » ³. Ce ne sont donc plus les *patterns* culturels qui comptent pour Wolf, mais la structure de la communauté, les relations qui existent entre ses différentes parties. La qualité d'Indien se trouve, selon Wolf, dans ces communautés « corporatives » fermées sur elles-mêmes, dont les membres sont liés par des droits et obligations précises, qui ont des formes de contrôle social propres ainsi que des hiérarchies politiques et religieuses particulières, etc. D'après cet auteur ces unités corporatives sont la résultante de la politique coloniale des Espagnols. Mais elles ont été transformées et retransformées successivement par les influences de l'extérieur. Wolf reconnaît qu'elles ne sont pas des unités tout à fait isolées et autosuffisantes, mais qu'elles participent à des relations de pouvoir économiques et politiques. Les communautés d'Indiens sont donc liées aux institutions nationales et elles contiennent des groupements qui sont orientés vers la communauté, et des groupements qui sont orientés vers la nation, lesquels jouent le rôle d'intermédiaires politiques entre les structures traditionnelles et les structures nationales ⁴.

¹ *Op. cit.*, p. 183.

² Voir, surtout, les études de Redfield sur la région Maya de Yutacan.

³ Eric Wolf : *The Indian in Mexican Society*, *The Alpha Kappa Delta*, 30 (1), 1960.

⁴ Eric Wolf : *Aspects of Group Relations in a Complex Society : Mexico*, *American Anthropologist*, 58, 1956.

L'analyse de Wolf nous conduit plus loin dans la compréhension du phénomène indien dans l'Amérique moyenne car il lui donne une profondeur historique et une orientation structurelle qu'on ne trouve pas chez les spécialistes de l'anthropologie culturelle. Néanmoins, bien qu'il reconnaisse l'existence des relations extérieures de la communauté corporative, celle-ci est représentée comme répondant machinalement aux impulsions venant des centres nationaux et régionaux du pouvoir. Wolf ne dit rien des relations existant entre les Indiens et les Ladinos, bien qu'implicitement les uns sont présentés comme le groupement orienté vers la communauté, et les autres comme le groupement orienté vers la nation. Mais tant qu'on place le problème dans le seul cadre de la communauté prise comme un système social achevé et autonome l'analyse reste incomplète¹. L'action sociale du Gouvernement Mexicain à l'intention des populations indiennes a obligé les ethnologues qui en sont les responsables, à se reposer le problème en d'autres termes. En effet, on est passé du cadre restreint de la communauté à celui de la région indienne ou plutôt interculturelle. Une telle région est caractérisée par l'existence d'un centre urbain habité principalement par une population métisse ou *ladina* et entouré par ces communautés à prédominance indienne, qui sont ses satellites économiques et politiques. Alfonso Caso, en retraçant le changement de perspective écrit : « ... nous ne parlons plus à présent seulement des communautés indigènes, mais des *régions indigènes* ; *c'est-à-dire*, des régions plus ou moins étendues qui ont la caractéristique d'être intégrées par de nombreuses communautés indigènes ou indigènes-métisses et qui dépendent, du point de vue économique, culturel, social et politique d'une ville métisse à laquelle nous donnons le nom de *métropole* de la région indigène dont il s'agit »². Bien que l'action indigéniste reste essentiellement communautaire, on s'aperçoit qu'une véritable amélioration des niveaux de vie des indigènes ne peut être réalisée que dans le cadre d'une planification régionale comprenant et les communautés et la ville. Avec cette orientation, il est déjà possible de mieux voir le caractère des relations liant ensemble les Indiens et les Ladinos. La ville métisse qui domine et exploite, et les communautés indigènes dominées et exploitées, constituent ensemble une structure socio-économique régionale qualifiée de symbiose. On ne parle plus d'acculturation ici ; on parle de niveaux d'intégration, en considérant les populations ladinas comme plus intégrées et les populations indiennes comme moins intégrées à la culture et à l'économie nationale³.

¹ Deux représentants bien connus de l'école culturaliste reconnaissent cependant l'existence de liens de la communauté indienne avec l'extérieur. Redfield et Tax écrivent : « Pourtant il y a une intégration plus large que la tribu ; la communauté vraiment isolée est exceptionnelle. Il y a une hiérarchie des centres commerciaux, politiques et religieux s'étendant sur des espaces importants ». Mais ils donnent une interprétation quelque peu critique de cette intégration : « Les contrôles typiques qui façonnent le comportement, comprennent, ... des normes qui sont imposées du dehors à la communauté ; elles tirent leur origine du droit naturel ». « General Characteristics of Present Day Mesoamerican Indian Society. » In : S. Tax (éd.), *Heritage of Conquest, The Ethnology of Middle America*, Glencoe, 1951.

² Alfonso Caso : Los fines de la acción indigenista en México, *Revista Internacional del Trabajo*, diciembre 1955.

³ Beltran Aguirre, Gonzalo : *El proceso de aculturación*, México, 1957.

Deux sociologues américains ont récemment décrit avec force détails les relations qui existent entre Ladinós et Indiens¹. Ils reprennent le thème de l'axe rural-urbain, ils signalent les différences entre les deux populations ainsi que les institutions par lesquelles elles sont unies. Ils parlent même des relations de travail et de la position de subordination occupée par l'Indien. Enfin, ils affirment que le développement économique et social est en train de produire l'hispanisation progressive de la population indienne². Mais nulle part, ces deux auteurs n'essaient de fournir une explication d'une structure sociale aussi complexe que celle de la région maya ; ils se bornent à parler des « relations ethniques », comme si cela était une explication en elle-même. En revanche, M. Tumin, ethnologue américain qui a étudié une communauté au Guatemala, se propose de dévoiler la dynamique même des relations qui existent entre Ladinós et Indiens³. Selon cet auteur il s'agirait tout simplement d'un système de castes, dans lequel les Indiens représentent la caste inférieure et les Ladinós la caste supérieure. Bien qu'il apporte de précieux renseignements sur cette communauté, Tumin ne donne aucun fondement théorique à son interprétation. Mais il ressort implicitement de son analyse que l'auteur prend le terme « caste » dans le sens qu'on lui donne aux États-Unis, à propos des « race relations ». La « dynamique » de ce « système de castes », selon Tumin, réside dans les différentes situations sociales dans lesquelles les Indiens et les Ladinós ou bien agissent ensemble, ou bien se maintiennent strictement séparés. Comme il est clair que le système n'est ni stable ni permanent, Tumin conclut qu'il se trouve en « équilibre mouvant ». Mais Tumin, en appelant les deux ethnies ou cultures des « castes », n'a pas pour autant montré la nature véritable de leurs interrelations.

En effet, aucun des savants cités n'étudie systématiquement la structure socio-économique globale dans laquelle se trouvent liés par des relations précises les Indiens et les Ladinós. Tandis que les uns détachent arbitrairement la population indienne de son milieu, les autres ne visent que l'étude de la structure interne d'une communauté rurale et l'opposent aux influences venues de la ville ; d'autres encore portent leur attention sur la région toute entière, mais la considèrent seulement comme un ensemble de zones écologiques interdépendantes. Jusqu'à présent aucun effort n'a été entrepris pour faire une analyse de classes de l'aire maya. Il est vrai que différents spécialistes parlent de « classes », mais ils prennent ce terme dans le sens d'une stratification socio-économique à l'intérieur de chacun des groupes ethniques. Nous avons critiqué cette conception dans la première partie de notre étude. Nous pensons qu'une analyse des classes contribuera à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux totaux de cette région.

¹ P.L. Van den Berghe et B. Colby : *Ethnic Relations in Southeastern Mexico*, *American Anthropologist*, 63 (4), 1961.

² C'est ce qu'Adams a appelé la « ladinización » au Guatemala. Cf. R.N. Adams. *La ladinización de Guatemala*. In : *Integración social en Guatemala*, Guatemala, 1960.

³ Melvin Tumin : *Caste in a Peasant Society*, Princeton, 1952.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XIII

Un bref aperçu historique

I. L'époque coloniale.

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse des classes est fondée, comme nous l'avons indiqué dans la première partie de ce travail, sur l'étude d'une structure socio-économique donnée. Dans le cas qui nous occupe, les relations des classes ne se remarquent pas dans les différences culturelles qu'il y a entre les deux éléments ethniques, ni dans toutes les situations sociales où il y a une interaction entre eux. Les relations des classes se remarquent surtout dans la distribution de la terre comme moyen de production et dans les relations spécifiques de travail qui lient une partie de la population à une autre. Malheureusement, les données statistiques complètes sur ces problèmes font défaut dans la plupart de la littérature ethnologique.

La Conquête Espagnole produisit des transformations profondes de l'organisation sociale indigène et établit les bases de relations qui allaient caractériser les populations indiennes et espagnoles ou métisses, jusqu'à notre époque. Pour des raisons militaires et économiques les Espagnols décrétèrent la ségrégation résidentielle des Indiens du reste de la population (Espagnols, Métis, Noirs et Mulâtres). Cette politique ne fut pas toujours rigoureusement appliquée, car dans les mines et les ateliers et sui, les plantations où l'on emmenait travailler les Indiens, elle n'était pas très viable. D'autre part, les

Espagnols pratiquaient aussi une politique de concentration de la population indienne en villages, ce qui facilitait leur contrôle politique et religieux. Ces deux aspects de la politique espagnole étaient suivis largement dans la région qui nous concerne ; et pendant longtemps les communautés indiennes ont pu garder leurs caractéristiques culturelles et sociales. Elles menaient surtout une économie de subsistance basée sur la culture du maïs ; mais les différentes communautés d'Indiens avaient aussi des activités spécialisées (telles que la fabrication du sel, la poterie, etc.), ce qui donnait lieu à des marchés régionaux de grande importance, les *tianguis*, qui existaient déjà à l'époque pré-colombienne. Les Indiens qui n'étaient pas directement absorbés par l'activité économique des Espagnols (dans les mines et les ateliers (*obrajes*) où ils perdaient après quelques générations leurs caractéristiques indiennes), devaient leur fournir, cependant, des tributs et des prestations en travail. Ainsi, les communautés indigènes autonomes constituaient aussi des réserves de main-d'œuvre pour la société coloniale. Cette situation fut renforcée par l'évolution de la tenure de la terre. Les Espagnols s'approprièrent de vastes étendues de terres, ne laissant aux indigènes que celles qui, de par ses caractéristiques géographiques hostiles, ne les intéressaient pas. La Couronne s'efforça de délimiter et de protéger la propriété terrienne des indigènes. Mais en fait, à la fin de la période coloniale, elle avait diminué considérablement, elle était insuffisante pour satisfaire les besoins des populations indiennes et il était impossible de l'élargir, à cause de l'ubiquité de la propriété espagnole. En général, la terre des Indiens était la propriété collective des communautés, sur laquelle les individus exerçaient un droit d'usufruit personnel. En ceci, la situation était semblable à celle de l'époque pré-colombienne. Les Espagnols essayèrent d'adapter ces formes de tenures aux modalités du droit espagnol : les terres communales sont devenues la propriété des communautés indigènes, et le droit de possession individuel devait se transformer, en principe, en propriété privée. Mais en fait cette propriété privée avait des limitations juridiques assez encombrantes et est restée tout à fait illusoire pendant la période coloniale.

L'Indien avait sous le régime colonial un statut juridique et social particulier. Il était considéré comme vassal du roi, donc comme homme libre ; mais on proclamait son infériorité, son incapacité juridique, et on le plaça sous un régime spécial de tutelle et de protection. Dans la société strictement hiérarchisée qu'était la société coloniale, les Indiens occupaient une position sur les échelons les plus bas, mais n'étaient pas tout à fait intégrés dans la société globale. Il fut longtemps question de deux « Républiques », celle des Indiens et celle des Espagnols, toutes les deux sous l'autorité de la Couronne. Mais tandis que les nouveaux éléments *criollos*, métis, noirs, mulâtres et les différentes « castes » qui sont issues du mélange des populations, se sont intégrés progressivement à la nouvelle société nationale en formation, les Indiens, eux (au moins ceux des communautés rurales autonomes) menaient une vie séparée, quoique dépendante des autorités coloniales.

À cette époque les communautés indigènes n'étaient nullement homogènes. Les Espagnols ont maintenu en place les aristocraties pré-colombiennes, et s'en servaient comme des intermédiaires pour le gouvernement des populations autochtones, pour l'exaction du tribut et pour le recrutement de la main-d'œuvre servile. Des luttes politiques et agraires se produisaient souvent entre cette noblesse privilégiée, mais dont le pouvoir effectif était considérablement amoindri par rapport à la période pré-coloniale, et la masse des gens du

commun. Les autorités Espagnoles étaient devenues les arbitres de ces luttes, qui furent assez souvent décidées en faveur des Indiens plébéiens. De nouvelles autorités furent également nommées, et elles se substituaient progressivement aux anciens chefs ou *caciques*. C'est ainsi qu'ont évolué des formes de gouvernement propres de ces communautés d'Indiens, syncrétiques par rapport à leurs deux origines ¹.

Étant donné que les Espagnols s'approprièrent par la voie du tribut et des travaux forcés des indigènes les surplus économiques des communautés indiennes, la structure de classes de ces communautés perdit ses bases économiques. Ainsi, les anciennes stratifications ne pouvaient résister aux temps nouveaux, et les aristocraties indiennes avaient presque totalement disparu vers la fin du XVI^e siècle. Les communautés d'Indiens ne sont devenues des sociétés « folk », des unités corporatives relativement fermées, que sous l'impact de la politique espagnole ². Cependant, dans la mesure où elles participaient à la vie économique de la société coloniale, elles étaient intégrées dans une société de classes. Les Indiens qui fournissaient de la main-d'œuvre pour les Espagnols constituaient bien une classe de travailleurs ; d'autres qui réussissaient à s'enrichir par le commerce et l'industrie artisanale (et il y en avait aussi), peuvent être considérés comme une catégorie d'entrepreneurs. Mais étant données les lois limitatives et tutélaires qui s'appliquaient aux populations indiennes, il était difficile pour les gens de s'intégrer à la société de classes et de conserver à la fois leur qualité d'Indiens. Cette qualité ne fut bientôt plus caractéristique que des communautés traditionnelles d'auto-subsistance ; tendance qui s'accrut pendant la période indépendante.

Ainsi, le maintien des caractéristiques culturelles de l'Indien (langue, vêtement, participation à une structure corporative, etc.), devenait possible tant qu'il restait à l'écart de la nouvelle structure de classes et qu'il conserva son statut juridique d'Indien, donc sa position d'infériorité sociale et d'incapacité légale. Ceux qui, en revanche, réussissaient à quitter leurs communautés ou qui étaient obligés, par les Espagnols, à les quitter, perdaient peu à peu ces caractéristiques. Ils étaient emportés par une société nationale en formation et participaient au processus de métissage biologique et culturel.

D'autre part, ni la hiérarchie de statuts sociaux fondée sur le sang et la « condition » sociale, ni toutes les dispositions légales, souvent contradictoires, qui furent adoptées au cours de trois siècles par un roi éloigné, pour gouverner son vaste empire américain, ne pouvaient être strictement maintenues. Ainsi se fit-il que non seulement les Espagnols mais aussi les nouvelles catégories sociales - métis, anciens esclaves, castés - venaient occuper des positions supérieures aux Indiens, toujours handicapés par les lois tutélaires.

¹ Les traits essentiels de cet exposé sur l'histoire coloniale des Indiens sont tirés de J. Miranda et S. Zavala : *Instituciones indigenas en la Colonia*. In Alfonso Caso et al. : *Métodos y Resultados de la Política Indigenista en México*, México, 1954.

² Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de sociétés « folk » avant la Conquête. Bien au contraire, certains archéologues prétendent même que les anciens centres religieux des Mayas de l'Amérique Centrale étaient des grandes villes cérémonielles, habitées par une élite urbaine, et séparées par un profond fossé culturel de la constellation de petites communautés « folk » qui les entouraient. Néanmoins, même si cette interprétation était correcte, le fait demeure que l'ensemble de la société maya avait une structure de classes bien définie.

En plus, ces éléments ne tardaient pas à s'établir, malgré des lois qui leur étaient contraires, dans les communautés indigènes où ils pratiquaient des occupations interdites aux Indiens, et où ils prenaient des positions sociales supérieures. Dans la mesure où ces éléments étrangers aux communautés indigènes participaient à une culture globale qui était inaccessible aux Indiens, ils pouvaient jouer un rôle dominant. En somme, la société indienne qui était une société de classes avant la Conquête, cessa de l'être pendant la période coloniale, bien que différentes sortes de stratifications s'y fussent manifestées. Mais des Indiens se trouvaient bien, dans différentes circonstances, dans des situations de classe ; ils étaient alors en relation avec des gens qui étaient différents d'eux non seulement économiquement, mais aussi ethniquement et juridiquement. En conséquence, les relations de classes dans lesquelles étaient impliqués les Indiens conservaient tout au long de la période coloniale leur caractère de relations ethniques. Ce fait est dû, naturellement, à la situation coloniale. Au fond, les relations ethniques étaient des relations entre colonisateurs et colonisés. Et, bien que la société nationale fût déjà en formation au cours de la période coloniale dans les vice-royautés espagnoles de l'Amérique, les régions marginales, indiennes, ont conservé jusqu'à nos jours les traits essentiels d'une situation coloniale.

II. L'époque indépendante.

[Retour à la table des matières](#)

Au début du XIXe siècle la population indienne, dans la région qui nous intéresse, représentait au moins les deux tiers de la population totale. Elle était donc beaucoup plus nombreuse ici que, par exemple, dans le centre et le nord du Mexique. Le principal changement qui survint avec l'Indépendance politique du Mexique et du Guatemala, fut la déclaration de l'égalité juridique de tous les citoyens de ces pays. D'un trait, les Indiens perdirent les obstacles légaux qui s'opposaient à leur intégration effective à la vie nationale. Mais en fait, si au début les lois protectrices furent établies à leur égard parce qu'on considérait les Indiens comme inférieurs, au cours de trois siècles de vie coloniale, ces mêmes lois servirent justement pour maintenir et fixer cette infériorité. Par conséquent, lorsque l'égalité fut déclarée, l'Indien se trouvait dans un état effectif d'infériorité par rapport au reste de la population, dans tous les domaines de la vie économique et sociale. C'est pourquoi l'égalité juridique eut comme effet véritable l'aggravation de la situation des Indiens. Il y eut deux conséquences immédiates de l'égalitarisme : l'Indien pouvait désormais disposer librement de lui-même sur le marché du travail, et il prit en propriété privée la terre qu'il occupait.

Le XIXe siècle fut caractérisé dans cette partie de l'Amérique par le libéralisme économique. Cela signifiait que les biens de mainmorte (propriétés de l'Église ainsi que propriétés communales des communautés indiennes)

passaient au marché libre. Pendant cette période furent constitués les immenses *latifundia* laïcs qu'on connaît. Les titres de propriété individuelle dont étaient munis les Indiens passaient bientôt aux mains des latifundistes, et même sans que des changements légaux de la propriété terrienne eussent lieu, les Indiens furent progressivement privés de leurs biens communaux. La pénurie de terres qui se faisait sentir ainsi obligeait les Indiens à devenir des *peones* (appelés aussi *mozos colonos* et *baldios*) sur les grandes fincas (domaines) de la région. Beaucoup d'agriculteurs indépendants sont ainsi tombés dans un état de semi-servage ; les autres étaient toujours recrutés pour des travaux forcés temporaires¹. Cette situation fut consolidée à la fin du XIXe siècle, avec la victoire politique définitive des forces conservatrices dans des deux États, le Mexique et le Guatemala². Au cours de ce siècle s'étendit aux régions indiennes une nouvelle culture industrielle : le café. Les plantations de café devenaient les centres de travail pour une masse considérable d'Indiens recrutés légalement ou illégalement dans leurs villages. En même temps, les régions les plus reculées recevaient les premiers produits de l'industrialisme sous la forme des marchandises apportées par des commerçants métis ou *ladinos* qui s'infiltraient de plus en plus dans le pays³.

Ainsi, de nouvelles relations économiques se sont établies entre les Indiens et le reste de la population. Les relations purement ethniques sont devenues aussi des relations de classes. Les Indiens, qui étaient pendant la période coloniale une ethnie opprimée, sont devenus une classe opprimée de paysans pauvres tout en conservant leurs caractéristiques ethniques. L'autosuffisance et l'isolement des communautés indiennes prirent fin pendant cette époque, l'aggravation des problèmes agraires des communautés indigènes provoqua également tout au long du XIXe siècle des rebellions d'Indiens, dont quelques-unes (par exemple, au Yucatan) avaient le caractère de véritables guerres de sécession et étaient brutalement réprimées par le pouvoir central. L'histoire des Indiens de la Conquête jusqu'au début de notre siècle a été divisée en cinq périodes par l'ethnologue américain La Farge⁴.

¹ Calixta Guiteras Holmes décrit la situation dans une communauté de Chiapas : « Au cours des années plus de la moitié des terres appartenant aux Indiens Pedranos (de la communauté de San Pedro Chenalho, étudiée par l'auteur) fut acquise par des étrangers riches et influents... L'homme qui achetait la terre acquérait aussi le droit d'exploiter ceux qui l'habitaient. Les esclavisés s'appelaient *mozos ou baldios*... En 1910 (année de la Révolution Mexicaine) les Indiens n'avaient pas seulement perdu leurs propres terres qu'ils habitaient, mais encore ils étaient devenus des *mozos*. » (*Perils of the Soul*, Glencoe, 1961, pp. 14-16.) Siverts, *op. cit.*, écrit, à propos d'une autre communauté : « L'appui légal (du gouvernement) permit (aux *ladinos*) d'exproprier des grandes extensions de terre cultivable et de forcer les propriétaires originaux à travailler pour eux comme *peones ou fermiers*. » (p. 183.) Le même processus a été signalé au Guatemala par Tax (*Penny Capitalism*), Tumin (*op. cit.*) et Ch. Wagley : *Santiago Chimaltenango*, Guatemala, 1957.

² Moisés Gonzalez Navarro : *Instituciones indigenas en México independiente*, in : *Métodos y resultados de la politica indigenista en México*, México, 1954.

³ Cf. S.A. Mosk : *Economica cafetalera de Guatemala durante el periodo 1850-1918*, in : *Economica de Guatemala*, Guatemala, 1958.

⁴ Olivier La Farge : *Etnologia maya : secuencia de culturas*, in : *Cultura Indigena de Guatemala*, Guatemala, 1959.

a) La période de la Conquête qui prit fin aux environs de 1600, était caractérisée par des transformations profondes et violentes des cultures indiennes.

b) Tout le dix-septième siècle et une première partie du dix-huitième, pendant laquelle les Indiens étaient obligés de travailler sur les *encomiendas* des Espagnols, et étaient concentrés en villages. De nombreux traits de la culture indienne furent supprimés pendant cette période.

c) La troisième période dure jusqu'à la fin du régime colonial. Les Espagnols ont relaxé quelque peu leur contrôle sur les communautés indiennes, surtout avec l'abolition du système des travaux forcés sur les *encomiendas* et en permettant aux Indiens de garder leurs terres communales. Pendant cette période il y eut, jusqu'à un certain point, une renaissance de la culture indienne.

d) Du début du XIXe siècle jusqu'à environ 1880 un nouvel accommodement se produit entre la culture métisse nationale en train de s'intégrer et les communautés indiennes qui sortent de leur isolement.

e) Finalement, à la fin du siècle dernier, et comme résultat du développement économique, des conflits se produisent de plus en plus entre les Indiens et les Ladinos.

« Depuis la Conquête jusqu'à une époque récente - écrit La Farge - il s'est établi une tendance constante vers la destruction de la propriété des grandes extensions de terre de l'Indien, la base physique et économique de la solidarité de la tribu et de sa liberté de s'abstenir de travailler pour les non-Indiens... En conséquence (de l'extension de l'économie du café), pour rendre disponible la grande source de main-d'œuvre des terres hautes, deux méthodes étaient employées : la violence et la destruction de la base économique qui permettait aux Indiens de refuser d'aller travailler volontairement aux terres basses » (pp. 27 et 29).

Au Mexique, les contradictions accumulées dans la société mexicaine ont donné lieu à la révolution de 1910, qui a inauguré pour les Indiens de ce pays ce que nous pouvons appeler une nouvelle période. Bien que la situation des Indiens maya soit à peu près égale au Mexique et au Guatemala, les différents facteurs de changement (tels que l'abolition du système d'*encomiendas*, et celle des propriétés communales) sont toujours intervenus au Guatemala avec une ou deux générations de retard par rapport au Mexique. Le même décalage a eu lieu pendant notre siècle. Les réformes démocratiques au Guatemala ne furent introduites qu'en 1944, une trentaine d'années après la Révolution Mexicaine. Aujourd'hui le développement économique et social a entraîné beaucoup plus de changements dans les communautés indiennes au Mexique qu'au Guatemala. Mais pour les propos de notre étude nous prendrons la région dont il s'agit comme unitaire.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XIV

La terre et les relations entre les hommes

I. Les relations de production.

[Retour à la table des matières](#)

a) *L'agriculture de subsistance*. La base de la production régionale est l'agriculture ; et la base de l'agriculture est le maïs, employé principalement pour la consommation. Même lorsque les agriculteurs cultivent d'autres plantes, la culture du maïs est l'activité agricole principale sans laquelle la famille rurale - unité de production - ne pourrait subsister. Les sols de cette région sont pauvres, les techniques agricoles sont primitives et les rendements sont, par conséquent, faibles. Heureusement, le régime pluvial permet deux récoltes par an, une récolte principale à la fin de l'été, et l'autre, secondaire, à la fin de l'hiver¹. L'agriculteur occupe la majeure partie de son temps actif à la culture d'autosubsistance. Elle est réalisée par le travail familial ; hommes, femmes et enfants y participent. La récolte est gardée par la famille et consommée par elle. Très rarement le producteur vend une partie de la récolte - lorsqu'il a besoin d'argent -, mais il doit racheter plus tard du maïs, quand ses stocks sont

¹ Cf. Pierre Gourou : *Les Pays Tropicaux*, Paris, 1948, pour une description détaillée de l'agriculture de cette région.

épuisés. En tant que producteur de maïs, l'agriculteur reste isolé et n'entre pas en relation avec d'autres catégories de la société.

Néanmoins, il y a des exceptions à cette situation. Certaines communautés agricoles de la région sont spécialisées dans la production du maïs, à l'exclusion d'autres activités agricoles importantes. Par exemple, Santiago Chimaltenango au Guatemala, produit régulièrement des surplus de maïs qui sont vendus sur les marchés régionaux¹. C'est ainsi que les villes de la région sont pourvues de cette denrée alimentaire indispensable. Dans ce cas l'agriculteur de subsistance se transforme, en partie, en véritable paysan producteur pour le marché. Nous disons en partie seulement, car il reste dans l'économie d'autosubsistance par le fait que la plupart de sa production de maïs est consommée sur place. Un fait à retenir est que le maïs est cultivé presque exclusivement par les Indiens. Bien que la plupart des communautés de la région soient habitées aussi par des Ladinos, ceux-ci ne cultivent que rarement le maïs. Tout au plus, lorsqu'ils s'adonnent à l'agriculture, font-ils pousser les cultures industrielles sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

La question du maïs mérite une parenthèse. Cette culture vivrière est d'origine pré-colombienne, et la zone maya a même été considérée comme le berceau de sa domestication. Il s'agit donc d'un élément culturel nettement indien. Il a été longtemps courant au Mexique de distinguer l'Indien et le Ladino d'après la consommation courante de tortillas (sorte de crêpes de maïs) ou de pain de blé, et la consommation croissante de pain a été considérée comme un signe d'acculturation et même de « mexicanisation » des populations indigènes. Mais le maïs n'est pas seulement un élément culturel. Au niveau de la production, comme nous le considérons ici, il représente surtout un élément d'une structure économique particulière. Il y a des régions au Mexique où le maïs est cultivé aujourd'hui en grande échelle pour des fins industrielles. Mais généralement c'est dans le cadre de l'agriculture de subsistance qu'il est planté et consommé. À tel point que jusqu'à une époque assez récente le pays a dû importer le maïs des États-Unis pour approvisionner les villes et l'industrie, malgré le fait que la plus grande partie de la population agricole s'adonne à cette culture. Dans le cadre de la région maya - et on pourrait dire la même chose pour les autres régions indigènes de l'Amérique Moyenne - l'agriculture de subsistance est celle des Indiens, et le fait que quelques communautés vendent une partie de leurs excédents ne change pas l'essentiel de la situation. D'autre part, l'absence de culture de maïs chez les Ladinos témoigne de leur arrivée récente dans la région et du fait qu'ils représentent des catégories économiques différentes de l'agriculture de subsistance.

Si nous faisons abstraction, pour le moment, des caractéristiques culturelles de l'Indien et du Ladino, nous pouvons cependant constater qu'une partie délimitée de la population s'adonne principalement à la culture du maïs pour la subsistance - et qu'elle peut en vendre quelques excédents -, et qu'une partie de la population ne cultive pas le maïs, même si elle s'adonne aux activités agricoles : c'est-à-dire, qu'elle ne participe pas à l'économie de subsistance. Nous avons ici un premier élément de différenciation de classes dans le pays maya.

¹ Charles Wagley : op. cit.

b) *L'agriculture commerciale*. À l'exception des communautés qui produisent du maïs pour la consommation et pour le marché, toutes les communautés rurales de la région ont aussi d'autres activités agricoles dont le but n'est pas la consommation directe mais l'exportation. L'agriculteur qui s'adonne aux cultures de subsistance est aussi un producteur pour le marché. Il ne consacre pas la plus grande partie de son temps à cette autre activité mais elle lui procure l'argent qui lui est indispensable. Aux altitudes inférieures à 1600 mètres, c'est le café, culture industrielle par excellence, qui est venu compléter l'économie du maïs. Il y a aussi le cacao, les oignons et toutes sortes de légumes ; et aux altitudes supérieures, les fruits. Toutes ces cultures vivrières sont vendues. Les différentes communautés sont spécialisées économiquement : il y en a qui produisent principalement des oignons, d'autres des fruits, etc. Mais le café, ainsi que le maïs, se trouve partout (dans les limites des conditions géographiques favorables). La différence essentielle qui existe entre le café et les autres cultures industrielles est qu'il est destiné au marché national et international tandis que les légumes et les fruits ne sont destinés (sauf exception) qu'au marché régional. Les communautés qui s'adonnent à la culture du café sont également plus riches que celles, situées plus haut dans les montagnes, qui ne s'y adonnent pas. Mais l'agriculteur des cultures de subsistance (l'Indien) qui cultive le café et les autres cultures industrielles n'a pas pour autant abandonné sa culture du maïs. En effet, chaque communauté a des terres qui sont employées exclusivement à la culture du maïs, et d'autres (particulièrement lorsqu'il s'agit de sols de meilleure qualité) qui sont utilisées pour les cultures industrielles. L'agriculteur des cultures de subsistance assure en premier lieu la culture de son maïs ; seulement s'il dispose, en plus, de temps et de terres complémentaires il s'adonne aux cultures industrielles, même si celles-ci sont plus rentables. En Panajachel, au Guatemala, par exemple, la culture du café et des oignons est plus profitable que celle du maïs, mais les Indiens ne se livrent à ces cultures que lorsqu'ils ont préparé leurs parcelles de maïs. Il est clair que des facteurs nettement agricoles interviennent dans ce choix. En Panajachel, les sols où l'on cultive le maïs sont les plus pauvres, ils se trouvent sur des collines quelque peu éloignées du village. Les sols plats et fertiles, par contre, se trouvent près du village et sont occupés par les cultures industrielles. Mais il y a aussi des raisons d'ordre économique. L'agriculteur de subsistance assure avant tout son maïs car il ne peut l'acheter ailleurs. La région ne produit que peu d'excédents, et si le paysan se livrait exclusivement aux cultures industrielles, la base même de son économie s'ébranlerait tant que la région n'est pas capable d'importer du maïs de l'extérieur. Ainsi, c'est un problème de développement économique qui se pose, et non seulement une question de choix individuel du producteur.

Dans cette communauté guatémaltèque, les Indiens ont la possibilité de cultiver, outre le maïs, des légumes (surtout les oignons, mais aussi l'ail et d'autres) ou du café. Ils cultivent surtout des légumes, malgré le fait qu'ils sont moins profitables que le café. Le café est une plante pérenne, et l'établissement de plantations exige du temps et du capital. Les Indiens n'ont pas de capital : c'est pourquoi ils préfèrent l'horticulture des légumes dont on peut tirer des revenus à plus court terme, même s'ils sont moindres. Sol Tax a qualifié l'économie des Indiens de Panajachel de « capitalisme d'un sou », parce qu'ils produisent des cultures industrielles pour le marché, parce qu'ils

sont orientés vers une économie de profit, parce qu'ils aiment faire une « bonne affaire ». Mais nous voyons que leur vie économique est dominée en premier lieu par les besoins de la culture du maïs et qu'ensuite, ils préfèrent la culture des légumes à celle du café, qui serait plus profitable. La raison de cette façon d'agir est qu'ils manquent de capital et d'institutions de crédit. Comme le signale Wolf ¹, ce sont justement ces deux facteurs - absents à Panajachel - qui caractérisent un système capitaliste. Nous ajouterons à notre tour qu'une communauté rurale pauvre, intégrée dans une région économique qui consomme presque tout ce qu'elle produit, ne saurait être qualifiée de « capitaliste ». L'agriculteur indien a sûrement l'esprit entrepreneur, mais il en va de même chez le chasseur athapaskan et le pasteur nomade du Sahara. D'autre part, il est bien vrai que les agriculteurs de la région maya constituent une partie du système capitaliste : ils y sont intégrés par la production du café et par l'achat de marchandises industrielles. Mais l'agriculteur de subsistance, l'Indien, n'est pas, lui, le « capitaliste » dans cette structure ; il occupe, au contraire, le pôle opposé au pôle capitaliste.

Nous avons dit qu'un autre élément de la population ne cultivait pas le maïs, mais exclusivement les cultures industrielles. C'est un développement récent dans la région, car, comme nous l'avons vu, cet élément étranger, les *Ladinos*, n'est venu s'installer qu'avec l'établissement du café, au siècle dernier. Les agriculteurs ladinos sont d'ailleurs peu nombreux dans les communautés rurales, et l'agriculture n'est jamais leur seule occupation. À Panajachel, ce sont les Ladinos qui cultivent la plus grande partie du café de la communauté et leur agriculture est exclusivement une agriculture de profit. Le planteur de café emploie invariablement du travail salarié ; il dispose donc des capitaux indispensables pour cette agriculture industrielle. Il est, en effet, un agriculteur capitaliste, et il peut l'être parce que, contrairement à l'Indien, il ne fait pas d'agriculture de subsistance. Dans cette région, la culture du café et les agriculteurs du café ont été introduits de l'extérieur ; si les Indiens ont accepté cette nouvelle culture, c'est seulement comme activité économique complémentaire. Nous avons donc ici un deuxième élément de différenciation de classes sociales dans la région maya, que nous pouvons ajouter à la distinction que nous avons faite entre ceux qui cultivent et ceux qui ne cultivent pas le maïs. Nous distinguons ici l'agriculteur qui s'adonne aux cultures industrielles comme activité complémentaire et qui n'en tire que des bénéfices réduits qui sont destinés à la consommation ; et le planteur (surtout de café) qui accumule du capital, qui emploie de la main-d'œuvre et qui a généralement d'autres activités non agricoles. Dans les deux cas le premier est l'Indien et le deuxième est le Ladino.

c) *Les travailleurs agricoles*. Jusqu'à présent nous avons parlé d'agriculteurs qui sont des chefs d'exploitation. Mais une grande partie de la population agricole active de la région ne comprend pas des chefs d'exploitation mais des manœuvres salariés. En Jilotepeque, au Guatemala, 90 % de la population active de la communauté sont des *jornaleros* (journaliers), dont 9 % seulement sont des Ladinos. Tous les journaliers travaillent pour des Ladinos ; dans cette communauté aucun Indien n'est employeur de main-d'œuvre ². Dans les

¹ Eric Wolf : « The Indian in Mexican Society », loc. cit.

² Melvin Tumin : op. cit.

communautés rurales de l'État mexicain de Chiapas, surtout dans celles où les sols sont pauvres et qui ne cultivent que du maïs pour l'autosubsistance, les paysans s'embauchent régulièrement comme journaliers sur les grandes plantations (*fincas*) de café, où ils passent quelques mois par an, avant de retourner chez eux. Jusqu'à une époque récente ce travail était forcé et se déroulait dans des conditions très dures¹. Aujourd'hui, bien qu'il y ait déjà un syndicat de travailleurs, indigènes et que le Gouvernement Mexicain ait pris des mesures tendant à contrôler les conditions de travail, le recrutement de travailleurs indigènes se fait cependant encore à l'aide de pressions et de contraintes qui dépassent souvent les limites légales d'un contrat libre. Dans cette région du Mexique, 15000 manœuvres sont engagés sur une base saisonnière, sur une population totale de 125000 personnes². Au Guatemala, le travail obligatoire sur les fincas de café existait encore récemment. Les Indiens étaient obligés d'y travailler jusqu'à un maximum de 150 jours par an, d'après la quantité de terres qu'ils possédaient. Ceux qui avaient moins de terre, travaillaient plus. Le prétexte de ce recrutement était la lutte contre le « vagabondage ». Aucun Ladino n'était obligé de faire ce genre de travail, même lorsqu'il ne possédait pas de terres du tout.

Le manœuvre se trouve évidemment dans une situation de classe. Celui qui émigre temporairement de sa communauté pour travailler sur les grandes *fincas* remplit peut être davantage la condition de « classe » que l'autre qui reste chez lui et qui travaille comme journalier chez les propriétaires terriens de sa propre communauté. Pas plus que leurs homologues en Afrique, ces journaliers saisonniers ne se séparent de la structure tribale à laquelle ils appartiennent. Ils maintiennent toujours leur qualité d'agriculteurs de subsistance ; ils cherchent le travail salarié seulement lorsque leur *milpa* (parcelle de maïs) a été assurée. Pozas écrit que l'Indien de Chamula n'aime pas travailler dans les *fincas* de café et qu'il cherche le travail saisonnier seulement lorsqu'il en a vraiment besoin pour des raisons économiques³. Au Guatemala les migrations saisonnières affectent 200 000 Indiens annuellement⁴, et plus de la moitié de tous les travailleurs des grandes plantations de café sont des saisonniers. « Ce recrutement saisonnier, écrit un chercheur, est le moyen par lequel les *fincas* ont étendu leur influence sur presque toutes les communautés indiennes du Guatemala »⁵. Le travail salarié de certains agriculteurs a donc la même fonction économique que les cultures industrielles chez les autres, au niveau des besoins monétaires de la communauté rurale. Mais rappelons-nous que, du point de vue de la structure économique globale, les communautés d'autosubsistance représentent une réserve de main-d'œuvre, ce qui est donc,

¹ Ricardo Pozas : Chamula, *un pueblo indio de los Altos de Chiapas*, Mexico, 1959.

² Alejandro Marroquin « Consideraciones sobre el problema economico de la religion tzeltal tzotzil, *América Indígena*, 16 (3), 1956 Voir aussi Henri Favre : « Le Travail Saisonnier des Chamulas », in *Cinq Aspects des Sociétés latino-américaines*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, 1965.

³ Ricardo Pozas : op. cit, p. 122.

⁴ Mario Monteforto Toledo : *Guatemala monografía sociológica*. México, 1959.

⁵ Alain Y. Dessaint : « Effects of the Hacienda and Plantation Systems en Guatemala's Indians », *América Indígena*, 22 (4), 1962. Pour les conditions de travail dans les *fincas*, voir F. Hoyt : « El trabajador indigena en las fincas de café de Guatemala », *Economía de Guatemala*, Guatemala, 1958.

en principe, la fonction économique principale de ces populations ¹. Le degré d'exploitation de cette main-d'œuvre est à voir dans le niveau des salaires : à Jolotepeque un manœuvre ladino gagne moitié plus qu'un manœuvre indien, mais le coût quotidien du maintien d'un mulet est supérieur encore au salaire journalier du Ladino ². À Charula, au Mexique, les salaires des manœuvres augmentent bien plus lentement que le coût de la vie et restent à un niveau très bas ³.

À Cantel, une communauté rurale du Guatemala, une usine de textiles est établie depuis longtemps. Une partie de la population active de la communauté - hommes et femmes - y travaillent comme ouvriers industriels. Néanmoins, ils restent intégrés à leurs familles paysannes et aux structures et valeurs d'une économie d'autosubsistance, qui est celle de la communauté. Le travail industriel a dans ce cas les mêmes fonctions que les formes de travail monétaire que nous venons de mentionner. Dans aucun des cas cités la structure de base d'une économie de subsistance n'a été brisée. À Cantel, l'agriculteur cherche du travail dans l'usine seulement lorsqu'il ne possède pas assez de terres pour nourrir sa famille ; mais il reste intégré à la structure sociale de la communauté rurale, dont la base économique est encore l'agriculture de subsistance ⁴.

Le travail salarié représente un troisième élément pour la différenciation des classes dans la région maya. Qu'il s'agisse du travail sur les exploitations d'autres membres de la communauté, ou du travail saisonnier sur les plantations de café, ou encore du travail industriel dans l'usine de textiles que nous venons de citer, les revenus monétaires ainsi obtenus sont le complément d'une structure économique d'autosubsistance. Mais il s'agit en fait de rapports de production nouveaux, et dans les trois cas les situations de classe ne sont pas identiques. En tout cas, l'Indien est toujours l'employé, et le Ladino est toujours l'employeur. Et lorsque les Ladinos sont employés par d'autres Ladinos comme salariés, ils occupent des positions supérieures aux Indiens et reçoivent aussi des revenus supérieurs.

Nous pouvons maintenant essayer de faire une première généralisation Au niveau de la production agricole, les relations qui s'établissent entre les Ladinos et les Indiens sont des relations de classes. Les uns produisent exclusivement pour le marché tandis que les autres produisent essentiellement pour la consommation ; les premiers accumulent du capital les autres ne vendent leurs produits agricoles que pour acheter des biens de consommation ; les Ladinos sont employeurs et les Indiens sont travailleurs. Ces rapports deviendront plus clairs si nous considérons la propriété de la terre.

¹ Dessaint, loc. cit., écrit : « L'obtention d'une offre adéquate de main-d'œuvre a toujours été d'une importance capitale depuis la Conquête Espagnole », p. 326.

² Melvin Tumin op. cit.

³ Ricardo Pozas op. cit.

⁴ Cf. Manning Nash : *Machine Age Maya. The Industrialization of a Guatemalan Community*, Glencoe, 1958.

II. La tenure de la terre.

[Retour à la table des matières](#)

a) *La propriété communale* Des tenures communales se sont maintenues dans cette région depuis l'époque pré-hispanique. Pendant la période coloniale, on l'a vu, la Couronne protégeait la propriété collective des villages indiens, et bien que les réformes libérales du siècle dernier aient contribué à la diminution progressive des terres collectives, une partie des villages en conserve encore aujourd'hui. Il y a plusieurs formes de tenures collectives et leur caractère juridique n'est pas toujours clair. Il s'agit parfois de terres qui appartiennent légalement à la municipalité ; parfois de biens nationaux sur lesquels la communauté exerce des droits d'usage traditionnels qui ne sont cependant pas spécifiés juridiquement ; parfois même des terres appartenant effectivement à une communauté, selon un titre datant de l'époque coloniale et dont la validité a été renouvelée de temps en temps par des gouvernements nationaux postérieurs.

Bien qu'il n'existe pas de chiffres à leur égard, les terres communales traditionnelles ne sont pas très nombreuses dans la région. Au Guatemala, plusieurs communautés en possèdent, mais dans une enquête effectuée dans 80 villages du Guatemala occidental (la zone la plus densément peuplée par les Indiens) on n'a trouvé qu'une seule communauté possédant des terres communales¹. Au Mexique, la réforme agraire a modifié la nature des terres collectives dans un grand nombre de communautés (voir *infra* b)

Généralement la propriété collective encore existante comprend des sols pauvres, peu utiles à l'agriculture et dont la valeur productive et commerciale est négligeable. Des pâtures pour le menu cheptel, des forêts qui servent à l'extraction des bois pour la consommation domestique, des terres arides où les Indiens travaillent dans les carrières ou collectent le sel - c'est l'emploi le plus courant de ces aires communales. Tous les membres de la communauté ont un droit d'usage sur ces terres, les notables du village étant les arbitres de leur usufruit. Des étrangers (des Indiens d'autres municipalités et des Lladinos) ont le droit d'en faire usage seulement avec l'autorisation de ces notables. Parfois, les terres communales servent pour la *milpa*, pour l'agriculture de subsistance. Dans ce cas, les autorités du village signalent à l'agriculteur l'endroit et l'extension qu'il peut cultiver. Passé la récolte, la terre est de nouveau disponible pour une réallocation à d'autres prétendants. Dans les communautés où elle est disponible pour la *milpa*, l'extension de la terre communale n'est jamais suffisante pour satisfaire les besoins de tous les agriculteurs. Elle n'absorbe, par conséquent, qu'une partie seulement de la main-d'œuvre agricole. Très

¹ Cf. l'intervention de Goubaud dans la discussion du rapport de Sol Tax : « Economy and Technology », in *Sol Tax Heritage of Conquest*, *op. cit.*, p. 74.

rarement, la terre communale peut être employée pour les cultures commerciales. Lorsque c'est le cas, l'économie monétaire représente une pression sur le maintien de la propriété collective. Tax cite le cas d'arbres fruitiers plantés sur des terrains communaux fertiles d'une communauté guatémaltèque, qui sont l'objet d'opérations commerciales, tandis que la terre reste inaliénable. Dans une communauté au Chiapas les Indiens ont acheté collectivement une partie d'une *hacienda*, qui a été intégrée aux biens communaux du lignage¹, mais ces faits sont rares, et généralement les terres communales ont existé depuis des temps immémoriaux.

Une communauté qui est encore en possession de terres communales est aussi une communauté traditionnelle, bien intégrée socialement et plus ou moins homogène du point de vue ethnique. Car, si la terre ne peut pas être vendue, il n'y a pas beaucoup de chances pour que les Lladinos reçoivent l'autorisation d'en faire usage. C'est aussi une communauté pauvre, d'économie de subsistance, car la fertilité des sols et les possibilités d'une agriculture commerciale attirent les Lladinos et tendent à transformer la propriété collective en propriété privée. Il faut encore remarquer, finalement, qu'à l'exception des lopins de terre cultivés collectivement pour le maintien du saint du village - ce qui, d'ailleurs, est beaucoup plus commun dans les communautés les moins acculturées - le travail sur les terrains communaux est exclusivement familial. En conclusion, bien qu'elles existent encore, les terres communales traditionnelles ne jouent pas un rôle d'importance dans l'économie et l'organisation sociale de ces communautés indiennes.

b) *L'ejido*. Dans la partie mexicaine du pays maya, les terres communales ont eu un destin particulier comme résultat de la réforme agraire qui est survenue avec la Révolution de 1910. Les effets de cette réforme n'ont atteint la région que plus de vingt années après le début de la Révolution, particulièrement pendant le régime du Président Cardenas (1934-1940).

Ce n'est pas le cas ici de faire l'histoire de la réforme agraire dans cette région, ni de caractériser en détail le système de *l'ejido* en tant que forme nouvelle de tenure de la terre². Qu'il suffise de rappeler que sous le système de *l'ejido*, la terre n'est pas propriété individuelle et ne peut pas être vendue. C'est l'État qui en donne la possession à perpétuité (mais non pas la propriété légale) à une communauté d'agriculteurs qui a des droits sur la terre selon les modalités de la loi. Des membres de la communauté obtiennent le droit de la cultiver individuellement (ou, parfois, collectivement). On voit donc que *l'ejido* est une forme de propriété collective. Le système de *l'ejido*, comme il est bien connu, n'a pas remplacé la propriété privée au Mexique. Celle-ci a seulement été limitée et subordonnée légalement au bien-être public. *L'ejido* est venu résoudre le problème du manque de terres des agriculteurs de subsistance et des *peones* des *haciendas* qui n'avaient pas d'autres moyens d'en posséder

Dans la région qui nous occupe le gouvernement a exproprié plusieurs grandes propriétés foncières de la région pour les distribuer parmi les commu-

¹ Calixta Guiteras Holmes : op. cit.

² Voir la Deuxième Partie, chapitre IV, pour une courte description du système.

nautés qui en réclamaient. Dans certaines municipalités la propriété communale traditionnelle a été transformée en propriété ejidale, confirmant ainsi les droits anciens de la communauté sur ses terres, en l'intégrant à la législation agraire existante. Il est à remarquer que la répartition ejidale a respecté rigoureusement les différences ethniques entre les diverses municipalités indiennes, et entre celles-ci et les agriculteurs ladinos, de telle manière que chaque *ejido* comprend effectivement des membres d'un groupe ethnique homogène et socialement intégré ; ce qui accentue son caractère de propriété communale.

La proportion de terres ejidales par rapport à la propriété totale est variable dans les municipios. Dans dix municipalités des terres hautes de l'État de Chiapas où la densité de la population indigène est la plus élevée, la propriété ejidale se distingue de la façon suivante ; dans trois municipalités elle atteint presque 100 % de toute la propriété. Il s'agit là, évidemment, des terres communales traditionnelles qui ont résisté au processus de désagrégation caractéristique d'autres communautés, et qui se trouvent maintenant protégées par la législation issue de la Réforme Agraire ¹.

Dans deux autres municipios elle représente plus de 65 % ; dans deux autres encore, plus de 35 %, et dans les trois derniers, moins de 25 %. Il n'y a donc pas de tendance générale dans la région en ce qui concerne l'extension de terres ejidales.

Au Guatemala l'existence de terres communales peut être considérée comme une défense tenace des communautés indiennes traditionnelles contre l'incursion du système capitaliste représenté par la propriété privée de la terre par le groupe ethnique des Ladinos. Au Mexique, par contre, la constitution de l'*ejido* est le résultat de la lutte active des agriculteurs indiens pour la terre, menée contre les grands propriétaires fonciers de la région. Cette lutte, qui a même pris des aspects violents au cours de l'histoire, est ancienne mais a été stimulée actuellement par le mouvement national de réforme agraire. Un des meilleurs connaisseurs de la région écrit : « La lutte pour la terre met l'Indien en condition de contact avec les problèmes nationaux ; rendre propice le changement d'Indien en *ranchero* ² ; provoquer et organiser la lutte pour la terre afin de liquider le régime d'exploitation féodal qui persiste dans les Terres Hautes de l'État de Chiapas, c'est la base de la transformation culturelle de la zone indigène » ³. Ici, comme ailleurs dans l'Amérique indienne, la lutte agraire a pris souvent le caractère d'un conflit inter-ethnique. Elle est en même temps un agent d'acculturation malgré le fait apparemment contradictoire que

¹ « Dans quelques municipalités d'indiens la propriété ejidale atteint plus de 9 % du total des terres [mots effacés dans le livre] mais il s'agit de communautés comme celles de Chamula qui n'ont pas permis la pénétration des Ladinos sur leur propriété et qui sont des *ejidos* parce que la loi a confirmé leurs droits sur des terres communales, mais non pas parce que des haciendas ou des latifundia ont été expropriés » [Mots effacés] op. cit., pp. 116-117

² Paysan possédant un *ranchito*, une ferme qui lui permet un niveau de vie moyen. Les *rancheros* participent de la culture nationale et sont généralement des métis. Ils appartiennent à la catégorie de petits propriétaires dont nous avons parlé dans un chapitre précédent.

³ Ricardo Pozas : op. cit., p. 114.

son objectif principal est la reconstitution de la base territoriale des communautés indiennes traditionnelles.

Bien qu'étant une propriété collective, *l'ejido* n'est pas exploité coopérativement. En fait, chaque lopin de terre, chaque *milpa* est sous la responsabilité d'un chef de famille et de ses dépendants. L'unité de production est la famille, et la terre qu'elle possède, bien qu'étant une partie de *l'ejido*, est malgré tout considérée comme une propriété privée. A ceci près : elle ne peut légalement être vendue, et elle ne l'est, en fait, jamais. La terre ne doit surtout pas être transférée à des individus qui n'appartiennent pas au groupe. À Chamula, par exemple, qui est peut-être une des communautés les plus fermées de la région, toute la terre est ejidale, c'est-à-dire, collective¹. Mais en fait les familles d'agriculteurs prennent possession de leurs parcelles de terre comme si c'était une propriété privée. Elle est héritée d'une génération à l'autre. L'héritage est égalitaire entre fils et filles, ce qui a produit une atomisation progressive de la « propriété » familiale, avant pour résultat qu'un grand nombre de Chamulas émigrent et cherchent des terres dans les municipios voisins. Mais, dans d'autres communautés de la région, la terre collective de *l'ejido* ne donne aux agriculteurs que le droit d'usufruit pendant qu'ils la travaillent régulièrement. Cette limitation est à la fois caractéristique de l'organisation communale traditionnelle et obéit à la législation agraire nationale.

c) *La propriété privée de la terre*. La forme la plus courante de tenure de la terre est la propriété privée. Introduite par les Espagnols, elle a été généralisée à partir des réformes libérales du siècle dernier. Les communautés indiennes ont été obligées de transformer leurs terres communales en propriétés individuelles sous risque de les perdre définitivement. Il est évident que, dans cette situation, le bas niveau culturel des Indiens les plaçait dans une position désavantageuse face à la nouvelle société nationale, et beaucoup de ces communautés perdirent définitivement leurs terres. L'égalité des droits et l'égalité dans le marché libre des terres n'accentuait, en fait, qu'une inégalité sociale et économique déjà ancienne entre les Indiens et le reste de la société nationale. Il est bien connu que légalité des inégaux, devant la loi, est une inégalité de fait.

La propriété privée de la terre signifie qu'elle a une valeur économique et qu'elle est devenue une marchandise, Elle signifie également que des inégalités entre les hommes se développent d'après l'extension de terre possédée ; et que de nouvelles relations entre les hommes surgissent, ayant pour base la terre privée : le fermage, la rente, le travail salarié agricole, la vente et l'hypothèque, etc. Il n'y a rien qui nous indique que dans cette région indienne toutes les conséquences économiques et sociales de la propriété privée de la terre n'auront pas lieu. Bien au contraire, comme le signale Tax pour un village du Guatemala², la terre est tout à fait intégrée dans les cycles commerciaux qui caractérisent le « capitalisme d'un sou » de cette région. Néanmoins, le processus n'est pas encore achevé. Tax lui-même reconnaît que dans son

¹ Il y a cinq *ejidos* dans la municipalité, mais cette division n'a pas de signification pour l'organisation sociale.

² *Sol Tax : Penny Capitalism op. cit.*

village la terre n'est pas considérée comme un bien d'investissement (c'est-à-dire du capital), mais seulement comme un bien de consommation. À Chamula, au Mexique, où, comme nous l'avons vu, la propriété est encore collective, sous sa forme ejidale, le concept de propriété privée - mais sans sa manifestation juridique - est en train de s'établir. La terre y est héréditaire et divisible mais ne peut pas être vendue. Elle ne produit pas de rente, mais elle peut être hypothéquée sous une forme rappelant les plantations de cacao du Ghana.

La propriété privée de la terre dans les régions indiennes était un facteur stimulant la pénétration des Ladinos. Attirés d'abord par le café dans la deuxième moitié du siècle dernier, ils se tournèrent bientôt vers d'autres cultures commerciales. En fait, la libération de la terre accéléra l'expansion du système commercial capitaliste national qui était freiné dans ces régions par la propriété collective d'une part et par les grandes *haciendas ou fincas* de l'autre. A Jilotepeque, dans le Guatemala oriental, les Indiens ont perdu progressivement leurs terres, à tel point que maintenant seulement 5 % des Indiens possèdent des terres suffisantes pour satisfaire leurs besoins, et 95 % d'entre eux doivent louer de la terre aux Ladinos. 70 % de la terre appartient aux Ladinos, bien qu'ils ne représentent que 30 % de la population, mais cette terre est labourée principalement par les Indiens, soit en fermage, soit par le travail salarié. Les Ladinos possèdent, en moyenne, 57,3 acres de terre, et les Indiens ne possèdent en moyenne que 13,2 acres. Parmi tous les Indiens qui furent l'objet d'une enquête 16 % possédaient de la terre, tandis que 55 % des Ladinos étaient des propriétaires ¹. A Panajachel, dans le Guatemala occidental, les Ladinos représentent le tiers de toute la population, mais ils possèdent plus de 80 % de la terre. Le Ladino moyen y possède plus de huit fois plus de terres que l'Indien moyen. En plus, il est propriétaire également, le plus souvent, de terres dans d'autres municipios ². Comment est-il possible que les Ladinos aient pu s'approprier une telle quantité de terres ? Charles Wagley nous dit : « Le résultat inévitable de la série de lois préconisant la propriété privée, en accord avec les concepts modernes établis, était que beaucoup d'indigènes qui ne pouvaient pas saisir la signification des nouveaux documents privés, ne les enregistraient pas et celles-ci étaient souvent vendues aux grandes plantations comme étant des terres non réclamées » ³. Ricardo Pozas cite le cas d'un gouverneur de la région de Chiapas qui, à la suite des lois de la Réforme au siècle dernier, « dénonça » l'existence des terres communales d'un municipio indien, et en obtint légalement la propriété ⁴.

Les exemples antérieurs nous montrent que la propriété privée de la terre dans cette région bénéficie aux Ladinos et porte préjudice aux Indiens. Le processus d'appropriation de la terre par l'élément ladino est unilatéral ; il ne fonctionne pas en direction contraire. Au Mexique, cependant, il a pu être arrêté en partie par la Réforme Agraire et l'établissement du système ejidal.

¹ M. Tumin : *Caste in a Peasant Society*, op. cit. ; Gillin John : *San Luis Jilotepeque, Guatemala, 1958*.

² Sol Tax : *Penny Capitalism*, op. cit.

³ Charles Wagley : op. cit.

⁴ Ricardo Pozas : op. cit.

Il existe, au fond, une grande différence entre la propriété de la terre des Ladinos et celle des Indiens, surtout en ce qui concerne l'emploi qu'ils en font, leur attachement, et les attitudes qu'ils ont à son égard.

L'Indien est un homme intégré à sa communauté traditionnelle, qui est liée à la terre. L'Indien travaille la terre, et il cesse d'être Indien - culturellement et psychologiquement - lorsqu'il se sépare d'elle. Le travail de la terre est intimement lié à l'organisation sociale du groupe (lignage ou tribu), à l'organisation et aux croyances religieuses. L'Indien a besoin de la terre parce que, sans elle, il perdrait son identité sociale et ethnique. Peu importe que cette terre soit une propriété communale, un *ejido* ou sa propriété individuelle. En tout cas, elle sera propriété mais non pas marchandise. Elle est un moyen de production, mais non pas un capital. Elle est source de revenus, mais non pas de rente. Pour l'Indien, traditionnellement, la terre n'est pas une valeur. Elle doit être travaillée, et l'Indien ne se réalise lui-même qu'en la travaillant (même lorsque c'est sur la propriété d'un autre, en tant que journalier, fermier ou locataire). Le travail de la terre est surtout familial, mais au besoin on peut employer des travailleurs pour aider temporairement aux labours. Les Indiens n'aiment pas vendre leurs terres, surtout aux Ladinos, ce qui n'empêche pas qu'ils l'aient fait, ou qu'ils se sont vus dans le besoin de le faire, au cours des années. D'autre part, lorsque la terre manque dans le municipio, comme à Chamula, les plus dynamiques ou les plus nécessiteux cherchent des terres ailleurs - soit en les achetant, soit en travaillant des terres communales d'autres municipios. Mais ils ne coupent pas, pour autant, leurs liens sociaux avec leur tribu d'origine.

La propriété privée de la terre n'est qu'un aspect des changements profonds qui affectent les communautés indiennes depuis le siècle dernier et qui se sont accélérés au cours des dernières décennies. Pozas a signalé la contradiction qui s'est produite et qui s'accroît dans l'organisation sociale de Chamula entre le principe nouveau de la propriété privée et le principe traditionnel de l'égalité lignagère et communale ¹. Mais cette contradiction n'est pas si profonde dans d'autres municipalités. Rappelons qu'à Chamula, comme on l'a vu, le concept de la propriété de la terre s'affirme dans le cadre d'une propriété communale constituée légalement qui s'y oppose. À Panajachel, par contre, la terre est l'objet d'un commerce actif entre les Indiens, malgré le fait contradictoire que celui qui vend sa terre perd du prestige, tandis que celui qui l'achète augmente le sien. À Chimaltenango, également, il est mal vu de vendre la terre ; néanmoins « les terres changent de main avec une certaine fréquence » et il y en a qui ont accumulé de nombreuses propriétés ². Il est clair, d'après ce qu'il a été dit, que parmi la population indienne la propriété

¹ « À Chamula l'organisation économique comporte une forme très évoluée de la propriété agraire, basée sur le principe de l'égalité, dans un territoire densément peuplé une technologie peu avancée, l'emploi réduit du travail salarié, et une production orientée vers l'auto-consommation avec moins de 50 % destinée au marché. Cette organisation empêche l'accumulation de richesses et rend propice, par contre, une signification plus grande de la conduite et des relations sociales qui s'identifient avec une organisation clanique, puisque l'égalité est le principe normatif, étroitement lié aux relations de production. Celles-ci sont les circonstances qui maintiennent cette communauté dans un déséquilibre social, dû à la contradiction réellement notable entre la forme de propriété privée et le principe de l'égalité qui en est la norme. » *Ibid.*, p. 63.

² Charles Wagley : op. cit., p. 73, passim.

privée de la terre se trouve encore dans un état de transition. Pour la plupart des Indiens, qui participent encore à une économie communale d'auto-subsistance, la terre, en tant que moyen de production, n'a pas encore acquis les caractéristiques qui lui sont propres dans une économie plus évoluée. En tant que marchandise, la terre est encore trop imbriquée dans les complexes socio-religieux et familiaux des Indiens pour être devenue l'objet de valeur - libéré de toutes attaches non-commerciales - qu'elle est pour la plupart des Ladinos. Finalement, en tant qu'instrument juridique, cher aux libéraux et aux légalistes, la propriété privée de cette terre indienne non seulement n'a pas donné aux Indiens l'égalité et la sécurité qu'elle devait amener, mais au contraire, elle a livré l'indépendance (relative, bien sûr) de ces peuples à l'esprit acquisitif des représentants du nouvel ordre économique, les Ladinos.

Pour ces Ladinos, cette terre en propriété privée signifie une toute autre chose que pour les Indiens. Elle est associée aux cultures commerciales (surtout le café), à l'économie monétaire, au travail salarié et même au semi-servage, et enfin, *last but not least*, au prestige et au pouvoir personnel. Pour les Ladinos la terre a une valeur commerciale tout à fait indépendante de l'organisation sociale du groupe ; l'objectif principal des Ladinos est d'accumuler de la terre, et de la faire produire par le travail des autres. Le Ladino a les aspirations du seigneur féodal, mais peu d'entre eux arrivent à cette position privilégiée de grand *hacendado ou finquero*, position réservée aux descendants des anciens propriétaires fonciers de l'époque coloniale et postcoloniale. Le Ladino dédaigne le travail manuel ; sa propriété lui sert à obtenir une rente, laquelle lui permet de faire de la politique et du commerce. Le Ladino est encore loin de posséder l'esprit capitaliste au sens weberien, mais le développement de l'économie régionale l'oblige à devenir, dans une certaine mesure, entrepreneur. On a déjà vu que la plupart des terres qui appartiennent aux Ladinos actuellement ont été acquises par eux à partir du *boom* du café, au siècle dernier. Ce qui est à remarquer dans l'accumulation des terres par les Ladinos c'est surtout le fait qu'elle sert à obtenir et à contrôler une main-d'œuvre bon marché. Un organisme du Gouvernement Mexicain a décrit le processus de la manière suivante : « Dans les Terres Hautes de Chiapas plusieurs communautés de *tzeltales* et *tzotziles* ont vu leurs terres investies par les *finqueros* voisins. Comme il s'agit d'une région surpeuplée, la terre est en train de s'appauvrir parce qu'elle est cultivée depuis des siècles, et également à cause des pratiques agricoles arriérées qui produisent l'érosion, et à cause du pâturage excessif. Avec l'occupation de leurs meilleures terres, les indigènes se voient dans la nécessité de s'embaucher d'année en année dans les *fincas* de café du Soconusco ou de travailler sur les rives du Grijalva, sous le système du fermage, soumis aux conditions léonines imposées par le propriétaire »¹. Ricardo Pozas, déjà maintes fois cité, parle du cas d'un *finquero* du café qui acheta une propriété dans un municipio indigène et qui permettait aux Indiens d'y planter leur *milpa* sous la condition d'aller travailler régulièrement sur sa plantation caféière, qui se trouvait dans une autre région.

¹ Institute Nacional Indigenista : « La situación agraria de las comunidades indigenas », *Accion Indigenista* (105), mars 1962.

Nous voyons donc, après cette analyse, que la propriété privée de la terre a des fonctions économiques et sociales bien différentes chez les Indiens et chez les Ladinos. C'est une institution sociale liée au développement capitaliste de la région. Comme telle, elle se trouve certainement dans le courant de l'histoire. Mais elle ne bénéficie qu'à certaines catégories sociales, et elle est employée comme instrument par ces catégories - les Ladinos - pour exploiter les Indiens. La propriété privée de la terre, introduite par des régimes libéraux qui voulaient le plus grand bien pour le plus grand nombre, n'a servi - ironie de l'histoire - qu'à enlever des terres aux Indiens, qu'à les obliger à chercher le travail salarié. La propriété privée de la terre est, ainsi, un élément de la différenciation des classes sociales dans la région, qui renforce les autres éléments que nous avons déjà mentionnés.

Bien entendu, des différences importantes existent également au sein du groupe des propriétaires. Non seulement voit-on, si on prend les différences ethniques, que les Ladinos ont plus de terre que les Indiens, mais encore au sein de chacune de ces ethnies l'extension des propriétés varie. Il n'est pas nécessaire de donner des chiffres détaillés - qui n'existent, d'ailleurs, que pour quelques communautés - sur la distribution de la terre. Pourtant est-il possible de faire la division en grands, moyens et petits propriétaires ? Les minifundiaires abondent, et les grands propriétaires terriens, qui sont peu nombreux, possèdent la plupart de la terre privée. Comme on pourrait le supposer, les grands propriétaires sont toujours des Ladinos, et les Indiens se concentrent aux échelons les plus bas de la propriété. Pourtant, il y a aussi des Ladinos qui possèdent de très petits lopins de terre et il y a des propriétaires indiens qui, comme à Chimaltenango, possèdent 50 fois plus de terres que d'autres. La plupart des Indiens propriétaires ne possèdent pas suffisamment de terres pour assurer leurs besoins minima, et il y en a qui vendent leurs propriétés et s'embauchent comme journaliers pour gagner un peu plus.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XV

Les relations commerciales

[Retour à la table des matières](#)

Le monde économique indien n'est pas un monde clos. Les communautés indigènes ne sont des communautés isolées qu'apparemment. Elles sont intégrées, bien au contraire, dans des systèmes régionaux et, par ce biais, dans l'économie nationale. Les marchés et les relations commerciales représentent le lien principal entre la communauté indienne et le monde des Ladinós, c'est-à-dire, la société nationale. Il est vrai que la plus grande partie de la production agricole de la plupart des unités économiques indiennes est consommée sur place. Il est vrai aussi que le produit économique des populations indiennes (même au Guatemala où elles représentent pourtant plus de la moitié de la population), ne figure dans le produit économique national global qu'avec une proportion réduite. Pourtant, l'importance des relations avec l'extérieur n'est pas déterminée par la quantité du produit exporté, ou par la valeur des produits achetés au-dehors. Elle est plutôt déterminée par la qualité des relations commerciales. C'est par le truchement de ces relations que les Indiens sont

devenus des « minorités »¹, et qu'ils se trouvent aujourd'hui dans l'état de dépendance qu'on connaît.

Les marchés et le commerce ne sont pas neufs parmi les Indiens. Les populations pré-hispaniques menaient un commerce mouvementé. Pendant la période coloniale, le marché indigène - le tianguis - fut soumis aux intérêts des gouvernants espagnols, et le commerce était rigoureusement contrôlé. Les activités commerciales actuelles des Indiens conservent encore des éléments de ces époques antérieures². Dans quelques régions du Guatemala ces activités sont menées si rigoureusement par une partie importante de la population active qui s'y adonne presque entièrement, qu'un chercheur a même pu parler d'une « société mercantile primitive »³. Tax qualifie ce système de « capitaliste » parce qu'il s'agit d'une « économie organisée autour des familles élémentaires (*single households*) qui sont des unités de production et de consommation, avec un marché fortement développé qui tend à être parfaitement compétitif »⁴. Les données qu'apportent d'autres chercheurs sur la région mettent quelque peu en doute cette caractérisation de Tax ; le marché indigène contient des éléments monopolistiques très marqués⁵. En tout cas, Tax reconnaît que ce « capitalisme » n'est qu'un « Penny Capitalism », c'est-à-dire que le montant des échanges qui interviennent dans cette économie est extrêmement réduit. Nous allons voir dans les pages qui suivent comment est structuré le système « mercantile » de cette région.

I. La constellation des marchés régionaux.

[Retour à la table des matières](#)

Le premier à étudier la structure régionale des marchés indiens au Mexique fut Bronislaw Malinowski⁶ aidé par un ethnologue mexicain, Julio de la Fuente, en 1940. La région qu'ils ont étudiée se trouve au nord de la région qui nous occupe, dans l'état d'Oaxaca, mais la même organisation économique commerciale se trouve dans la plupart des autres régions indiennes du pays ainsi que du Guatemala.

¹ Dans le sens que donnent à ce mot Charles Wagley et Marvin Harris dans leur ouvrage *Minorities in the New World*, N.Y., 1958.

² Cf. A. Marroquin : « Introduccion al mercado indigena mexicano », *Ciencias Politicas y Sociales* (México), 1957 (8).

³ Robert Redfield : « Primitive Merchants of Guatemala », *The Quarterly Journal of Inter-American Relation* (4), 1939.

⁴ Sol Tax : *Penny Capitalism*, *op. cit.*, p. 13.

⁵ Marroquin : *op. cit.*

⁶ B. Malinowski et J. de la Fuente : *La economia de un sistema de mercados en México*, México, 1957.

Au centre d'une région déterminée il se trouve toujours une ville plus ou moins grande, habitée principalement par une population ladina, et liée par des moyens de communication modernes aux centres nationaux. Cette ville est le centre politique, administratif, économique et religieux de la région. Au Guatemala c'est la capitale d'un département (comme Chichicastenango), au Mexique, c'est l'ex-capitale de l'état de Chiapas (San Cristobal las Casas). La ville est l'intermédiaire entre la région indigène et l'économie nationale. Toute la production exportable de la région passe par là ; toutes les importations des articles de consommation dont le destin est le foyer de l'agriculteur indien, doit passer par là également. La ville est surtout commerciale, religieuse et politique. Elle est peuplée par des intermédiaires, caractérisée par le petit commerce. Ses fêtes religieuses dominent le calendrier sacré, et elle est toujours le siège d'un évêché au moins. Les tribunaux et les bureaux des fonctionnaires fédéraux, ainsi que les fonctions politiques les plus importantes, s'y trouvent également. Un certain nombre de communautés agricoles sont subsidiaires et tributaires de ce « centre recteur » régional. Dans la ville se retrouvent les Indiens de plusieurs municipios, et les relations sont étroites entre la ville et ses communautés satellites. Entre la ville et les communautés il s'établit un réseau de relations commerciales étroites et complexes. Un marché hebdomadaire d'importance régionale fonctionne dans la ville, en plus du commerce régulier dans les boutiques et dans le marché quotidien. À ce marché hebdomadaire affluent des milliers d'Indiens de la région pour vendre leurs produits agricoles et artisanaux. Ils achètent, à leur tour, des produits industriels dans les établissements commerciaux de la ville. Le fonctionnement du marché indien a été décrit en détail par plusieurs chercheurs ¹, et il n'est pas nécessaire d'y revenir. D'autres marchés fonctionnent également, à tour de rôle, les autres jours de la semaine, dans des centres régionaux de moindre importance. Beaucoup de « marchands primitifs », comme les appelait Redfield ², voyagent d'un marché à un autre avec leurs marchandises, faisant ainsi le tour de la région dans la semaine. Le système a été considéré comme un « système solaire », une « constellation » de marchés.

Seulement un petit nombre d'Indiens sont des marchands à temps complet, mais la plupart des producteurs indiens commercialisent leur propre production. Des familles entières passent une partie de leur temps sur les chemins ; hommes, femmes et enfants chargés de bois, de charbon, de maïs, de poteries, de laine, etc., se dirigeant vers le marché de la ville ou revenant au village avec des produits achetés.

Le commerce de la ville régionale est organisé de telle façon que l'Indien y laisse toujours ses maigres revenus. Il vend bon marché et doit acheter cher. Le commerçant ladino fait un double profit, en lui achetant ses produits et en lui vendant les marchandises avec lesquelles la famille indienne assure sa subsistance et satisfait les besoins liés à la vie politique et religieuse (voir plus loin). Bien que la fonction du marché soit surtout économique, il a des implications sociales importantes : une grande partie de la consommation courante des Indiens, les jours de marché, prend la forme de l'alcoolisme. Celui-ci est

¹ Cf. Malinowski et de la Fuente, *op. cit.* ; S. Tax : *Penny Capitalism* ; Marroquin, *op. cit.*, et *La Ciudad Mercado*, México, 1957. Voir aussi : G. Beltran Aguirro : *El proceso de aculturacion*, México, 1957, et Aguirre Beltran et R. Pozas : *op. cit.*

² « Primitive Merchants of Guatemala », *loc. cit.*

associé surtout aux cérémonies religieuses, mais s'étend sur toute la vie sociale de l'Indien. La consommation de l'alcool en grande quantité - parfois jusqu'à la perte de connaissance - est courante les jours de marché. Même les femmes et les enfants en sont fréquemment victimes. Les rues de la ville sont pleines de petits magasins où l'on vend de l'alcool de la plus basse qualité, et où les Indiens s'arrêtent lorsqu'ils retournent du marché. Très fréquents sont les cas où la famille indienne revient à sa communauté, le lendemain de sa visite à la ville, les mains vides et ayant passé la nuit couchée sur le trottoir ou au bord d'un chemin en attendant que passent les effets de l'alcool. Les profondes raisons psychologiques et sociales de ce phénomène collectif qui accompagne la vie des Indiens de cette région sont mal connues, mais ses effets économiques sont importants, puisqu'il contribue au maintien du bas niveau de vie de ces populations, et à leur dégénérescence physique et psychique. La production et distribution de l'alcool est un monopole (au moins dans la partie mexicaine de la région, sur laquelle nous disposons de renseignements). L'Indien, qui a besoin de l'alcool pour des raisons d'ordre culturel, n'est pas autorisé par la loi à le fabriquer lui-même. Il devient donc dépendant de la ville marchande, aussi dans ce domaine.

La ville qui a été étudiée par S. Tax au Guatemala a une vie commerciale active. Tax affirme que, dans le marché, qui y a lieu régulièrement, règne une compétition parfaite. Ce n'est pas toujours le cas dans les autres marchés. Il paraît, par contre, exister une tendance générale vers une structure monopsonique, dans laquelle le producteur-vendeur indien ne peut nullement influencer le niveau des prix. Le commerce des denrées vivrières (qui est la base de la production indienne) est contrôlé par un nombre restreint d'accapareurs ladinos de la ville. Tout ce qui n'est pas acheté aux Indiens sur place par les consommateurs de la ville, coule inévitablement dans les mains de ces accapareurs. L'après-midi du jour de marché les prix des produits indiens tendent à tomber, et puisque l'Indien ne dispose pas de magasins ni ne peut rester, pour des raisons diverses, dans la ville, il doit vendre comme il peut.

Dans les marchés indiens il n'y a pas de prix fixes. Au contraire, le marchandage y est une institution. Les discussions au sujet des prix sont prolongées et parfois violentes. Ce *regateo* (marchandage) est un moyen qu'emploient les Ladinos pour abaisser le niveau des prix, qui fonctionne toujours au détriment du vendeur indien. Une autre institution par laquelle une forte pression est exercée sur le vendeur indien, au moins dans une des villes-marchés au Mexique, San Cristobal las Casas, c'est la présence des *atajadoras* (littéralement « coupeuses du chemin »). Ces femmes marchandes se placent très tôt le matin à l'entrée de la ville sur les chemins empruntés par les Indiens pour se diriger vers le marché. De manière agressive et parfois violente elles arrachent à l'Indien sa marchandise et l'obligent à la leur vendre avant qu'il ne puisse l'offrir sur le marché citadin.

Ces formes variées d'exploitation dont le marchand indien est la victime sont dues au pouvoir économique et politique des Ladinos de la ville. Ce pouvoir est renforcé par une supériorité culturelle qui s'exprime dans la connaissance des mécanismes de formation des prix, des lois du pays, etc. et surtout de la langue espagnole, parlée dans les villes et que les Indiens ne parlent pas, ce qui est justement un des obstacles à leur développement. Il va sans dire que dans ces conditions le recours aux tribunaux, aux agents de la

force publique et à la majorité des petits fonctionnaires régionaux du gouvernement n'est pas rentable. C'est pourquoi l'action indigéniste officielle au Mexique vise, parmi d'autres objectifs, la création de coopératives de distribution pour les Indiens et l'établissement de postes de procureurs spéciaux pour la défense des intérêts des Indiens.

II. D'autres relations commerciales.

[Retour à la table des matières](#)

Non seulement dans la ville, mais également dans les communautés « satellites », le commerce est généralement dans les mains des Ladinos. La plupart des Ladinos sont des commerçants et tous les magasins - à l'exception de quelques-uns ici et là - sont la propriété des Ladinos. Les Indiens sont tout au plus des colporteurs, comme ces marchands dont parlait Redfield. Les Ladinos sont également les propriétaires des véhicules, lorsqu'il y en a dans la région. Aux activités commerciales ordinaires des Ladinos s'ajoutent les fonctions de prêteurs, fonctions importantes dans une société qui n'a que peu de surplus économique et dont la vie politique et religieuse exige, comme nous le verrons plus loin, de fortes dépenses. Pour payer leurs dettes les Indiens engagent souvent leurs plantations (mais presque jamais leurs propriétés), et s'engagent eux-mêmes pour travailler dans les grandes plantations de café.

Les relations principales qui s'établissent entre l'Indien et le Ladino sont des relations commerciales. L'Indien y participe toujours en tant que producteur et consommateur, et le Ladino y est toujours le commerçant, l'intermédiaire, le créancier. La plupart des Indiens ont des relations économiques et sociales avec les Ladinos, non pas au niveau du travail salarié, mais au niveau de l'activité commerciale, soit dans le village, soit dans la ville. Ce sont ces relations-là qui lient le monde indien à la région plus large dont il est une partie, et à la société nationale, ainsi qu'à l'économie mondiale.

Outre les relations de marché que nous avons décrites ci-dessus et qui sont tout à fait des relations « secondaires », dans la terminologie de Cooley, ou « séculaires », pour employer le terme de Redfield, les relations commerciales entre Indiens et Ladinos sont fréquemment accompagnées par des relations sociales d'un autre genre. Pozas écrit que ces relations commerciales sont parfois familiales. Il veut dire par là que la famille entière du producteur indien se déplace les jours de marché et retrouve dans la ville une famille commerçante ladina qui l'accueille et avec laquelle elle entretient des relations plus ou moins régulières pendant une longue période. C'est chez cette famille urbaine que l'Indien place ses produits et c'est chez elle également qu'il achète ce dont il a besoin. Dans la maison urbaine de son interlocuteur ladino, l'Indien peut passer la nuit avec les siens. C'est là qu'il envoie parfois sa fille comme domestique, et elle a la chance d'y apprendre l'espagnol. Très souvent des relations de compérage s'établissent entre les deux familles. Cette

institution du compéage semble être, à première vue, un moyen d'égaliser la situation de l'Indien face au Ladino, dans une relation familiale et religieuse avec un haut degré de contenu émotif, qui implique des droits et des obligations mutuels¹. Tumin, en parlant du Guatemala, dit que le compéage entre Indiens et Ladinos sert à unir deux éléments culturels, à introduire dans leurs relations un élément d'égalité². Mais d'autres observateurs signalent que cette institution ne sert qu'à accentuer la situation de dépendance et d'infériorité de l'Indien à l'égard des Ladinos³. En fait, le compéage n'est qu'un aspect d'une relation qu'on pourrait appeler de « clientèle », entre Indiens et Ladinos. Bien qu'il apporte aussi quelques avantages à l'Indien, qui est, d'ailleurs, celui qui en prend l'initiative, le compéage sert au Ladino à obtenir de la main-d'œuvre, à établir un cercle de dépendants qui augmentent son prestige et son pouvoir dans la région.

« Les interrelations économiques concrètes entre la communauté indienne et le centre urbain s'effectuent par le truchement des familles indiennes et ladinas. Il se forme une structure sociale de petits groupes d'Indiens autour d'un Ladino, ou d'un ensemble de familles indiennes qui prennent une famille ladina comme leur axe de cohésion, afin de satisfaire des besoins économiques, de communication, de logement, sur la base de l'aide réciproque.

C'est la forme courante d'organisation d'un grand nombre de petits commerces établis à Ciudad las Casas, dont les propriétaires gagnent leur vie sur la base de ces relations. C'est-à-dire, chaque famille de commerçants ou de petits producteurs de produits artisanaux a un nombre plus ou moins petit, plus ou moins grand, de clients indiens dont ils résolvent

les problèmes de logement dans la ville, auxquels ils vendent à crédit et qu'ils conseillent dans la solution de leurs problèmes domestiques. Les Indiens, à leur tour, achètent les articles vendus par le commerçant ou producteur ladino et lui vendent également leurs produits agricoles. Cette interdépendance des individus des familles indiennes et ladinas représente la base réelle des relations du centre urbain ladino avec les communautés rurales indiennes »⁴.

Guiteras Holmes écrit que le contact entre les Indiens de la communauté qu'elle a étudiée et les Ladinos est limité généralement aux relations commerciales⁵.

¹ Pour une discussion plus générale de l'institution du compéage, voir : S. Mintz et E.R. Wolf : « An Analysis of Ritual Co-Parenthood (Compadrazgo) », *Southwestern Journal of Anthropology*, 6 (4), 1950 ; et aussi Maria Eugenia V. de Stavenhagen : « El Compadrazgo en una comunidad zapoteca », *Ciencias Políticas y Sociales*, V (17), julio-septiembre 1959.

² M. Tumin : op. cit.

³ B.N. Colby et P.L. van den Berghe : loc. cit.

⁴ R. Pozas : Chamula, op. cit., pp. 110-111.

⁵ Op. cit., p. 20.

III. Conclusions.

[Retour à la table des matières](#)

L'ensemble de toutes ces relations commerciales nous permet de pousser plus loin et de saisir à un niveau plus élevé notre analyse des relations entre les classes dans cette région. Il est clair que les communautés indiennes ne sont pas des économies fermées. Elles sont, au contraire, intégrées dans des structures régionales par le moyen desquelles elles participent à l'économie nationale et au système capitaliste mondial. Elles en sont certainement le chaînon le plus faible, et d'autre part, ces relations commerciales ne représentent qu'une partie du complexe économique de ces communautés. Mais c'est justement cet aspect de l'ensemble de l'activité économique des communautés indiennes qui situe la population indienne dans une situation spécifique et particulière par rapport à la population ladina : dans une situation de classe. Évidemment, les relations commerciales entre Indiens et Ladinis ne sont pas des relations entre égaux. L'Indien comme petit producteur, comme petit vendeur, comme petit acheteur, enfin, comme petit consommateur, ne peut, individuellement, influencer la formation des prix, ni les tendances du marché. Le Ladino, par contre, occupe une situation privilégiée dans la région. Peu nombreux, les Ladinis sont dans leur grande majorité des commerçants, des intermédiaires. La ville, peuplée par des Ladinis, est monopoliste : elle concentre la production régionale, elle distribue la production artisanale ou industrielle. Ceci est une fonction générale de toutes les villes régionales dans le monde. Mais le déséquilibre économique entre la ville et la communauté est accentué dans cette région par le bas niveau de la production agricole, le coût élevé des articles importés d'autres régions du pays, et par les autres moyens de pouvoir politique, religieux et social que la ville exerce sur la campagne qui l'entoure.

On ne pourrait voir dans cette situation qu'une relation écologique, qu'un conflit « ville-campagne ». On pourrait voir aussi une situation de contact entre deux cultures, deux ethnies, ne disposant pas l'une et l'autre des mêmes ressources économiques ; ce qui expliquerait, ou même justifierait, la prééminence d'une des ethnies sur l'autre. Mais on aurait tort. La position privilégiée de la Ville tire son origine de l'époque coloniale. Elle a été fondée par le conquérant pour remplir les fonctions qu'elle remplit encore aujourd'hui : celle d'intégrer l'Indien dans l'économie apportée et développée par ce conquérant et ses descendants. La ville régionale était un instrument de conquête, elle est encore aujourd'hui un instrument de domination ¹. Il ne s'agit pas seulement de relations de contact entre deux peuples, comme cela était le cas dans les comptoirs coloniaux sur les côtes de l'Afrique. La nature de la conquête

¹ À San Cristobal las Casas il y a un quartier qui s'appelle « barrio de los mexicanos », et qui était habité, au seizième siècle, par les soldats aztèques qui accompagnaient les espagnols dans leur conquête de la région.

espagnole était toute autre dès le début. À présent l'Indien et le Ladino participent à un même système économique, à une seule société globale. C'est pourquoi en ce qui concerne l'activité commerciale, les relations inter-ethniques prennent les caractéristiques des relations de classes. L'aspect écologique de l'interaction entre ville et campagne, ou entre « centre recteur » et communautés, recouvre, en fait, des relations sociales précises entre certaines catégories d'hommes qui se situent de manière différencielle par rapport aux moyens de production ¹.

¹ Voir, au sujet des différences structurelles villes-campagnes, la controverse entre B. Colby et P.L. van den Berghe d'une part, et V. Goldkind, de l'autre. B. Colby & P.L. van den Berghe : op. cit., Victor Goldkind : « Ethnic Relations in Southeastern Mexico : A Methodological Note », *American Anthropologist*, 65 (2), 1963, et la réponse de Colby et van den Berghe : « Reply to Goldkind's Critique of « Ethnic Relations in Southeastern Mexico », *American Anthropologist*, 66 (2), 64.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XVI

La stratification sociale

[Retour à la table des matières](#)

Dans les termes avec lesquels nous avons défini la stratification sociale dans le Chapitre II, il est possible que plusieurs systèmes de stratification coexistent, ceci dépendant de la perspective dans laquelle on se place. Dans la région maya on peut découvrir trois systèmes de stratification, trois univers sociaux par rapport auxquels on peut étudier la stratification. Ces trois univers, ce sont l'ethnie des Indiens, l'ethnie des Ladinos, et la société globale dont participent et les Indiens et les Ladinos. Nous pouvons donc parler de deux genres ou types de stratification dans la région : la stratification intra-ethnique et la stratification inter-ethnique.

I. La stratification intra-ethnique

[Retour à la table des matières](#)

Les Indiens et les Ladinos appartiennent à des communautés culturelles différentes. Chacune d'elles a un ensemble de valeurs culturelles que l'on peut appeler un système de valeurs. La stratification sociale fait partie d'un tel système de valeurs. Dans la mesure où les systèmes de valeurs de ces deux communautés sont différents, leurs systèmes de stratification le seront aussi. En effet, il est facile de distinguer la stratification chez les uns et les autres.

a) La hiérarchie sociale chez les Indiens.

[Retour à la table des matières](#)

La communauté indienne n'est pas stratifiée. Tous ses membres, dans la mesure où ils sont des membres effectifs, participent dans le même système de valeurs de manière égale et sont des égaux les uns par rapport aux autres. Participer de manière effective dans la communauté indienne, signifie que l'Indien remplit ses obligations dans la structure politique et religieuse de la communauté. Seuls peuvent être considérés comme de « vrais Indiens » ceux qui sont intégrés dans la structure corporative de la communauté.

La communauté corporative contrôle ses membres à travers les ressources et la redistribution régulière des richesses. Ceci est effectué par le cycle des fêtes religieuses et par le gouvernement local : le gouvernement communautaire est dans les mains des autorités indiennes appelées *principales*, qui sont les chefs de famille et de lignage ayant obtenu un prestige particulier dû aux services rendus à la communauté et parfois à des pouvoirs surnaturels qui leur sont attribués par les autres membres de la communauté¹. Le conseil des *principales* est un groupement d'aînés, de vieux qui jouissent d'une prééminence individuelle ; ce n'est pas une strate sociale. Cette forme de gouvernement est liée à l'ancienne organisation de parenté qui se trouve en voie de disparition. Le rôle des *principales* dans les affaires de la communauté est aujourd'hui secondaire. Le pouvoir exécutif dans la communauté indienne se trouve dans un autre système politique plus organisé celui-ci, qui est lié à la structure religieuse de la communauté.

Cette organisation politico-religieuse a été qualifiée de *centripète*, pour la différencier de l'organisation *centrifuge*, dans laquelle les domaines politiques et religieux sont bien distincts, et qui serait caractéristique plutôt des communautés *ladinas*². Ce type d'organisation centripète prend la forme d'une hiérarchie double mais liée, dans laquelle l'individu, au cours de sa vie, occupe une série de positions hiérarchisées, alternativement dans la structure civile et politique et dans la structure religieuse. La communauté est suffisamment petite, et le nombre de positions possibles est suffisamment grand pour que tous les hommes adultes de la communauté aient une bonne chance d'occuper au moins une, mais généralement plusieurs fonctions publiques, dont la durée est d'un an, au cours de leur vie. Cependant, tous les hommes adultes ne montent pas tous les échelons de la hiérarchie³. Les positions supérieures de la hiérarchie politique correspondent à l'*Ayuntamiento Regional*, le conseil municipal traditionnel, dont les membres désignent celui qui sera le président pendant un an, ainsi que leurs propres successeurs.

¹ Gonzale Aguirre Beltran : *Formas de Gobierno Indigena*, México, 1953.

² Fernando Camara Barbachano : « Religious and Political Organization », in Sol Tax : *Heritage of Conquest*, Glencoe, 1952.

³ Franck Cancian : « Economics and Prestige in a Maya Community », Stanford, 1965, a décrit ce système dans un village du Chiapas.

L'individu nommé par ses pairs a l'obligation d'occuper la fonction publique, sous peine d'ostracisme social. Les fonctions publiques entraînent une série d'obligations et de dépenses monétaires très lourdes, qui font que l'Indien essaye toujours de fuir ses responsabilités. L'occupation d'une position dans la hiérarchie politico-religieuse signifie, d'abord, que celui qui l'occupe doit abandonner ses activités agricoles pendant un an, les laissant aux soins des membres de sa famille ou de salariés. En tout cas, cela représente une perte de revenu. Puis, l'exercice de la fonction publique entraîne des dépenses pour les fêtes et les cérémonies - surtout pour l'alcool - dont est chargé le fonctionnaire, et particulièrement le président. Fréquemment les fonctionnaires s'endettent pendant plusieurs années à cause de leur passage par la hiérarchie. La fonction publique bien remplie est source de prestige dans la communauté, mais non pas d'autres bénéfices. Le pouvoir personnel est strictement limité par la collectivité ; l'autorité est exercée en bénéfice de la communauté toute entière et non pas d'un quelconque groupe restreint et particulier.

Il a été dit que les dépenses associées aux fêtes et cérémonies représentent une économie de prestige, que la distribution de la richesse, à la manière du *bilaba* africain et du *potlatch* canadien, est source de prestige ¹. Ricardo Pozas propose une interprétation contraire, qui nous semble plus correcte. Ce sont les services rendus à la communauté qui donnent du prestige, et pour bien les rendre il est nécessaire de disposer d'une certaine richesse. Il n'y a pas, à proprement parler, une économie de prestige, puisque les prééminences économiques ne se traduisent pas en prestige automatiquement. Bien au contraire, l'individu pauvre, en remplissant sa fonction publique, peut arriver à obtenir un statut prestigieux dans la communauté, s'il trouve les moyens - même en s'endettant - de financer les fêtes et les cérémonies dont il est chargé ². Il semble, plutôt, que la prééminence économique ne soit pas favorisée par la collectivité. Les moyens dont l'Indien dispose pour accumuler du capital sont restreints, comme on a vu dans le chapitre antérieur. Les possibilités d'utiliser de manière productive un capital sont également limitées. Mais c'est essentiellement la communauté corporative qui limite elle-même les possibilités de ses membres. Il nous a été possible de vérifier nous-même, lors d'une recherche sur le terrain dans cette région, que les individus qui obtiennent un revenu supérieur au moyen deviennent les victimes de la sorcellerie. Pendant longtemps les Indiens qui étaient employés par un organisme du gouvernement mexicain qui avait pour objet le développement des communautés, recevaient leurs salaires clandestinement car ils avaient peur des réactions (généralement la sorcellerie) défavorables dans leur communauté. À Chamula, les membres de l'*Ayuntamiento* choisissent parfois sciemment, pour occuper la présidence, des individus dont la richesse relative est connue. Ce choix est déterminé, naturellement, par le fait que ceux qui disposent de certaines richesses peuvent remplir plus facilement leurs obligations civiques. Mais l'effet social de cette action est la redistribution de la richesse et le maintien du « principe de l'égalité » dans l'organisation du groupe ³.

¹ Gonzalo Aguirre Beltran : op. cit.

² Ricardo Pozas : op. cit.

³ *Ibid.* Pozas attribue le principe de l'égalité aux survivances de l'organisation clanique.

Dans les conditions décrites il n'est pas possible que surgisse dans la communauté corporative traditionnelle une strate ou une classe sociale supérieure aux autres. Les prééminences économiques individuelles ne se traduisent pas en prestige ; le prestige acquis par les services rendus à la communauté est individuel et ne comporte pas d'autres bénéfiques. L'organisation politique de la communauté est un moyen de redistribuer la richesse et de canaliser l'énergie des hommes pour le service de la collectivité. « L'impossibilité d'obtenir des moyens de subsistance en quantité abondante pour la communauté, ne permet pas qu'une partie de la communauté soit habituellement exemptée des travaux productifs, pour s'adonner au travail de gouverneur, ce qui donnerait lieu à une classe supérieure bien définie. Les gouvernants de la communauté se renouvellent tous les ans, et ceci est encore une manifestation du principe de l'égalité qui régit la vie de la communauté, et un pas vers la démocratisation des formes de gouvernement de la communauté »¹.

Ajoutons deux mots sur la « redistribution de la richesse » que nous avons mentionnée antérieurement. Cette redistribution est tout à fait fictive. Il ne s'agit en réalité que de l'élimination des possibles prééminences économiques d'individus qui ont pu accumuler, par une voie ou par une autre, plus de biens que leurs concitoyens. Mais cette richesse n'est pas absorbée par la communauté. Elle est consommée sous la forme de l'alcool, de vêtements cérémoniels, de feux d'artifice, et de centaines d'autres articles employés dans ce qu'un observateur appelle « le gaspillage institutionnalisé »². Toutes ces dépenses nécessitées par l'économie cérémonielle associée au fonctionnement de l'organisation politique et religieuse se transforment en revenus pour ceux qui fournissent tous ces articles pour la communauté. Or, ces pourvoyeurs ce sont les Ladinós de la ville, parmi lesquels il y a de nombreux artisans spécialisés dans la manufacture de toutes sortes de produits consommés par les Indiens. Aguirre Beltrán déclare que ce commerce est même « la source réelle de vie d'une ville qui compte 18 000 habitants »³. Nous pouvons donc conclure que la structure qui empêche l'apparition d'une classe sociale au sein de la communauté indienne, et qui y maintient l'égalité, favorise également la dépendance de la communauté indienne toute entière à l'égard de la ville, c'est-à-dire, la différenciation de classes entre Ladinós et Indiens que nous avons analysée dans le chapitre antérieur. Nous n'essaierons pas d'analyser ici les origines de cette situation. Mais on peut certainement la trouver dans l'ancienne organisation clanique des Indiens d'une part, et dans la politique coloniale des Espagnols à l'égard des Indiens, de l'autre.

Le conseil des *principales* et l'*Ayuntamiento Regional* sont les formes traditionnelles de gouvernement indien. À cette structure est venue s'en greffer une autre, ces dernières années, qui se superpose progressivement à l'ancienne. Il s'agit du gouvernement municipal constitutionnel des républiques du Mexique et du Guatemala. Cette forme de gouvernement municipal ignore l'identité culturelle et la structure corporative de la communauté indienne. C'est le seul gouvernement « légal », sous lequel Indiens et Ladinós occupent des positions identiques. C'est la seule voie administrative valable qui lie la communauté aux unités politiques plus grandes ; c'est par cet *Ayuntamiento*

¹ *Ibid.*, p. 136.

² Gonzalo Aguirre Beltrán : op. cit., p. 103.

³ *Ibid.*

Constitucional que la communauté entre en contact permanent avec les partis politiques, avec les assemblées locales, les chambres et l'exécutif national. C'est la forme choisie par les gouvernements nationaux pour étendre leur contrôle politique et administratif sur les populations indigènes.

Étant donné la complexité du gouvernement d'une nation moderne, et étant donné également les caractéristiques propres des communautés indiennes déjà signalées, il n'est pas surprenant que le gouvernement officiel de la municipalité se trouve dans les mains des Ladinos. Il est probable que le gouvernement proprement indien perde progressivement ses fonctions vivantes et ne devienne qu'un vestige sans vie du passé et que le gouvernement officiel s'imposera à la communauté indienne. La personnalité la plus importante de cette nouvelle structure est le secrétaire municipal, dont l'alphabétisme et les connaissances spécialisées sont indispensables au fonctionnement de l'administration municipale. Il ne s'agit pas d'un poste électif et dans sa nomination interviennent des intérêts étrangers à la communauté indienne. Le secrétaire, vu le niveau de ses compétences, est toujours un Ladino. Il est en principe subordonné au président municipal, qui est généralement un Indien. Mais le président municipal n'est pas reconnu par les Indiens, sauf dans le cas où il est également le président du *Ayuntamiento Regional*. En fait, pour les affaires administratives « officielles », c'est le secrétaire qui compte plus que le président. Pour que le secrétaire soit effectivement un serviteur de sa communauté, le gouvernement mexicain a commencé à entraîner, depuis quelques années, des jeunes Indiens pour occuper ce poste. Dans la mesure où les Indiens participent de plus en plus à la « politique » et aux organismes gouvernementaux officiels, on pourra dire que le nouveau *Ayuntamiento Constitucional* deviendra un moyen de différenciation sociale au sein de la communauté indienne, créant, peut-être, une strate supérieure de « scribes » et de fonctionnaires.

b) Les strates sociales chez les Ladinos.

[Retour à la table des matières](#)

La société des Ladinos, comme toute société « occidentale », est stratifiée. Dans cette stratification interviennent des facteurs tels que la propriété foncière, le revenu, l'occupation, l'éducation et le nom de famille. La ville ladina est hautement différenciée selon ces divers critères, ayant même son aristocratie locale, descendante des grandes familles coloniales. Les indices du statut sont corrélés à un degré significatif. L'antiquité du lignage, la grande propriété foncière, le gros commerce et la participation à la politique locale vont ensemble. Le degré d'éducation, par contre (surtout s'il s'agit du niveau universitaire), est plutôt caractéristique des « nouveaux riches », des professionnels (médecins, avocats, ingénieurs) qui sont venus récemment dans la région et qui se lient, fréquemment, aux familles anciennes par mariage.

La détermination du nombre de strates dans la société ladina est évidemment arbitraire. On peut facilement déceler trois « classes », selon la richesse, le degré de pouvoir, et d'autres caractéristiques. À Jilotopeque, au Guatemala, Melvin Tumin a déterminé le statut des Ladinos d'après les indices suivants :

a) le logement, dont il faut distinguer trois niveaux d'après le matériel de construction dans les murs, les plafonds et les planchers ; d'après la taille, l'achèvement, etc. ;

b) les vêtements, classés également en trois catégories ;

c) la terre, distinguant les propriétés de ceux qui ont plus de 100 *cuerdas* (une *cuerta* est égale à ca. 0,05 ha), ceux qui ont d'une à 100 *cuerdas*, et ceux qui n'ont pas de terre du tout ;

d) la famille, dont l'auteur distingue également trois rangs, d'après un classement par prestige, selon l'opinion de ses informateurs.

En combinant les résultats obtenus, dans un échantillon, Tumin reconnaît trois « classes » : la « classe » haute, groupant 45,5 % des Ladinos, la « classe » moyenne, avec 40,9 % et la « classe » inférieure avec 13,6 %. Une telle échelle de statuts peut être appliquée également, bien entendu, aux Indiens ; et c'est ce que Tumin a fait d'ailleurs, avec des résultats différents de ceux qu'il a obtenus chez les Ladinos. Chez les Indiens, il n'y avait pas de « classe supérieure », et les deux tiers des informateurs se trouvaient dans la « classe inférieure ». Tout de même, un certain nombre de Ladinos et d'Indiens occupaient, selon l'échelle de Tumin, un statut socio-économique identique ¹.

Cependant, pour notre analyse de la stratification, ces exercices de rangement de statuts n'ont pas de valeur. Tumin confirme, dans son étude, que la communauté indienne n'est pas stratifiée socialement. Un exercice statistique comme celui de Tumin n'a donc d'utilité que pour établir des « niveaux de vie », qui peuvent ne pas avoir (et qui n'ont pas, en effet, dans l'ethnie indienne), des implications sociales. En ce qui concerne l'ethnie ladina, Tumin reconnaît la faiblesse de son procédé lorsqu'il montre qu'à Jilotopeque l'ethnie ladina n'est divisée, en fait, qu'en deux strates reconnues par tout le monde : l'élite, appelée la *sociedad*, qui est composée de 20 familles (moins de 2 % de la population ladina, et le *populacho*. Au niveau le plus bas de l'ethnie ladina il devient difficile de distinguer clairement entre un Indien et un Ladino ; ceci est un problème auquel nous reviendrons plus loin. Tax parle aussi, à Panajachel, de deux classes de Ladinos : les « bourgeois urbains supérieurs » et les « ruraux inférieurs » ².

Les Ladinos valorisent hautement la richesse et la propriété, qui deviennent une de leurs raisons d'être. Ces valeurs sont à la base de toute l'activité économique des Ladinos dont nous avons déjà parlé. La société ladina est mobile, des opportunités d'ascension sociale existent pour tout le monde. Également, au Mexique, la réforme agraire a été la raison d'une mobilité

¹ Melvin Tumin : op. cit.

² S. Tax : op. cit.

descendante pour de nombreux propriétaires ladinos. Contrairement à l'Indien, le Ladino conçoit sa propre société comme un système de stratification. Il y a des activités - surtout les occupations manuelles - qui sont d'ordre inférieur et qui sont à éviter ; il y en a d'autres - surtout le commerce - auxquelles on aspire. Enfin, la qualité de propriétaire foncier est enviable par-dessus tout. La « bonne famille » joue un rôle important dans ces sociétés de province, et être lié par le sang, le mariage ou le compérage aux familles importantes est évidemment une manière d'obtenir un statut social élevé. Contrairement aux Indiens, la culture des Ladinos est hautement compétitive et autoritaire ¹.

II. La stratification inter-ethnique.

a) Les critères de la stratification.

[Retour à la table des matières](#)

La stratification, au sens que nous avons donné à ce terme au cours de ce travail, signifie la distribution inégale entre les individus d'un certain nombre de caractéristiques ou variables individuelles. La combinaison de plusieurs de ces caractéristiques et la valeur que les membres de la société leur attribuent font que l'on peut parler d'une échelle ou *continuum* dans lequel les personnes occupent des positions supérieures ou inférieures par rapport aux autres. Si un ensemble de personnes qui ont en commun un ensemble de ces caractéristiques et qui se différencient, ainsi, d'autres groupements, est reconnu comme tel dans la société, alors on peut parler d'une strate, ou d'une couche sociale. Lorsque les caractéristiques du statut dans une stratification sont des quantités mesurables, et si la société considérée est homogène du point de vue culturel et racial, on parle d'un système de « classes sociales ». Mais lorsque d'autres facteurs interviennent, et lorsque les indices du statut sont associés à des facteurs qualitatifs tels que la « race » ou la culture, alors quelques spécialistes parlent d'un système de castes.

Dans la région maya, les ethnies ladina et indienne sont disposées le long d'une stratification d'après les variables bien connues de revenu, propriété, éducation formelle, niveau de vie, etc. Or, étant donné que les Ladinos occupent les positions supérieures de l'échelle et que les Indiens occupent les positions inférieures, il est possible de parler de ces deux ethnies comme de deux couches dans un système de stratification. Ces deux ethnies peuvent être considérées comme des couches sociales car leurs systèmes de valeurs font que les caractéristiques ethniques (culturelles et parfois même biologiques) sont considérées par les uns comme les autres plus importantes dans le système de la stratification que d'autres critères. En effet, le-, Ladinos n'occupent pas seulement des positions supérieures dans une échelle objective de caracté-

¹ B. Colby et P. Van den Berghe : op. cit.

ristiques socio-économiques, ils se considèrent aussi en tant que Ladinos, comme supérieurs aux Indiens. Ils méprisent l'Indien en tant qu'Indien. Les Indiens, d'autre part, sont conscients de leur infériorité sociale et économique. Ils savent que les traits qui les identifient comme Indiens sont les mêmes qui témoignent de leur infériorité par rapport aux Ladinos.

La stratification trouve son expression en termes culturels et biologiques. Les Ladinos emploient des stéréotypes pour affirmer leur « blancheur » par rapport aux Indiens plus « foncés ». Mais, comme le signale Tumin ¹, il s'agit plutôt de types idéaux, car la population ladina est en fait une population métisse. Cela n'empêche pas que l'une des valeurs des strates supérieures chez les Ladinos soit « le sang espagnol ». D'autres observateurs ont indiqué que l'échelle socio-économique et le continuum biologique à San Cristobal las Casas coïncident de manière générale ². Néanmoins, les critères raciaux ne jouent pas un rôle déterminant, justement parce qu'il n'est pas possible de classer une personne dans une des ethnies en se basant exclusivement sur l'aspect physique. Ce sont plutôt les facteurs culturels qui jouent un rôle déterminant. La langue et l'habit servent, en première place, à différencier les Indiens et les Ladinos. La langue maternelle des Ladinos est généralement l'espagnol, tandis que celle des Indiens est une des variantes du tronc maya (tzeltal, tzotzil, quiché, etc.). Il n'est pas difficile de différencier les monolingues. Ceux qui ne parlent que l'espagnol sont certainement des Ladinos, et ceux qui ne parlent que le maya sont des Indiens. Mais le classement devient plus difficile chez les bilingues, puisque de nombreux Ladinos ainsi que des Indiens parlent les deux langues couramment. D'autres facteurs sont aussi considérés, à part la langue. Dans cette région les Indiens ont conservé leurs vêtements distinctifs, généralement confectionnés à la maison, tandis que les Ladinos emploient des vêtements « occidentaux » d'origine industrielle.

Cela signifie-t-il que ceux qui changent leur habit indien et apprennent l'espagnol se transforment en Ladinos ? Pas tout à fait. L'essentiel de la qualité d'Indien se trouve dans l'intégration de celui-ci à sa communauté (la communauté corporative) et sa participation dans la structure sociale traditionnelle (les groupements de parenté, la hiérarchie civico-religieuse). C'est l'Indien « culturel », et non pas l'Indien « biologique » qui est l'élément constituant de la couche inférieure. L'Indien est conscient de cette situation. L'apprentissage de l'espagnol est une aspiration commune. La langue espagnole n'est pas seulement un canal de mobilité verticale mais également un instrument de défense de l'Indien dans ses relations quotidiennes avec les Ladinos. C'est ainsi que les gouvernements nationaux l'ont reconnu en faisant des programmes d'espagnolisation l'un des piliers de leur activité indigéniste. L'adoption des vêtements ladinos est également un moyen recherché par les Indiens pour éliminer, dans leurs relations avec les Ladinos, le stigmate de leur condition inférieure.

La délimitation des deux ethnies dépend donc de facteurs nettement culturels. Ces facteurs, par leur importance historique dans la région, s'imposent à toutes les autres caractéristiques de la stratification. Elles effacent les autres variables de la stratification par leur côté visible, par l'importance qu'elles ont

¹ Op. cit., pp. 59-71.

² Colby et van den Berghe, op. cit.

dans la vie de chacune des ethnies. En dichotomisant les relations sociales, la stratification ethnique pousse à l'arrière-plan l'échelle ou le *continuum* socio-économique fondé sur les indices quantitatifs. À tel point que de nombreux Indiens et Ladinos partagent un même niveau socio-économique (niveau de vie), sans que pour cela la stratification ethnique disparaisse. Il est significatif, à cet égard, que Robert Redfield ait remarqué dans un village guatémaltèque que « ... lorsqu'on gravit l'échelle sociale on trouvera que les Ladinos tendent de plus en plus à mépriser les Indiens, en même temps qu'ils tendent de plus en plus à identifier les Ladinos de la classe inférieure avec les Indiens »¹. Et les Ladinos de la « classe inférieure », eux, se considèrent supérieurs aux Indiens.

Ces valeurs culturelles se reflètent dans les relations entre les deux ethnies et dans leurs attitudes respectives. Les Ladinos se comportent toujours ou bien de manière autoritaire, ou bien de manière paternaliste à l'égard des Indiens. Les Indiens sont tutoyés et les Ladinos attendent d'eux les signes de déférence et soumission. Le travail manuel est considéré un attribut de l'Indien, et aucun Ladino ne prendrait en main, par exemple, un balai, en présence d'un Indien. Bien qu'étant des citoyens sur un pied d'égalité avec les Ladinos, les Indiens, en fait, souffrent de toutes sortes de discriminations de la part des Ladinos, surtout dans les villes, où ils sont exposés aux actes arbitraires et vexatoires des petits fonctionnaires locaux et des citadins en général.

À l'exception des activités économiques que nous avons déjà analysées plus haut, les contacts sociaux effectifs entre Ladinos et Indiens sont plutôt limités. Il n'y a pas d'interaction sociale réelle entre les deux ethnies. Les activités religieuses et politiques traditionnelles s'effectuent séparément ; bien que cela soit en train de se modifier, particulièrement avec l'activité des partis politiques et l'extension effective du pouvoir politique national. La commensalité ainsi que la participation commune dans les fêtes, les activités sportives et d'autres distractions n'existent presque pas. Les relations sexuelles entre Indiens et Ladinos, peu nombreuses, s'établissent généralement entre un homme ladino et une femme indienne. Il y a aussi des prostituées indiennes. Ces relations témoignent de l'infériorité de l'Indien. Les mariages entre les deux ethnies, peu nombreux également, ont la même distribution.

La seule relation sociale non-économique qui lie formellement les Indiens et les Ladinos, c'est le *compadrazgo* - le compérage - auquel nous nous sommes déjà référés. À première vue elle paraît une relation d'égalité, mais en fait elle ne l'est pas. En Amérique Latine le parrainage accompagne toutes les étapes importantes du cycle de vie. Une personne compte normalement plusieurs parrains et marraines et de nombreux compères et commères. Le parrainage est non seulement un acte religieux mais surtout une relation sociale. La relation entre les compères est socialement même plus importante que la relation parrain-filleul. Dans les régions indiennes il est commun que le compérage s'établisse entre les Indiens et les Ladinos. C'est la seule occasion qu'ont les Indiens de s'adresser aux Ladinos dans les mêmes termes dans lesquels on s'adresse à eux, sans avoir à employer le terme respectueux de « don ». Mais en fait ce compérage est unilatéral et inégalitaire dans son

¹ Robert Redfield : « The Relations between Indians and Ladinos in Agua Escondida, Guatemala », in *América*, vol. XVI, no 4, octobre 1956.

contenu. Ce sont les enfants indiens qui obtiennent un parrain ladino, et non vice versa. Pour les Indiens, évidemment, il est avantageux d'avoir des parrains et des compères parmi la couche des Ladinos, non seulement pour le prestige que cela peut apporter, mais pour l'aide éventuelle qu'ils peuvent dispenser. Pour le Ladino également il est avantageux d'avoir parmi les Indiens, un nombre de personnes qui en dépende spirituellement. Le compérage entre les Ladinos et les Indiens n'égalise pas la situation respective des participants des deux ethnies. Il renforce, par contre, institutionnellement, l'inégalité et la dépendance objective de l'Indien face au Ladino. Sous sa forme actuelle, le compérage est donc un aspect de la stratification ethnique.

b) La mobilité sociale.

[Retour à la table des matières](#)

Le passage d'une couche à une autre est possible. En principe le mouvement peut être dans les deux directions, mais dans la pratique il ne se réalise que de la couche indienne à la couche ladina.

Il s'agit donc d'une mobilité ascendante. Les caractéristiques de cette mobilité et ses attitudes correspondantes sont un peu compliquées. Tumin a fait une enquête d'opinion parmi ses informateurs, et a trouvé qu'il y a relativement plus d'Indiens que de Ladinos qui croient possible le passage de la couche indienne à la couche ladina. Les Indiens tendent à croire que l'accumulation de richesses rend possible ce passage, tandis que les Ladinos signalent plutôt la modification des caractéristiques nettement culturelles (l'habit, la langue, les coutumes) comme étant nécessaires pour la mobilité des Indiens. Étant donné la situation de supériorité des Ladinos, il est de l'intérêt de ceux-ci de limiter la mobilité des Indiens. Ces derniers, par contre, ont intérêt à effectuer le mouvement ascendant. Contrairement aux résultats obtenus par Tumin dans son enquête, Redfield a trouvé que les deux ethnies n'entrent pas, comme telles, en compétition l'une contre l'autre. Il écrit : « Malgré l'attitude de mépris que les Ladinos ont à l'égard des Indiens, il n'y a pas de préjugé racial contre les Indiens et les Ladinos ne sont pas non plus disposés à maintenir l'Indien dans une position d'infériorité sociale »¹.

L'ascension sociale des Indiens représente un mouvement acculturatif. Mais il ne suffit pas d'apprendre la langue espagnole et d'adopter le vêtement occidental. L'Indien doit également se séparer socialement de la communauté. Ce qui signifie la plupart du temps qu'il doit la quitter. Pour arriver à la qualité de Ladino, l'Indien mobile a besoin de couper les liens qui le lient à la structure sociale de la communauté corporative dont il est le membre. C'est sa qualité « sociale » d'Indien, et non seulement les caractéristiques culturelles dites indiennes qu'il doit modifier. Il est très difficile, sinon impossible, qu'au sein de sa propre communauté un Indien puisse se transformer en Ladino.

¹ *Loc. cit., p. 268.*

Cela pourrait arriver seulement si l'Indien se trouvait dans une position qui lui permettrait d'accumuler une richesse ou un pouvoir exceptionnels, avec lesquels il pourrait alors contrebalancer sa qualité d'homme « marginal ». Mais cette situation est tout à fait hypothétique. Nous avons déjà vu que la communauté ne permet pas l'apparition d'un pouvoir ou d'une richesse individuelle, au sein de la structure traditionnelle. Dans la communauté, les pressions qui s'exercent pour empêcher les membres de la quitter, sont fortes. Parmi les jeunes le désir de mobilité est grand, et pour y arriver il est généralement nécessaire pour eux de s'établir dans d'autres communautés ou dans la ville, où on ne les connaît pas. Parfois les hommes les plus acculturés, qui parlent bien l'espagnol, portent l'habit occidental lorsqu'ils vont en ville, mais prennent leurs vêtements habituels à leur retour au village. Néanmoins, cette situation est en train de changer. Au Mexique, les « promoteurs » de l'action indigéniste, choisis parmi les jeunes du village et entraînés par le gouvernement, sont en train de devenir des Ladinos. Et en plus, en tant que maîtres d'écoles, infirmiers, techniciens agricoles à la solde de l'État, ces jeunes Indiens obtiennent bientôt, s'ils peuvent surmonter l'opposition des éléments traditionnels, des *principales* et autres dans leur communauté, un statut bien supérieur aux Ladinos locaux. Cela démontre que la mobilité est accélérée lorsque la structure traditionnelle de la communauté entre en désagrégation.

Dans le cadre du système de stratification traditionnelle que nous avons décrit, la mobilité ascendante des Indiens représente aussi bien une acculturation qu'un mouvement ascendant sur l'échelle socio-économique. Ce ne sont pas les Indiens les plus pauvres ni les agriculteurs de subsistance qui deviennent des Ladinos. Devenir un Ladino, signifie également devenir un commerçant ou vendre régulièrement sa production sur le marché, et, en général, accéder à un niveau de vie plus élevé. Ce qui ne signifie pas que tous ceux qui deviennent des commerçants ou qui vendent leur production sur le marché ou qui réussissent à obtenir un niveau de vie plus élevé se transforment en Ladinos. Cela ne signifie pas non plus que les Ladinos qui tombent dans l'échelle socio-économique se transforment en Indiens. En fait, peu importe la distance dans laquelle un Ladino peut tomber dans l'échelle sociale, il restera toujours un Ladino. Mais l'Indien, en montant cette même échelle peut devenir Ladino. Il ne peut devenir Ladino, en effet, sans monter dans l'échelle sociale. Mais hypothétiquement les Indiens peuvent monter l'échelle socio-économique sans devenir des Ladinos, dans le cas d'une montée générale de la communauté dans la sphère économique, tout en gardant leurs caractéristiques culturelles indiennes. Cette situation peut se produire comme suite des efforts de « développement de la communauté » de la part des organismes gouvernementaux.

Suivant la perspective principale dans laquelle on se place, la stratification inter-ethnique peut être considérée comme une échelle, comme un *continuum*, ou comme une dichotomie. Dans la vie sociale ces deux perspectives s'entrecroisent. Pour l'Indien qui effectue un mouvement ascendant dans le système de stratification, la mobilité inter-ethnique représente à la fois une évolution par degrés, un progrès quantitatif (il augmente ses revenus, il aménage son habitation, il s'achète une paire de chaussures, il apprend à lire et à écrire en espagnol, etc.), et une métamorphose radicale, un « saut » qualitatif (il abandonne sa communauté, il devient salarié dans la ville, il se marie avec une

Ladina, il nie ses origines). À quel point dans l'évolution culturelle de l'individu la métamorphose se produit-elle ? Cela varie selon les circonstances. Il est évident que si le point de départ de l'Indien mobile se trouve à un niveau supérieur dans l'échelle socio-économique, la transformation ethnique peut avoir lieu assez facilement. D'autre part, l'individu qui part d'en bas peut accélérer le processus s'il rompt tout d'un coup avec sa communauté et part, par exemple, dans une autre région. Dans ce cas, évidemment il se situe en dehors du système de stratification tout entier, et sa mobilité sociale ne peut pas être rigoureusement considérée comme une mobilité verticale dans une stratification donnée. Cependant, le taux et la rapidité de la mobilité varient aussi en fonction d'autres données : la rigidité de la structure traditionnelle de la communauté, la rigidité de la barrière ethnique maintenue par les Ladinos, la conjoncture économique de la région et, *last but not least*, l'action indigéniste effective dans les gouvernements nationaux.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Chapitre XVII

La dynamique des relations interethniques : classes, colonialisme et acculturation

[Retour à la table des matières](#)

Nous réunirons, maintenant, les différents éléments de cette analyse, et nous essaierons de faire une caractérisation générale du système des relations entre Indiens et Ladinos. Le point de départ historique de l'analyse sera la Conquête Espagnole, quoique nous ne méconnaissons pas l'importance des processus sociaux pré-hispaniques dans la caractérisation ultérieure de la zone maya. La Conquête Espagnole fut une entreprise militaire qui s'est intégrée au processus d'expansion politique et économique de l'Europe post-féodale et mercantiliste. Dans la Conquête sont intervenus, principalement, à côté des aspects simplement politiques, des facteurs commerciaux (la quête de l'or et des épices). En tant qu'entreprise militaire, la Conquête a fait violemment face à deux sociétés, à deux cultures. La plus faible - l'indigène - a succombé. Les Indiens reçurent des conquérants le traitement réservé depuis toujours aux vaincus : le vol, le dépouillement, l'esclavage, et même l'extermination. Mais la Conquête du Nouveau Monde ne fut pas une conquête comme les précédentes. Des transformations profondes avaient lieu en Espagne à la suite de la « Reconquista ». Ce continent allait jouer un rôle essentiel dans le développe-

ment économique de l'Europe et des fonctions spécifiques furent attribuées aux Indiens dans ce développement. La destruction et l'esclavage durent prendre fin pour différentes raisons d'ordre politique. La conquête militaire se transforma en un système colonial. Tout comme d'autres systèmes coloniaux que le monde connut depuis lors, celui-ci fut administré pendant trois siècles ayant principalement en vue les intérêts de classes sociales déterminées qui détenaient le pouvoir dans la Métropole. La politique indigéniste de la Couronne a toujours reflété ces intérêts mouvants fréquemment en conflit.

Quoique au début les chefs indigènes et l'aristocratie indienne furent conservés à leur place, parce que cela convenait à l'administration coloniale, les communautés indiennes étaient devenues à la fin du XVI^e siècle socialement et économiquement homogènes, étant donné que leurs différences sociales internes ne présentaient plus d'intérêt pour le colonisateur. La ségrégation résidentielle des Indiens (au moyen de *reducciones* et d'autres mécanismes) et les *encomiendas* furent les premières méthodes employées par les conquérants pour obtenir des tributs et des services. Une partie de la richesse de la société indigène fut ainsi transférée à la société conquérante. Les communautés indigènes se transformèrent en réserves de main-d'œuvre de l'économie coloniale. Les *repartimientos* et les travaux forcés dans les *haciendas*, les mines et les *obrajes* (ateliers) constituaient la base du système économique. La société coloniale fut le résultat de l'expansion mercantiliste -c'est-à-dire, de l'aube de la révolution bourgeoise qui se développait en Europe - mais sa structure était encore très féodale, notamment de par le caractère des relations humaines. Quelques spécialistes affirment même que le féodalisme s'est renforcé en Amérique malgré sa décadence en Espagne et que l'Amérique a féodalisé de nouveau l'Espagne¹. Pour maintenir la réserve de main-d'œuvre constituée par la population indigène - dont l'utilisation s'avérait un des objectifs clés de la politique économique coloniale - celle-ci fut encadrée par un ensemble de lois, de normes, de restrictions et de prohibitions qui se sont accumulées pendant trois siècles de colonisation. Ce qui donna comme résultat des communautés corporatives du type *folk*. Au profit du colonisateur s'établit : le régime de terres, le gouvernement local, la technologie, la production économique, le commerce, le type de résidence, les normes matrimoniales, l'éducation, l'habillement et même la langue et l'usage idiomatique des communautés indigènes. Pendant qu'en Espagne la noblesse, les propriétaires fonciers, la bourgeoisie commerciale et la petite bourgeoisie luttèrent pour leurs propres intérêts, tantôt en conflit, tantôt mutuellement associés, en Nouvelle Espagne, une rigide hiérarchie sociale fondée sur la centralisation du pouvoir politique et économique et sur la Législation des Indes, maintenait les indigènes dans une condition d'infériorité par rapport à toutes les autres catégories sociales.

Le système colonial fonctionnait en fait à deux niveaux. Les restrictions et les prohibitions économiques que l'Espagne imposait à ses colonies (et qui devaient provoquer les mouvements d'indépendance) se répétaient et de manière plus grave dans les relations entre la société coloniale et les communautés indigènes. Les mêmes monopoles commerciaux, les mêmes restrictions à la production, les mêmes contrôles politiques que l'Espagne imposait à la

¹ Angel Palerm : « Notas sobre la clase media en México », *Ciencias sociales* (Washington), 14-15 et 16-17, 1952.

Colonie, celle-ci les imposait aux communautés indigènes. Ce que l'Espagne signifiait pour la Colonie, celle-ci le signifiait pour les communautés indigènes : une métropole coloniale. Le mercantilisme pénétra les villages les plus éloignés de la Nouvelle Espagne. Les catégories sociales de la Nouvelle Espagne qui ont pris part aux processus de production et de circulation économique qui soutenaient l'empire espagnol, participaient de la structure de classes du système colonial. Dans la même mesure, la population indigène participait de la structure de classes de la colonie. Les *relations coloniales* et les *relations de classes* constituaient la base des relations ethniques. En termes de *relations coloniales*, la société indigène comme un tout faisait face à la société coloniale. Les principales caractéristiques de la situation coloniale furent : la discrimination ethnique, la dépendance politique, l'infériorité sociale, la ségrégation résidentielle, la soumission économique et l'incapacité juridique. De même, la *structure de classes* se définissait en termes de relations de travail et de propriété. Dans ces relations n'entraient ni des facteurs ethniques ni politiques ni sociaux, ni résidentiels. Seulement la coercition juridique appuyée sur la force militaire, ainsi que d'autres pressions économiques et extra-économiques sont intervenues dans l'établissement des relations de travail où se faisaient face non plus deux sociétés mais des segments spécifiques de ces sociétés. Pendant toute cette période, les relations coloniales et les relations de classes s'entrecroisent. Les premières obéissaient principalement à des intérêts mercantilistes et les secondes à des intérêts capitalistes. Les deux types de relations s'opposaient entre elles : le développement des relations de classes entraînait en conflit avec le maintien des relations coloniales. Les communautés indigènes perdaient constamment des contingents qui s'intégraient à la société nationale en formation. Malgré la législation tutélaire, le métissage biologique et culturel était un processus constant qui produisait de nouveaux problèmes dans la société coloniale. Les Indiens qui pour différentes raisons étaient absorbés par la société globale, ne participaient pas, de ce fait, des relations coloniales et s'intégraient à une structure de classes pure et simple. Il s'ensuivait aussi qu'ils cessaient d'être Indiens.

Ces deux types de relations socio-économiques où était comprise l'ethnie indigène, recevaient une sanction morale due à la rigide stratification sociale où l'Indien (défini biologiquement, culturellement et juridiquement) occupait toujours le rang le plus bas (à l'exception de l'esclave). Dans ces conditions, est apparue la communauté corporative et se sont formées les caractéristiques culturelles « indo-coloniales » (ce que nous appelons aujourd'hui culture indigène). Les relations ethniques de l'époque ont pris, ainsi, principalement un triple aspect : deux types de relations de dépendance et un type de relation d'ordre¹. La dynamique de ces systèmes de relations était variable. Les relations que nous avons nommées coloniales entre les communautés indigènes et la société globale, avaient tendance à renforcer les premières et à fomenter leur identité ethnique. La réaction du groupe subordonné à une relation de domination-subordination de type colonial est généralement la lutte vers sa libération (et cela à tous les niveaux). Nous rappelons que tous les colonialismes produisent le nationalisme et les luttes d'indépendance. L'époque coloniale n'était pas non plus dépourvue de rébellions indigènes. D'autre part, les

¹ Pour les concepts de relation de dépendance et de relation d'ordre et leur application à l'étude des structures de classes, voir S. Ossowsky : *Class Structura in the Social Consciousness*, London, 1963.

relations de classes conduisaient à la désintégration de la communauté indigène et son intégration pure et simple dans la société globale. Les deux types de relations s'unissaient pour opprimer les Indiens. Mais les tendances opposées qu'elles provoquaient expliquent pourquoi quelques-unes de ces communautés indigènes se maintenaient pendant que d'autres se transformaient en noyaux de *peones ou mozos colonos* ou *baldios*, dans les *haciendas* qui remplaçaient les *encomiendas* du XVIe et du XVIIe siècle. En général, néanmoins, les relations que nous appelons *coloniales* s'imposaient aux *relations de classes*. Dans un sens plus large, les *relations coloniales* n'étaient qu'un aspect des *relations de classes* que le système mermantiliste a créé à l'échelle mondiale. En particulier, les *relations de classes* entre Indiens et Espagnols (y compris les criollos) se présentaient généralement sous la forme déjà décrite de *relations coloniales*. Cela est dû, essentiellement, aux caractéristiques de l'économie coloniale.

Enfin, la rigide stratification sociale (qui de par sa rigidité est appelée fréquemment un système de *castes*) reflétait plutôt le caractère *colonial* que le caractère de *classe* de la soumission de l'Indien. Elle a influencé, à son tour, le développement des relations de classes.

L'indépendance politique de la Nouvelle Espagne n'a pas transformé l'essence des relations entre les Indiens et la société globale. Malgré l'égalité juridique de tous les citoyens (y compris les Indiens) plusieurs facteurs se sont liés pour maintenir le caractère *colonial* de ces relations. Premièrement, les luttes internes qui se sont étendues sur plusieurs décades ; deuxièmement, la dépression économique de la première moitié du XIXe siècle. Ces deux ordres de facteurs ont contribué à la marginalisation des communautés indigènes qui se sont ainsi fermées au monde extérieur en se corporisant davantage encore. Une autre raison doit également être envisagée. Au début de l'ère coloniale, des lois tutélaires furent établies, parce que l'on croyait que les indigènes étaient des êtres inférieurs. Mais après trois siècles de colonialisme, ces lois servirent à maintenir et à fixer cette infériorité. Conséquemment, lorsque l'égalité politique fut déclarée, l'indigène fut conservé dans une condition effective d'infériorité par rapport au reste de la population dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Les premiers changements réels ont eu lieu à la deuxième moitié du XIXe siècle : premièrement avec les lois de la *Reforma* et ensuite avec l'introduction de nouvelles cultures commerciales (principalement le café) dans la zone indigène. Les deux phénomènes ont, de ce fait, une étroite liaison. L'égalité juridique et la transformation des terres communales en propriétés privées (*desamortizacion*) eurent des conséquences immédiates : l'Indien pouvait maintenant disposer de sa personne librement sur le marché du travail et la terre qu'il occupait pouvait devenir une propriété privée. En réalité, ces effets n'ont pas eu lieu de manière générale et abstraite, mais dans les situations concrètes dont on a déjà fait mention : l'extension des cultures commerciales, la pénétration des Ladinos dans les communautés habitées par l'ethnie indigène, l'appropriation de la terre par ceux-ci, la formation des grandes propriétés foncières et le travail salarié des Indiens dans ces *fincas* et ces *haciendas*. Les *fincas* se transformèrent en centres de travail pour une masse considérable d'Indiens embauchés légalement ou illégalement dans leurs communautés. En même temps, les premiers produits de l'économie industrielle pénétrèrent dans les villages les plus éloignés sous forme de

marchandises apportées par des commerçants ladinos qui se distribuaient à travers la zone indigène. Ainsi, de nouvelles relations économiques entre les indigènes et le reste de la population furent établies.

L'expansion de l'économie capitaliste dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, accompagnée de l'idéologie du libéralisme économique, transforma de nouveau l'essence des relations ethniques entre Indiens et Ladinos. Nous considérons cette étape comme une seconde forme de colonialisme que nous pouvons nommer *colonialisme interne*. Les Indiens des communautés traditionnelles se trouvaient de nouveau dans le rôle d'un peuple colonisé : ils perdirent leurs terres, ils étaient obligés de travailler pour les étrangers, ils furent intégrés contre leur volonté à une nouvelle économie monétaire, ils furent soumis à de nouvelles formes de domination politique. Cette fois, la société coloniale était la propre société nationale qui élargissait progressivement son contrôle sur son propre territoire¹. Cette fois, ce n'étaient plus seulement des Indiens isolés qui, abandonnant leurs communautés, s'intégraient à la société globale nationale ; mais les communautés indigènes elles-mêmes qui, en groupe, s'incorporaient peu à peu aux systèmes économiques régionaux en expansion. À mesure que la société nationale élargissait son contrôle, à mesure que l'économie capitaliste devenait dominante dans la région, les relations entre colonisateur et colonisé, entre Indien et Ladino se transformaient en relations de classes.

La communauté corporative a été une des caractéristiques de la société coloniale en Amérique Indienne. La structure sociale corporative possède une base écologique et économique. Quand la société coloniale se transforme en société sous-développée, quand la structure économique de la communauté corporative se modifie (perte des terres, travail salarié, commercialisation de la production agricole, etc.) il est peu probable que la qualité corporative des relations sociales internes de la communauté puisse survivre longtemps. Quelques caractéristiques culturelles de l'Indien sont liées, comme nous l'avons vu, à la communauté corporative largement structurée. Si cette structure disparaît progressivement, alors ces caractéristiques culturelles s'affaiblissent.

La stratification ethnique de la région est le résultat de cette évolution historique. Elle reflète la situation coloniale qui s'est maintenue jusqu'à présent. Mais derrière les relations inter-ethniques qui se montrent visiblement dans le système de stratification, il y a une structure de classes sociales. Quand un indigène travaille pour un Ladino, l'essentiel n'est pas la relation inter-ethnique mais plutôt la relation de travail. Pendant les années trente, les Indiens de Chiapas se sont organisés pour la défense de leurs conditions de travail dans les *fincas* de café, non comme Indiens mais comme ouvriers agricoles. Pendant la période 1944-1945, il y a eu aussi des syndicats d'ouvriers agricoles au Guatemala. Ils se sont organisés également pour la lutte pour la terre, par des programmes de réforme agraire et en tant que paysans sans terres. Ces relations prennent parfois des formes culturelles : par exemple, la

¹ Pablo Gonzalez Casanova, tout en faisant une analyse différente et indépendante, montre aussi l'existence du colonialisme interne au Mexique. Cet essai présente un cas particulier qui peut être considéré dans l'orientation générale de Gonzalez Casanova. Voir Pablo Gonzalez Casanova : Sociedad plural, colonialismo interno y desarrollo, *América Latina*, 6 (3), 1963.

lutte pour la terre se réalise au nom de la restitution des terres de la communauté et du clan. A différentes époques il est apparu aussi des mouvements messianiques dirigés contre les Ladinós. Mais au fond il s'agissait toujours de transformations structurelles de la communauté traditionnelle.

La stratification inter-ethnique ne correspond plus complètement aux nouvelles relations de classes qui se sont développées avec l'économie monétaire. Les indigènes « colonisés » ne constituent pas, en tant que tels, une classe sociale. Nous n'affirmons pas qu'Indiens et Ladinós sont simplement deux classes sociales. Ceci simplifierait, sensiblement, une situation historique assez complexe. Au cours du développement économique (ou pour être plus exacts, du développement du sous-développement économique, comme résultat d'une économie coloniale) se forment plusieurs classes sociales nouvelles. Toutefois, elles ne sont pas totalement formées parce que les relations coloniales conditionnent encore à différents niveaux la structure sociale. L'Indien participe de plusieurs types de relations socio-économiques ; il joue simultanément différents rôles dans la structure des occupations. Il peut être un petit producteur agricole sur des terres communales, commerçant ambulancier, travailleur salarié, à différentes époques de l'année ou au cours de toute sa vie. Cette situation durera tant que le permettra la structure économique régionale. Mais cette structure est en train de subir des transformations rapides : l'économie monétaire s'étend, les relations capitalistes de travail et de commerce se généralisent, les communications régionales augmentent et l'industrialisation locale commence. Ces différents types de relations contribuent à séparer l'individu de sa communauté corporative. La structure corporative est ainsi ébranlée. Si elle vient à disparaître, la stratification interethnique perdra alors ses bases objectives.

Cependant, le système de stratification inter-ethnique qui, tout comme les autres systèmes de stratification, se trouve profondément enraciné dans les mœurs des membres de la société, est en soi une force conservatrice de la structure sociale. Reflétant une situation du passé (une dichotomie claire entre Indiens et Ladinós dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, caractéristique de la situation coloniale), cette force conservatrice agit comme un frein au développement de nouvelles relations entre les classes. On ne doit pas oublier que le paysan sans terres ou le travailleur salarié est aussi un Indien. Quoique les relations de production soient un facteur déterminant pour les futures transformations de la région, la conscience ethnique peut, néanmoins, être plus forte que la conscience de classe. De ce fait, même si un Ladino est très exploité ou très pauvre, il se sentira un privilégié vis-à-vis des Indiens, même si ces derniers ont un niveau de vie plus élevé. D'autre part, les Indiens ont une certaine tendance à attribuer tous leurs malheurs aux Ladinós en tant que tels (position qui est parfois partagée par quelques intellectuels indigénistes romantiques). Cette attitude contribue à dissimuler les relations objectives entre les classes. Ce genre de problème est peu étudié dans la région et il représente, à notre avis, un domaine intéressant de recherches.

À mesure que les relations de classes se définissent de façon plus claire, on voit apparaître une nouvelle stratification, fondée sur des indices socio-économiques. Cette stratification existe déjà chez les Ladinós et elle s'étend progressivement au groupe indigène. Les symboles du statut des Ladinós

commencent aussi à être valorisés par les Indiens. Il n'est plus suffisant - ni même très désirable -, que l'Indien adopte des éléments culturels des Ladinós. Les indigènes jeunes, surtout ceux qui, à présent, travaillent pour le gouvernement, sans couper leurs liens avec la communauté, s'achètent des lunettes noires, des porte-plumes, des montres-bracelets, etc. Ils les portent ostensiblement comme des symboles de prestige. La situation changera d'une manière radicale lorsque la stratification réunira Ladinós et Indiens, indépendamment des caractéristiques ethniques qui leur sont propres. Cela voudra dire, du point de vue idéal, que les Indiens maintiendront leur identité culturelle en marge d'un système de stratification. Pour être réelle, cette situation dépendra, sans doute, de circonstances particulières. On a déjà signalé qu'à Quetzaltenango (Guatemala) il se passe une chose de ce genre et que cette même situation se vérifie chez les Maya du Yucatan, les Zapotèques d'Oaxaca et les Tarascos de Michoacan, au Mexique.

Mais cela dépend aussi de la réaction et des attitudes des Ladinós, dont la position n'est pas stable non plus dans la société de classes. Les Ladinós ont toujours accepté (en tout cas d'une génération à l'autre) l'intégration dans leur groupe des Indiens acculturés. Il est difficile de prévoir les réactions de la communauté ladina devant l'alternative hypothétique de l'évolution du système de stratification inter-ethnique : d'un côté, l'assimilation complète des Indiens (ce qui est fort peu probable) et de l'autre, une ascension économique générale de l'ethnie indigène comme telle (ce qui serait un défi à la supériorité ladina). Le développement de la société de classes conduit vers l'une ou l'autre de ces situations hypothétiques. Le résultat final dépendra de la façon dont les conflits de classes seront résolus. L'acculturation indo-ladina est un processus qui agit à plusieurs niveaux. Richard Adams prévoit la « ladinización » du Guatemala, et au Mexique on parle de l'intégration de l'indigène (dans le sens d'assimilation de la culture ladina). Il est, néanmoins, nécessaire d'étudier quels sont les aspects de la culture indigène qui seront modifiés par ce processus et sur ce point il convient de distinguer le structurel du culturel. Les éléments culturels étroitement liés à la structure corporative de la communauté et à la stratification inter-ethnique disparaîtront sans aucun doute, avec la transformation de la situation coloniale en situation de classes. De ce fait, l'Indien laissera peut-être sa condition d'Indien (c'est-à-dire, d'Indien « social » ou « structurel ») pour devenir seulement Indien « culturel ». Sol Tax a signalé qu'au Guatemala, les relations sociales sont « civilisées » quoique la vision du monde soit « primitive »¹.

Mais il peut aussi exister une culture de classes et plusieurs éléments culturels « indiens » accompagneront, sans doute, le développement de la société de classes en tant qu'éléments intégrés à une nouvelle structure. Un auteur a récemment suggéré que la culture indigène de Chiapas n'est qu'une culture rurale qui ressemble aux cultures rurales d'autres parties du monde².

Le système de stratification inter-ethnique ne peut être compris que par rapport à une structure corporative de la communauté indigène et à ses caractéristiques culturelles. Cette structure, à son tour, ne peut être expliquée

¹ Sol Tax : « La vision del mundo y las relaciones sociales en Guatemala », in *Cultura indigena de Guatemala*, Guatemala, 1956.

² Victor Goldkind : *op. cit.*

que par rapport à son passé colonial. La situation coloniale s'est transformée progressivement. L'Indien se trouve ainsi dans des situations différentes et contradictoires : tantôt il est un individu colonisé, tantôt il est membre d'une classe (dans le sens qu'il se trouve dans une *Situation de classe* typique)¹. En d'autres termes, l'Indien ne joue pas seulement différents rôles (comme tout le monde), mais il participe aussi de *systèmes de rôles dichotomisés* qui du point de vue historique et structurel se trouvent en conflit². Le Ladino n'échappe pas non plus aux ambiguïtés : tantôt il est colonisateur, tantôt élément de transmission de la culture « nationale » et membre de la société « nationale ». Il se trouve en même temps dans les situations de classes les plus différentes face aux Indiens et à d'autres Ladinos.

L'analyse a jusqu'à présent étudié la communauté corporative en la prenant comme prototype d'un des pôles des relations inter-ethniques. Cette position présente une erreur évidente car elle néglige, en ce qui concerne le niveau culturel des relations inter-ethniques, les Indiens « culturels » non incorporés dans une communauté corporative, c'est-à-dire, ces catégories acculturées (*ladinizados*) dont parlent les anthropologues. Toutefois, puisque l'analyse n'a pas été faite sur le plan culturel, mais plutôt sur le plan structurel, cette emphase se justifie. D'autre part, on a mis en évidence que dans la structure des relations inter-ethniques, deux unités structurelles interviennent essentiellement : la communauté corporative et la société globale (dans ses différentes manifestations). Il nous faut, maintenant, mettre en relief le problème du point de vue de la société globale.

Les relations inter-ethniques contemporaines résultent, d'une part, de la politique coloniale, mais d'autre part, elles représentent aussi la désintégration de cette politique et constituent une fonction de l'actuelle structure de l'économie et des classes. Comme l'ont démontré différents économistes, les économies sous-développées engendrent dans leur sein des pôles de croissance et des zones sous-développées qui se trouvent structurellement liés entre eux. La région maya de Chiapas et le Guatemala constituent une de ces zones, comme le sont également d'autres régions indigènes du Mexique. Les populations « marginales » qui habitent ces zones, augmentent en chiffres absolus, malgré le développement économique au niveau national³.

Si cette situation se vérifie au Mexique, malgré le rythme accéléré du développement économique des dernières années, elle s'accroît davantage au

¹ Nous n'employons pas ici le terme *situation de classe* dans le sens que lui donne Max Weber (Cf. H.H. Gerth & C.W. Mills : *From Max Weber : Essay in Sociology*, London, 1948, p. 181), mais dans le sens où celui qui se trouve dans une telle situation, participe avec d'autres, d'un type de relations qui a le caractère de relations de classes.

² Voir S.F. Nadel : *The Theory of Social Structures*, London, 1957, en particulier le chapitre IV. Il serait intéressant de réaliser une analyse formelle de rôles de la situation interethnique. Le modèle de Nadel ne semble pas, néanmoins, comprendre une situation comme celle qui a lieu entre Indiens et Ladinos lorsque ceux-ci sont face à face simultanément en tant que colonisateur et colonisé et comme des individus de classes opposées, c'est-à-dire, que le même processus d'interaction entre individus et groupes peut être compris à des niveaux distincts de l'analyse de rôles, et en termes conceptuels différents. Le concept « summation » de Nadel est plus près de cette situation.

³ Cf. Pablo Gonzalez Casanova : *Société plurale et développement : le cas du Mexique*, *Revue Tiers Monde*, 4 (15), 1963.

Guatemala, où ne s'est pas vérifié un tel développement. A l'époque coloniale, les *relations coloniales*, dans les zones indigènes, suivaient les intérêts d'une classe dominante bien définie. Classe qui pliait à ses intérêts également, dans la mesure où le permettaient ses relations avec l'Espagne, la société coloniale comme un tout. Dans la situation de *colonialisme interne* (que l'on pourrait appeler la *situation endocoloniale*) les relations entre les classes, dans la société globale, sont plus complexes. La classe dominante régionale représentée par les Ladinós, n'est pas forcément la classe dominante dans la société nationale. Au Guatemala, depuis la défaite de la bourgeoisie nationaliste en 1954, ces deux secteurs s'identifient : entre les propriétaires fonciers, la bourgeoisie commerciale (surtout celle du café) et le capital étranger il n'y a aucune contradiction ¹.

Au Mexique la situation est différente : le pouvoir national appartient à une bourgeoisie bureaucratique vouée au développement, produit de la Révolution de 1910. Elle a déplacé nationalement les grands propriétaires. Mais dans les régions arriérées comme celle de Chiapas, elle les tolère tout en s'appuyant sur une nouvelle bourgeoisie rurale constituée de commerçants, néo-propriétaires fonciers et fonctionnaires publics. Dans les deux cas, - celui du Mexique et celui du Guatemala - la classe dominante régionale est constituée par des *power seekers* (les « chercheurs du pouvoir »), pour employer l'expression de Wolf ², dont l'origine est métisse et qui sont venus occuper la place laissée par l'ancienne aristocratie terrienne de type féodal. Néanmoins, au Guatemala, la *situation endocoloniale* est plus forte qu'au Mexique, où les contradictions latentes entre la, bourgeoisie au pouvoir et son faible nombre dans *l'hinterland* indigène, contribuent au développement rapide des *relations de classes* au détriment des *relations coloniales*. Ceci a déclenché, parmi d'autres manifestations, le développement de l'indigénisme comme idéologie et comme action. De ce fait, les relations inter-ethniques, au niveau de la société globale, peuvent être considérées comme une fonction de la dichotomie structurelle : développement-sous-développement (dans son aspect social de colonialisme interne) et de la dynamique d'une structure nationale de classes.

Pour des finalités d'analyse, on peut dégager de la situation inter-ethnique quatre éléments : les relations coloniales, les relations de classes, la stratification sociale et le processus d'acculturation. Ces quatre éléments constituent des variables interdépendantes au moyen desquels on peut essayer de construire un modèle hypothétique des relations inter-ethniques.

[Retour à la table des matières](#)

a) *Les relations coloniales*. Ce type de relations est une fonction de la dichotomie structurelle : développement-sous-développement, et doit se maintenir en vigueur tant que durera cette dichotomie. Tant qu'il y a des zones qui jouent le rôle de colonies internes des pays sous-développés, les relations

¹ Cf. Jaime Diaz Rossotto : *El caracter de la revolucion guatemalteca*, México, 1958, et aussi Richard Adams : « Social Change in Guatemala and U.S. Policy », in *Social Change in Latin America Today*, New York, 1960.

² Cf. Erie Wolf : *Sons of the Shaking Earth*, Chicago, 1959.

caractérisant ses habitants auront tendance à prendre la forme de relations coloniales. Cette caractéristique est renforcée par l'existence, comme dans la région maya, de différences culturelles accentuées entre deux segments de la population. Différences qui conduisent à une stratification rigide, définie en termes culturels et biologiques (c'est-à-dire, ce qu'on appelle quelquefois un système de *castes*). Les relations coloniales semblent limiter et empêcher l'acculturation et la « ladinización » culturelle et maintenir la stratification rigide. L'ethnie dominante, les Ladinós, a sans aucun doute l'intérêt de maintenir les relations coloniales, notamment si sa position dominante dépend de l'existence d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché. Ceci arrive, quand les possibilités d'expansion économique sont peu nombreuses, quand la production agricole se maintient à un niveau assez bas et quand la relation travail-capital dans l'agriculture est élevée. De plus, quand l'industrialisation locale ou régionale est faible ou inexistante et que le marché interne de la zone est insuffisamment développé. De ce fait, le maintien des relations coloniales est dû plutôt au niveau du développement de l'économie nationale qu'aux décisions locales ou régionales.

Contrairement aux Ladinós, les Indiens – ethnie dominée - ne tirent aucun profit de la situation coloniale et peuvent avoir recours à différentes formes de réaction à cette situation. La première de ces formes est la rétraction physique et sociale des Indiens dans la communauté corporative. C'est ce qui s'est passé plusieurs fois au long de l'histoire de la région, comme l'a signalé Wolf, et cela représente une tendance latente de l'ethnie indigène, qui devient manifeste lorsque la conjoncture économique et politique le permet. À côté de cette réserve, de cette rétraction, les indigènes réagissent aussi en termes de « nationalisme » face à la situation coloniale. Cette forme de réaction peut avoir comme but de rendre plus fort le gouvernement indigène (*Ayuntamiento Regional*) et peut-être aussi la lutte pour une représentation politique nationale des indigènes. Cette réaction se manifeste encore par les mesures prises pour favoriser l'enseignement en langue indigène et le développement de la culture indigène. Elle se manifeste surtout par un extrême « anti-ladinisme » et par la résistance à la « ladinisation ». Dans ce cas, d'autres facteurs anti-acculturatifs, comme le messianisme, peuvent apparaître et parfois il éclate même des luttes armées et des manifestations violentes. Finalement, il existe une troisième forme de réaction à la situation coloniale : l'assimilation. Il s'agit là d'un processus individuel qui, tel qu'on l'a vu, veut rompre avec la structure corporative de la communauté. Du point de vue culturel, cela représente la « ladinización » et du point de vue structurel cela veut dire que l'individu est intégré à la structure de classes, non plus en sa qualité d'Indien (c'est-à-dire de colonisé) mais surtout en fonction de ses rapports avec les moyens de production. La « ladinización », comme on l'a vu, peut être le résultat d'une mobilité ascensionnelle dans l'échelle des indices socio-économiques. Mais, généralement, ce processus signifie la prolétarianisation de l'Indien.

Des trois formes principales de réaction à la situation coloniale, la première, la rétraction pure et simple, ne semble pas avoir lieu actuellement avec beaucoup de succès. À elle s'attachent surtout quelques vieillards traditionalistes, mais les autres membres de la communauté savent qu'il existe des moyens plus efficaces pour combattre les effets nuisibles des relations coloniales sur les Indiens. La réaction que nous avons nommée « nationalisme » (faute d'un meilleur terme) se présente sous différentes formes. Quelques-unes

sont spontanées et circonstanciées (telles les luttes armées et les mouvements messianiques). D'autres sont dues à des agents externes (l'éducation en langue indigène), et d'autres encore peuvent être la conséquence d'une prise de conscience politique des communautés indigènes (par exemple : l'élection d'une personne qui participe de la structure politique civico-religieuse corporative à un poste au gouvernement municipal constitutionnel). Actuellement, les principales formes de réaction « nationaliste » sont encouragées, au Mexique, par des organismes spécialisés du gouvernement national. Des mesures comme l'alphabétisation en langue indigène et l'adéquade représentation politique des indigènes, montrent que les responsables de l'action indigéniste sont conscients du caractère colonial des relations inter-ethniques, quoique le problème n'ait jamais été formulé en ces termes par les idéologues de l'indigénisme. Paradoxalement, néanmoins, ces mesures sont prises seulement comme un moyen pour atteindre un but qui représente leur négation absolue, soit, l'incorporation de l'Indien à la nationalité mexicaine, c'est-à-dire, la disparition de l'Indien comme tel. Le paradoxe a, néanmoins, une raison pratique : l'intégration nationale ne peut être atteinte que si les contradictions inhérentes aux relations coloniales sont résolues et surmontées. Et ceci ne peut être atteint qu'à travers la suppression d'un des termes de la contradiction ou bien par le changement qualitatif du contenu de la relation. En encourageant des mesures du genre nationaliste, l'action indigéniste s'engage dans le deuxième chemin. Mais si l'on résoud la contradiction inhérente à la relation coloniale entre Indiens et Ladinós, on résoud en même temps une contradiction plus grande, soit celle qui existe entre ces relations coloniales et l'intégration nationale (puisque l'existence des premières représente un obstacle à la deuxième). En d'autres mots, on peut dire que l'intégration nationale peut être atteinte sans supprimer l'Indien en soi, mais en le supprimant comme être colonisé. Ceci a été reconnu quoique timidement et non sans ambiguïté par l'indigénisme au Mexique et dans ce sens il est plus à l'avant-garde que le reste de la société nationale. L'indigénisme, néanmoins, n'échappe pas aux contradictions de la société nationale, quand il affirme, par exemple, que l'alphabétisation en langue indigène, à Chiapas, ne sert qu'à rendre plus facile l'hispanisation et lorsque une série de mesures assimilantes sont prises simultanément (notamment toute l'action des agents d'acculturation ou des promoteurs du changement culturel).

[Retour à la table des matières](#)

b) *Les relations de classes*. On doit préciser que le caractère de classe et le caractère colonial des relations inter-ethniques sont deux aspects étroitement liés d'un même phénomène. On les sépare ici uniquement pour des finalités d'analyse. Les relations de classes se sont développées parallèlement et simultanément aux relations coloniales et tendent de plus en plus à les remplacer. Mais le caractère colonial des relations inter-ethniques imprime aux relations de classes des caractéristiques particulières et qui tendent à freiner leur développement. Les rapports de classes, dans ce contexte, signifient des interactions mutuelles, entre les personnes qui occupent des positions économiques opposées, indépendamment des considérations de caractère ethnique. Ces relations se déploient avec le développement économique de la région. À mesure que la production agricole augmente, que le marché des produits

industriels s'élargit, que l'économie monétaire se développe et que le marché du travail s'étend, les relations coloniales perdent leur importance pour céder la place à la prédominance des relations de classes. Le développement de ces rapports de classes dépend aussi, dans une large part, des facteurs structurels de l'économie nationale et n'est pas le résultat de décisions au niveau régional ou local. En tout cas, ce développement tend à marquer les rapports de classes entre Indiens et Ladinos d'une empreinte capitaliste quoique les aspects féodaux ou semi-féodaux, signalés fréquemment dans quelques études, aient tendance à disparaître.

Conséquemment, des mesures de développement local ou communautaire, telles que le perfectionnement des techniques agricoles, l'établissement de coopératives de production, etc., peuvent changer, mais ne changent pas toujours, les relations coloniales en relations de classes. Cette transformation se réalise uniquement dans le cas où ces développements sont accompagnés du développement parallèle de l'économie régionale comme un tout, et principalement du développement de la métropole ladina. Dans le cas contraire, il est plus probable que les fruits du développement local ou communautaire entrent dans les circuits socio-économiques traditionnels, sans modifier la structure régionale.

On a vu que parfois les Ladinos ont intérêt à maintenir les relations coloniales. Dans d'autres circonstances, ils ont aussi intérêt à renforcer les relations de classes au détriment des relations coloniales. Ceci arrive notamment avec le développement des forces productives, c'est-à-dire, quand des nouvelles opportunités d'investissement se présentent aux Ladinos, quand ils ont besoin d'une main-d'œuvre temporaire qui ne peut être obtenue qu'au moyen de la stimulation monétaire, ou quand il leur faut une main-d'œuvre non agricole (pour certaines industries de transformation ou pour des chantiers de construction dans les villes ou sur les routes) ; finalement, quand il est nécessaire de développer de nouveaux marchés régionaux et de stimuler parmi les indigènes la demande de produits manufacturés. L'intérêt que les Ladinos ont à accroître les relations de classes se montre aussi quand la réforme agraire arrive à détruire effectivement le monopole de la terre et quand la possession de la terre peut obliger l'Indien à revenir à une agriculture de subsistance. Dans ce cas, le développement des rapports de classes se manifeste surtout par la commercialisation des récoltes et la structure du crédit agricole.

D'autre part, en certaines circonstances, les Ladinos peuvent avoir intérêt à freiner le développement des relations de classes, quand leurs intérêts sont, par exemple, touchés par l'établissement des plantations de compagnies étrangères qui modifient le statu quo en attirant une partie de la main-d'œuvre et en payant des meilleurs salaires que ceux qui sont courants dans la région, etc. C'est ce qui s'est passé au Guatemala. Ou encore, par exemple, quand le développement économique de la région contribue à la libération de la main-d'œuvre, augmentant aussi l'émigration de celle-ci, ou encore sa capacité à revendiquer de meilleurs salaires. Dans ce cas particulier, les propriétaires ladinos sont obligés d'accroître les investissements de capital dans l'agriculture, capital dont ils ne disposent généralement pas.

Les indigènes s'intéressent aussi au développement des rapports de classes, étant donné que ceux-ci impliquent l'existence de meilleurs rapports

économiques et des possibilités d'action plus nombreuses. D'autre part, ils peuvent avoir intérêt à freiner le développement de relations de classes parce qu'il peut détruire l'économie de subsistance, parce qu'il contribue à créer l'insécurité économique et psychologique et à gérer la prolétarianisation, c'est-à-dire, la déculturation de l'Indien.

Le développement des rapports de classes comprend de nouvelles formes de sociabilité et d'organisation sociale ; il en résulte de nouvelles catégories sociales, de nouveaux groupements et de nouvelles institutions sociales. Le développement de ces relations a tendance à détruire la rigidité de la stratification sociale et à modifier ses bases (des caractéristiques ethniques aux indices socio-économiques), ainsi qu'à encourager la « ladinización » de l'indigène.

[Retour à la table des matières](#)

c) *La stratification sociale*. Dans la mesure où le système régional de stratification sociale groupe uniquement deux couches, dont les caractéristiques essentielles sont ethniques, ce système tend à maintenir l'apparence d'une situation coloniale. Il peut en même temps se transformer en une stratification nettement socio-économique, avec le développement des rapports de classes. C'est-à-dire, que la stratification qui existe déjà parmi l'ethnie ladina peut s'étendre aux deux ethnies. Le moment arrivera peut-être où un seul système de stratification, fondé exclusivement sur des critères socio-économiques réunira les deux ethnies sans tenir compte de leurs caractéristiques culturelles. L'ancien système de stratification fondé sur des caractéristiques ethniques (que quelques-uns appellent *castes*) ont tendance à entrer en conflit avec le développement des relations de classes et avec la stratification socio-économique basée sur elles. Ainsi, on voit, par exemple, un commerçant ou un propriétaire foncier indigène recevoir un traitement discriminatoire des Ladinos qui se trouvent dans une situation socio-économique inférieure à la sienne. Et les journaliers indigènes peuvent recevoir une paye moins élevée que les Ladinos de même qualification. Dans le groupe ethnique ladino il y a un désir évident de maintenir les bases de la stratification ethnique, notamment parmi les couches inférieures de la population ladina, qui, de ce fait, évitent d'entrer en compétition avec les indigènes mobiles. C'est là le même phénomène que celui des *poor whites* du Sud des États-Unis et celui de cas semblables dans d'autres parties du monde.

Comme on l'a vu, la stratification sociale présente deux aspects : la stratification ethnique reflète le passé colonial tandis que la stratification socio-économique des Ladinos (à laquelle participent en forme croissante les indigènes), reflète le développement de rapports de classes nouveaux, vides de leur contenu ethnique. La mobilité verticale ascendante des Indiens dans l'échelle socio-économique s'accompagne d'un certain degré de *ladinización*. Mais, comme on l'a vu, tous les aspects de la culture indigène ne changent pas à un même rythme. Le développement des relations de classes rend plus facile la mobilité verticale ascendante de l'indigène, puisque l'ascension dans l'échelle socio-économique rend plus fragile la conservation d'un statut peu élevé fondé exclusivement sur des critères ethniques. La mobilité verticale ascendante, soit sur l'échelle socio-économique, soit au passage de l'ethnie indienne à

l'ethnie ladina, est fonction de la transformation de la situation coloniale en situation de classes.

[Retour à la table des matières](#)

d) *La « ladinizacion »*. Ce processus d'acculturation de l'indigène est difficile à encadrer dans une analyse structurelle, étant donné qu'il est employé dans la littérature spécialisée pour définir des processus de contenu très variable. De manière générale, il signifie l'adoption d'éléments culturels ladinos, par des individus ou des groupes (communautés) de l'ethnie indigène. Ainsi, le processus de « ladinizacion » comprend le changement dans l'habillement, la substitution de la médecine « folk » par la médecine scientifique, le changement d'occupation, comme seuls exemples. Toutefois, la signification structurelle de ces trois exemples, chacun d'eux pris de manière individuelle, est très différente. Sans prendre en considération pour le moment les déterminants de motivation qui conduisent à la modification de l'habillement, on peut dire qu'en soi, celle-ci n'a pas de conséquences en ce qui concerne la structure sociale. À moins que réalisée en masse par les indigènes, elle mène à certains changements des systèmes de valeurs des deux ethnies, ce qui, à son tour, influence les systèmes d'action et d'interaction mutuelle, arrivant ainsi à toucher les structures sociales. Mais ce genre d'arguments en chaîne ne conduit pas à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés. Des exemples précédents, le deuxième - le changement de la médecine traditionnelle en médecine moderne - ne représente pas non plus, en soi, un changement structurel. Mais il peut conduire à des conséquences démographiques qui, elles, auront, sans doute, des résultats structurels importants. Le changement d'occupation, bien au contraire, ne peut être compris que par une analyse structurelle. Mais on doit signaler, d'après les affirmations précédentes, que par le concept *ladinizacion* on peut définir soit un simple changement dans l'usage quotidien d'un objet (par exemple, l'adoption de la cuillère au lieu de la *tortilla* pour manger la soupe), soit un changement total de vie ou de la vision du monde des indigènes. Dans les limites de cet essai, l'intérêt en ce qui concerne la « ladinizacion » n'a de sens que dans la mesure où ce processus possède des implications structurelles immédiates.

L'envisageant ainsi, on peut dire, sous forme d'hypothèse, que la *ladinizacion* tend à ne pas avoir lieu si la situation coloniale reste immuable (ce qui n'a pas été historiquement le cas) et qu'elle tend à avoir lieu dans une situation de classes, accompagnant en même temps la mobilité verticale ascendante dans la structuration objective des indices socio-économiques. Elle peut avoir lieu aussi sans une mobilité verticale et dans ce cas on peut parler de prolétarianisation de l'Indien ou, le cas échéant, d'une *clochardisation rurale* ! D'autre part, si l'on détache les aspects de la culture indigène qui n'ont pas de rapport immédiat avec la structure sociale, on peut considérer que la *ladinizacion* peut ne pas avoir lieu avec le développement des relations de classes et avec la mobilité ascendante des individus, si dans le processus de transformation sociale la culture indigène est sauvegardée. Ceci arrive, jusqu'à un certain point, et de façon spontanée, comme résultat de la dynamique interne de la culture indigène. Mais ceci arrive aussi, idéalement, dans le cadre d'un État multinational où le développement des cultures indigènes serait un des buts de la politique indigéniste. Actuellement ce ne semble pas être le cas.

Ainsi, la « ladinizacion », tout en étant un concept ambigu (comme celui d'acculturation) est un processus sélectif qui possède, suivant les aspects qui y sont mis en relief, un rapport plus ou moins étroit avec les autres éléments de la situation inter-ethnique dont on a fait mention.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Conclusions générales

[Retour à la table des matières](#)

Quelles sont les conclusions que nous pouvons tirer de notre étude au cours de laquelle nous avons comparé la paysannerie dans quelques pays d'Amérique Latine et d'Afrique ?

a) Dans les pays de l'Amérique Latine et en Égypte, et on pourrait dire, par extension, dans tous les pays où il y a une pression démographique sur la terre cultivable, les classes sociales à la campagne se définissent surtout par rapport à la propriété de la terre, et par l'extension de cette propriété. Il ne s'agit pas seulement de catégories statistiques - bien que les critères statistiques de l'extension de la propriété soient toujours indispensables à la délimitation de ces groupements - mais de groupements dont la position différencielle par rapport à la propriété de la terre détermine aussi leur participation au revenu agricole, et leurs relations mutuelles. En Afrique Noire, cette différenciation interne du groupe des planteurs s'ébauche déjà ; rien n'indique qu'elle ne suivra pas la même voie qu'ont parcourue d'autres pays, à moins qu'une législation limitant la propriété privée de la terre, et une politique agraire venant en aide au petit planteur, n'empêchent la formation de diverses classes de propriétaires ou d'exploitants. Mais à ce propos, nous pourrions observer que les expériences de réforme agraire dans quelques-uns des pays que nous avons étudiés, ne se prêtent nullement à l'optimisme. Malgré les transformations radicales des rapports de propriété dans les campagnes mexicaines, qui ont suivi l'application d'une réforme agraire dans ce pays, la différenciation

sociale reste évidente, et les petits parcellaires (ejidataires ou propriétaires), les moyens et grands paysans et les gros propriétaires fonciers, sont aisément repérables. Au Guatemala, les débuts timides d'une réforme agraire entre 1944 et 1954, furent détruits bientôt par des gouvernements ultérieurs. En Égypte, la réforme agraire a été qualifiée d'échec par plusieurs observateurs quelques années après sa promulgation.

Cependant, les processus historiques qui ont mené à ces situations ne sont pas les mêmes. En Égypte, la situation agraire fut qualifiée de satisfaisante vers la fin du siècle dernier, et ce n'est qu'avec le développement de la culture du coton et la pression démographique sur des terres limitées, que la différenciation sociale aiguë telle qu'on la voit aujourd'hui a pu se produire. Au Mexique, en revanche, ce fut la situation agraire qui a été à l'origine de la Révolution de 1910, et la différenciation sociale actuelle des campagnes est de loin plus favorable aux masses paysannes qu'elle ne l'était auparavant. Comme il s'agit, dans les deux cas, de pays ayant inscrit une réforme agraire à leurs programmes gouvernementaux, on peut espérer que tôt ou tard les différences les plus marquantes dans l'extension de la propriété de la terre seront éliminées.

b) Ceci nous conduit à notre deuxième conclusion. Dans tous les pays - à l'exception, encore, de l'Afrique Noire -, nous avons pu constater la co-existence du *latifundium* et du *microfundium*. Il ne s'agit plus d'une différence quantitative entre diverses extensions de la propriété privée de la terre, mais d'une différence qualitative entre deux genres d'agriculture, entre deux modes de vie. Ils n'en sont pas moins complémentaires. Le *latifundium* est encore prédominant dans beaucoup de pays de l'Amérique Latine, où ce genre de système économique de l'agriculture - car il s'agit bien d'un système économique et non pas seulement d'une forme de propriété - a eu un long développement historique de plusieurs siècles. Au Mexique il fut détruit comme système, mais de grandes propriétés foncières y existent encore. En Égypte aussi, la réforme agraire a éliminé les plus grandes propriétés, ou du moins quelques-unes d'entre elles. Le *latifundium* constitue partout la base agraire d'une classe dominante conservatrice, d'une « aristocratie » foncière dont l'existence même est un obstacle au développement des campagnes. C'est pourquoi l'abolition du *latifundium* et l'élimination de cette classe du pouvoir politique, sont deux aspects d'une même révolution sociale (voir encore le Mexique et l'Égypte). En revanche, le *latifundium* subsiste là où cette classe reste au pouvoir : au Guatemala, au Pérou, et dans d'autres pays de l'Amérique Latine. En Afrique Noire il n'y a pas d'aristocraties foncières, donc, pas de *latifundium*. Les féodalités traditionnelles, nous l'avons vu, n'étaient pas fondées sur la possession de la terre (sauf, peut-être, chez les Haoussa) et, avec le développement du capitalisme, ce furent les puissances coloniales qui s'emparèrent de la terre.

Mais la liquidation du *latifundium* ne signifie pas l'élimination du *microfundium*, bien au contraire. Au Mexique, le *microfundium* a été le résultat - non prévu, bien entendu - de la réforme agraire ; en Égypte il a été le produit de la pression démographique ; en Afrique Noire, il est en train de se constituer, et accompagne la décomposition de la communauté lignagère, de l'agriculture de subsistance et de la propriété collective de la terre. Le

microfundium n'est pas seulement une extension minuscule de terre : il reflète une structure socio-économique donnée. Il est l'apanage des couches paysannes les plus pauvres, les plus faméliques ; il est caractéristique de ces communautés corporatives (soit lignagères, soit territoriales) dont il a été question (par exemple, dans l'Amérique Indienne) ; il est un des éléments d'une série de rapports économiques enfermant le petit paysan microfundaire dans une structure de marché qui lui est hautement défavorable. Le paysan microfundaire ne représente pas une catégorie stable ; à Costa Rica et au Mexique, ainsi qu'en Égypte, le petit paysan parcellaire abandonne la terre dont il est l'exploitant, pour s'engager comme journalier dans les *fincas* et les plantations ; ou encore pour émigrer vers les villes, comme partout dans le Tiers Monde.

c) Et ceci nous conduit à notre troisième conclusion. Partout, et cette fois l'Afrique Noire comprise, une classe paysanne nombreuse de sans-terre, de journaliers agricoles, constitue la base même de la société agraire. Ici ce n'est plus l'extension de la propriété ou de l'exploitation qui compte, mais la vente de la force de travail. Leurs conditions d'existence ne diffèrent pas beaucoup d'un pays à l'autre, qu'il s'agisse de manœuvres travaillant sur de grandes plantations de cultures industrielles (comme au Guatemala, au Cameroun, au Libéria), ou de journaliers saisonniers comme au nord du Mexique. Peut-être peut-on considérer comme une situation spéciale celle des sans-terres de l'Égypte, qui connaissent un abîme de misère qui est sans égal ou la situation des navétanes en Afrique Occidentale, qui représentent, comme nous l'avons indiqué, une catégorie de transition.

Dans les structures socio-économiques arriérées, figées, la couche des non-propriétaires est représentée par les métayers ou de petits fermiers. Dans les régions à cultures commercialisables, une classe d'ouvriers agricoles s'ébauche. Partout, dans les pays sous-développés, cette classe a la tendance à augmenter, à se consolider, à prendre conscience d'elle-même. Nous croyons que, dans l'avenir, cette classe rurale, en tant que classe, jouera un rôle de plus en plus actif dans le développement de la société rurale des pays sous-développés. Jusqu'à présent, la devise de toutes les réformes agraires du monde a été : la terre à celui qui la cultive. Même dans les pays socialistes, la collectivisation n'a eu lieu qu'après la distribution de parcelles individuelles à tous les paysans. Dans les pays sous-développés comme le Mexique et l'Égypte, cet objectif a conduit inéluctablement à l'extension du *microfundium* et à la constitution d'une classe de journaliers agricoles. Il semble même qu'une telle évolution puisse être considérée comme une constante du développement du capitalisme dans les pays sous-développés. Les réformes agraires ont montré partout plus de soucis pour limiter la grande propriété, que pour augmenter le « minimum vital ». En conséquence, le *microfundium*, qui ne suffit pas à assurer les besoins économiques d'une famille paysanne, est une des causes principales de la constitution d'une classe de journaliers agricoles. L'autre cause, c'est le développement inégal du capitalisme dans les pays sous-développés : l'existence de foyers économiques de modernisme, qui représentent un attrait considérable pour la main-d'œuvre libre et non attachée à la terre. Ce problème semble avoir été compris par la Révolution Cubaine. Sous l'ancien régime, à Cuba, la majorité de la population rurale était représentée par les journaliers agricoles des plantations de canne à sucre ; et

parmi les chefs d'exploitation, plus de 60 % étaient des fermiers, des sous-fermiers, des métayers et des colons, qui n'étaient pas propriétaires de terres ¹. La réforme agraire de 1959 prévoit, certes, la constitution de la petite propriété paysanne indépendante, mais établit une nette préférence pour les coopératives agricoles ; avec ceci, la Révolution Cubaine entend éviter les obstacles au progrès économique qui ont barré le chemin de tant d'autres essais de réforme agraire ².

En Afrique Noire, le développement relativement tardif du capitalisme dans l'agriculture, et l'existence, jusqu'à présent, d'une base tribale, communale, de l'agriculture de subsistance, ont favorisé la constitution d'une classe de journaliers agricoles avant celle de petits propriétaires individuels. Les conditions existent donc pour qu'une solution plus raisonnable soit trouvée aux problèmes agraires. C'est sur cette voie que s'est engagée, semble-t-il, la Guinée.

d) Les conditions agricoles du sous-développement n'ont pas permis la constitution d'une couche nombreuse et forte de paysans indépendants produisant pour le marché : de *farmers*. Cette couche, nous l'avons vu, est peu nombreuse en Amérique Latine. Malgré la réforme agraire, elle ne s'est pas encore constituée au Mexique ; au Guatemala elle n'existe presque pas ; à Costa Rica elle tend à disparaître sous la pression des grandes plantations ; au Brésil, nous la trouvons localisée dans quelques régions du pays, et peu importante. En Égypte aussi, elle ne représente qu'une petite partie de la population rurale. En Afrique Noire, enfin, le *planteur* entreprenant est d'apparition récente. Or, en Afrique Noire, cette nouvelle catégorie de la paysannerie a plusieurs voies à suivre, dans l'avenir, et il n'est pas possible de généraliser. Cela dépend du rythme que prendra la différenciation interne de ce groupe. Mais dans la mesure où l'apparition de cette nouvelle catégorie est liée aux cultures d'exportation, elle n'aura pas une base agricole stable, et dépendra, comme jusqu'à présent, des aléas du marché extérieur, et des pressions des maisons d'exportation qui commercialisent les récoltes, et qui sont généralement aux mains de compagnies étrangères.

Il est donc douteux que dans les conditions de sous-développement, dans la situation coloniale et néo-coloniale, une paysannerie indépendante et prospère, orientée vers le marché interne puisse s'établir.

e) Les catégories sociales que nous avons vues sont intégrées dans des structures socio-économiques spécifiques. Les couches de la paysannerie - définies selon l'extension de leur propriété - ne représentent pas seulement des strates socio-économiques ; et les catégories de non-propriétaires ne sont pas seulement des fractions isolées, indépendantes de la population rurale. Si nous pouvons démontrer que plusieurs de ces catégories n'existent que les unes par rapport aux autres, qu'elles représentent des forces sociales et économiques spécifiques dans des structures historiquement données, nous pouvons les

¹ Lowry Nelson : *Rural Cuba*, Minneapolis, 1950.

² L. Huberman & Paul Sweezy : *Cuba Anatomy of a Revolution*, London, 1961 ; R. Dumont & J. Coléou : *La réforme Agraire à Cuba*, Paris, 1962.

considérer comme de véritables classes sociales. Nous avons trouvé deux sortes de structures dans les pays sous-développés. La première, la structure que nous pouvons appeler semi-capitaliste, met face à face deux classes opposées : celle des petits paysans microfundaires et une bourgeoisie paysanne propriétaire, mais surtout commerciale. Les relations de dépendance qui lient la première à la seconde ne s'établissent pas par le truchement d'une exploitation directe de la main-d'œuvre des petits paysans, mais par le moyen de relations de marché, du commerce, de l'usure et, le cas échéant, de la rente. Nous la retrouvons partout en Amérique Latine et en Afrique du Nord (où le métayage - le *khammesat* - représente une variante de cette structure). La deuxième structure est celle que nous pouvons qualifier nettement de capitaliste. Elle s'établit dans le secteur commercial, d'exportation, de l'agriculture. Elle met en face le grand planteur, ou la compagnie étrangère, propriétaire de grandes plantations, et une classe d'ouvriers agricoles. Nous retrouvons cette structure dans plusieurs pays de l'Amérique Latine et en Afrique Noire. Elle représente, économiquement, le secteur le plus fort de l'agriculture (du point de vue du revenu agricole), mais aussi le plus fragile (du point de vue de sa dépendance à l'égard de l'étranger).

À part ces deux types généraux de structures (dont les caractéristiques spécifiques varient d'un pays à l'autre), nous trouvons encore le système du *latifundium* et du *péonage* en Amérique Latine (mais il est en train de disparaître), et le système - en transition - du planteur africain indépendant, qui évoluera, sans doute, vers l'une ou l'autre des structures mentionnées.

Les deux cas que nous avons étudiés - les Agni de la Côte d'Ivoire et les Mayas des montagnes de l'Amérique Moyenne - nous permettent d'ajouter encore d'autres points aux conclusions que nous venons d'énoncer.

f) Si on prend l'introduction d'une culture dite industrielle comme point de départ dans l'étude des transformations d'une structure de classes, nous voyons des différences évidentes entre le cas des Agni et celui des Mayas.

Chez les Agni, la culture du cacao fut imposée par l'administration coloniale, mais ce furent les Agni eux-mêmes qui s'y adonnaient. Chez les Mayas, par contre, un groupe ethnique étranger et dominant était porteur de l'économie nouvelle et s'est établi comme groupement colonisateur dans la région. Cela paraît paradoxal, mais dans la colonie qu'était la Côte d'Ivoire, la situation coloniale n'intervint presque pas dans le développement de la nouvelle structure de classes. Par contre, dans ces pays indépendants que sont le Guatemala et le Mexique, la situation inter-ethnique a toutes les caractéristiques d'une situation coloniale.

g) Cet état de choses ne peut qu'influencer profondément la formation de la nouvelle structure de classes. Les nouvelles couches surgissent et se développent spontanément, pour ainsi dire, chez les Agni. Chez les Mayas, elles sont déterminées par la « situation coloniale » et leur développement est encadré par les limites imposées par cette situation.

h) Les conflits qui ont surgi en Côte d'Ivoire entre planteurs Agni et planteurs immigrés ne prennent pas la forme d'oppositions de classes mais plutôt celle d'une compétition pour un bien qui devient rare, la terre. Chez les

Mayas, les conflits ethniques sont essentiellement des oppositions coloniales (ethnie colonisatrice et ethnie colonisée) qui deviennent des oppositions de classes nettes.

i) Nous devons constater, donc, que dans le développement de la nouvelle structure de classes, le facteur déterminant n'est pas la structure sociale traditionnelle - celle qui est antérieure au développement de l'économie nouvelle - mais plutôt la structure sociale globale, le cadre global dans lequel les changements locaux ont lieu.

j) Au contraire de ce qui se passe avec la structure de classes, les stratifications sociales, elles, reflètent et l'organisation socio-économique actuelle et l'organisation sociale traditionnelle. Ainsi, chez les Agni la hiérarchie sociale traditionnelle s'affaiblit progressivement et il s'établit un nouveau système de stratification, fondé sur des valeurs nouvelles. Les différents groupements ethniques qui interviennent dans le système social ne participent de la stratification nouvelle que dans la mesure où ils occupent aussi une position définie dans la nouvelle structure de classes.

Chez les Mayas, par contre, un processus différent s'est développé. Une stratification ethnique a été imposée dès le début de la colonisation. Pendant les périodes où les communautés indiennes sont restées fermées et isolées, la stratification interethnique reprit toute sa force. Le système de stratification « traditionnel » dans la région maya comprenait donc, en fait, deux éléments : l'absence d'une stratification à l'intérieur du village maya et la rigide stratification inter-ethnique de la situation coloniale (interne). La nouvelle structure de classes se développe dans le cadre d'une stratification inter- ethnique, et un système nouveau de stratification, reflétant les nouveaux rapports de classes, entre en conflit avec cette hiérarchie traditionnelle, caractéristique de la situation coloniale.

Ainsi, les types de conflits entre ethnies diverses sont toujours le résultat de la nature du contact inter- ethnique. Et les stratifications ethniques sont le résultat d'une situation de classe ou d'une situation coloniale concrète.

k) Finalement, disons que nos études de cas ont confirmé que même au niveau de la petite communauté le développement économique a des implications structurelles dont l'analyse nous conduit nécessairement à la société globale. Les petites communautés rurales ne sont pas seulement le reflet passif des transformations provenant des centres urbains. Les « foyers de modernisme » ne sont pas les seuls points des changements sociaux. La petite communauté rurale, elle aussi, représente dans les pays sous-développés, un chaînon dans le processus qui a conduit et conduit encore au développement et au sous-développement simultanés.

Les classes sociales dans les sociétés agraires

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

ADAMS Richard N., A Change from Caste to Class in a Peruvian Sierra Town. *Social Forces*, 31 (3) 1953. Cultural Components of Central America. *American Anthropologist*, 58, 1956.

La ladinización de Guatemala. In : *Integración social en Guatemala*, Seminario de Integración Social Guatemalteca, EMEP, Guatemala, 1960.

Social Change in Guatemala and U.S. Policy. In : *Adams, Richard N. et al, Social Change in Latin America Today*, New York, Random House, 1960.

AFANDA Osende, Les classes sociales en Afrique Occidentale. *Partisans*, 10, mai-juin 1963.

AGARWALA A.N. & SINGH S.P. (éd.), *The Economics of Underdevelopment*, Bombay, Oxford University Press, 1958.

AGUIRRE BELTRAN Gonzalo, *Formas de gobierno indígena*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1953.

El proceso de aculturación, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1957.

AGUIRRE BELTRAN Gonzalo & POZAS Ricardo, *Instituciones indigenas en el México actual*, México, Instituto Nacional Indigenista, 1954.

AMIN Samir, *L'Économie du Maghreb*, Paris, Les Editions de Minuit, 2 vol., 1966.

ANTONOWA K.A., Die Hauptformen des feudalen Grundbesitzes im Mogul-Indien des 16. Jahrhunderts. In : Ruben W. (éd.), *Die Okonomische und Soziale Entwicklung Indiens*, vol. I, Berlin, Akademie Verlag, 1959.

ARDANT Gabriel, *Le Monde en Friche*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959.

ARDENER Edwin et alii, *Plantation and Village in the Cameroons*. London, Oxford University Press, 1960. Social and Demographic Problems of the Southern Cameroons Plantation Area. In : Southall, Aidan (ed.), *Social Change in Modern Africa*, London, Oxford University Press, 1961.

ARON Raymond, Social Structure and the Ruling Class, *The British Journal of Sociology*, I, 1950.

AYACHE Albert, *Le Maroc, bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions Sociales, 1956.

BAILEY F.G., *Social Stratification in India*, Université de Manchester, 1961 (article ronéotypé).

BAIROCH Paul, *Révolution Industrielle et Sous-développement*, Paris, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1963.

BALANDIER Georges, La main-d'œuvre chez Firestone-Liberia. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.

Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Paris, Presses Universitaires de France, 1955.

Sociologie des Brazzavilles Noires, Paris, Armand Colin, 1955.

La mise en rapport des sociétés « différentes » et le problème du sous-développement. In : *Le « Tiers Monde ». Sous-développement et Développement*. Paris, Institut d'Études Démographiques et Presses Universitaires de France, 1956. (Cahier 27.)

Le contexte socio-culturel et le coût social du progrès. In : *Le « Tiers Monde ». Sous-développement et Développement*, Paris, Institut d'Études Démographiques et Presses Universitaires de France, 1956. (Cahier 27.)

Le « Tiers Monde ». Sous-développement et Développement, Paris, Institut d'Études Démographiques et Presses Universitaires de France,

1956. (Cahier 27.) Le fait urbain en Afrique occidentale et centrale : orientation pour la recherche. In : *Forde, Darryl C. (éd.), Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation au Sud du Sahara*, Paris, UNESCO, 1956.

Sociologie des régions sous-développées. In : *Gurvitch Georges, Traité de Sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958. tome I.

Structures sociales traditionnelles et changements économiques, *Cahiers d'Études Africaines (1)*, 1960. Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 80, 1961.

BARAN Paul A., On the Political Economy of Backwardness. In : *Agarwala & Singh S.P. (ed.), The Economics of Underdevelopment*, Bombay, Oxford University Press, 1958.

La economia politica del crecimiento, México, FCE, 1959.

BARBE Raymond, Les classes sociales en Algérie, *Économie et Politique* (62), 1959.

Les problèmes agraires dans les ex-colonies françaises d'Afrique Noire, *Recherches Internationales* (22), 1960.

Les Classes Sociales en Afrique Noire, Paris, Économie et Politique, 1964.

BARRACLOUGH Solon & DOMIKE Arthur, La estructura agraria en siete países de América Latina, *El Trimestre Económico* (México), 130, 1966.

BASCOM W., Urbanization among the Yoruba, *American Journal of Sociology*, 1955.

BASTIDE Roger, *Sociologie du Brésil*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, s.d.

Les mythes nationaux en Amérique Latine, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 33, 1962.

BEALS Ralph, Social Stratification in Latin America, *American Journal of Sociology*, 58 (4), 1953.

BEATTIE J., *Bunyoro, an African Kingdom*, New York, Holt, Rinehart and Winston, Inc., 1960.

BECKETT W.H., *Akokoaso, a Survey of a Gold Coast Village*, London, London School of Economics, 1956. (Monographs on Social Anthropology, 10.)

- BENDIX R. & LIPSET S.M., Karl Marx' Theory of Social Classes. In : *Class, Status and Power*, London, Routledge and Kegan Paul, 1959.
- BERNATZIK H.A. (ed.), *Afrika, Handbuch der angewandten Völkerkunde*, Graz, 1947.
- BIEBUYCK Daniel (ed.), *African Agrarian Systems*, London, Oxford University Press, 1963.
- BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1960.
- BOIARSKI A., À propos de la « mobilité sociale ». In : *Recherches Internationales*, no 17, 1960. (Études sociologiques.)
- BOITEAU Pierre, *Madagascar, Contribution à l'Histoire de la nation malgache*, Paris, Éditions Sociales, 1958.
- BOURRICAUD François, Quelques caractères originaux d'une culture métisse en Amérique Latino-Indienne, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 17, 1954.
- BOUTILLIER J.-L., *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, Paris, Berger-Levrault, 1960.
- BOUVIER-AJAM Maurice, *Le Nord de l'Amérique du Sud*, Paris, 1956.
- BOYON J., *Naissance d'un État Africain : le Ghana*, Paris, Armand Colin, 1957.
- BROCKWAY Fenner, Les revendications agraires africaines au Kenya. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.
- BROWN George, *Economic History of Liberia*, New York, 1941.
- BUREAU International de Recherche sur les Implications Sociales du Progrès Technique, *Les Implications Sociales du Progrès Technique. Changements Techniques, Économiques et Sociaux (Étude Théorique)*, Paris, PUF, 1959.
- BUREAU International du Travail, *Les Problèmes en Afrique*, Genève, 1958.
- CAMARA BARBACHANO Fernando, Religious and Political Organization. In : *Tax Sol, Heritage of Conquest*. Glencoe, The Free Press, 1952.
- CAMARGO José Francisco de, *Exodo Rural no Brasil*, Rio de Janeiro, Ed. Conquista, 1960.
- CANCIAN Frank, *Economics and Prestige in a Maya Community*, Stanford, Stanford University Press, 1965.

- CASO Alfonso, Definicion del indio y Io indio, *América Indígena*, 8 (5), 1948.
- Instituciones indígenas en la época precolombina, México, Instituto Nacional Indigenista, 1954.
- et alii, *Métodos y resultados de la política indigenista en México*, México, Instituto Nacional Indigenista, 1954.
- Los fines de la acción indigenista en México, *Revista Internacional del Trabajo*, décembre 1955.
- CAUSSE J. & GAUTHIER J., *Enquête agricole du 1er secteur de la Côte d'Ivoire, 1957-58*, Abidjan, République de la Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, 1959.
- CAZENEUVE Jean, Le concept de société archaïque. In : *Gurvitch Georges (éd.), Traité de Sociologie*, Paris, PUF, 1960, Tome II.
- CENTRE d'Études de Politique Étrangère, *Industrialisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Armand Colin, 1952.
- COLLOQUE International sur la planification de l'éducation et ses problèmes économiques et sociaux, *Revue Tiers Monde*, 1 (1-2), 1960.
- COMAS Juan, L'Amérique Latine, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 13, (2), 1961. (Numéro spécial sur « Les recherches récentes en matière de relations raciales, 2 »).
- COMISION Economica para América Latina, *Boletín Economico de América Latina*, 6, Suplemento Estadístico, novembre 1961.
- Document CN.12/659 présenté à la dixième session, Mar del Plata, Argentine, mai 1963.
- COMITE Interamericano de Desarrollo Agrícola (CIDA), *Tenencia de la tierra y desarrollo socio-economico del sector agrícola. Argentina. Brasil. Colombia. Chile. Ecuador. Guatemala. Peru*. Washington, 1965-1966 (sept volumes).
- COX O.C., *Caste, Class and Race. A Study in Social Dynamics*, 2e édition, New York, Monthly Review Press, 1959.
- CREVENNA Teo (ed.), *Materiales para el estudio de la clase media en América Latina*, cinq volumes, Washington, Union Panamericana, 1950.
- DAHRENDORF Ralph, Social Structure, Class Interests and Social Conflict. In : *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam,

ISA, 1956. *Soziale Klassen und Klassenkonflikt in der Industriellen Gesellschaft*, Stuttgart, Ferdinand Enke Verlag, 1957.

DAVIS Kingsley, A Conceptual Analysis of Stratification, *American Sociological Review*, 7 (3), 1942.

DAVIS Kingsley & MOORE Wilbert E., Some Principles of Social Stratification, *American Sociological Review*, 10 (2), 1945.

DE LA FUENTE Julio, Ethnic and Communal Relations. In : *Tax Sol (ed.), Heritage of Conquest*, Glencoe, The Free Press, 1951.

DESAI A.F., *Social Background of Indian Nationalism*, Bombay, Popular Book Depot, 1959.

DESSAINT Alain Y., Effects of the Hacienda and Plantation Systems on Guatemala's Indians, *América Indígena*, 22 (4), 1962.

DIEGUES JUNIOR Manuel, *Estabelecimentos Rurais na América Latina*, Genève, 1963.

DIAZ ROZZOTTO Jaime, *El caracter de la Revolucion guatemalteca*, México, Ediciones Revista Horizonte, 1958.

DIOP Majhemout, *Contribution à l'étude des problèmes politiques en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1958.

DOBB Maurice, *Studies in the Development of Capitalism*, New York, International Publishers, 1947.

DRESCH J., La situation économique et sociale de l'Afrique du Nord et l'industrialisation. In : *Centre d'Études de Politique Étrangère (éd.), Industrialisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Armand Colin, 1952.

DUCHAC René, Bourgeoisie et Prolétariat à travers l'œuvre de Marx, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 30, 1961.

DUMONT Louis, Caste, Racisme et « Stratification », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 29, 1960.

DUMONT René, Les données agricoles. In : *Centre d'Études de Politique Étrangère (éd.), Industrialisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Armand Colin, 1952.

Terres Vivantes, Paris, Plon, 1961.

L'Afrique Noire est mal partie, Paris, Éditions du Seuil, 1962.

DUMONT René & COLEOU J., *La Réforme Agraire à Cuba*, Paris, PUF, 1962.

- DUPIRE M., *Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire Orientale*, Abidjan, Institut Français d'Afrique Noire, 1960. (Études Éburnéennes, 8.)
- DURELLES Y., Structure et développement de l'économie égyptienne, *Économie et Politique* (72), 1960.
- DUTT R.P., *India Today and Tomorrow*, London, Lawrence & Wishart, 1955.
- FALLERS L.A., Are African Cultivators to be called « Peasants » ? *Current Anthropology*, 2 (2), 1961.
- FANON Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris, Maspéro, 1961.
- FAVRE Henri, Le Travail Saisonnier des Chamulas. *Cinq Aspects des Sociétés Latino-américaines*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, 1965.
- FISCHLOWITZ S., Exodo rural en Latino-américa en 1960, *Combate* (15), mars-avril 1961.
- FORDE Darryl C. & SCOTT R., *The Native Economies of Nigeria*, London, Oxford University Press, 1946.
- (ed.), *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation au Sud du Sahara*, Paris, UNESCO, 1956.
- FORTES Meyer & EVANS-PRITCHARD E.E. (eds.), *African Political Systems*, London, Oxford University Press, 1940.
- FOSTER G.S., The dyadic contract : a Model for the Social Structure of a Mexican Peasant Village, *American Anthropologist*, 63 (6), 1961.
- FRANK A.G., Sociologie du Développement et Sous-développement de la Sociologie, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 42, 1967.
- FURTADO Celso, *A Formacao Economica do Brasil*, Rio de Janeiro, Fundo de Cultura, 1959.
- Desenvolvimento e Subdesenvolvimento*, Rio de Janeiro, Fundo de Cultura, 1961.
- GEORGE Pierre, *Précis de Géographie Urbaine*, Paris, PUF, 1961.
- GERMANI Gino, *La estructura social de Argentina*, Buenos Aires, Ed. Raigal, 1955.
- Politica y sociedad en una época de transicion*, Buenos Aires, Paidós, 1962.

- GERTH H.H. & MILLS C. Wright, *From Max Weber : Essays in Sociology*, London, Routledge and Kegan Paul, 1948.
- GHURYE G.S., *Caste and class in India*, 3e éd., Bombay, Popular Book Depot, 1957.
- GILLIN John, *San Luis Jilotepeque*, Guatemala, Seminario de Integración Social Guatemalteca, EMEP, 1958.
- GODELIER Maurice, *La Notion de « Mode de Production Asiatique » et les Schémas Marxistes d'Évolution des Sociétés*, Paris, Centre de Recherches Marxistes, s.d. (1964).
- GOLDKIND Victor, Ethnic Relations in Southeastern Mexico : a Methodological Note, *American Anthropologist*, 65 (2), 1963.
- GOLDSCHMIDT W., Social Class in America : a Critical Review, *American Anthropologist*, 52, 1950.
- Social Class and the Dynamics of Status in America, *American Anthropologist*, 57, 1955.
- GONZALEZ CASANOVA Pablo, Société plurielle et développement : le cas du Mexique, *Revue Tiers Monde*, 4 (15), 1963.
- Sociedad plural, colonialismo interno y desarrollo, *América Latina*, 6, (3), 1963.
- GONZALEZ NAVARRO Moisés, Instituciones indígenas en México independiente. In : *Caso, Alfonso et alii. Métodos y resultados de la política indigenista en México*, México, Instituto Nacional Indigenista, 1954.
- GOUBAUD Antonio, Commentaires au rapport de Sol Tax : Economy and Technology. In : *Tax, Sol (ed.), Heritage of Conquest*, Glencoe, The Free Press, 1952.
- GOUGH Kathleen, Caste in a Tanjore Village. In : *Leach R. (ed.), Aspects of Caste in South India, Ceylon and North-West Pakistan*, Cambridge, Cambridge University Press, 1960.
- GOUROU Pierre, *Les Pays Tropicaux*, Paris, PUF, 1948. Les plantations de cacaoyers en pays Yoruba : un exemple d'expansion économique spontanée. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 15 (1), 1960.
- GROLIER E. de, Classes et rapports de classes dans les premières oeuvres de Karl Marx, *Cahiers Internationaux*, 6 (55), 1954.

- Classes et rapports de classes dans la théorie marxiste (de 1859-1865), *Cahiers Internationaux*, 6 (60), 1954.
- GUI TERAS HOLMES Calixta, *Perils of the Soul, The World View of a Tzotzil Indian*, Glencoe, The Free Press, 1961.
- GURVITCH Georges, *Le Concept de Classes Sociales de Marx à nos jours*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1954.
- Traité de Sociologie*, Paris, PUF (Tome 1), 1958, (Tome II), 1960.
- HAILEY Lord, *An African Survey Revised*, London, Oxford University Press, 1956.
- HANCOCK R.H., *The Role of the Bracero in the Economic and Cultural Dynamics of Mexico*, Stanford, Stanford University Press, 1959.
- HARRIS Marvin, Caste, Class and Minority, *Social Forces*, 37 (3), 1959.
- HAUSER Phillip M. (ed.), *La urbanizacion en América Latina*, Paris, UNESCO, 1961.
- HENRY Louis, Caractéristiques démographiques des pays sous-développés : I - Natalité. Fécondité. In : *Balandier Georges (éd.), Le « Tiers Monde ». Sous-développement et Développement*, Paris, Institut d'Études Démographiques et Presses Universitaires de France, 1956 (Cahier 27).
- HILL Polly, *The Gold Coast Cocoa Farmer*, London, Oxford University Press, 1956.
- Three Types of Southern Ghanaian Cocoa Farmers. In : *Biebuyck Daniel, African Agrarian Systems*, London, Oxford University Press, 1963.
- HIRABAYASHI G.K. & ARMSTRONG L., Social Structure and Differentiation in Rural Lebanon. In : *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, ISA, 1956.
- HOSELITZ Bert F., The Market Matrix. In : *Moore W.E. & Feldman A.S. (ed.), Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, New York, SSRC, 1960. La estratificación social y el desarrollo económico, *América Latina*, 7 (1), 1964.
- HOYT Elizabeth E., El Trabajador indígena en las fincas de café de Guatemala. In : *Economía de Guatemala*, Guatemala, Seminario de Integración Social Guatemalteca, EMEP, 1958.
- HUBERMAN L. & SWEEZY Paul, *Cuba, Anatomy of a Revolution*, New York, Monthly Review Press, 1961.

LANNI Octavio, Factores humanos de la industrializacion en Brasil, *Ciencias Politicas y Sociales* (20), 1960.

INSTITUT de Civilisations Différentes, *Le développement d'une classe moyenne dans les pays tropicaux et subtropicaux*, Bruxelles, 1955.

INSTITUT d'Études du Développement Économique et Social, Un groupe d'études de l' : Pression démographique et stratification sociale dans les campagnes égyptiennes, *Revue Tiers Monde*, 1 (3), 1960.

INSTITUTO Nacional Indigenista, La situacion agraria de las comunidades indigenas, *Accion Indigenista* (México) (105), mars 1962.

ITURRIAGA José, *La estructura social y cultural de México*, México, FCE, 1951.

JAGUARIBE Hélio, *Desenvolvimento economico e desenvolvimento politico*, Rio de Janeiro, Fundo de Cultura, 1962.

JANNE Henri & BERNARD S., Analyse critique des concepts relatifs aux implications sociales du progrès technique. In : *Les Implications Sociales du Progrès Technique*, Paris, PUF, 1959.

Les classes sociales : l'approche marxiste et la notion sociologique d'Out Group, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 29, 1960.

KATZ Friedrich, *Die Sozialökonomische Verhältnisse bei den Azteken im 15. und 16. Jahrhundert*, Berlin, VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1956.

The Evolution of Aztec Society, *Past and Present, a Journal of Scientific History* (Oxford) (13), 1958. Einige Vergleichsmomente zwischen der sozialen und wirtschaftlichen Organisation der Inka in Peru und der Azteken in Mexico. In : *Estudios de Cultura Nahuatl*, vol. 2, México, Universidad Nacional Autonoma de México, 1960.

KAYSER B., *Économies et sociétés rurales dans les régions tropicales*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1960.

KENYATTA Jomo, *Au pied du Mont Kenya*, Paris, Maspéro, 1960.

KOBLEN A., *Le Planteur Noir*, Abidjan, Institut Français d'Afrique Noire, 1956 (Études Éburnéennes, 5). Land as an Object of Gain in a Non-literate Society. Land Tenure among the Bete and Dida (Ivory Coast, West Africa). In : *Biebwyck Daniel (ed.), African Agrarian Systems*, London, Oxford University Press, 1963.

KOMAROW E.N., Zur Einführung der Ständigen Veranlagung durch das Semindari System in Bengalen. In : *Ruben W. (ed.), Die ökonomische und Soziale Entwicklung Indiens, I*, Berlin, Akademie Verlag, 1959.

KÖNIG René (ed.), *Soziologie*, Frankfurt, Fischer Lexikon, 1958.

KOSAMBI D.D., *An Introduction to the Study of Indian History*, Bombay, Popular Book Depot, 1956.

KROEBER A.L., Caste. In : *Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, 1930.

KUZNETS Simon, Underdeveloped Countries and the Preindustrial Phase in the Advanced Countries : an Attempt at Comparison. In : *Agarwala A.N. & Singh S.P. (ed.), The Economics of Underdevelopment*, Bombay, Oxford University Press, 1958.

LA FARGE Oliver, Etnologia maya : secuencia de culturas. In : *Cultura indigena de Guatemala*. Guatemala, Seminario de Integracion Social Guatemalteca, 1959.

LA PENSÉE, Paris, 114, avril 1964. (Numéro spécial sur le mode de production asiatique.)

LABOURET Henri, *Paysans d'Afrique Occidentale*, Paris, 1941.

Sur la main-d'œuvre autochtone. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.

LACOSTE Yves et alii, *L'Algérie, passé et présent*, Paris, Éditions Sociales, 1960.

LAMBERT Denis, *Les Inflations sud-américaines*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, 1959.

LAMBERT Jacques, Les Obstacles au Développement provenant de la formation d'une société dualiste. In : *Resistências à Mudanca*, Rio de Janeiro, Centro Latino-Americano de Pesquisas em Ciências Sociais, 1960.

LANDECKER Werner S., Class Boundaries, *American Sociological Review*, 25 (5), 1960.

LASSERRE G., *Libreville. La ville et sa région*, Paris, Armand Colin, 1958.

LEACH R. (ed.), *Aspects of Caste in South India, Ceylon and North-West Pakistan*, Cambridge, Cambridge University Press, 1960.

LEFEBVRE Henri, Les classes sociales dans les campagnes, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 10, 1951.

- LENINE V.I., La grande initiative. In : *Oeuvres Choisies*, II, Moscou, Éditions en Langues Étrangères, 1947.
- LEVI-STRAUSS Claude, La notion d'archaïsme en ethnologie. In : *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon, 1958.
- LEVY Claude, Les critères du sous-développement. In : *Balandier Georges (éd.), Le « Tiers Monde ». Sousdéveloppement et Développement*, Paris, Institut d'Études Démographiques et Presses Universitaires de France, 1956 (Cah. 27).
- LHOMME Jean, Sociologie des systèmes, régimes et structures économiques. In : *Gurvitch Georges (éd.), Traité de Sociologie, I*, Paris, PUF, 1958.
- LINTON Ralph, *The Study of Man*, New York, Appleton Century, Crofts, Inc., 1936.
- LIPSET S.M. & BENDIX R., Social Status and Social Structure : a Re-examination of Date and Interpretations, *The British Journal of Sociology*, 2, 1951.
- LIPSET S.M. & ZETTERBERG H.L., A theory of Social Mobility. In : *Transactions of the Third World Congress Sociology*, Amsterdam, ISA, 1956.
- LIPSET S.M. & BENDIX R., *Social Mobility in Industrial Society*, Berkeley, University of California Press, 1959.
- LITTLE Kenneth, Social Change and Social Class in the Sierra Leone Protectorate, *The American Journal of Sociology*, 56 (1), 1948.
- Structural Change in the Sierra Leone Protectorate, *Africa*, 25 (3), 1955.
- West African Urbanization as a Social Process, *Cahiers d'Études Africaines* (3), 1960.
- LIVERSAGE V., *Land Tenure in the Colonies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1945.
- LOMBARD J., Un système politique traditionnel de type féodal : les Bariba du Nord-Dahomey. Aperçu sur l'organisation sociale et le pouvoir central, *Bulletin de l'IFAN*, Série B (3-4), 1957.
- La vie politique dans une ancienne société de type féodal : les Bariba du Dahomey, *Cahiers d'Études Africaines* (3), 1960.
- LOOMIS Charles & REED M. POWELL, Class status in rural Costa Rica ; a Peasant Community compared with an Hacienda Community. In :

Crevenna, Teo Materiales para el estudio de la clase media en América Latina, v. 5, Washington, Union Panamericana, 1950.

MAAS Werner, Die Besteuerung der Eingeborenen in Afrika. In : *Bernatzik, H.A. (ed.), Afrika, Handbuch der angewandten Völkerkunde*, Graz, 1947.

MALINOWSKI Bronislaw & FUENTE Julio de la, *La economía de un sistema de mercados en México*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1957. (Acta Anthropologica, época 2, v. 1, no 2.)

MAQUET J., Le problème de la domination tutsi, *Zaire, Revue Congolaise* (6), 1952.

MARROQUIN Alejandro D., Consideraciones sobre el problema economico de la region tzeltal-tzotzil, *América Indígena*, 16 (3), 1956.

La Ciudad Mercado (Tlaxiaco), México, UNAM, 1957.

Introduccion al mercado indigena mexicano, *Ciencias Politicas y Sociales*, 3 (8), 1957.

MARSHALL T.H., A Note on Status. In : *Ghurye Felicitation Volume*, Bombay, Popular Book Depot, 1954.

General Survey of Changes in Social Stratification in the Twentieth Century. In : *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam, International Sociological Association, 1956.

MARX Karl, Formes Antérieures à la Production Capitaliste. *L'Homme et la Société. Revue Internationale de Recherches et de Synthèses Sociologiques*, Paris, # 1, 1966.

Lettre à Friedrich Engels, du 2 juin 1853. En : *On Colonialism*, Moscow, Foreign Languages Publishing House, s.d.

McCALL Daniel, Dynamics of Urbanization in Africa, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1955.

McCULLOCH M., Compte rendu d'enquêtes récentes ou en cours sur les effets sociaux du développement économique en Afrique tropicale. In : *Forde, Darryl C., Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, UNESCO, 1956.

MEILLASSOUX Claude, *Anthropologie Économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Paris, Mouton & Co., 1964.

MENDIETA Y NUNEZ Lucio, *Las clases sociales*, México, UNAM, 1947.

MENDRAS Henri, Sociologie du milieu rural. In : Georges Gurvitch, *Traité de Sociologie*, v. 1, Paris, PUF, 1958.

Sociologie de la campagne française, Paris, PUF, 1959.

MERCIER Paul, La vie politique dans les centres urbains du Sénégal, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 27, 1959.

MIDDLETON J. & TAIT D., *Tribes Without Rulers*, London, 1957.

MILLER S.M., The Concept and Measurement of Mobility. In : Transactions of the Third World Congress of Sociology, Amsterdam, ISA, 1956.

MILLON René F., Trade, Tree Cultivation and the Development of Private Property in Land, *American Anthropologist*, 57, 1955.

MILLS C. Wright, *The Power Elite*, New York, Oxford University Press, 1956.

MINTZ Sidney & WOLF Eric, An Analysis of Ritual Co-Parenthood (Compadrazgo), *Southwestern Journal of Anthropology*, 6 (4), 1950.

DANS LES SOCIÉTÉS AGRAIRES 393

MIRANDA José & ZAVALA Silvio, Institutiones indigenas en la Colonia. In : *Métodos y resultados de la politica indigenista en México*, México, INI, 1954.

MITCHELL J.C., Urbanisation, détribalisation et stabilisation en Afrique méridionale : comment les définir et les mesurer. In : Forde, Darryl C. (éd.), *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation au Sud du Sahara*, Paris, UNESCO, 1956.

MOLINA ENRIQUEZ Andrés, *Los grandes problemas nacionales*. (Reproduit sous le titre : Las clases sociales durante el Porfiriato. In : *Las clases sociales en México*, México, Sociedad Mexicana de Difusion Cultural, 1960.)

MONTEFORTE TOLEDO Mario, *Guatemala, monografia sociologica*, México, UNAM, 1959.

MOORE Sally F., *Power and Property in Inca Peru*, New York, Columbia Un. Press, 1958.

MOORE Wilbert E., *Industrialization and Labor*, Ithaca, Cornell U. Press, 1951.

- MOORE Wilbert E. & FELDMAN Arnold S., *Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, New York, Social Science Research Council, 1960.
- MORENO Manuel, *La organizacion social y politica de los aztecas*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1961.
- MORSE Richard M., *Cidades Latino-Americanas : Aspectos da Função e Estrutura*, *América Latina*, 5, (3), 1962.
- MORSE Richard M., *Recent Research on Latin American Urbanization : a Selective Survey with Commentary*, *Latin American Research Review*, 1, 1, 1965.
- MOSK Sanford A., *Economía cafetalera de Guatemala durante el periodo 1850-1918*. In : *Economía de Guatemala*, Seminario de Integración Social Guatemalteca, EMEP, 1958.
- MOUSSA Pierre, *Les Nations Proletaires*, Paris, PUF, 1958.
- MYRDAL Gunnar, *The American Dilemma*, New York, Harper & Bros., 1944.
- Solidaridad o desintegración*, México, FCE, 1956.
- Teoría económica y regiones subdesarrolladas*, México, FCE, 1957.
- NADEL S.F., *A Black Byzantium, the Kingdom of Nupe in Nigeria*, London, Oxford University Press, 1942. *The Foundations of Social Anthropology*, London, Cohen & West, 1953.
- The Theory of Social Structure*, London, Cohen & West, 1957.
- NASH Manning, *Machine Age Maya. The Industrialization of a Guatemalan Community*, Glencoe, The Free Press, 1958.
- NAVILLE Pierre, *La structure de l'industrie et du commerce*. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.
- NELSON Lowry, *Rural Cuba*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1950.
- OBERG Kalervo, *The Kingdom of Ankolo in Uganda*. In : *Fortes, M. & E.E. Evans-Pritchard (eds), African Political Systems*, London, Oxford University Press, 1940.
- OLMEDA Mauro, *El desarrollo de la sociedad Mexicana. I. La fase prehispanica*, México, 1966.

ORGANIZACION de los Estados Americano, *Ed éxodo rural en Venezuela*, Washington, Union Panamericana, 1953.

OLDEROGGE D.A. & POTECHIN I.E., *Die Völker*, Berlin, Akademie Verlag, 1961.

OSSOWSKI S., La vision dichotomique de la stratification sociale, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 20, 1956.

Old Notions and New Problems : Interpretation of Social Structure in Modern Society. In : *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam, ISA, 1956.

Les différents aspects de la classe sociale chez Marx, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 24, 1958.

OSSOWSKI Stanislas, *Class Structure in the Social Consciousness*, London, Routledge and Kegan Paul, 1963.

OTS CAPDEQUI J.M., *El régimen de la tierra en la América española durante el periodo colonial*, Ciudad Trujillo, Editora Montalvo, 1946.

PALERM Angel, Notas sobre la clase media en México, *Ciencias Sociales* (Washington) 14-15, 16-17, 1952. (Reproduit dans *Las clases sociales en México*, México, Sociedad Mexicana de Difusion Cultural, 1960.)

POBLETE TRONCOSO Moisés, El éxodo rural, sus origenes, sus repercusiones, *América Latina*, 5 (1-2), 1962.

POZAS Ricardo, El proceso urbanistico de Ciudad Sahagun, *Ciencias Politicas y Sociales*, (12-13), 1958.

Chamula, un pueblo indio de los altos de Chiapas, México, Instituto Nacional Indigenista, 1959.

PREBISCH Raul, Hacia una dinamica del desarrollo latino-americano. Document présenté à la *Dixième Session de la CEPAL*, Mar del Plata, Argentine, mai 1963.

PRESSAT Roland, Caractéristiques démographiques des pays sous-développés : II. Mortalité. In : *Balandier Georges (éd.), Le « Tiers Monde ». Sous-développement et développement*, Paris, INED & PUF, 1956. (Cahier 27.)

PROBLEMAS Agricolas e Industriales de México, México, 10 (1-2), 1958. (Número spécial sur le problème des *braceros*.)

RAMA Carlos H., *Las clases sociales en el Uruguay*, Montevideo, Nuestro Tiempo, 1960.

Sociologia del Uruguay, Buenos Aires, EUDEBA, 1965.

RAULIN Henri, *Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et Daloa*, Paris, Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, 1957.

REDFIELD Robert, Primitive Merchants of Guatemala, *The Quarterly Journal of Interamerican Relations*, 1 (4), 1939.

The Little Community, Chicago, University of Chicago Press, 1953.

Peasant Society and Culture, Chicago, University of Chicago Press, 1956.

The Relations between Indians and Ladinos in Agua Escondida, Guatemala, *América Indígena*, 16 (4), 1956.

REDFIELD Robert & TAX Sol, General Characteristics of Present Day Mesoamerican Indian Society. In : *Sol Tax, Heritage of Conquest*, Glencoe, The Free Press, 1951.

REVENU national et agriculture en Afrique Noire. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.

REVUE Française de Science Politique, Paris, 10, (4), 1960. (Numéro spécial sur « Indépendance et Relations Internationales ».)

RIAD Hassan, *L'Égypte Nassérienne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

RODINSON Maxime, *Islam et Capitalisme*, Paris, Seuil, 1966.

ROUCH Jean, Second Generation Migrants in Ghana and the Ivory Coast. In : *Southall Aidan, Social Change in Modern Africa*, London, Oxford University Press, 1961.

ROUGERIE G., *Les pays Agni du Sud-est de la Côte-d'Ivoire forestière*, Abidjan, Institut Français d'Afrique Noire, 1957. (Études Éburnéennes 6.)

RUBEN W., *Die Ökonomische und Soziale Entwicklung Indiens, I*, Berlin, Akademie Verlag, 1959.

SAUVY Alfred, *Théorie Générale de la Population*, Paris, PUF, 1956.

SCHAPER I., *Migrant Labour and Tribal Life*, London, Oxford University Press, 1947.

SERVICE Elman R., Indian-European Relations in Colonial Latin America, *American Anthropologist*, 57, 1955.

SIVERTS Henning, Social and Cultural Change in a Tzeltal (Mayan) Municipio, Chiapas, Mexico. In : *Proceedings of the 32nd International Congress of Americanists*, Copenhagen, 1956.

SOROKIN Pitirim, Qu'est-ce qu'une classe sociale ? *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 2, 1947.

SOUTHALL Aidan, *Social Change in Modern Africa*, London, Oxford University Press, 1961.

STAVENHAGEN Maria Eugenia de, El compadrazgo en una comunidad zapoteca, *Ciencias Políticas y Sociales*, 5 (17), 1959.

STAVENHAGEN Rodolfo, Las condiciones socio-económicas de la población trabajadora de Tijuana, B.C., *Ciencias Políticas y Sociales*, (14), 1958.

La réforme agraire et les classes sociales rurales au Mexique, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 34, 1963.

Sept Thèses Erronées sur l'Amérique Latine, *Partisans*, 26-27, 1966.

STEWART J.H., Perspectives on Plantations. In : *Plantation Systems of the New World*, Washington, Panamerican Union, 1959.

STINCHCOMBE A., Agricultural Enterprise and Rural Class Relations, *The American Journal of Sociology*, 67 (2), 1961.

SURET-CANALE Jean, La Guinée dans le système colonial, *Présence Africaine*, (29), 1960.

TAX Sol, The « Municipios » of the Midwestern Highlands of Guatemala, *American Anthropologist*, 39, 1937.

Heritage of Conquest. The Ethnology of Middle America, Glencoe, The Free Press, 1952.

Penny Capitalism. A Guatemala Indian Economy, Washington, Smithsonian Institution, 1953.

La vision del mundo y las relaciones sociales en Guatemala. In : *Cultura indígena de Guatemala*, Guatemala, Seminario de Integración Social Guatemalteca, EMEP, 1956.

TRAVAIL, salaires et prix. In : *Le Travail en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1952.

TOURAINÉ Alain, Classe sociale et statut socio-économique, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 11 1951.

Industrialisation et Mouvements Sociaux en Amérique Latine ; rapport présenté au *Séminaire sur la Stratification et la Mobilité Sociale*, Rio de Janeiro, Centro Latino-Americano de Pesquisas em Ciências Sociais, 1962.

TUMIN Melvin, *Caste in a Peasant Society*, Princeton, Princeton University Press, 1952.

VAN DEN BERGHE Pierre L., The Dynamics of Racial Prejudice : An Ideal Type Dichotomy, *Social Forces*, 37 (2), 1958.

VAN DEN BERGHE Pierre L. & COLBY B., Ethnic Relations in Southeastern Mexico, *American Anthropologist*, 63 (4), 1961.

VAN HECK F., Some Introductory Remarks on Social Mobility and Class Structure. In : *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, Amsterdam, ISA, 1956.

VELSEN Van, Labour Migration as a Positive Factor in the Continuity of Tonga Tribal Society. In : *Southall Aidan (ed.), Social Change in Modern Africa*, London, Oxford University Press, 1961.

WAGLEY Charles, *Races et classes dans le Brésil rural* Paris, UNESCO, 1952.

Santiago Chimaltenango, Guatemala, Seminario de Integracion Social Guatemalteca, EMEP, 1957.

WAGLEY Charles & MARVIN Harris, A Typology of Latin American Subcultures, *American Anthropologist*, 57 (3), 1955.

Minorities in the New World, New York, Columbia U. Press, 1958.

WALLERSTEIN I., Ethnicity and National Integration in West Africa, *Cahiers d'Études Africaines*, (3), 1960.

WEBER Max, Class, Status, Party. In : *Gerth H.H. & C.W. Mills (eds.), From Max Weber : Essays in Sociology*, London, Routledge and Kegan Paul, 1948.

WERTHEIM W.F., La société et les conflits entre systèmes de valeurs, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 28, 1960.

WHETTEN Nathan, *Rural Mexico*, Chicago, University of Chicago Press, 1948.

WILLEMS Emilio, Primitive Gesellschaften. In : *König René (ed.), Soziologie*, Frankfurt, Fischer Lexikon, 1958.

WILLIAMS Babatundo, *The African Revolution*, *New University Thought*, 1 (3), 1961.

WIRTH Louis, *Urbanism as a Way of Life*, *American Journal of Sociology*, 44, (8), 1938.

WITTFOGEL Karl, *Le Despotisme Oriental*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

WODDIS Jack, *Africa, the Roots of Revolt*, London, Lawrence & Wishart, 1960.

WOLF Eric, *Types of Latin American Peasantry : a Preliminary Discussion*, *American Anthropologist*, 57 (3), 1955.

Aspects of Group Relations in a Complex Society : Mexico, *American Anthropologist*, 58, 1956.

Sons of the Shaking Earth, Chicago, University of Chicago Press, 1959.

The Indian in Mexican Society, *Alpha Kappa Delta*, 30 (1), 1960.

Peasants, Englewood N.J., Prentice Hall, 1966.

ZIMMERMAN J.L., *Poor Lands, Rich Lands. The Widening Gap*, New York, Random House, 1965.

Fin du texte.